

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
UNIVERSITÉ D'ÉTAT D'HAÏTI

ÉTUDE DES BESOINS DU CAMPUS HENRY CHRISTOPHE
DE LIMONADE-UNIVERSITÉ D'ÉTAT D'HAÏTI

Réalisée par: Kénold MOREAU, Ph.D.
BERD S.A.- CONSULTANTS

VOLUME 1

DOCUMENT PRINCIPAL



PORT-AU-PRINCE, HAÏTI
MARS-AVRIL-MAI
2012

Note Liminaire

Symbole de la solidarité du peuple de la République dominicaine envers le peuple haïtien douloureusement affecté par le séisme dévastateur du 12 janvier 2010, le Campus universitaire Henry Christophe de Limonade se présente comme un joyau érigé au cœur de la ville de Limonade à environ 30 kilomètres du Cap-Haïtien, métropole du «Grand Nord» d'Haïti.

Comme la majestueuse Citadelle du Roi Henri 1er, les immeubles de l'Université d'État d'Haïti à Limonade témoignent de la volonté des citoyens et citoyennes de la région de vaincre le sous-développement et la pauvreté pour s'ouvrir au progrès. Le peuple haïtien en général, celui du Grand Nord en particulier jure ainsi de traiter la pauvreté comme une violation des droits humains. Car, au-delà des savoirs que cette université va dispenser, elle affirmera le rôle de la culture dans le développement de la personne; elle garantira aux femmes et aux hommes qui la fréquenteront activement, avec succès, l'accès aux formes les plus élevées de la connaissance et de la recherche en vue de leur épanouissement personnel. Cet épanouissement s'observera dans la capacité de chacun à produire de la richesse, dans l'amélioration de la pertinence, de la qualité, de l'équité et de l'efficacité des services qui améliorent les conditions de vie, vainquant ainsi cette situation qui perdure dans le monde : «trois milliards d'individus ne reçoivent environ que 1,2% du revenu global, alors qu'un milliard d'habitants vivant dans les pays riches, en reçoivent 80%; transférer 1% du revenu annuel global d'un groupe à l'autre suffirait à mettre fin à l'extrême pauvreté...». L'éradication de la pauvreté est l'un des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). La Construction du Campus Henry Christophe de Limonade s'inscrit dans la poursuite de cet objectif : «Assurer un développement durable» par la promotion et le développement de l'enseignement universitaire dans tous les champs de savoir bien arrimés aux besoins régionaux et nationaux. Résorber la pauvreté et contribuer au développement d'Haïti, voilà la finalité de cette université qui prône l'excellence et la qualité totale au service de la justice sociale.

Remerciements

En tout premier lieu, nous remercions Monsieur Jean-Vernet Henry, recteur de l'Université d'État d'Haïti, de sa confiance, de sa clairvoyance, de sa patience et de sa perspicacité dans le suivi de cette étude, depuis la validation des propositions techniques jusqu'à celle du rapport final. Ces remerciements s'adressent également à ses collaborateurs immédiats, son staff rapproché et son personnel de service.

La réalisation de cette étude a bénéficié de la collaboration de nombreuses autres personnes qui voudront bien accepter ici nos plus sincères remerciements. Nous nommerons en particulier :

Le Professeur Samuel Pierre, pour ses commentaires lumineux et encourageants. Nous le remercions de façon particulière de nous avoir autorisés à utiliser de larges extraits de sa conférence inaugurale du Campus Henry Christophe de Limonade, prononcée le 13 janvier 2012.

Pour la réalisation de l'enquête dans le Nord et le Nord'Est, sont remerciés :

- Monsieur Jacques REID, Coordonnateur et son équipe d'enquêteurs composée des étudiantes Rose Alta Cadet et Fedya Jean-Baptiste ; des agronomes Hervé Ulysse, Paul Saint-Jean et René Antoine, de Messieurs Prédéstin Fedrick et Sony Belotte.

Nous sommes tout aussi reconnaissants envers les Opératrices de saisie :

- Yolaine SENATUS, Muka MARCELLUS, Eunice MONDELUS et Rose Alta CADET.

Nous remercions tout aussi particuliers s'adressent à notre fidèle Statisticien-Informaticien de BERD S.A. CONSULTANTS, le très apprécié Pierre-Anthony GARRAUD.

Enfin, nous remercions, de manière tout-à-fait spéciale, les personnalités suivantes de leurs entrevues riches et déterminantes, accordées, les unes aux enquêteurs, les autres personnellement au réalisateur de l'étude. Nous citerons :

- Monseigneur Louis Kébreau, Archevêque du Cap-Haïtien,
- Révérend Pasteur Joseph Voltaire, du CEPAC
- L'Honorable Sénateur du Nord Kély C. BASTIEN
- Les Honorables Députés Jude Charles FAUSTIN, Kenston JEAN-BAPTISTE, Gluck THÉOPHILE
- Le Docteur Harold DURAND, Secrétaire Général et ses collègues de la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Professions du Nord
- D'autres membres de la Société civile du Nord :
Mademoiselle Colette SEMEXANT et Messieurs Michelet MÉNARD, Georgemain PROPHETE, Ernest EDOPUARD, Nesmy MANIGAT

De la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Professions du Nord'Est :
Monsieur Louicot ALEXANDRE, Président ; Dr. Isenelle DECOME, Vice-Présidente ;
Pasteur Joseph DÉsir, Directeur Exécutif

- Nos remerciements s'adressent enfin, au Docteur Michel PÉAN, Ex-Secrétaire d'État à l'Intégration des personnes handicapées et à son adjointe, Madame Marie-Jessie MUSCADIN.

Nous remercions aussi les nombreuses autres personnes rencontrées dont les noms sont mentionnés à l'annexe de ce rapport.

KénoId MOREAU, Ph.D.
BERD S.A. CONSULTANTS



**Le Campus de Limonade
(Deuxième façade intérieure)**

Table des Matières

VOLUME 1

	Pages
Note liminaire	2
Remerciements.....	3
Tables des matières.....	5
Liste des tableaux.....	7
Liste des figures et graphiques.....	12
Liste des sigles et abréviations utilisés.....	17
Sommaire du Rapport.....	20
PREMIÈRE PARTIE : PROBLÉMATIQUE.....	37
CHAPITRE I : CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE.....	38
1.1 Présentation de l'étude.....	39
1.2 Contexte national de l'Étude.....	40
1.3 Contexte international de l'Étude.....	44
1.4 Justification de l'Étude.....	61
CHAPITRE II : OBJECTIFS, LIMITES ET CONTRAINTES DE L'ÉTUDE.....	63
CHAPITRE III : DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	68
3.1 Procédures de collecte d'informations.....	69
CHAPITRE IV : SCHÈME DE L'ÉTUDE.....	70
DEUXIÈME PARTIE : ANALYSE DES ASPIRATIONS DES POPULATIONS.....	82
CHAPITRE I : LES MODALITÉS DE GOUVERNANCE DU CAMPUS HENRY CHRISTOPHE DE LIMONADE.....	85
1.1 La gouvernance du Campus universitaire	86
1.2 Niveau d'autonomie du Campus universitaire.....	88
1.3 Mission du Campus universitaire.....	89

1.4	Vision du Campus universitaire.....	89
CHAPITRE II :	ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CAMPUS DE LIMONADE.....	92
CHAPITRE III :	ANALYSE DES BESOINS DE FORMATION DES ADMINISTRATIONS, DES ENTREPRISES ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE.....	111
CHAPITRE IV :	LES MOYENS DU CAMPUS HENRY CHRISTOPHE DE LIMONADE.....	126
•	Plan de financement du Campus Henry Christophe de Limonage	148
	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS – QUELLE UNIVERSITÉ ?.....	156
	QUELQUES LEÇONS DE L'ÉTUDE.....	163
	PRINCIPALES RECOMMANDATIONS.....	171
	PERSPECTIVES.....	189
	Volume II.....	192
	Volume III.....	259
	Volume IV –ANNEXES.....	405

Liste des tableaux

Tableau 1.	Échantillonnage- AIRES ET CHAMPS DE L'ENQUÊTE - Caractéristiques socio-économiques – NORD	Page	74
Tableau 1.1	Échantillonnage-AIRES ET CHAMPS DE L'ENQUÊTE - Caractéristiques socio-économiques – NORD'EST		75
Tableau 2.	Échantillon –ÉCOLES		75
Tableau 3.	Nombre moyen d'élèves de l'enseignement secondaire par classe et par département		267
Tableau 4.	Nombre moyen d'élèves de l'enseignement secondaire par classe et par secteur de l'école		269
Tableau 5.	Nombre moyen d'élèves de l'enseignement secondaire par classe et par catégorie d'école		271

Tableau 6.	Répartition (%) des élèves de l'enseignement secondaire selon leur niveau d'études (classe)	273
Tableau 7.	Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire par niveau d'étude et par département	275
Tableau 8.	Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire, selon leur sexe et leur niveau d'étude	277
Tableau 9.	Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire par département, selon le nombre d'uniformes scolaires qu'ils possèdent	279
Tableau 10.	Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire selon le nombre d'uniformes scolaires qu'ils possèdent par secteur	281
Tableau 11.	Proportion des élèves ayant accès à l'électricité dans leur quartier, par secteur et par département	283
Tableau 12.	Proportion des élèves ayant accès à l'eau potable dans leur quartier par secteur et par département	285
Tableau 13.	Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire par filière et par niveau d'études	289
Tableau 14.	Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire qui ont une connaissance du contenu de leur filière par niveau d'études	Page 291
Tableau 15.	Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire, selon leur filière par secteur	293
Tableau 16.	Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire, par filière et par département	295
Tableau 17.	Raisons ayant motivé le choix d'une filière donnée	297
Tableau 18.	Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire qui ont regretté d'avoir choisi leur filière par niveau d'études et par départements	299
Tableau 19.	Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire qui ont regretté d'avoir choisi leur filière par niveau d'études et par secteur	300
Tableau 20.	Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire qui pensent réussir le bac par secteur et par département	301

Tableau 21.	Proportion d'élèves qui pensent finir leurs études secondaire par secteur et par département	302
Tableau 22.	Proportion d'élèves ayant ressenti le besoin d'une aide dans leur travail scolaire selon la provenance de l'aide	304
Tableau 23.	Proportion d'élèves ayant été influencée dans leur choix d'études selon la provenance de l'influence	306
Tableau 24.	Proportion d'élèves ayant été influencée dans leur choix d'études selon l'objet de l'influence	308
Tableau 25.	Distribution (%) d'élèves de l'enseignement secondaire ayant l'intention de laisser passer un an ou plus après la fin du secondaire, avant d'aller à l'université par secteur et par département	310
Tableau 26.	Distribution (%) d'élèves de l'enseignement secondaire ayant l'intention de laisser passer un an ou plus après la fin du secondaire, avant d'aller à l'université par niveau d'études et par sexe	312
Tableau 27.	Nombre moyen d'heures par semaine consacrées aux devoirs et études	314
Tableau 28.	Nombre moyen d'heures par semaine consacrées aux devoirs et études par niveau d'études, type d'écoles et par département	316
Tableau 29.	Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire ayant des difficultés à consacrer le temps qu'il faut aux devoirs de maison par type de difficultés	318
Tableau 30.	Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire ayant l'intention de s'inscrire au Campus Universitaire de Limonade par département et par secteur	321
Tableau 31	Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire ayant l'intention de s'inscrire au campus Universitaire de Limonade, selon la discipline qu'ils comptent choisir	323
Tableau 32	Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire ayant l'intention de s'inscrire au campus Universitaire de limonade, selon la branche professionnelle dans laquelle ils comptent gagner leur vie	325

Tableau 33.	Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire ayant l'intention de s'inscrire au campus Universitaire de Limonade, selon le type de travail qu'ils comptent faire une fois leurs études terminées	327
Tableau 34.	Répartition des institutions de formation supérieure par département	331
Tableau 35.	Répartition de l'institution de formation, selon le niveau scolaire requis pour être admis comme étudiant	333
Tableau 36.	Répartition de l'institution de formation selon le statut de l'institution de formation	335
Tableau 37	Répartition de l'institution de formation selon l'orientation de l'institution de formation	337
Tableau 38.	Répartition des institutions de formation, selon leur moyen de financement	339
Tableau 39.	Répartition des filières de formation, selon la durée de la formation	341
Tableau 40.	Répartition des institutions de formation, selon le diplôme délivré au terme de la formation	342
Tableau 41.	Nombre d'étudiants inscrits par filière	344
Tableau 42.	Nombre d'enseignants permanents ou non par filière	346
Tableau 43.	Niveau d'étude des enseignants	349
Tableau 44.	Domaines d'étude ayant un déficit en enseignant	351
Tableau 45.	Répartition des entreprises par département	355
Tableau 46.	Répartition des entreprises selon leur statut	356
Tableau 47.	Répartition des entreprises offrant la possibilité à leur personnel de suivre une formation supplémentaire en dehors de l'entreprise	358
Tableau 48.	Répartition du personnel des entreprises ayant suivi une formation donnée selon la catégorie d'institutions	360
Tableau 49.	Adaptation des formations reçues aux besoins du personnel	362
Tableau 50.	Nombre d'agents permanents au sein des entreprises	364
Tableau 51.	Conditions de participation aux formations	365

Tableau 52.	Domaines dans lesquels une formation supplémentaire paraît nécessaire	366
Tableau 53.	Répartition en pourcentages des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion par département de management ou de gestion par commune	368
Tableau 54.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion par commune	370
Tableau 55.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon le sexe.	372
Tableau 56.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion par Niveau d'études	374
Tableau 57.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon le statut de la structure	376
Tableau 58.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon les activités de la structure	378
Tableau 59.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon l'Orientation des activités de la structure	380
Tableau 60.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion par fonction occupée au sein de la structure	382
Tableau 61.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon le niveau de leur diplôme	383
Tableau 62.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon la spécialité du responsable	385
Tableau 63.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management et de gestion selon qu'ils ont ou non effectué, après leur diplôme, des stages ou suivi des séminaires de perfectionnement	386
Tableau 64.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management et de gestion selon que les stages ou séminaires suivis leur ont permis ou non d'améliorer leur aptitude (leur savoir-faire) à mieux exercer leurs professions	388
Tableau 65.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon qu'ils sont satisfaits (e) ou non du travail qu'ils font aujourd'hui	390

Tableau 66.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon qu'ils sont ou non satisfaits de leur carrière professionnelle	392
Tableau 67.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon qu'ils ont ou non besoin d'une formation supplémentaire pour mieux exercer leur travail	394
Tableau 68.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon le type de formation qu'ils souhaitent suivre	396
Tableau 69.	Répartition (%) du personnel œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon ses compétences linguistiques	398
Tableau 70.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion, selon ses compétences linguistiques	400
Tableau 71.	Répartition (%) du personnel œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon ses compétences linguistiques	402
Tableau 72 :	Répartition des options de gouvernance du campus universitaire	406
Tableau 73.	Pédagogie (Les filières de formation	408
Tableau 74.	Pédagogie et offre de formation (Sciences humaines et sociales)	410
Tableau 75.	les enseignants (Attractivité de l'université)	411
Tableau 76.	Pédagogie (les formations) (Le public étudiant visé)	412
Tableau 77.	La Recherche - Gouvernance de la recherche	413
Tableau 78.	Coopération (Les partenaires de l'université)	414
Tableau 79.	Vie étudiante	415
Tableau 80.	Autres intérêts	417
Tableau 81.	Financement du campus universitaire	419

Liste des figures et graphiques

Figure 1.	Nombre moyen d'élèves de l'enseignement secondaire Par classe et par département	Page 268
Figure 2.	Nombre moyen d'élèves de l'enseignement secondaire Par classe et par secteur de l'école	270

Figure 3.	Nombre moyen d'élèves de l'enseignement secondaire Par classe et par catégorie d'école	272
Figure 4.	Répartition (%) des élèves de l'enseignement secondaire, Selon leur niveau d'étude, par classe	274
Figure 5.	Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire, Selon leur niveau d'étude, par département	276
Figure 6.	Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire, Selon leur sexe et leur niveau d'étude	278
Figure 7.	Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire, Selon le nombre d'uniformes scolaires qu'ils possèdent, par département	280
Figure 8.	Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire, Selon le nombre d'uniformes scolaires qu'ils possèdent, par secteur	282
Figure 9.	Proportion des élèves ayant accès à l'électricité dans leurs quartiers, par secteur et par département	284
Figure 10.	Proportion d'élèves ayant accès à l'eau potable dans leurs quartiers, par secteur et par département	286
Figure 11.	Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire, Par filières et par niveaux d'étude	290
Figure 12.	Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire qui ont une connaissance du contenu de leurs filières, par niveaux d'étude	292
Figure 13.	Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire, Selon leurs filières, par secteur	294
Figure 14.	Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire, Par filières et par département	296
Figure 15.	Raison du choix de la filière	298
Figure 16.	Proportion d'élèves qui pensent finir leurs études secondaires, par secteur et par département	303
Figure 17.	Proportion d'élèves ayant ressenti le besoin d'une aide dans leur travail scolaire, selon la provenance de l'aide	305
Figure 18.	Proportion d'élèves ayant été influencée dans leur choix d'études, selon la provenance de l'influence	307

Figure 19.	Proportion d'élèves ayant été influencée dans leur choix d'études, selon l'objet de l'influence	309
Figure 20.	Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire, Ayant l'intention de laisser passer un an ou plus après la fin du secondaire, avant de s'inscrire à l'université, par secteur et par département	311
Figure 21.	Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire, Ayant l'intention de laisser passer un an ou plus après la fin du secondaire, avant de s'inscrire à l'université, par niveaux d'études et par sexe	313
Figure 22.	Nombre moyen d'heures par semaine consacrées aux devoirs et études	315
Figure 23.	Nombre moyen d'heures par semaine consacrées aux devoirs et études, par secteur et par département	317
Figure 24.	Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire ayant des difficultés à consacrer le temps qu'il faut aux devoirs de maison, par type de difficultés	319
Figure 25.	Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire ayant l'intention de s'inscrire au Campus universitaire de Limonade, par département et par sexe	322
Figure 26.	Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire ayant l'intention de s'inscrire au Campus universitaire de Limonade, selon la discipline qu'ils comptent choisir	324
Figure 27.	Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire ayant l'intention de s'inscrire au Campus universitaire de Limonade, selon la branche professionnelle dans laquelle ils comptent gagner leur vie	326
Figure 28.	Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire ayant l'intention de s'inscrire au Campus universitaire de Limonade, selon le type de travail qu'ils comptent faire une fois leurs études terminées	328
Figure 29.	Répartition des institutions de formation par département	332
Figure 30.	Répartition des institutions de formation, selon le niveau scolaire requis pour être admis comme étudiant	334

Figure 31.	Répartition des institutions de formation, selon le statut de l'Institution de formation	336
Figure 32.	Répartition des institutions de formation, selon l'orientation de l'Institution de formation	338
Figure 33.	Répartition des institutions de formation, selon leur moyen de financement	340
Figure 34.	Répartition des institutions de formation, selon le diplôme obtenu au terme de la formation	343
Figure 35.	Nombre d'étudiants inscrits par filière	345
Figure 36.	Nombre d'enseignants permanents ou non, par filière	348
Figure 37.	Niveau d'études des enseignants	350
Figure 38.	Domaine d'études ayant un déficit en enseignant	352
Figure 39.	Répartition des entreprises par département	356
Figure 40.	Répartition des entreprises selon leur statut	357
Figure 41.	Répartition des entreprises offrant la possibilité à leur personnel de suivre une formation supplémentaire en dehors de l'entreprise	359
Figure 42.	Répartition du personnel des entreprises ayant suivi une formation donnée selon la catégorie d'institutions	361
Figure 43.	Adaptation des formations reçues aux besoins du Personnel	363
Figure 44.	Nombre d'agents permanents au sein des entreprises	364
Figure 45.	Répartition (%) des personnels oeuvrant dans les structures de management ou de gestion, par département	369
Figure 46.	Répartition (%) des personnels oeuvrant dans les structures de management ou de gestion, par commune	371
Figure 47.	Répartition (%) des personnels oeuvrant dans les structures de management ou de gestion, selon le sexe	373

Figure 48.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion, par niveau d'études	375
Figure 49.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion, selon le statut de la structure	377
Figure 50.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion, selon les activités de la structure	379
Figure 51.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion, selon l'orientation des activités de la structure	381
Figure 52.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion, selon le niveau de leur diplôme	384
Figure 53.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion, selon qu'ils ont ou non effectué, après leur diplôme, des stages ou suivi des séminaires de perfectionnement	387
Figure 54.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion, selon les stages, leur ont permis d'améliorer ou non leur comportement dans l'exercice de leurs professions	389
Figure 55.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion, selon qu'ils sont satisfaits ou non du travail qu'ils font aujourd'hui	391
Figure 56	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion, selon qu'ils sont satisfaits ou non de leur carrière professionnelle	393
Figure 57.	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon qu'ils ont ou non besoin d'une formation supplémentaire pour mieux exercer leur travail	395
Figure 58	Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon le type de formation qu'ils souhaitent suivre	397

Figure 59.	Répartition (%) du personnel œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon ses compétences linguistiques	399
Figure 60.	Répartition (%) du personnel œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon ses compétences linguistiques	401
Figure 61.	Répartition (%) du personnel œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon ses compétences linguistiques	403
Graphique 1.	Gouvernance du Campus universitaire	407
Graphique 2.	Pédagogie	409
Graphique 3.	Pédagogie – (offre de formations)	410
Graphique 4.	Les enseignants - (Attractivité de l'université)	411
Graphique 5.	Les Formations-(Le public étudiant visé)	412
Graphique 6.	La recherche – (Gouvernance de la recherche)	413
Graphique 7.	Coopération – (Les partenaires de l'Université)	414
Graphique 8.	Vie étudiante	416
Graphique 9.	Autres intérêts	418
Graphique 10.	Financement du Campus universitaire	410

Liste des sigles et abréviations utilisés

VOLUME 1

AUF	Agence universitaire de la Francophonie
CA	Conseil d'Administration
CEST	Centre d'Enseignement Scientifique et Technologique
CEVU	Conseil des études et de la Vie universitaire
CFEF	Centre de Formation pour l'Enseignement Fondamental
CS	Conseil Scientifique
CUHCL	Campus Universitaire Henry Christophe de Limonade
DEA	Diplôme d'Études Approfondies (Préparation à la recherche scientifique)

DESS	Diplôme d'Études Supérieures spécialisées (préparation au milieu professionnel)
DVD	Digital Versatile Disk (Disque optique numérique) ou Digital video Disque (disque numérique polyvalent)
ÉNI	École Normale d'Instituteurs
Entretien pré et post i.v.g. (i.v.g.)	Interruption Volontaire de Grossesse
i.s.t. sida	Infections sexuellement transmissibles
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
UEH	Université d'état d'Haïti
UHCL	Campus Henry Christophe de Limonade

VOLUME 2

DAEU	Diplôme d'Accès aux Études Universitaires
DEUST	Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques
DU	Diplôme Universitaire
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
IUP	Institut Universitaire Professionnalisé
IUT	Institut Universitaire de Technologie
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
VAP	Validation des Acquis Professionnels

VOLUME 3

AGD	Administration Générale des Douanes
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PHILO	Philosophie (Classe Terminale des Lycées/Collèges Secondaires)
RHÉTO	Rhétorique (Classe de Première-Lycées et Collèges Secondaires)



**Le Campus de Limonade
(Façade principale)**

SOMMAIRE DU RAPPORT

Le Grand Nord d'Haïti vient d'être doté d'un énorme et magnifique campus universitaire, le Campus Henry Christophe installé à Limonade, à environ trente kilomètres du Cap-Haïtien, métropole du Département du Nord.

Dans la perspective de l'ouverture prochaine du Campus et afin de lui assurer un fonctionnement efficace, le Rectorat de l'Université d'État d'Haïti a entrepris de réaliser une étude lui permettant d'avoir une meilleure connaissance des besoins de la région ainsi que ceux de cette importante institution afin de pouvoir prendre les décisions adéquates. La conduite de l'étude a nécessité d'abord la réalisation d'enquêtes auprès d'un échantillon représentatif des établissements d'enseignement secondaire dans le Nord et le Nord'Est, ainsi qu'auprès de parlementaires, de maires, d'institutions d'enseignement supérieur et de leurs personnels, d'administrations publiques, d'institutions privées, d'entreprises commerciales et industrielles, de structure d'appui, y compris des autorités religieuses, des organisations non gouvernementales(ONG), des projets, des associations de la Société Civile, de professionnels et d'autres personnalités des deux départements géographiques.

• L'enquête :

Cette enquête exhaustive a connu un grand succès, apert les résultats suivants :

- 32 écoles totalisant 1678 questionnaires dont 1672 remplis correctement par les élèves sont traités;
- 76 autres questionnaires traités ont été remplis respectivement par les entreprises (13), les Administrations (39), les Institutions de formation supérieure et universitaire (15), les ONG ou projets (9);
- 127 entrevues individuelles ont été réalisées avec des personnalités de différents secteurs, y compris la société civiles, les professionnelles libérales, les autorités civiles et policières et autres;
- 44 Focus group ont été également réalisés avec un total de 292 personnes de différentes catégories sociales.

L'enquête a permis de poser des diagnostics et de formuler les recommandations qui suivent :

LES BESOINS DIAGNOSTIQUES :

Spécificité des besoins de formation

Compétences actuelles

L'enquête a révélé que la plupart des fonctionnaires des administrations et des employés des entreprises et ONGs, dans leur ensemble, sont satisfaits de leur travail actuel. Cependant, certains d'entre eux n'occupent pas les postes correspondant à leur qualification. D'autres, déplorent les conditions matérielles ou le manque de suivi de leur travail. Cependant, Ils reconnaissent, presque tous, avoir reçu, grâce à leur formation de base, les connaissances nécessaires pour bien exercer leurs fonctions actuelles.

Priorisation des besoins en formation

Compte tenu des besoins identifiés et analysés, certaines filières de formation sont incontournables. Parmi celles-ci, il convient de noter, en priorité, celles qui sont en adéquation avec les activités et les besoins de la région, entre autres, la filière agro-industrielle aussi fortement demandée que les sciences pures correspondant à la médecine, les mathématiques, le génie, la physique, la chimie ainsi que les sciences sociales et humaines...

L'enquête a rapporté un certain nombre de lacunes et d'insuffisances induites en besoins en formation. Ceux-ci peuvent être répartis en trois catégories à savoir :

- 1o) **Le Savoir** : Il s'agit des connaissances scientifiques et techniques à acquérir dans des domaines divers, mais spécifiques aux emplois, fonctions et tâches distincts;
- 2o) **Le savoir-faire** : Ce sont les aptitudes ou habiletés à acquérir pour réaliser avec efficacité les fonctions de sa charge ou son métier;
- 3o) **Le savoir-être** : qui constitue l'ensemble des comportements et attitudes (intellectuels, humains, moraux, ...) nécessaires à la réalisation efficace des fonctions ou métiers dans un environnement où les facteurs humains et culturels occupent une place importante.

La traduction des besoins en formation en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être met en évidence non seulement les insuffisances techniques, mais aussi les insuffisances intellectuelles, sociales et humaines notées à l'exercice des fonctions et des tâches quotidiennes. Ipso facto, cela indique dans quels sens l'université doit orienter les formations qu'elle offre.

Les insuffisances intellectuelles, sociales ou humaines

Les compétences liées aux aspects intellectuels, sociaux et humains apparaissent comme des besoins en formation hautement prioritaires. Elle concerne particulièrement la formation universitaire. Plusieurs concepts nouveaux se rapportent à ce domaine et se présentent plutôt comme des aptitudes à acquérir (savoir-faire) et des attitudes à avoir (savoir-être) que comme les connaissances (savoir) à assimiler.

Les insuffisances techniques

Les insuffisances techniques relevées, rassemblent les lacunes dans les domaines essentiellement techniques. A partir de la liste non exhaustive présentée précédemment (gestion en partenariat ou cogestion, communication sociale, gestion des conflits, gestion des ressources humaines, la prise de décisions, la planification, le management, l'analyse des problèmes, etc.), il convient de hiérarchiser les besoins en formation en fonction des enjeux actuels des secteurs économiques, sociaux et culturels et leurs incidences en matière de formation en sciences et technologies (sciences pures, sciences humaines, sciences humaines et sociales...). A ce niveau, la vérification est conduite sur la base de l'impact de chaque déficit constaté sur le plan national et régional.

Au niveau des administrations

La principale insuffisance technique concerne les difficultés d'identification et d'exploitation des ressources. La connaissance appropriée conditionne la réussite des principales activités. Ces activités imposent un savoir faire et un sens pratique exceptionnels.

Les lacunes relevées indiquent également des insuffisances techniques dues à l'absence de maîtrise de la tâche ou des tâches qui incombent.

Au niveau des entreprises

Les pratiques de gestion durable, notamment l'établissement de plan d'aménagement, sont actuellement recommandées par la législation en vigueur et exigées par certains marchés internationaux. L'exercice de planification constitue le support le plus sûr pour connaître et sécuriser l'approvisionnement des industries. Il constitue un critère essentiel généralement retenu dans les programmes de certification.

An niveau du secteur privé industriel, la valorisation optimale des produits constitue un des enjeux des politiques actuellement en vigueur. Les industriels sont ainsi tournés vers la recherche de la qualité du produit fini; ce qui exige des compétences à tous les postes du processus de production.

Au niveau des Organisations non gouvernementales et des projets

Plusieurs ONGs internationales rencontrées travaillent dans des aires protégées. L'écotourisme que le Nord et le Nord'Est veulent promouvoir, s'inscrit dans le cadre de l'aménagement des aires protégées et le développement de leur réseau contribue à la conservation et la protection des écosystèmes et de la biodiversité. Les recherches dans ce domaine indiquent que les études d'impact sont d'un grand intérêt. La connaissance d'au moins une langue internationale s'avère également nécessaire.

Au niveau des populations

Nombreuses sont les attentes exprimées par les populations du Nord et du Nord'Est à l'égard du Campus Henry Christophe de Limonade, particulièrement, en ce qui concerne la connaissance des lois et des règlements dans les diverses pratiques liées à l'industrie agro-alimentaire, à la médecine, à l'ingénierie, à l'environnement... Elles reconnaissent que la formation formelle dans certains métiers pratiqués dans leur région, formation qui se dispense dans des établissements universitaires, scolaires ou para-scolaires appropriés, reste encore relativement faible.

Les filières de formation

Les populations s'attendent à ce que leur Campus soit une des sciences et technologies, distribuant, à partir de la création de plusieurs unités de formation et de recherche (facultés, instituts, écoles, départements...), des connaissances à caractère scientifique, culturel et professionnel.

Tenant compte des besoins en formation ci-dessus analysés, ainsi que de l'option de leur Campus, les populations du Nord et du Nord'Est indiquent les filières de formation qui doivent être mises en place progressivement. Il s'agit notamment de :

- **La Faculté des arts et des sciences pures et sciences appliquées** enseignant les Sciences et Technologies; le génie civil; le génie mécanique et industriel; l'informatique; les mathématiques, la physique, la chimie...;
- **La Faculté de médecine**, de pharmacie et d'odontologie;
- **La Faculté d'agronomie et de médecine vétérinaire** y compris agriculture, pêche, etc.;
- **La Faculté de linguistique**, des Langues (vivantes) et des Lettres ainsi que des Sciences humaines et sociales;
- **La Faculté des Sciences de l'Éducation**;
- **Faculté, École ou Institut** des Sciences administratives/Gestion ;
- **École supérieure des Infirmiers et Infirmières** ainsi que des Techniciens de la santé-Sciences de la santé.

Les enquêtés se prononcent contre le déplacement de la Faculté de Droit et de Gestion du Cap-Haïtien sur le Campus de Limonade.

Ils suggèrent également de conserver la Faculté de Droit et l'Université publique du Cap-Haïtien, de même que les filières traditionnelles existantes.

- 1o) **La formation.** Il s'agit de faire acquérir aux étudiants des connaissances scientifiques, techniques et professionnelles dans les domaines susmentionnés. Le Campus de Limonade vise spécifiquement la formation des agents de développement (Agronomes, Médecins, Enseignants-chercheurs, Enseignants, Ingénieurs, Mathématiciens, Physiciens, Chimistes, Administrateurs, Informaticiens ou Spécialistes de l'Information et de la Communication, des Techniciens supérieurs, des Techniciens...) voués à la production de toutes sortes.
- 2o) **La recherche.** En tant qu'établissement d'enseignement supérieur voué aux Sciences et Technologies, le Campus Henry Christophe de Limonade est appelé à mener la recherche tant fondamentale qu'appliquée, particulièrement dans les domaines énumérés ci-dessus.

Le développement des partenariats. Afin de mener à bien ses missions, le Campus Henry Christophe de Limonade recherche constamment le soutien des collectivités territoriales dans ses projets de développement. Elle entretiendra aussi un large réseau de partenaires universitaires, sociaux et culturels, nationaux, régionaux et internationaux.

MOYENS A RENDRE DISPONIBLES

Afin d'assurer efficacement ses missions le Campus Henry Christophe de Limonade s'appuie sur des moyens administratifs, des moyens académiques, des moyens humains, des moyens matériels, des moyens financiers.

DES MOYENS ADMINISTRATIFS

La structure administrative du Campus est composée d'un Conseil d'Administration, d'un Conseil des Études et de la Vie Universitaire, d'un Conseil Scientifique, d'un Secrétariat Général et d'autres services administratifs.

Il se peut que des changements à venir instituent une Présidence des Universités d'État d'Haïti.

DES MOYENS ACADEMIQUES

La structure académique du Campus Henry Christophe de Limonade est constituée de Facultés, d'Instituts, d'Écoles et de Départements. Ces multiples unités de formation et de recherches seront mises en place progressivement, tenant compte des demandes et des possibilités de financement.

Ces unités de formations et de recherche auront la charge de la formation des étudiants et d'activités de recherche via des laboratoires de recherche et à travers des filières pour la préparation d'agronomes, de médecins, d'enseignants-chercheurs, d'enseignants, d'ingénieurs, de mathématiciens, de physiciens, de chimistes, d'administrateurs, d'informaticiens ou Spécialistes de l'Information et de la Communication, des techniciens supérieurs, des techniciens...

Les méthodes et techniques pédagogiques les plus modernes seront appliquées grâce à la compétence éprouvée des professeurs qui s'aviseront aux choix les plus appropriés selon les sujets d'études et de recherche.

Les méthodes privilégiées sont :

- la méthode quantitative,
- la méthode qualitative et empirique,
- la recherche ex-post facto,
- la méthode de projet,

Parmi les **techniques pédagogiques** les plus recommandables, il y a lieu de souligner :

- Les recherches documentaires, les recherches en laboratoire, les cours magistraux, les séminaires, les travaux dirigés, les travaux pratiques, les visites en milieux professionnels, les sorties et voyages d'études, les stages en entreprises et en milieux professionnels, les pratiques professionnelles, ...

DES MOYENS HUMAINS

Les Enseignants-Chercheurs, les enseignants, permanents ou non permanents, les vacataires, les missionnaires seront répartis selon leurs domaines de spécialisation, dans différents laboratoires, dans les facultés, les instituts, les écoles et départements.

La Coopération Internationale et le Partenariat

Le Campus Henry Christophe de Limonade bénéficiera de ses relations internationales. Il profitera, entre autres, de son appartenance au réseau de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), il mettra en œuvre de nombreuses coopérations interuniversitaires. Il signera des accords d'échanges avec des universités de la Région caraïbienne et d'Amérique Latine. Il en fera autant avec des universités de l'Afrique au Sud du Sahara et du Maghreb.

Le Campus établira des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur pour des échanges d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs, particulièrement dans le cadre de la mise en œuvre de ses unités de formations et de recherches (les facultés, instituts et écoles)

Des coopérations intercontinentales seront établies par des accords bilatéraux et des programmes multilatéraux. Il s'associera à des conventions de formation et de recherche internationales avec des universités de différents continents.

• La vie du Campus - Vie universitaire - Vie étudiante

Les étudiants et les professeurs constituent les principaux moyens de fonctionnement du Campus universitaire.

.La vie des étudiants sur le campus de Limonade, ce sera la vie de plus de 10.000 étudiants, sur un campus de 144.000 mètres carrés réparti en de nombreux bâtiments d'enseignement, de recherche, de logements, de restauration, de détente....

Il s'agira donc d'une vie riche de plusieurs associations étudiantes, riche d'une maison pour les étudiants, riches d'activités culturelles, citoyennes et solidaires, riche d'un festival qui contribuera à faire vivre le campus. Tout cela engendre des besoins en :aide aux étudiants, en financement des études des étudiants, en logement...

Le Service qui sera constitué à cette fin aidera dans cette tâche. Il pourra proposer aux étudiants plusieurs possibilités énumérées ci-après :

DES MOYENS MATERIELS : matériel fongible, matériel non fongible.

DES MOYENS FINANCIERS :

Selon l'adage «point d'argent, point de Suisse», les moyens financiers constituent le cœur du fonctionnement du Campus Henry Christophe de Limonade. Ces moyens restent pour le moment à se procurer. Comment?

Comment acquérir les moyens financiers? Le Campus Henry Christophe de Limonade appartient à l'État. C'est l'Université d'État d'Haïti dans le Nord. Ses ressources financières doivent provenir essentiellement du Trésor public haïtien. C'est la règle générale qui gouverne le comportement de l'État dans presque tous les pays du monde, riches ou pauvre, en ce qui concerne les moyens financiers à accorder pour le fonctionnement d'une Université publique.

Le financement serait assuré aussi, suggèrent plus d'un :

- 1) à partir d'un programme de fonctionnement établi qui prendrait en compte l'élaboration d'un budget par programme;
- 2) le retour de services à la communauté;
- 3) la part de l'État provenant d'une ligne budgétaire spéciale de financement de ce Campus de Université d'État d'Haïti, logée dans le budget public global;
- 4) campagne de sensibilisation pour l'implication et la participation du secteur privé (entreprises) de la région dans le fonctionnement du Campus;
- 5) développement des filières porteuses, en adéquation avec les activités et les besoins de la région;
- 6) contribution ou exonération fiscale du secteur des affaires;
- 7) développement d'une filière agro-industrielle génératrice d'activités productrices de revenus;
- 8) création et développement d'un espace de production et de recherche dans le secteur agro-industriel;
- 9) perception de frais forfaitaires en provenance des étudiants, avec une rubrique variation des frais et création de travaux agro-industriels permettant la participation non rétribuée des étudiants : études en alternance;
- 10) création d'un fonds d'investissement et d'entretien;
- 11) intégration régionale afin de retourner à la communauté certaines de ses contributions;
- 12) conservatoire de danse, d'arts d'expression artistique (danse, musique...);
- 13) développement des coopératives comme services à la communauté.
- 14) Une autre considération non négligeable relative au financement du Campus Henry Christophe de Limonade :

L'intégration des personnes vulnérables, y compris celles en situation de handicap que promet le Campus de Limonade induira des coûts et des dépenses qui nécessitent l'intervention financière de l'État, des partenaires nationaux et internationaux. La recherche de financement s'inscrit dans cette perspective.

RECOMMANDATIONS

No1 : Mission

Qu'une mission globale de nature économique et sociale s'inscrive dans la promotion et le développement des sciences et technologies. Cette mission sera perçue dans tous les champs de production et de diffusion culturelle, sociale et économique, au niveau national et international.

Ainsi, les principales missions spécifiques du Campus Henry Christophe de Limonade sont :

- 1o) la formation initiale et continue;
- 2o) la recherche scientifique et technique ainsi que la valorisation de ses résultats;
- 3o) l'orientation et l'insertion professionnelle;
- 4o) la diffusion de la culture et l'information scientifique et technique;
- 5o) la coopération internationale.

No 2 : Vision à long terme

Que le Campus Henri Christophe de Limonade ait pour vision à long terme, d'être internationalement reconnue et respectée dans tous les domaines des sciences sociales, naturelles, théoriques ou appliquées, des sciences et technologies. Il organisera des centres d'excellence reconnus dans le monde entier et elle aura un rôle important comme fournisseur des programmes de formation universitaires supérieurs et postdoctoraux de haute qualité.

No 3 : Autonomie

Que le Campus Henry Christophe de Limonade, entité de l'Université d'État d'Haïti, soit légalement libre, autonome et indépendante. Il doit œuvrer de manière à préserver le statut de l'UEH. L'indépendance légale de l'Université entraîne la complète autonomie pour le recrutement des personnels et des étudiants.

No 4 : Gouvernance

Qu'une Loi Cadre vienne rapidement redéfinir les rapports de l'Université d'État d'Haïti avec l'État et l'Administration centrale, ainsi que les rapports des universités entre elles, surtout en ce moment que la décentralisation de l'Enseignement Supérieur public devient une réalité en Haïti.

Il conviendra de renforcer la direction et la gestion des universités publiques en vue de leur faciliter plus d'efficacité et d'efficacités. Ce sera autant permettre à l'université de faire face aux défis posés par la concurrence internationale accrue entre universités.

No 5 : Financement

Qu'une taxe d'apprentissage soit adoptée dans le but de permettre aux uns et autres, particulièrement les entreprises et les ONGs dans le Nord et le Nord'Est, ou dans le Grand Nord, d'accompagner le Campus dans ses projets pour la formation de leurs futurs collaborateurs. Ces

accompagnateurs contribueraient à faire de ce Campus de Limonade une grande université scientifique, reconnue pour la qualité de ses laboratoires et de son offre de formation.

Que le Gouvernement haïtien accorde à l'Université d'État d'Haïti une place prioritaire en vue de son fonctionnement efficace et son développement. A cette fin, les institutions financières et philanthropiques comme les banques et les entreprises, les mécènes ainsi que la société civile, contribueront de leur mieux en instaurant un système consistant à s'appuyer principalement sur les crédits d'État, ce dernier s'appliquant à aider l'Université d'État d'Haïti à recueillir les frais d'éducation universitaire par des voies diverses nécessaires.

No 6 : Services aux étudiants - programmes d'études - la recherche

Que les étudiants puissent accéder, à tout moment, aux ressources d'étude et d'information, de jour ou de nuit et avoir accès à de nombreux services. En outre, le campus sera la maison de beaucoup d'offres d'emplois bien payés et basés sur la compétence.

La recherche.

Que le Campus Henry Christophe de Limonade s'assure, en permanence, que les recherches menées dans ses laboratoires soient correctement développées et leur connaissance préservée. Il fournira également l'appui et les conseils à ses diplômés par l'intermédiaire de son service d'insertion professionnelle.

Que les programmes d'études offerts par le CHCL et la gamme de diplômes qu'il délivre soient conformes à la satisfaction des besoins régionaux et à une société haïtienne moderne. Ces programmes d'études seront particulièrement optimisés pour satisfaire les demandes des entreprises et de l'administration haïtienne.

Que le nombre d'étudiants en doctorat augmente progressivement en fonction des besoins de développement du pays. Cette croissance du nombre d'étudiants aura été prévue avec la fourniture parallèle de nouveaux bâtiments et d'autres équipements nécessaires. Une grande partie du placement sera des sources extérieures, avec une quantité significative venant par l'intermédiaire du placement concurrentiel de recherches attribué sur la base de la qualité.

No 7 : Infrastructures et logistique : Administration du patrimoine immobilier et des Infrastructures

Que le Campus pourvoie aux moyens de préserver l'état des infrastructures dont elle est dotée. Il convient de bien gérer son patrimoine immobilier et infrastructures. Le moyen le plus recommandable serait de responsabiliser une firme indépendante et privée à cette fin.

No 8 : Modalités d'Inscription et d'accueil au Campus

A l'entrée en 1ère année de licence, que le Campus de Limonade mette en place un dispositif d'admission post-baccalauréat qui regroupera les procédures de candidature et d'inscription.

L'orientation active au Campus complètera le processus et permettra au candidat ou candidate de bénéficier d'une aide dans le choix de la formation qui lui conviendra. Elle lui permettra ainsi de réaliser son projet.

No 9 : Organisation des études

Le Campus Henry Christophe de Limonade étant à dominante Scientifique et Technique tout en y incluant la géographie, les sciences économiques et Sociales et les Sciences de Gestion.

Que les études au Campus couvre des disciplines réparties dans quatre (4) grands secteurs :

«Sciences et Technologies» comprenant : Mathématiques, Informatique, Chimie, Électronique-Électrotechnique, automatique, Télécommunications, Informatique Industrielle-Productique, Génie Civil, Matériaux, Mécanique, Physique, Sciences de la Santé, Biologie, Biochimie, Sciences Agricoles, Sciences de la Terre, Environnement.

«Sciences économiques et gestion» comprenant : Économie, Gestion, Commerce, Communication, Ressources Humaines, Marketing.

«Sciences humaines et sociales» comprenant : Sociologie/Ethnologie, Ressources humaines, Géographie, Aménagement, Sciences de l'Éducation.

- **Formations supérieures courtes**

No 10 : Offre de formation

10.1 Que l'offre de formation soit structurée en domaines tels que:

- Sciences, Technologies, Santé
- Droit, Economie, Gestion
- Sciences Humaines et Sociales

10.2 En Sciences, Technologies, Santé, que le Campus de Limonade propose plusieurs choix d'études possibles :

- la biologie, la chimie, les mathématiques, la mécanique, ou encore la physique et l'informatique. Il sera aussi possible d'entreprendre des études courtes à finalité professionnelle ou d'envisager un cursus long en Maîtrise, en école d'ingénieur ou en doctorat.
- Le domaine Droit, Économie, Gestion recouvrira au Campus Henry Christophe de Limonade, entre autres, les sciences économiques, la gestion, le marketing, le management ou les sciences commerciales...

10.3 Que les étudiants qui désirent entreprendre des études courtes à finalité professionnelle ou un cursus long en deuxième cycle (maîtrise) ou en doctorat, aient large choix de formations répondant à ces souhaits.

No 11 : Domaines et options

11.1 Que le Campus de Limonade permette à sa clientèle de concrétiser leurs projets dans le domaine choisi, soit en des mentions de licence générale ou en des spécialités de licence professionnelle, en option de formation courte ou en mentions de Maîtrise voire de Doctorat.

11.2 Que la Première Année de Licence soit commune. Elle sera accessible de préférence après un baccalauréat en Sciences ou en Sciences Sociales.

11.3 Que les disciplines de base obligatoires soient l'économie et la gestion, complétées notamment par une formation en culture économique et sociétale. La licence proposera des parcours dans les secteurs des sciences économiques, de la gestion, du marketing, du management, de l'économétrie, des sciences commerciales...

11.4 Que la Maîtrise comporte quatre semestres et prépare à la recherche en permettant d'accéder au doctorat ou débouche, à volonté, sur la vie professionnelle. Chaque mention de Maîtrise sera déclinée en spécialités. L'accès à un parcours de Maîtrise sera de plein droit pour tout titulaire d'une licence obtenue dans un domaine compatible.

11.5 A l'entrée d'un parcours Maîtrise, que l'étudiant choisisse une mention. Lorsque les deux premiers semestres d'une mention auront été validés, l'étudiant choisira une spécialité. Si les capacités d'accueil sont limitées, le passage du 2ème semestre de la Maîtrise au 3ème semestre s'effectuera après étude de dossier et un éventuel entretien.

11.6 Que le Doctorat soit l'aboutissement de travaux de recherche menés au sein des laboratoires de l'université. Il durera au minimum 3 ans.

11.7 Que le Campus de Limonade s'avise aux moyens de permettre aux étudiants qui le désirent et qui remplissent les conditions requises de préparer un doctorat dans l'école doctorale correspondant au secteur sciences économiques et sociales : Sciences économiques, sociales, aménagement et management.

11.8 Que les étudiants du Campus qui optent pour les Sciences Humaines et Sociales et qui veulent étudier la géographie, l'aménagement, la sociologie ou l'ethnologie, puissent choisir le domaine des Sciences Humaines et Sociales.

11.9 Que le Campus de Limonade permette d'entreprendre des études courtes à finalité professionnelle ou un cursus long en Maîtrise ou en Doctorat.

11.10 Qu'en première année de licence en Sciences Humaines et Sociales, un choix de profil s'impose entre Sociologie-Ethnologie et Aménagement -Géographie. Le profil Sociologie-Ethnologie sera suivi, de préférence, après un bac général. Les disciplines de base sont la sociologie, l'ethnologie, la démographie et l'économie. Le profil Aménagement-Géographie requiert également, de préférence, un bac général. Les disciplines de base sont la géographie, l'histoire et l'économie.

Chacun des domaines recommandés ci-dessus se déclinera en différents niveaux de diplômes.

No 12 : La recherche

Que l'organisation de la Recherche au Campus de Limonade s'articule en Instituts et Laboratoires.

Instituts : Institut de Recherche en Composants et Systèmes pour l'Information et la Communication Avancée ; Chimie Matériaux ; Environnement ; Biologie et biotechnologies ; Sciences Humaines et Sociales.

Laboratoires : Mécanique ; Physique ; Mathématiques

12.1 Que l'administration de la recherche s'appuie sur la Direction de la Recherche, de la Valorisation et des Etudes Doctorales.

12.2 Que le Campus Henry Christophe de Limonade soit un pôle scientifique et technologique de tout premier plan au niveau national et international. Ses laboratoires, seront en grande partie associés aux grands organismes de recherche. Ils seront, en conséquence, dotés d'un équipement scientifique et de plateformes technologiques aux performances remarquables.

No 13 : Valorisation de la recherche

Que la valorisation de la recherche contribue au transfert de connaissances scientifiques, de technologie, de procédés et de savoir-faire vers les entreprises, participant ainsi au développement économique et social.

13.1 Qu'en partenariat avec des organismes de recherche (nationaux, régionaux et internationaux) et des pôles de Recherche et d'enseignement Supérieur, le Campus de Limonade développe une politique incitatrice et facilitatrice en faveur de l'innovation.

13.2 Qu'il participe à la stratégie des collectivités locales de la région du Grand Nord, s'impliquant en termes scientifiques et de gouvernance dans des pôles de compétitivité de la Région et contribue, en lien avec les autres acteurs de l'innovation, au développement de l'économie.

13.3 Que le Campus offre des plateformes technologiques pour expérimenter une technique, une technologie innovante, des prestations de recherche pour répondre aux besoins des entreprises.

13.4 Que le Campus de Limonade accueille et accompagne des porteurs de projets d'entreprises innovantes. Il assurera le lien avec des laboratoires de recherche.

No 14 : Les personnels

Qu'un accent particulier soit mis sur le profil du personnel du Campus, ces ressources cruciales pour l'excellence et la qualité.

- 14.1** Que le personnel pédagogique et technique du Campus consacre normalement une très large part de son temps à des activités de recherche. Cette caractéristique répond à la nécessité de conserver aux divers enseignements un haut niveau scientifique, chaque professeur demeurant, pendant toute sa carrière, lié directement à l'avancement de la discipline qu'il enseigne et à la recherche correspondante.

No 15 : Politique de gestion des ressources humaines

Que le Campus de Limonade s'appuie essentiellement sur le lien professeur/étudiant réunis dans la poursuite du savoir.

- 15.1** Que le développement imposant de la recherche, la spécialisation croissante des savoirs et des compétences professionnelles ainsi que la complexité des relations entre le Campus, les gouvernements, les autres universités et la société en général engagent le Campus de Limonade à investir dans la bonne gouvernance de ses différentes catégories de personnel.
- 15.2** Que des cadres, spécialistes et techniciens, aux compétences variées s'ajoutent aux professeurs et aux étudiants pour constituer la communauté universitaire. Ces personnes en deviendront partie prenante par la qualité de leur contribution à la mission du Campus.

No 16 : La gestion du personnel

- 16.1** Que la productivité et le succès du Campus se basent sur son personnel.
- 16.2** Que l'Université d'État d'Haïti s'avise à investir dans les ressources humaines du Campus.
- 16.3** Que le Campus de Limonade s'engage à améliorer et à favoriser le bien-être et les perspectives de tous ses travailleurs en adhérant à une politique juste, responsable et de support de personnel en ce qui concerne les conditions de travail et la rémunération.

L'objectif du Campus sera, en conséquence, toujours de recruter et maintenir le personnel le plus compétent pour qu'il ait une réputation et une éminence internationale.

No 17 : La formation continue

- 17.1** Qu'à ceux qui ont été obligés, pour une raison ou une autre, d'interrompre leurs études, le Campus offre la possibilité de développer leurs compétences, de faire évoluer leur carrière ou trouver un nouvel emploi.

17.2 Qu'à cette fin, le Campus développe un service commun qui se chargera d'animer et de coordonner l'activité de formation continue dans ses programmes.

17.3 Que ce Service soit constitué

- d'un centre d'accueil, d'information, de documentation et d'aide à la définition des projets ;
- d'un centre de bilan de compétences ;
- d'un centre de validation des acquis de l'expérience ;
- d'un dispositif d'aide à la construction de parcours de formation individualisés ;
- d'un service entreprises spécialisé dans la mise au point de dispositif de formation et de stages spécifiques ;
- enfin, d'un service dédié à l'alternance par le contrat de professionnalisation.

No 18 : Alternance et Insertion professionnelle

18.1 Que l'insertion professionnelle entre dans les projets de motivation des jeunes aux études et à l'adaptation de leur formation aux besoins de la main-d'œuvre. La formule la plus avantageuse à cette fin est l'alternance.

18.2 Que le Campus de Limonade choisisse l'alternance pour conjuguer formation universitaire et formation professionnelle.

18.3 Qu'il mette en œuvre de nouveaux projets pédagogiques pour répondre aux besoins de compétences et de recrutements des entreprises.

18.4 Qu'il invite ses étudiants à prendre en main leur avenir professionnel en facilitant leur insertion dans le monde du travail.

No 19 : La formation à distance

19.1 Que le Campus Henry Christophe de Limonade offre une occasion exceptionnelle aux personnes vulnérables et défavorisées pour la plupart, à cause des contraintes de temps, de distance, de mobilité (travailleurs éloignés, personnes en situation de handicaps...) de poursuivre des études, d'améliorer leurs conditions de vie et de participer à la construction et au développement de leur pays, grâce à la possibilité de suivre des formations à distance.

19.2 Qu'à cette fin, le Campus de Limonade rende ses cours disponibles en ligne à tout moment et par courrier postal.

19.3 Qu'il s'avise aux moyens d'individualiser l'organisation et le suivi de la formation à distance tout en développant chez ses apprenants tout le niveau d'autonomie requis.

No 20 : Observatoire des formations

- 20.1** Que le Campus de Limonade mette en place un dispositif d'observatoire des formations offertes. Il se dotera ainsi d'un service d'analyse des parcours de ses étudiants.
- 20.2** Que le Campus suive l'insertion des diplômés par la réalisation d'une enquête annuelle d'insertion de ses diplômés afin de disposer d'indicateurs chiffrés suivis sur le long terme, mais aussi des répertoires d'emplois décrivant pour chaque diplôme les emplois occupés par les diplômés.

No 21 : Vie du Campus et vie étudiante

- 21.1** Que la vie des étudiants sur le campus de Limonade, soit agrémentée de plusieurs associations étudiantes, d'une maison pour les étudiants, d'activités culturelles, citoyennes et solidaires, d'un festival annuel qui permette de faire vivre le campus.
- 21.2** Que la vie étudiante sur le Campus de Limonade, soit aussi un service d'accueil et d'accompagnement des étudiants dans leurs projets associatifs et culturels, un service d'accueil et d'accompagnement des étudiants en difficulté.

No 22. Coopération Internationale

- 22.1** Que l'internationalisation du Campus Henry Christophe de Limonade constitue un des enjeux majeurs de son développement, de sa qualité et de son excellence.
- 22.2** Que le Campus de Limonade choisisse de placer la construction de l'espace Amérique latine/Caraïbéen et la coopération scientifique internationale dans ses objectifs prioritaires.
- 22.3** Que le Campus de Limonade développe d'année en année une stratégie internationale favorisant les échanges d'étudiants et d'enseignants à l'échelle mondiale. La politique d'ouverture internationale s'articulera autour de 5 axes :
- 1o) l'axe Internationalisation des programmes d'enseignement, sans pour autant faire fi des besoins régionaux et nationaux;
 - 2o) l'axe Coopération scientifique et mobilité des chercheurs;
 - 3o) l'axe Ingénierie pédagogique et filières francophones à l'étranger;
 - 4o) l'axe Solidarité internationale;
 - 5o) l'axe intégration de la diaspora haïtienne.

No 23 : Le Service des Relations Internationales du Campus,

- 23.1** Qu'en lien avec l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle, ce service édite une publication sur la Politique d'Ouverture Internationale du Campus Henry Christophe de Limonade : un document qui fournira des statistiques sur les activités internationales du Campus, en compilant les données sur les étudiants internationaux accueillis, données sur la mobilité des étudiants du Campus, sur les professeurs étrangers accueillis, sur les accords de coopération. ...
- 23.2** Que le Campus facilitera l'accueil administratif et logistique des professeurs invités et génère un climat international sur le campus universitaire par la création de séminaires de rencontres.
- 23.3** Que le Campus de Limonade adhère au « Portail de la mobilité des chercheurs » existant en Amérique Latine et dans la Caraïbe.

No 24 : Programmes doctoraux

- 24.1** Que le choix de la formation doctorale se fasse plus tôt, dès la Maîtrise. Deux trimestres pourront être consacrés à une formation pluridisciplinaire et deux autres trimestres serviront pour l'enseignement de disciplines plus spécialisées.
- 24.2** Que le dernier semestre de Maîtrise soit consacré au début des travaux de recherche, après avoir choisi un sujet de thèse.
- 24.3** Que les trois années de doctorat soient entièrement consacrées à la recherche et à la rédaction de la thèse.
- 24.4** Que les Écoles Doctorales servent à dispenser les formations complémentaires aux doctorants.

No 25 : Partenariats nationaux, régionaux, interuniversitaires et internationaux

- 25.1** Qu'afin de mettre en œuvre sa politique internationale, le Campus de Limonade signe des accords de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur nationaux, interrégionaux et internationaux, en fonction de la nature des besoins.
- 25.2** Ces accords pourront être ceux de coopération universitaire, ou des accords visant à financer des programmes, à renforcer les compétences ou à encourager la mobilité étudiante.

No 26 : La culture

- 26.1** Que L'engagement culturel du Campus Henry Christophe de Limonade soit un projet pluriel inscrit dans une politique culturelle qui questionnera les relations entre éducation, art, science et culture.
- 26.2** Qu'une politique mobilise autour de ce projet la communauté universitaire ainsi que de nombreux partenaires éducatifs, institutionnels et associatifs.

No 27 : La documentation

- 27.1** Que la documentation soit au service de la réussite étudiante et de l'excellence de la recherche !
- 27.2** Qu'autour d'une bibliothèque universitaire centrale tête de réseau, le Service Commun de la Documentation du Campus de Limonade regroupe toute une série de bibliothèques spécialisées associées.

No 28 : Des outils de recherche et d'accès performants

- 28.1** Qu'un ensemble de catalogues spécialisés recense des centaines de milliers de documents physiques disponibles dans les différentes bibliothèques du Campus ;
- 28.2** Que des outils de recherche sophistiqués s'installent de manière à permettre d'interroger l'ensemble des ressources documentaires et des bases de données disponibles ;
- 28.3** Que la plupart des ressources en ligne soient consultables tant sur place que depuis l'extérieur du Campus.

No 29 : Une politique de services exigeante

- 29.1 Que les bibliothèques du réseau, avec de nombreuses heures d'ouverture hebdomadaire à la bibliothèque centrale du Campus, offrent des horaires d'ouverture larges ;
- 29.2 Que les collections électroniques et les outils de recherche soient disponibles 24h/24 ;
- 29.3 Que des professionnels de la documentation assurent au quotidien le renseignement des usagers, tant sur place qu'à distance.

30. La qualité

Toutes les recommandations formulées antérieurement sont de nature à assurer au Campus Henry Christophe de Limonade, la qualité et l'excellence que les populations haïtiennes, particulièrement celles du Nord et du Nord'Est attendent d'elle.

Les autorités nationales, les responsables régionaux, les communautés, y compris la société civile, les dirigeants de l'enseignement supérieur, doivent s'employer de concert à surmonter les déficits en formations universitaires achevées et bien orientées, à faire en sorte que les jeunes, quelle que soit leur origine, quel que soit leur lieu de résidence ou leur situation de handicap, acquièrent les compétences qui leur sont nécessaires pour leur épanouissement personnel et pour la reconstruction et le développement intégral de leur pays.

PERSPECTIVES

L'ambition du Campus Henry Christophe de Limonade, est d'être une institution accueillante, citoyenne, ouverte, accomplissant pleinement ses missions de levier de développement, de veille et de prospective tout en privilégiant l'excellence, la qualité et le mérite dans l'autonomie totale que lui assure son appartenance à l'Université d'État d'Haïti.



Inauguration du Campus universitaire de Limonade- Université d'État d'Haïti
12 janvier 2012

PREMIÈRE PARTIE
PROBLÉMATIQUE

CHAPITRE I

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

1.1 Présentation de l'étude

Le Grand Nord d'Haïti vient d'être doté d'un énorme et magnifique campus universitaire, le Campus Henri Christophe installé à Limonade, à environ trente kilomètres du Cap-Haïtien.

Dans la perspective de l'ouverture prochaine du Campus universitaire et afin de lui assurer un fonctionnement efficace, le Rectorat de l'Université d'État d'Haïti a entrepris de réaliser une étude lui permettant d'avoir une meilleure connaissance des besoins de la région ainsi que ceux de cette importante institution afin de pouvoir prendre les décisions adéquates. La conduite de l'étude a nécessité d'abord la réalisation d'enquêtes auprès d'un échantillon représentatif des établissements d'enseignement secondaire dans le Nord et le Nord'Est, ainsi qu'auprès de parlementaires, de maires, d'institutions d'enseignement supérieur et de leurs personnels, d'administrations publiques, d'institutions privées, d'entreprises commerciales et industrielles, de structures d'appui, y compris des autorités religieuses, des organisations non gouvernementales (ONG), des projets, des associations de la Société Civile, de professionnels et d'autres personnalités des deux départements géographiques. Cette enquête exhaustive de nature à recueillir la plus large opinion possible des populations bénéficiaires du Campus universitaire a connu un grand succès, grâce à l'intérêt incontestable des différents secteurs de la région à la construction effective et au fonctionnement efficace de leur établissement d'enseignement supérieur et universitaire.

Le Campus universitaire Henry Christophe de Limonade a été construit de manière très esthétique ; il a été inauguré avec faste le 12 janvier 2012. La présente étude analyse les besoins exprimés par les populations du Grand Nord et propose des modalités de la gouvernance et de l'organisation pour la construction effective de l'université et pour s'assurer de son bon fonctionnement.

1.2 CONTEXTE NATIONAL DE L'ETUDE

Le besoin de formation universitaire en Haïti était déjà énorme, le séisme du 12 janvier 2010 vient l'accroître davantage. Ce séisme qui a détruit ou rendu inutilisables près de 80% des établissements supérieurs du pays, a réveillé la conscience nationale sur le besoin de formation dans de nombreux domaines, mais surtout sur la nécessité de décentraliser l'offre publique de formation. On estime au total qu'environ 160 universités parmi celles qui fonctionnent dans la région métropolitaine ont été, pour la plupart, détruites ou endommagées par le séisme qui a tué environ 120 professeurs et 3.000 élèves et étudiants. L'Université d'État d'Haïti (UEH), durement frappée par la perte de 9 de ses 13 bâtiments ainsi que celle de 25 professeurs et 380 étudiants, s'est sentie interpellée au plus haut point vu sa responsabilité nationale. Elle a donc entamé des démarches non seulement pour construire un nouveau Campus, mais aussi pour décentraliser l'UEH. C'est dans ce contexte que le Président de la République Dominicaine, dans un élan de solidarité, a décidé de participer à la reconstruction du pays, en offrant un Campus universitaire d'une capacité de 10 000 étudiants au gouvernement haïtien. L'Université d'État d'Haïti (UEH) qui devait bénéficier de cette offre, laquelle est en dessous de ses besoins à Port-au-Prince, a quand même décidé, en accord avec le Président de la République d'alors, Son Excellence René Préal, de placer cet établissement dans le Nord du Pays, plus précisément à Limonade où elle possède déjà 30 carreaux de terre.

1.2.1 La situation institutionnelle de l'Enseignement supérieur et Universitaire en Haïti

L'Université d'État d'Haïti (UEH) est le plus grand établissement d'enseignement supérieur du pays. Elle compte plus de 20.000 étudiants qui reçoivent gratuitement leur formation à l'université et qui sont encadrés par environ 1.500 professeurs. Environ 800 agents et cadres administratifs travaillent à l'UEH. Le siège de l'administration centrale se situe dans la région métropolitaine ainsi que 11 de ses facultés. D'autres institutions de l'UEH dont une faculté et six écoles fonctionnent en province.

Depuis les Années 1980, donc depuis déjà trois décennies, le cadre haïtien d'enseignement supérieur s'élargit d'année en année par la multiplication de nombreuses activités d'étude et de formation au niveau tertiaire, particulièrement dans la capitale. Le foisonnement d'Institutions d'Enseignement Supérieur privées aussi bien conventionnelles que spécialisées – il y en avait environ 150 en 2006, on estime qu'il y en a plus de 200 en 2012 - vient affaiblir chaque jour la seule Université d'État qui existe depuis décembre 1960 (décret du 16 décembre 1960), sans grande extension dans les provinces.

L'espoir suscité par le Ministère de l'Éducation nationale en créant la Direction de l'Enseignement Supérieur, s'est évanoui à cause des déficits de fonctionnement de cette institution publique. Pourtant, les plus optimistes misaient sur la nouvelle dimension apportée au concept d'Enseignement Supérieur qui englobait dès lors la catégorie d'institutions postsecondaires, elles aussi conventionnelles, mais non-universitaires, en l'occurrence les CEST, les CFEF, par exemple, ajoutés aux ÉNI et d'autres.

Ces innovations auraient pour valeur non seulement d'identifier les critères de qualité qui devraient servir de référentiel à l'évaluation de nos ressources humaines, mais aussi d'identifier certains défis que devrait relever un pays en développement aux prises à la nécessité de compenser l'exode de ses cerveaux.

Accès à l'enseignement supérieur

Certes, l'augmentation du nombre des institutions d'enseignement supérieur a facilité l'accès à un plus grand nombre de jeunes à la formation supérieure. Cette augmentation exponentielle conduit à une population qui a atteint déjà en 2000, environ 20.000 étudiants. Aujourd'hui, à chaque rentrée universitaire, plus 30.000 jeunes diplômés de l'enseignement secondaire peinent à trouver l'établissement d'enseignement supérieur de leur choix.

Mais cette massification pose problème dans la mesure où l'accroissement dramatique des effectifs dans les établissements d'enseignement supérieur menace même l'existence de ce dernier. L'Université d'État d'Haïti n'arrive pas à satisfaire les demandes, ni à la capitale ni dans

les villes de province. La majorité des jeunes désireux de poursuivre des études au niveau de l'enseignement supérieur ne sont pas en mesure d'en payer les frais que réclament les institutions à but lucratif de ce niveau.

Se pose alors le problème d'équité d'accès : les diplômés de l'enseignement secondaire n'ont pas tous les mêmes chances d'accéder à l'enseignement supérieur et à ses programmes de formation.

Qualité de l'enseignement supérieur

Dans la plupart des universités haïtiennes la formation n'est pas de qualité. Cette situation est liée, en partie, non seulement à la croissance des effectifs, mais aussi à l'insuffisance de formation de certains professeurs. La pédagogie universitaire n'est pas appliquée ; les ressources et les fonds documentaires sont rares, voire inexistantes ; la technologie de la communication est un luxe. Il convient d'ajouter à ces anomalies, le bas niveau des étudiants qui accèdent à l'enseignement supérieur.

Équité de confort pédagogique

Ainsi, à l'équité d'accès, il aurait fallu ajouter l'équité de confort pédagogique : les étudiants qui choisissent des programmes de formation différents, ont-ils les mêmes chances de bénéficier d'un confort pédagogique semblable? Autrement dit, les étudiants de la Faculté d'Ethnologie ou de IÉRA, par exemple, ont-ils les mêmes chances de bénéficier du même confort pédagogique que leurs camarades de la médecine ou des Sciences Humaines?

Équité de production

Les étudiants ayant un niveau d'aptitude égal au moment de leur admission dans un établissement d'enseignement supérieur, ont-ils les mêmes chances d'obtenir leur diplôme dans un même laps de temps?

Efficacité de l'enseignement supérieur

Si l'on s'arrête sur l'efficacité de l'enseignement supérieur haïtien en examinant le rapport entre les flux à l'entrée et les flux à la sortie du système, on se rendra compte de la perte des maigres ressources allouées à l'Université d'État d'Haïti particulièrement.

Efficacité interne

Il n'est pas rare de rencontrer des étudiants qui complètent en 9 ans le cycle de la Licence de 4 ans, et qui n'obtiennent pas leur diplôme, parce qu'ils sont incapables d'écrire et de présenter avec succès le mémoire de fin d'études qui leur est exigé.

Efficacité externe

L'enseignement supérieur haïtien ne fournit pas le nombre de diplômés dont le pays a besoin. Ceux qui réussissent à terminer leurs études deviennent des chômeurs instruits, leur formation n'étant pas adaptée aux attentes de la main-d'œuvre. La relation formation emploi n'est pas adéquate : le nombre de techniciens ou spécialistes à former et le nombre effectif de diplômés sont insignifiants. Combien de diplômés travaillent à leur propre compte ?

Actuellement, les Programmes de Maîtrise sont quasi inexistant dans l'enseignement supérieur haïtien, malgré les efforts déployés depuis quelque temps par l'UEH pour remédier à cette carence.

Efficience de l'enseignement supérieur

A cette carence d'efficacité s'ajoute le manque d'efficience du système d'enseignement supérieur qui se caractérise, d'une part, par la carence des sorties du système par rapport aux ressources engagées, d'autre part, par la carence de recherche de ressources de financement autres que celles, d'ailleurs très insuffisantes, allouées par l'État, notamment à l'Université d'État d'Haïti. Enfin, l'inefficience de l'enseignement supérieur haïtien se caractérise autant par le manque de

politique de choix dans les allocations des ressources aux différents postes que par l'impertinence des curricula par rapport aux attentes de la nation.

En général, la situation dans l'enseignement supérieur est critique car son fonctionnement est gêné par l'accroissement dramatique des effectifs dans la plupart des établissements, la qualité déplorable de la formation liée en partie à la croissance des effectifs, le nombre croissant des étudiants qui abandonnent sans obtenir de diplômes, le nombre tout aussi croissant de diplômés du système qui ne trouvent pas d'emplois, et le coût unitaire, parfois exorbitant de l'enseignement supérieur privé.

La recherche

Enfin, en ce qui concerne la recherche, le moins que l'on puisse dire est que nos universités, les universités haïtiennes, ne sont que des établissements d'enseignement au même titre que nos collèges et lycées.

Bref, le pays souffre d'une grande carence de ressources humaines qualifiées. L'Enseignement supérieur se révèle, jusqu'à présent, incapable de combler le déficit actuel en enseignants de niveau conceptuel élevé, en ingénieurs, techniciens supérieurs et chercheurs. Leur formation ne peut être assurée en quantité suffisante en Haïti. La restructuration de l'Enseignement Supérieur devra donc aller de pair avec celle de l'Enseignement Secondaire. Il est important de se questionner sur le nombre de professeurs, de professeurs-chercheurs titulaires et de vacataires qui font fonctionner l'enseignement supérieur en Haïti.

1.3 CONTEXTE INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Dans toutes les régions du monde, l'enseignement supérieur connaît actuellement des réformes profondes et continues, tant l'évolution du progrès scientifiques et technologiques est de plus en plus rapide et tant les objectifs de l'enseignement supérieur sont de plus en plus orientés vers l'adaptation aux changements des besoins socio-économiques des pays. La plupart des

publications de ces dernières années mettent toutes l'accent sur les évolutions récentes, d'ordre économique, social, démographique et réglementaire qui imposent à l'université de se préoccuper davantage de l'évaluation de ses activités et de ses rendements, autrement dit, de ses résultats.

A. L'Enseignement supérieur en Amérique latine et dans la Caraïbe

En Amérique latine, l'enseignement supérieur est caractérisé par des différences entre les pays de la région, mais aussi entre les universités d'un même pays. Les institutions varient en taille, en profil et en maturité académique. Les deux principaux problèmes que confronte l'enseignement supérieur en Amérique latine sont liés à la pauvreté et à la faible scolarité de la population. Ces deux problèmes sont interdépendants. Selon Dias Sobrinho (2005 :196), les pays d'Amérique latine, « n'ayant pas réussi auparavant à construire un état de bien-être social, ne réussissent pas maintenant à offrir éducation, santé, emploi et paix à la grande majorité de leur population ».

Alors que l'Amérique Latine est une, la Caraïbe est à la fois une et diverse, une par la race, nuancée par la culture, mais diverse sur le plan économique et social. La gouvernance et le financement de l'enseignement supérieur est marquée par cette diversité. Quoi qu'il en soit, l'intention est partout la même : le développement et la qualité de l'enseignement supérieur comme facteurs d'amélioration des conditions de vies. En effet, en Amérique latine, comme dans la Caraïbe, les deux options jumelles de l'enseignement supérieur sont « un enseignement de qualité » ou « une institution d'enseignement par excellence ». Ces expressions renferment un grand nombre de catégories, d'intentions, de désirs, de croyances qui se passent d'explication. L'expression « éducation de qualité » semble ne pas exiger de complément, puisque les termes qualité et excellence indiquent le maximum, le meilleur. L'enseignement supérieur à Cuba et au Brésil témoigne de cette volonté.

A Cuba où l'éducation constitue un des choix prioritaires du gouvernement, l'enseignement supérieur connaît un développement rapide et de grande ampleur. Les mêmes principes régissant l'enseignement primaire et secondaire s'appliquent à l'enseignement supérieur : la gratuité et le plein accès pour tous.

La Recherche

Comme l'enseignement supérieur, la recherche, notamment dans le secteur des sciences et de la technologie, est une priorité nationale dans la mesure où elle est perçue comme l'élément clé du développement du pays : développement interne et amélioration de ses capacités d'insertion internationale. Il y a à Cuba une liaison forte entre université et recherche, entre recherche fondamentale, application, production et commercialisation.

La Coopération internationale

Les coopérations universitaires et de recherche sont particulièrement entretenues entre la France et Cuba : les conventions sont signées entre universités mais concernent le plus souvent les laboratoires de recherche.

Les coopérations universitaires « pures » concernent les sciences humaines (sciences politiques, gestion, architecture), tandis que les coopérations en recherche concernent l'ensemble des sciences exactes et naturelles (mathématiques appliquées, physique et chimie, informatique, biologie, biotechnologies, océanologie, agronomie). La Coopération internationale soutient des échanges entre 24 centres universitaires et de recherche en France et les universités cubaines, dont le CNRS, le CIRAD, l'INRA, L'IRD. Cette coopération universitaire et scientifique entre la France et Cuba est financée via l'ambassade de France et concerne quasi exclusivement la formation de doctorants préparant des thèses en cotutelle (un directeur de recherche français et un cubain, soutenance devant un jury mixte et double reconnaissance du diplôme).

L'université cubaine est au cœur de la vie de la population. L'interaction est forte entre université et société, grâce, par exemple, aux relations études-travail (les étudiants réalisent un travail préprofessionnel dans les conditions réelles de la production et des services), la formation permanente et la formation en alternance.

Malgré les difficultés de tous ordres, l'université cubaine réunit des conditions intellectuelles de formation qui restent parmi les meilleures d'Amérique Latine.

Au Brésil

L'enseignement supérieur au Brésil a commencé tardivement, par rapport aux pays européens, latino-américains ou nord-américains. La première université brésilienne a été créée dans les années 1930 ; avant cette date, il n'existait que des facultés isolées et des cours professionnels. Ce qui rapproche l'enseignement supérieur brésilien de l'enseignement mondial, c'est qu'il a été proposé aux élites intellectuelles, politiques et économiques, c'est-à-dire à une petite partie de la population, pourvues- en général- d'un capital économique et culturel élevé.

Comme ailleurs, en Amérique latine et dans la Caraïbe, au Brésil les institutions d'enseignement supérieur varient en taille, en profil et en maturité académique. Le Brésil compte 92 universités publiques et 86 privées ; 4 centres universitaires publics, 115 privés ; 4 facultés intégrées dont 3 publiques et 112 privées ; 82 facultés, instituts et écoles supérieures publiques, 1.567 privées ; 66 centres d'éducation technologique publics et 142 privés. Il y a aussi les cours d'éducation à distance. De toutes ces institutions, seules les universités d'État ont pour objectif et responsabilité la recherche et le service à la communauté. Toutes les autres universités se consacrent de manière prépondérante à l'enseignement.

Malgré toutes ces initiatives, les structures du programme de formation professionnelle et universitaire au Brésil risquent de s'isoler, par rapport aux innovations qui ont lieu dans un monde de plus en plus mondialisé et internationalisé, si elles n'actualisent pas leurs perspectives épistémologiques et pédagogiques. La dimension de la qualité exige des études et des recherches qui aident à expliciter les indicateurs les plus adéquats à ce que l'on attend de l'enseignement supérieur, dans la perspective d'inclusion et de justice sociale issue du développement durable. L'augmentation du nombre d'élèves inscrits est un indicateur de l'effort de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur, cela est incontestable.

B. L'Enseignement supérieur en France

Les documents officiels français précisent qu'« Une université est un établissement dont l'objectif est la production du savoir (recherche), sa conservation, sa valorisation et sa transmission (études supérieures) dans plusieurs domaines du savoir». La première université française fut créée à Paris en 1200. En 2011, le système d'enseignement supérieur comptait 80 universités françaises fonctionnant comme des établissements publics et autonomes, administrés de façon démocratique, et bénéficiant d'une certaine autonomie. Ces établissements assurent leurs missions, concurremment avec d'autres établissements tels que le Collège de France, l'École Polytechnique, le Conservatoire National des Arts et Métiers ou l'École Normale Supérieure.

Les enseignements s'adressent à toute personne titulaire du baccalauréat. Les études universitaires classiques débouchent sur la licence (trois ans après le baccalauréat), le master (deux ans après la licence), le doctorat (trois ans après le master). D'autres filières permettent les formations aux métiers de la santé, de l'enseignement, du droit, des ingénieurs ... Il y a environ 1,5 million d'étudiants en université, soit la moitié des étudiants du pays. Les enseignants-chercheurs dispensent les enseignements et assurent des activités de recherche, les mêmes qui mènent leur travail de recherche au sein des unités de l'université. Les laboratoires de l'université sont très souvent partagés avec les organismes français de recherche.

En France, les études supérieures prennent une forme particulière, avec de nombreuses formations hors des universités. L'accès au premier cycle d'études supérieures des universités est de droit pour tous les bacheliers ou titulaire d'un diplôme d'accès aux études supérieures : 98% des bacheliers généraux, 90% des bacheliers technologiques et 45% des bacheliers professionnels poursuivent leurs études.

La dépense publique annuelle par étudiant en 2007 est de 10 150 Euros (en progression de 3,5% par rapport à 2006), ce qui place la France en dessous de la moyenne des pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) et masque une grande diversité puisque les chiffres varient de 7 840 Euros pour les universités à parfois plus de 20 000 Euros

pour certaines « écoles supérieures ». Toutefois, cette dépense est en progression constante et a augmenté de 33 % en 25 ans.

Le dispositif français est caractérisé par une double coupure. D'une part, le service public de l'enseignement supérieur est assuré par les universités ouvertes à tous (sauf les études de santé) et par les « grandes écoles » qui recrutent les étudiants par concours (à la différence des universités dont la sélection se fait en cours de cursus). D'autre part, la recherche est assurée à la fois par les établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) spécialisés et par les universités qui assurent une double mission d'enseignement et de recherche.

C. L'Enseignement supérieur aux États-Unis d'Amérique

La principale caractéristique du système éducatif américain est sa forte décentralisation. Autrement dit, le système éducatif des États-Unis relève essentiellement des États fédérés et non du gouvernement fédéral. Les décisions concernant les programmes, les manuels, la répartition et le montant des dépenses de l'enseignement sont principalement du ressort de chaque État, ce qui a pour conséquence de fortes disparités, mais aussi une grande souplesse. Les États fédérés sont jaloux de leurs prérogatives en matière d'éducation, ce qui peut provoquer des conflits avec le gouvernement fédéral et un frein aux réformes.

La décentralisation du système éducatif américain provoque des inégalités de financement : chaque année, les États-Unis consacrent 7 % du PNB total dans l'éducation. Les recettes proviennent des impôts locaux et d'une enveloppe fédérale globale (aide aux élèves les plus défavorisés, éducation et soins de santé). Les aides fédérales sont proportionnelles à la pauvreté des États. Par exemple, le Mississippi reçoit beaucoup plus d'argent que le New Hampshire. Les écarts sont grands entre les États dynamiques et ceux qui ont plus de difficultés. En outre, les inégalités sont aussi importantes entre les municipalités d'un même État, voire entre les quartiers.

Depuis les années 1970, des mesures de discrimination positive ont été mises en place pour favoriser l'entrée des minorités ethniques dans les universités et favoriser la mixité sociale

Les universités : chaque État de l'Union a en principe plusieurs universités privées ainsi que plusieurs systèmes universitaires publics: un système plus prestigieux dit "université de" (par exemple "University of Arizona") dont le siège est souvent très sélectif, un système parallèle et moins prestigieux, "université d'État de" (par exemple Arizona State University) et un système de " Community Colleges " qui dispensent des cours universitaires de première/deuxième année ainsi que des cours professionnels, techniques et **la formation continue**. Les exceptions concernent de rares États comme New York et la Pennsylvanie (dont les "universités de" sont privées et les universités dites "État de" font un seul système public) et l'Ohio (où le système "État de" est le plus sélectif). Les territoires américains d'outre-mer comme Guam, les Îles Vierges américaines et Porto Rico ont, eux aussi, leurs universités publiques. Les établissements de Porto Rico fonctionnent pour la plupart en espagnol (avec certains programmes disponibles aussi en anglais). Dans les cinquante États, à Guam et aux Îles Vierges, la langue d'enseignement est l'anglais.

En ce qui concerne **l'Organisation** : le conseil d'administration dispose d'un droit de regard sur les programmes, les disciplines enseignées et le budget. Le gouvernement fédéral alloue des fonds pour la recherche et le développement.

D. L'Enseignement supérieur au Canada

Un système universitaire décentralisé

Au Canada, l'enseignement, y compris l'enseignement supérieur, est une compétence exclusivement provinciale. Il n'y a donc pas de ministère fédéral de l'éducation. Les universités sont de statut privé et existent en raison de chartes provinciales. Seule l'Université du Québec et ses antennes régionales sont publiques.

Des universités très autonomes

Les universités sont des entités juridiques indépendantes. Elles jouissent d'une grande autonomie en matière de politique et d'organisation, en dépit des subventions élevées qu'elles reçoivent des

gouvernements. Elles établissent leurs propres normes d'admission et les conditions d'obtention d'un grade. Les rémunérations des professeurs sont décidées par les conseils d'administration des universités. L'intervention gouvernementale est généralement limitée aux questions financières, comme la création de chaires ou la structure des droits de scolarité. Des organismes intermédiaires comme la Commission de l'enseignement supérieur des provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île du Prince Édouard, peuvent jouer un rôle consultatif à cet égard.

Organisation des études et enseignements dispensés

Les universités dispensent des programmes de baccalauréat (Bachelor), de maîtrise (Master) et de doctorat (d'habitude un Ph.D.) dans des domaines aussi variés que les affaires, l'astronomie, la génétique et les beaux-arts. En plus de préparer les étudiants à toute une gamme de professions et de carrières, ces programmes offrent des perspectives inégalées en matière d'études théoriques.

LA SITUATION PARTICULIERE DU QUEBEC

Le système d'éducation québécois se distingue à plusieurs niveaux de ceux des autres provinces canadiennes. Il est géré par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) du Québec.

Éducation collégiale

Les étudiants qui poursuivent des études postsecondaires vont dans un établissement d'enseignement collégial où ils suivront un programme qui consiste en deux ou trois années d'études et qui débouche sur un Diplôme d'études collégiales (DEC). Les programmes sont divisés en deux grandes catégories : les programmes pré-universitaires et les programmes techniques. Il existe un réseau public, le collège d'enseignement général et professionnel (aussi appelé « cégep ») et un réseau privé de collèges indépendants.

L'éducation pré-universitaire, d'une durée normale de 2 ans, prépare l'étudiant à son entrée à l'université à l'aide de cours d'apprentissage général. Plusieurs programmes sont offerts, entre autres :

- Arts et lettres
- Sciences humaines
- Sciences de la nature
- Baccalauréat international
- Sciences, Lettres et Arts

L'éducation technique, d'une durée normale de 3 ans, permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances plus spécifiques et pratiques concernant un métier. À la fin de ce programme, l'étudiant peut décider d'entrer directement sur le marché du travail ou de continuer ses études à l'université.

Éducation universitaire

Les étudiants qui désirent poursuivre des études universitaires devront avoir complété, au minimum, 13 années d'études pré-universitaires : six années d'études primaires, cinq années d'études secondaires et deux années d'études collégiales, donc une de plus que dans les autres provinces canadiennes. Ainsi, les étudiants de l'extérieur du Québec doivent faire une année supplémentaire avant de débiter leurs études universitaires. Toutefois, ils ont une année de moins au premier cycle universitaire et complètent donc le même nombre d'années pour l'obtention d'un baccalauréat ou d'un certificat. Autrement, le déroulement des études universitaires ressemble généralement à ce qui est la norme ailleurs en Amérique du Nord.

Les études universitaires, qui sont subventionnées par le Gouvernement du Québec, sont reconnues pour leur coût relativement peu élevé comparativement aux autres établissements d'Amérique du Nord. Elles sont cependant beaucoup plus coûteuses si l'on compare avec certains pays d'Europe, tels la France ou les pays scandinaves. Avec ses quatre universités, Montréal est la ville d'importance qui possède le plus haut pourcentage d'étudiants en Amérique du Nord.

Le gouvernement du Québec possède un réseau d'universités publiques : l'Université du Québec. Cette dernière possède des établissements dans plusieurs villes de la province.

Certaines universités offrent des programmes en régime coopératif. Ce type de régime consiste à insérer des stages rémunérés à l'intérieur du programme universitaire suivi, augmentant ainsi sa durée normale tout en permettant aux étudiants d'acquérir une expérience du marché du travail dans leurs domaines respectifs.

Les études universitaires sont divisées en trois cycles distincts.

Premier cycle

Il existe plusieurs types d'études de premier cycle universitaire : le certificat (30 crédits), la mineure (30 crédits), la majeure (60 crédits), le baccalauréat (90 ou 120 crédits) et le doctorat professionnel (plus de 150 crédits).

Certificat

Le certificat est un programme qui vise généralement les bases d'une discipline. Il est d'une durée d'un an à 2 ans et demi et comprend 30 crédits.

Plusieurs certificats peuvent être jumelés à d'autres programmes ou constituer la première partie d'un programme de baccalauréat. Certaines institutions reconnaissent qu'un étudiant ayant complété trois certificats soit reconnu comme ayant complété un « baccalauréat par cumul de certificats ».

Mineure et majeure

Ce sont deux types de diplômes qui peuvent être combinés afin de former l'équivalent d'un BAC. Il faut trois mineures ou une mineure et une majeure pour obtenir un baccalauréat. Généralement,

une mineure constitue 30 crédits et il en est de 60 pour une majeure. La mineure et la majeure permettent à l'étudiant d'avoir un BAC plus personnalisé et plus diversifié.

Baccalauréat (équivalent de la licence)

Le programme de premier cycle le plus commun est le baccalauréat. Inspiré de la tradition d'éducation anglo-saxonne, le baccalauréat québécois est d'une durée générale de 3 ans. Il comprend généralement 90 crédits. Dans certaines disciplines, le baccalauréat est d'une durée de 4 ans et comprend 120 crédits (génie et éducation par exemple). Cependant, il existe une forte tendance où l'on retrouve de plus en plus de baccalauréats nécessitant une formation de 4 ans (120 crédits).

Doctorat professionnel

Le doctorat professionnel est un programme de doctorat qui se donne au premier cycle. Il est d'une durée de 4 à 5 ans et contient plus de 150 crédits. Il est présent dans certains domaines de professions médicales où la complétion d'un doctorat est nécessaire pour pouvoir effectuer la pratique médicale (par exemple le doctorat en médecine (200 crédits), en médecine dentaire (182 crédits), en pharmacie (164 crédits), en médecine vétérinaire (195 crédits) et en optométrie (157 crédits)).

Deuxième cycle (Maîtrise)

La majorité des institutions universitaires québécoises offrent deux types de programmes au deuxième cycle : la maîtrise et le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS).

La maîtrise est le programme le plus courant. Il s'agit généralement d'une formation de deux ans qui est axée soit sur des compétences de recherche, soit sur des compétences professionnelles. Il comprend généralement 45 crédits. Les maîtrises de recherche constituent une initiation à la recherche universitaire qui peut se conclure par la rédaction d'un mémoire de maîtrise. Dans certains cas, les étudiants à la maîtrise peuvent publier des articles dans des revues ou publications scientifiques. Les maîtrises à orientation professionnelle permettent généralement aux étudiants de

suivre plusieurs cours ou séminaires, suivi, en remplacement du mémoire, d'un stage en milieu professionnel.

Le Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées (DESS) est un programme plus court que la maîtrise. Il comprend généralement 30 crédits et est prévu pour être complété en un an. Il est souvent axé sur des compétences professionnelles.

Troisième cycle (doctorat)

Les programmes de troisième cycle universitaire sont d'une durée variable et mènent à l'obtention d'un doctorat. Les étudiants au troisième cycle universitaire, les doctorants, sont des chercheurs. Ils publient des articles et rédigent une thèse de doctorat.

Post-doctorat

Après des études doctorales, les chercheurs peuvent poursuivre leurs recherches en entamant un post-doctorat.

Cette restriction ne s'applique pas à l'enseignement postsecondaire, ni aux écoles qui ne reçoivent pas de subventions de l'État.

Frais de scolarité

Les frais de scolarité du système d'éducation québécois sont parmi les plus faibles en Amérique du Nord. En sus du matériel exigé (papeterie, cahiers d'exercices, manuels...), pour les citoyens du Québec, l'éducation primaire et secondaire est à peu près gratuite. L'éducation collégiale exige des frais de l'ordre de 200 à 300 dollars canadiens par année alors que, pour l'université, ceux-ci sont de l'ordre de 1 500 dollars par trimestre, le gouvernement libéral a maintenant voté une hausse de 1625 dollars sur cinq ans donc 325 dollars par année.

Prêts et bourses

Afin de faciliter l'accès aux études postsecondaires, le gouvernement du Québec a créé un programme de prêts et bourses pour les étudiants québécois. Selon un calcul tenant compte, entre autres, du revenu annuel de l'étudiant et de ses parents, un certain montant d'argent pourra être prêté sans intérêt à l'étudiant. Ce dernier devra rembourser ce montant une fois qu'il ne sera plus considéré comme étudiant à temps plein. Dans certains cas, en plus du prêt, l'étudiant peut bénéficier d'une bourse qu'il n'a pas à rembourser.

En plus de ce système, il existe d'autres organismes permettant aux étudiants d'être financés pour leurs études. Parmi ceux-ci, notons les Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) qui financent certains étudiants performants en sciences.

Systeme d'éducation privé

Un réseau privé coexiste avec le système d'éducation public québécois. Durant l'année scolaire 2005-2006, le réseau privé comportait 264 écoles primaires et secondaires, 60 établissements dispensant l'enseignement collégial et 9 universités.

E. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN AFRIQUE

En Afrique, après la première génération d'universités issues de la période coloniale, le Collège Fourah Bay (Sierra Leone), Dakar (Sénégal) et Makerere (Ouganda), pour en mentionner trois, c'est seulement dans les années 1970 que la plupart des pays africains ont exprimé leur volonté de créer des universités basées sur le développement. Le nombre d'institutions a rapidement augmenté de 20 en 1960 à 120 en 1997.

Dans une publication datée de 2003 («L'Enseignement Supérieur au Vingt et Unième siècle, une vision pour l'avenir»), l'Unesco remarque que les universités sont souvent les institutions les plus efficaces d'un pays. Elles réunissent la plupart des capacités de recherche et d'expertise

technique, et elles représentent souvent les seules institutions au niveau national ayant la compétence, les équipements et le mandat de générer un savoir nouveau à travers la recherche.»

L'UNESCO a également observé qu'assez souvent, les compétences académiques des universités sont supérieures à celles des secteurs public et privé combinés.

Dans la plupart des pays africains, les universités sont aussi les principaux réservoirs de ressources humaines qualifiées. Les universités africaines comptent parmi les acteurs clé du développement national. La plupart des universités africaines continueront à être le principal producteur d'hommes politiques, d'administrateurs publics, de directeurs d'entreprises, d'enseignants de cycle secondaire et de personnel dans le domaine public et privé de la santé au niveau national. Il est facile d'imaginer la lourde responsabilité des universités africaines, puisqu'elles comptent parmi les principaux moteurs du développement national et représentent des portes ouvertes sur le monde moderne, avec lequel elles devraient rester sur la même longueur d'onde.

C'est probablement dans cet esprit que **le Sénégal** s'engage à développer son enseignement supérieur avec la responsabilité de créer les capacités pour un développement durable et pour la démocratisation du savoir, clé de la démocratie réelle.

AU MALI

Bref état des lieux de l'enseignement supérieur

Depuis l'indépendance du Mali en 1960, la plus grande restructuration que l'enseignement supérieur ait connue est la création de l'université en 1996. Les structures qui étaient appelées à l'époque, "écoles supérieures" (ou « grandes écoles ») sont devenues des facultés, écoles et instituts universitaires.

À ce jour, le nombre d'étudiants s'élève à plus de 60 000 accueillis dans 10 facultés et grandes écoles (FSJP, FSEG, IPR/IFRA, FLASH, ENI, FAST, FMPOS, ENSUP, IUG et ISFRA).

Vu le nombre croissant d'étudiants, l'enseignement supérieur malien a tout de suite été confrontée à trois problèmes majeurs:

- (1) Le nombre insuffisant d'enseignants dont environ le tiers serait composé de vacataires ou contractuels ;
- (2) le manque de locaux d'accueil;
- (3) le manque et l'inadéquation du matériel pédagogique.

Ce dernier point renvoie au manque de moyens élémentaires, comme : une bibliothèque universitaire de référence, des publications scientifiques locales et le manque d'accès aux publications scientifiques internationales.

L'Université d'État du Mali a permis la mise en place de deux structures universitaires majeures : le DEUG (Diplôme d'Études Universitaires Générales), qui n'existait pas du tout auparavant, et les études post-supérieures (DEA et Doctorat) qui n'existaient qu'au niveau de l'Institut supérieur de formation et de recherche appliquée (ISFRA), né lui même de la réforme du CPS (le Centre pédagogique supérieur des années 1960).

En ce qui concerne l'environnement actuel (2012), les tendances suivantes feront certainement l'impact sur l'enseignement supérieur au Mali.

- 1) La mobilité accrue des jeunes Africains, la perméabilité des marchés nationaux de l'emploi, la compétitivité sont et seront de plus en plus présentes dans la réalité nationale du pays à l'image du village global dans lequel vit désormais le monde d'aujourd'hui. De l'avis des analystes du système, ce fait exigera un important effort d'adaptation et d'actualisation du contenu des programmes éducatifs afin que les étudiants formés au Mali soient plus compétitifs dans la sous-région.
- 2) La connaissance, le savoir-faire et l'information sont des facteurs de production centraux et critiques. La maîtrise et l'accès à l'outil Internet rendront plus facile la communication et conditionnera de plus en plus l'accès à la connaissance.

- 3) Dans un marché qui devient de plus en plus compétitif il conviendra sûrement de développer des programmes encourageant la recherche scientifique. Les chercheurs du Mali doivent avoir les moyens pour travailler et diffuser les résultats de leur activité.
- 4) La décentralisation des actions de développement économique vers les régions devra combler l'écart entre celles-ci d'une part et entre chaque région et la capitale d'autre part. Ceci exigera des constructions d'écoles supérieures dans les régions. Une étape préalable pour ce changement est une valorisation de la base économique régionale en encourageant des activités commerciales basées sur la connaissance et l'entreprise.
- 5) En plus du placement dans des programmes de recherche et développement, les cours fournis par l'université malienne tendent à souligner l'importance de la productivité, l'exploitation d'innovations et l'expansion d'activités commerciales aux marchés étrangers.
- 6) La politique nationale doit établir des centres d'excellence dans l'avenir. L'investissement dans la recherche devra aller à ces centres en fonction des critères de qualité établis. Les centres de recherche doivent être compétitifs sur le plan international.
- 7) Les liaisons entre le système éducatif et les secteurs commerciaux et industriels doit être renforcées dans le cadre d'une collaboration entre l'université et l'industrie.
- 8) L'expertise scientifique et technologique de l'Enseignement Supérieur doit être le support et le ressort de tout grand projet national et cela dans tous les domaines. Des projets nationalement importants doivent être introduits, comme le programme supplémentaire pour les industries du Mali, par un programme stratégique pour améliorer les compétences de ces domaines dans l'éducation et la recherche.
- 9) Il faut des programmes pour développer des cours de formation d'enseignants d'université: il peut être prévu que la compétition pour recruter le corps enseignant compétent, des chercheurs scientifiques particulièrement éminents s'intensifiera. En raison de la taille réduite de la population d'étudiants potentielle, il sera de plus en plus difficile d'attirer des

étudiants doués. Une politique de recrutement tant pour le corps enseignant que celui des étudiants doit être conçue, discutée et adoptée avec un sens d'extrême urgence.

10) L'université doit assurer qu'elle a une image publique positive.

Tels sont les enjeux et perspectives de l'enseignement supérieur au Mali, présentés à souhaits par des experts internationaux, notamment ceux de l'UNESCO, afin d'ajouter aux éléments de comparaison de la situation internationale de l'enseignement supérieur.

Nous concluons ce chapitre sur la situation de l'enseignement supérieur dans le monde, en nous inspirant de bien des études d'experts en politique de développement de l'éducation universitaire dont certains sont mentionnés à l'annexe. Nous avons aussi mis à profit nos recherches personnelles et nos publications confortées par notre spécialité en Éducation comparée, débouchant largement sur les politiques d'éducation : éducation et développement, formation dans les pays en développement.

Au niveau mondial, l'enseignement supérieur fait l'objet d'un regain d'intérêt et d'une reconnaissance sans précédent. La société universelle du savoir a fini de convaincre, les uns et les autres, de la place et du rôle prépondérant de l'enseignement supérieur, y compris dans les pays sous-développés. Lors de la récente conférence régionale de l'Afrique sur l'enseignement supérieur, le représentant de la Banque mondiale a déclaré que, sans un système d'enseignement supérieur de qualité, point de développement en Afrique, marquant ainsi une évolution significative de ses positions des années 80 à nos jours.

En ce qui concerne les Nations Unies, elles se rendent compte que pour mieux atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), la contribution de l'enseignement supérieur est fondamentale. Après avoir restreint l'Éducation pour tous (EPT) à l'enseignement primaire, avant de l'élargir au secondaire, la communauté internationale reconsidère la place et le rôle de l'enseignement supérieur, particulièrement en Afrique. Ceci se comprend aisément parce que le développement durable prôné par les Nations Unies n'est pas envisageable sans une contribution significative de l'enseignement supérieur. Des penseurs éclairés soutiennent que les universités de classe mondiale sont innervées par trois facteurs : des enseignants-chercheurs de

qualité, des étudiants talentueux et des ressources financières suffisantes. Aussi, tous les pays du monde développé accordent aujourd'hui une attention particulière à l'enseignement supérieur. Les publications établissent une corrélation très nette entre le taux d'enrôlement dans l'enseignement supérieur et le niveau de développement.

Il est à espérer que le Campus universitaire Henry Christophe de Limonade arrivera à point et bénéficiera largement de ce regain d'intérêt et de reconnaissance mondiale sans précédent en faveur de l'enseignement supérieur.

1.4 JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

Dans le contexte national, comme dans le contexte international, la préoccupation pour la qualité de l'enseignement supérieur devient de plus en plus une exigence accrue de la part des différents acteurs concernés par les résultats de la formation universitaire, en occurrence, les responsables de ce secteur, les étudiants et la société dans son ensemble. Car, il devient nécessaire de répondre aux besoins socio-économiques du pays et aussi aux normes et standards internationaux de la qualité de l'enseignement supérieur.

Cette étude se justifie par la nécessité d'évaluer les besoins de formation et ceux des ressources nécessaires à la mise en place et au fonctionnement du Campus Henry Christophe de Limonade. A partir des propositions qu'elle émet, elle permettra aux autorités universitaires d'adopter et d'établir le mode d'organisation de l'enseignement et de la recherche le plus approprié pour le développement effectif de l'Université. L'étude indiquera, entre autres, le statut de la nouvelle structure universitaire du Nord par rapport au Gouvernement et à l'Université d'État d'Haïti, justifiant, par exemple, les enjeux de la décentralisation ou de la déconcentration des institutions d'enseignement supérieur du pays.

Bref, l'étude permettra au Rectorat de l'Université d'État d'Haïti, maître de l'ouvrage attiré de la mise en œuvre du Campus Henry Christophe de Limonade, de disposer d'un plan d'établissement assorti de recommandations sur la satisfaction des besoins de financement, de

matériel et de personnels liés au statut du Campus, sur sa structure, son organisation et sur l'enseignement qu'elle dispensera.

De plus, cette étude répond non seulement au besoin de disposer dans le Grand Nord d'Haïti d'un établissement d'enseignement supérieur qui corresponde aux perspectives actuelles de ses populations en matière de développement culturel, social et économique, mais aussi constitue un excellent modèle susceptible de guider et de piloter les interventions de l'État haïtien et de son Gouvernement, ainsi que celles de ses partenaires nationaux et internationaux en faveur de la promotion de l'éducation universitaire dont le meilleur départ constitue la prise en charge adéquate du financement de cette université.

Enfin, l'étude indiquera les comportements attendus des personnels et des étudiants du Campus universitaire de Limonade qui, en toute circonstance, penseront et agiront selon les principes les plus élevés de l'éthique et des règles professionnelles et des codes de déontologie professorale et étudiante. L'étude verra aussi à ce que les chercheurs associés adhèrent toujours aux principes scientifiques admis et que tous les membres de la communauté éducative agissent dans cette structure en tant que citoyens avisés et éclairés.

CHAPITRE II

OBJECTIFS, LIMITES ET CONTRAINTES DE L'ÉTUDE

2.1 Objectifs de l'étude

L'étude vise, à partir d'une enquête, à évaluer, de manière exhaustive, d'une part les besoins de formation dans l'aire immédiate du nouveau campus, d'autre part, les besoins en ressources nécessaires à la mise en place et au fonctionnement de la nouvelle entité de l'Université d'État d'Haïti.

De manière plus spécifique, à la fin de cette étude, le rectorat de l'Université d'État d'Haïti disposera d'un rapport assorti de propositions sur la structure de sa nouvelle unité universitaire à Limonade. L'étude indiquera également, le mode d'organisation de l'enseignement à ce campus, la recherche que les responsables envisagent d'y établir, ainsi que les ressources nécessaires à son fonctionnement. Concrètement, l'étude devra :

- 1) Identifier les besoins de formation de la clientèle potentielle de la nouvelle université;
- 2) Établir une échelle des priorités des besoins identifiés;
- 3) Proposer, sur la base des besoins identifiés, les filières les plus appropriées au stade de fonctionnement initial du nouveau Campus;
- 4). Indiquer la structure organisationnelle (admission, cycles d'enseignement) la plus appropriée à la mise en œuvre de ce nouvel établissement universitaire;
- 5). Définir le plan de mise en œuvre qui sera exécuté;
- 6). indiquer précisément les dispositions qui devront être prise en vue de permettre un suivi efficace du déroulement de la formation universitaire ainsi que l'évaluation de cette formation.
- 7). Soumettre un rapport assorti d'un plan de mise en œuvre du Campus

2.2 Limites et contraintes de l'étude

L'étude mène une évaluation authentique des besoins de formation dans le Nord et le Nord'Est d'Haïti, siège du nouveau campus, d'autre part, les besoins en ressources nécessaires à la mise en œuvre de la nouvelle entité de l'Université d'État d'Haïti (UEH) à Limonade. Cette évaluation est entreprise à partir de la mesure de l'effet attendu de cet établissement d'enseignement supérieur. Elle apporte un bilan global effectué à souhaits en début de cursus universitaire, mais aussi, dans une certaine mesure à la fin de cursus pré-universitaire, faisant ressortir l'origine sociale des élèves, potentiels étudiants du Campus Henry Christophe de Limonade, soit l'évolution de leur situation scolaire depuis la fin du deuxième cycle de l'enseignement fondamental en mettant l'accent sur le retard scolaire par rapport à la norme d'âge. L'étude s'accroît également sur le profil de la clientèle actuelle des Institutions d'enseignement supérieur de la région Nord-Nord'Est, sur les besoins en formation des entreprises de la région, ainsi que sur ceux des structures d'appui institutionnel et de la société civile comme les projets, les ONG, les Associations.

L'étude a mis un accent tout aussi particulier sur les besoins des personnels oeuvrant dans les structures de management ou de gestion (les Administrations).

De manière précise, l'étude fait apparaître les éléments suivants :

- Une analyse diagnostic de la situation de l'enseignement supérieur de la région, prenant en compte l'expression des besoins des différents secteurs des populations circonscrites ;
- Une analyse des besoins du Campus sur les plans de la gouvernance, de la structure organisationnelle, du financement, des différents aspects de la pédagogie; autant sur le plan de l'offre de la formation, notamment en ce qui concerne les filières et les spécialités que l'institution est appelée à dispenser;
- Les besoins en personnel enseignants et les caractéristiques des apprenants sont tout aussi bien évalués en tenant compte de la recherche universitaire, du rôle du partenariat et de la coopération au même titre que la vie étudiante et les services à la communauté, preuve que

le Campus Henry Christophe de Limonade sera à la fois un établissement d'enseignement voué à la recherche, offrant des services appropriés à la communauté qu'elle dessert.

L'étude table aussi sur le réalisme des choix du campus universitaire. Elle analyse les causes plausibles expliquant chaque situation décrite.

L'étude est alimentée principalement par des sources primaires. Elle est réalisée, principalement, à partir d'informations et données recueillies sur le terrain. Elle est donc empirique. Toutefois, l'analyse du contexte national et international est alimentée par des sources secondaires d'information provenant des publications et rapports publiés soit par l'UNESCO et la Banque Mondiale, soit par le Rectorat de l'Université d'État d'Haïti ou par Wikipédia, en particulier ceux relatifs à la situation institutionnelle des universités, aux structures organisationnelles et au financement de l'enseignement supérieur. Les publications des professeurs - chercheurs et d'autres spécialistes du développement de l'éducation universitaire nationaux et internationaux, de même que certains documents publiés par le Ministère de l'éducation nationale haïtien, ont également servi à alimenter les analyses présentées dans ce rapport sur l'étude des besoins du Campus Henry Christophe de Limonade.

Quelques contraintes :

- 1o) Celles relatives à certains responsables des institutions d'enseignement supérieur dont la plupart perçoivent cette enquête commandée par le Rectorat de l'Université d'État d'Haïti comme un moyen d'évaluer le fonctionnement des établissements de ce niveau d'enseignement oeuvrant dans le Nord. Beaucoup d'entre eux n'ont jamais été disponibles pour se prêter aux enquêteurs.
- 2o) Une deuxième contrainte consiste en la faible présence dans le Nord et le Nord'Est des ONGs et des Projets d'Appui Institutionnel visés par l'enquête. Pourtant, toutes les dispositions ont été prises pour les atteindre. Ces deux contraintes ont réduit en quelques sortes les informations statistiques escomptées en provenance des sous-secteurs mentionnés.

- 3o) La troisième contrainte est celle des effectifs des classes de Seconde, Première (Rhéto) et Terminale (Philo). A ce niveau, notre échantillon stratifié qui prévoyait 30 élèves par classe de chacun de ce niveau se trouvait considérablement réduit du fait que la plupart des écoles secondaires du Nord et du Nord'Est réunissent des élèves peu nombreux dans ces classes de fin d'études secondaires.

Cependant, ces manques ont été compensés par l'augmentation du nombre d'écoles. De plus, les focus group ont été relativement nombreux, achalandés et bien ciblés. Il faut dire aussi, la motivation des Collèges, des Lycées, des Administrations, de la Société civile et des Personnalités religieuses, comme celle des Autorités policières du Grand Nord, lesquels ont bien accueilli l'enquête, a autant aidé, et grandement, à équilibrer les analyses quantitatives et qualitatives de ce rapport.

CHAPITRE III
DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

3.1 Procédures de collecte d'informations

L'étude a privilégié quatre procédures de collecte d'information:

- (1) Le questionnaire d'auto-administration adressé aux élèves des classes de Seconde, Première et Terminale des écoles secondaires du Nord et du Nord'Est, selon un échantillonnage par quotas, dans le cadre d'un échantillonnage stratifié. Les strates ont été bien définies et constituées de groupes ne dépassant pas 30 élèves par classe (questionnaire No 1);
- (2) Le questionnaire par enquêteurs (l'enquêteur pose les questions et note les réponses). L'entretien structuré est mené auprès des échantillons respectifs des :
 - Institutions d'enseignement supérieur,
 - Entreprises,
 - Structures d'appui institutionnel (Projets, ONG, Associations...),
 - Personnels oeuvrant dans les structures de management ou de gestion (les Administrations) (questionnaires Nos 2 à 5).
- (3) Le focus group ou entretien semi-structuré avec des groupes constitués d'acteurs de différents secteurs des populations du Nord et du Nord'Est, y compris des personnes-ressources concernées par les questions directement ou indirectement liées aux activités de formation universitaires et de recherche à des niveaux différents.
- (4) La recherche documentaire permettant de recueillir des informations pertinentes sur la situation, l'organisation et le financement de l'enseignement supérieur au niveau local, national, régional et international.

La méthodologie a été conçue, élaborée et suivie de manière à identifier et analyser les écarts ainsi que les standards requis en matière de gestion de l'enseignement supérieur et universitaire, en

distinguant de façon particulière les lacunes liées à l'organisation du patrimoine (les infrastructures), au savoir distribué (connaissances), aux capacités acquises (savoir-faire) et aux dispositions intellectuelles. Ces dernières renvoient à l'analyse des problèmes et à leur compréhension, à la communication orale et écrite. Cette analyse globale devrait permettre ainsi d'identifier les besoins du Campus universitaire Henry Christophe de Limonade, selon ses différentes options ou selon ses domaines d'activités.

3.2 Schème de l'Étude

Afin d'atteindre les objectifs de l'étude et d'en respecter le contenu, suivre la méthodologie et la programmation, les activités ci-dessous ont été réalisées.

3.2.1 Activités de planification

- Collecte d'informations relatives à l'étude,
- Exploration de documents pertinents,
- Élaboration et validation d'instruments d'enquête et de suivi,
- Recrutement de ressources humaines nécessaires à la conduite de l'étude,
- Quadrillage logistique,
- Mise en place des structures de terrain.

3.2.2 Activités de collecte d'informations et de données

- Orientation des enquêteurs,
- Répartition des tâches entre les enquêteurs et les superviseurs d'enquête,
- Stratégie de déploiement des ressources humaines sur le terrain,
- Distribution des instruments d'enquête sur le terrain,
- Passation de questionnaires et supervisions d'enquête,
- Entrevues formelles et informelles des personnalités concernées par l'étude,
- Rapatriement des instruments d'enquête, y compris les questionnaires remplis,

- Contrôle de la qualité des données recueillies.

3.2.3 Traitement et analyse de données

- Élaboration et finalisation du plan de traitement des données,
- Saisie de données,
- Préparation de tableaux tirés des données recueillies par l'enquête,
- Analyse et interprétation des données,
- Rédaction de rapports.

3.2.4 Soumission et finalisation de rapports de consultation

- Préparation et soumission de rapport d'avancement à mi-parcours de l'étude,
- Présentation et soumission du projet de rapport de consultation pour validation,
- Restitution des résultats de l'enquête (Rapports et recommandations),
- Finalisation et soumission de la version finale du rapport de consultation.

3.2.5 Enquête dans le Nord et le Nord'Est

Dans le cadre de l'étude commandée par le Rectorat de l'Université d'État d'Haïti sur les besoins du Campus Henry Christophe de Limonade qui s'ouvrira bientôt, ce rectorat, voulant connaître les besoins spécifiques du Campus universitaire, a décidé de réaliser une étude qui nécessite une large consultation des populations, des organisations et des Institutions concernées. Une enquête exhaustive est menée à cette fin, couvrant toute la région, sur la base d'un échantillon représentatif.

3.2.6 Les objectifs de l'enquête

Tel qu'il est défini ci-dessus, l'objectif de l'étude oblige à obtenir l'opinion des populations du Nord et du Nord'Est sur les besoins du Campus universitaire Henry Christophe de Limonade. Tenant compte de cette perspective, l'objectif prioritaire de l'enquête vise le recueil des

informations précises et diversifiées dans les écoles concernées et auprès de différentes structures ou entités de la région intéressées par la mise en œuvre du Campus universitaire, afin de produire des statistiques portant sur un échantillon représentatif de la population visée. Dès lors, il convient de mesurer la fréquence des éléments pris en compte selon les variables à étudier, d'analyser le contexte de la mise en œuvre du Campus, comparé aux caractéristiques , sociales, culturelles et économiques observées, d'analyser les conséquences de ces situations sur le fonctionnement efficace de l'institution universitaire, compte tenu des mesures ou dispositions prises pour favoriser le succès escompté.

3.2.7 Population de l'enquête

La population de l'enquête est répartie sur deux (2) départements géographiques du pays tenant compte de la représentativité des établissements d'enseignement secondaire et l'importance des structures et entités retenues pour la valorisation des résultats. Le choix de la population de l'enquête a été déterminé en fonction de l'objet de l'enquête et l'étude des moyens humains, financiers et matériels nécessaires et disponibles pour la réaliser conformément aux objectifs et aux hypothèses préalablement définis.

La détermination définitive de la population de l'enquête a obligé, comme il est requis dans la méthodologie initiale soumise par le Maître d'œuvre de l'étude et retenue par le commanditaire et Maître de l'ouvrage, à compiler des données statistiques produites par la Direction de la Planification et de la Coopération Externe (DPCE) du Ministère de l'Éducation nationale, issues du recensement scolaire 2010-2011 ainsi que celles publiées par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) qui ont rapport avec l'enquête. Suite à un traitement préliminaire des données brutes recueillies, il a été déterminé, pour la période ci-dessus indiquée, les quotas d'élèves des classes de l'enseignement secondaire, répartis par école publique, par école privée, par zones sélectionnées à travers les deux départements géographiques. Des dispositions ont été prises afin que les enquêtées représentent autant que possible les différentes variables considérées dans le cadre de cette étude.

3.2.8 Échantillonnage

Il s'agit de déterminer les listes variées des enquêtés. Elle est constituée, dans le cadre de cette étude, d'élèves (filles et garçons) de l'enseignement secondaire, de membres du personnel des établissements scolaires sélectionnés, de sénateurs et députés, de maires, d'étudiants et membres des personnels des institutions de formation universitaires dans le Nord et le Nord'Est, de membres de professions libérales, de personnels d'entreprises commerciales et industrielles, de membres de personnels de la santé, de fonctionnaires de l'administration publique, d'employés et spécialistes de l'agriculture et environnement, de représentants de la société civile (projets, ONG, Associations diverses), d'autorités religieuses et policières, de professionnels de la communication et information et autres.

Ainsi, en considérant la localisation des écoles secondaires, les réseaux d'appartenance école publique/école privée, la variation de chaque région en fonction de la moyenne départementale, le critère de représentativité des institutions, entités et personnalités, il a été déterminé l'échantillon le plus représentatif et l'étude a opté définitivement pour un échantillonnage stratifié.

Les trois tableaux présentés ci-dessous illustrent cette disposition, suite au résultat des calculs statistiques.

**TABLEAU 1. Échantillonnage
AIRES ET CHAMPS DE L'ENQUÊTE
Caractéristiques socio-économiques - NORD**

No	Département /Ville	Lycée / Collège	Sénateur Député	Maire	Ens. Sup.	Chef établissement scolaire &Universitaires	Professions libérales+ Avocat	Entreprise comm.& industrie	Santé/Hôpitaux	Admi-nistra-tion	Agricul-ture/Envi-ronment	Info./ Comm.	TOT.
	NORD	16	11	5	7	20	11	17	11	19	15	11	140
01	Cap-Haïtien	6	5	1	3	8	3	5	3	5	3	3	44
02	Limonade	2	2	1	1	3	2	3	2	4	3	2	25
03	Plaine-du Nord	2	2	1	1	3	2	3	2	4	3	2	25
04	Limbé	2	1	1	1	3	2	3	2	3	3	2	23
05	Acul-du-Nord	2	1	1	1	3	2	3	2	3	3	2	23
06	Milot	2											
	TOTAL	16	11	5	7	20	11	17	11	19	15	11	142

**TABLEAU 1.1 Échantillonnage
AIRES ET CHAMPS DE L'ENQUÊTE
Caractéristiques socio-économiques – NORD'EST**

No	Département/ Ville	Lycée / Collège	Sénateur Député	Maire	Ens. Sup.	Chef éta- blissement scolaire&U niversitaire.	Profession s libérales Avocat+	Entreprise comm.& industrie	Santé/ Hopi- taux	Admi- nistra- tion	Agricul- ture/Env i-ronmt	Info./ Comm.	TOT.
	NORD-EST	13	9	5	7	20	13	17	13	20	15	11	143
01	Ouanaminthe	4	4	1	2	6	3	5	3	5	3	3	39
02	Ferrier	1	1	1	1	2	2	3	2	3	3	2	21
03	Trou-du-Nord	2	2	1	1	3	3	3	3	4	3	2	27
04	Terrier-Rouge	2	1	1	1	3	2	2	2	3	3	2	22
05	Fort-Liberté	4	1	1	2	6	3	4	3	5	3	2	34
	TOTAL	13	9	5	7	20	13	17	13	20	15	11	143

**TABLEAU 2. Échantillon
ÉCOLES**

No	DÉPARTEMENT	LOCALITÉ	NBRE DE QUESTION- NAIRES	DÉPAR- TEMENT	LOCALITÉ	NBRE DE QUESTION- NAIRES	TOTAL
	NORD		Seconde/2de Rhéto/1ère Philo/Terminale	NORD-EST		Seconde Première Terminale	
1.		CAP-HAITIEN	30x3x6= 540		Ouanaminthe	30x3x4=360	900 Questionnaires
2.		LIMONADE	30x3x2=180		Ferrier	30x3x1= 90	270
3.		PLAINE-DU- NORD	30x3x2=180		Trou-du-Nord	30x3x2=180	360
4.		ACUL-DU-NORD	30x3x2=180		Terrier-Rouge	30x3x2=180	360
5		LIMBE	30x3x2=180		Fort-Liberté	30x3x4=360	540
6		MILOT	30X3X2= 180				
	1440 Elèves	TOTAL	1440	1170 Elèves	TOTAL	1170	2610 questionnaires

2610 Elèves

La localisation de l'échantillon par département a permis de mesurer le taux de représentativité des variables retenues par département. Il a été finalement retenu une stratification d'échantillon planifié qui privilégie, dans certains cas, le critère poids de chaque structure ou entité participant à l'enquête. Ceci amène à adopter définitivement l'échantillon des tableaux présentés ci-dessus, mais réduit, en dernière analyse, pour des raisons d'ordre pratique.

3.2.9 Instrument de collecte des données

Les procédures de collecte des données qui ont été adoptées sont, d'une part, le questionnaire d'auto-administration pour les élèves et l'interview pour les Chefs d'établissement et les autres structures et entités faisant partie de la population de l'enquête. Grâce à cette technique, nous avons pu collecter des renseignements que seuls ces responsables d'établissement et les strates retenues pouvaient fournir en raison de leur expérience personnelle et des dossiers qu'eux seuls détiennent habituellement. De plus, cette technique nous a paru exceptionnelle par les attitudes et les impressions qu'elle a permises, de surcroît, de recueillir.

3.2.10 Les questionnaires

Cinq fiches de questionnaires ont été élaborées. Les questions s'adressaient respectivement aux strates représentées dans les tableaux 1 à 3. Ces questionnaires anonymes débutent par une fiche d'identification de l'institution concernée. Les questions sont formulées sous les principaux thèmes suivants :

Fiche No1 dont le questionnaire s'adresse aux élèves des classes de Seconde, Première et Terminale :

- A. Informations générales
- B. Identification de l'établissement scolaire de l'élève
- C. Informations personnelles et milieu de provenance
- D. Orientation d'études (universitaires)

Fiche No 2 : questionnaire adressé aux Institutions de Formation Supérieure

- A. Informations générales
- B. Informations sur les étudiants et le personnel enseignant
- C. Formation
- D. Formation additionnelle

Fiche No 3 : Enquête auprès des entreprises

- A. Informations générales
- B. Domaines d'activités et niveau du personnel
- C. Informations sur la formation du personnel
- D. Compétences internes
- E. Commentaires sur la formation des personnels

Fiche No 4 : Enquête auprès des structures d'appui institutionnel (Projets, ONG, Associations)

- A. Informations générales
- B. Domaines de compétences
- C. Formation des personnels à la base
- D. Formation des personnels
- E. Libre commentaire sur les questions de formation des populations locales et des personnels

Fiche No 5 : Enquête auprès des personnels oeuvrant dans les structures de Management ou de gestion (Administrations)

- A. Informations générales
- B. Identification
- C. Formation personnelle
- D. Formation additionnelle
- E. Satisfaction dans le travail
- F. Votre avis personnel sur la formation dans votre domaine/votre spécialité
- G. Compétence linguistique

Le focus group portait principalement sur les 9 thèmes suivants :

- 1) Le financement du Campus universitaire
- 2) La gouvernance du Campus universitaire
- 3) L'organisation pédagogique du Campus universitaire
- 4) Les formations offertes par le Campus universitaire
- 5) la clientèle du Campus universitaire (son public apprenant)

-
- 6) La recherche au Campus universitaire
 - 7) Le partenariat
 - 8) L'environnement du Campus universitaire
 - 9) La vie étudiante

3.2.11 Choix et formation des enquêteurs

L'administration des questionnaires a été assurée par une équipe de douze (12) enquêteurs recrutés parmi les finissants de la Faculté d'Ethnologie, des Sciences Humaines et de quelques universités privées à Port-au-Prince. Les enquêteurs recrutés au Cap-Haïtien sont pour la plupart des professionnels universitaires dont 3 agronomes professeurs d'université.

Les enquêteurs ont reçu une formation intensive de deux (2) semaines portant sur les aspects suivants : le contexte et les objectifs de l'étude; l'approche méthodologique à utiliser ; l'interprétation de chaque thème des questionnaires et la nature des questions posées ; les caractéristiques des enquêtés et des interviewés (les publics cibles) ; l'importance et l'utilisation du journal de bord ; le rapport d'enquête. De plus, une séance de simulation de l'administration du questionnaire, de l'entrevue et de l'organisation du Focus Group a été réalisée avec les enquêteurs.

3.2.12 L'Opération de collecte des données

Bien d'opérations ont préparé le lancement de cette opération. Il convient de rappeler l'enchaînement qui a été observé pour atteindre cette étape de notre méthodologie :

- **La pré-enquête**

- 1o) La définition de l'objet de l'enquête et l'étude des moyens matériels, c'est-à-dire les contraintes de budget et de temps...;
- 2o) La préparation matérielle de l'enquête, c'est-à-dire la pré-enquête proprement dite...;
- 3o) La détermination des objectifs et les hypothèses de l'enquête...;
- 4o) La détermination de la population d'enquête ou Univers de l'enquête...;
- 5o) La détermination de l'échantillon, ou échantillonnage proprement dit...;

-
- 6o) Le choix des techniques à utiliser et la rédaction du projet de questionnaire...;
 - 7o) Le pré-test ou mise à l'épreuve du projet de questionnaire...;
 - 8o) La rédaction définitive du questionnaire...;
 - 9o) Le choix du mode d'administration du questionnaire et sa présentation définitive en questionnaire. De cette phase relèvent aussi les problèmes d'expédition, ou ceux relatifs à l'information des enquêteurs (briefing, consignes d'emploi, etc.)...;

• Le pré-test

Le pré-test a constitué une étape déterminante de tout ce processus caractérisé par la pré-enquête. En effet, avant de lancer l'enquête proprement dite, nous avons d'abord testé notre instrument de collecte des données. Nous avons ainsi vérifié et validé l'intelligibilité des questions qui ont été élaborées. Le pré-test a donné lieu à la reformulation de certaines questions, à l'annulation de quelques-unes jugées peu pertinentes ou redondantes. Un grand ménage a été effectué, suscitant d'importantes mises en forme utiles pour assurer le succès de l'enquête principale.

• L'enquête principale

Cette phase de collecte des informations comprenait cinq (5) moments :

- 1o) l'administration du questionnaire à 90 élèves par école de l'échantillon, à raison de 30 sélectionnés au hasard dans chacune des trois classes : Seconde, Première, Terminale.
- 2o) l'administration du questionnaire au nombre réel d'élèves qui n'atteignait pas toujours l'effectif par classe prévu à l'échantillon;
- 3o) l'interview du Chef de l'établissement et exploration, à la direction de l'école, des dossiers personnels des élèves enquêtés;
- 4o) la passation des questionnaires auprès des étudiants des Institutions d'Enseignement supérieur et des personnels disponibles; passation aussi des questionnaires dans les autres structures et entités figurant dans les tableaux d'échantillonnage présentés ci-dessus.

5o) la réalisation des focus Group.

3.2.13 Réception, contrôle, vérification et codage

L'enquête a finalement démarré et s'est déroulée de manière assurée, malgré quelques difficultés de terrain dues principalement au refus de certains directeurs/directrices d'école soit de confier leurs filles à un « inconnu » (sic), l'enquêteur ; soit de laisser percevoir les défauts d'organisation de leurs établissements. Au fur et à mesure que les questionnaires rentraient au siège de l'étude, ceci a été transformé en un atelier où s'accumulaient près de 1800 questionnaires soumis au redressement par une équipe entraînée à cette fin.

L'opération de codage et de redressement se réalise sous la supervision d'un informaticien statisticien, conformément aux procédures préalablement arrêtées. L'équipe de réception et contrôle décelait et corrigeait les données invalides, manquantes ou incohérentes.

3.2.14 La saisie des données

Un système d'interface a été installé et quatre (4) opératrices de saisie, après avoir été au préalable formées, s'y employaient jour et nuit afin d'amenuiser le retard occasionné par des difficultés diverses et de respecter l'échéance de l'étude. A ce stade également des difficultés surgissaient parfois à cause des journées de troubles sporadiques qui pérennisaient ou presque l'insécurité à Port-au-Prince. Le programme de saisie a été préparé par l'informaticien statisticien embauché pour les besoins de l'étude. Ce programme a facilité la création d'un nombre considérable de fichiers structurés en SPSS et transférés selon le besoin au Word, à l'Access ou à l'Excel.

3.2.15 Double-saisie (dépouillement) : contrôle des erreurs

La vérification effectuée conjointement avec l'informaticien statisticien, au niveau de la saisie, a permis de corriger quelques erreurs et omissions survenues dans certains fichiers. A ce niveau, le

contrôle général a permis de corriger non seulement certaines erreurs de mesure dues à la compréhension des questions, mais aussi de non-réponse, de codage, de saisie...

3.2.16 Totalisation et tabulation

À ce stade, nous nous sommes appliqués à traiter les informations recueillies, les données saisies et à produire tous les tableaux et graphiques relatifs aux variables à l'étude.

La présentation et l'analyse des résultats sont effectuées au volume 3 du Rapport de cette étude sur les besoins du Campus universitaire Henry Christophe de Limonade qui est réparti en cinq volumes :

Volume 1 : Document principal

Volume 2 : Le Projet académique ou Plan de mise en œuvre de l'Établissement

Volume 3 : Analyse diagnostique des besoins du Campus Henry Christophe de Limonade

Volume 4 : Comparaison internationale

Volume 5 : Les Annexes du Rapport

DEUXIÈME PARTIE

ANALYSE DES ASPIRATIONS DES POPULATIONS DU NORD ET DU NORD'EST À L'ÉGARD DU CAMPUS HENRY CHRISTOPHE DE LIMONADE

Alors que le volume 3 présente une analyse diagnostique des besoins du Campus Henry Christophe de Limonade, cette deuxième partie du volume 1 exprime et analyse les aspirations des populations du Nord et du Nord'Est à l'égard du Campus universitaire.

Les populations du Nord et du Nord'Est, généralement désignées sous l'appellation de «Grand Nord» d'Haïti, constituent les premiers et légitimes bénéficiaires du Campus Universitaire Henry Christophe de Limonade. L'enquête exhaustive menée dans cette région a permis de recueillir l'opinion et de consigner les attentes de tous les secteurs des populations de la région.

Cette deuxième partie du Volume 1 de l'étude consiste, sur la base des opinions recueillies, à analyser les grandes aspirations des populations mentionnées, lesquelles devront orienter l'élaboration d'un plan d'établissement et guider le choix des autorités universitaires dans les différents aspects qui garantissent la pertinence et l'excellence de la nouvelle université.

En effet, les attentes exprimées par les populations du Grand Nord, les autorités responsables de la mise en œuvre et du fonctionnement du Campus, ainsi que les groupes d'appui au Campus se concentrent particulièrement sur :

- la gouvernance du Campus universitaire;
- le financement du campus universitaire;
- l'organisation pédagogique du Campus universitaire;
- les formations offertes par le Campus universitaire;
- la clientèle du Campus universitaire, son public apprenant;
- la recherche au Campus universitaire;
- la coopération et le partenariat;
- l'environnement du Campus universitaire;
- la vie étudiante.

Tels sont les grands thèmes par lesquels la société dans le Nord et le Nord'Est, voire sur le plan national, administratif et politique, expriment leurs exigences à l'égard du Campus Henry

Christophe de Limonade; car la prospérité de la nation - ceci aussi a été maintes fois exprimé – dépend de plus en plus de la mise en valeur et de l'utilisation de ses ressources humaines.

Voilà qui constitue aussi, les principales références de l'analyse de cette deuxième partie du volume 1 du rapport sur l'étude des besoins du Campus Henry Christophe de Limonade - Université d'État d'Haïti.

CHAPITRE I
LES MODALITÉS DE GOUVERNANCE DU CAMPUS
HENRY CHRISTOPHE DE LIMONADE

1.1 La gouvernance du Campus Henry Christophe de Limonade

Dans une structure démocratique, ce collège que constitue la direction de l'université peut être doté d'une instance consultative, d'un directoire. Le Président ou le Recteur de l'Université peut, avec l'accord d'un Conseil d'administration, décider de réunir un Comité d'orientation stratégique, composé de personnalités extérieures au Campus et appartenant au monde académique et socioprofessionnel. Un tel Comité se chargerait de proposer des orientations stratégiques sur l'ensemble des missions de l'université.

Conçue de cette façon, la gouvernance se définit comme un mouvement de libération ou déconcentration de la réflexion, de la prise de décision et de l'évaluation, avec une multiplication des lieux et acteurs impliqués dans la décision ou la co-construction d'un projet qui est autre que celui d'un établissement, en l'occurrence, le Campus Henry Christophe de Limonade.

Le Campus Henry Christophe de Limonade forme un environnement social. De ce fait, sa gouvernance se présente comme un ensemble de règles et méthodes organisant la réflexion, la décision et le contrôle de l'application des décisions au sein de ce corps social. Ainsi, ce système de gouvernance, en tant qu'ensemble d'organes et règles de décision, de transparence et de surveillance se doit de permettre aux ayants droit comme aux partenaires de garantir le respect de leurs intérêts et de se faire entendre dans le fonctionnement de l'institution universitaire.

Le type de gouvernance que préconise le Rectorat de l'Université d'État d'Haïti à l'égard du Campus Henry Christophe de Limonade vise à :

- identifier et partager de bonnes pratiques en matière de gouvernance universitaire;
- renforcer les capacités du Campus et aider au renforcement du leadership des dirigeants en place;
- développer des outils de recueil et d'analyse de données fiables et récentes sur l'enseignement supérieur;

-
- concevoir et mettre en œuvre des actions de sensibilisation et de formation à la gouvernance universitaire,
 - développer une culture professionnelle de la gouvernance du Campus;
 - développer sur une base volontaire des outils d'évaluation de la gouvernance de l'institution d'enseignement supérieur et plus généralement de l'ensemble des acteurs du Campus.

Les énoncés ci-dessus sont régis par deux grands principes majeurs auxquels se conformera le Campus Henry Christophe de Limonade, comme deux grands objectifs qui seront constamment poursuivis par la gouvernance de l'Institution à savoir :

- 1o) Apprendre à vivre ensemble et à gérer pacifiquement l'environnement universitaire; d'y assurer les conditions de la survie, de la paix, de l'épanouissement et de l'équilibre entre les acteurs et leur milieu de travail;
- 2o) Rechercher constamment la bonne gouvernance comme la voie la plus sûre pour éradiquer la pauvreté et atteindre le développement.

Il est admis que la règle à suivre pour appliquer la bonne gouvernance – dans le respect de ses modalités- est celle de la démocratie participative qui consiste à accroître l'implication et la participation des citoyens, de tous les acteurs, dans le débat public et dans la prise de décisions concernant la vie de l'université, y compris son orientation stratégique, sa structure organisationnelle, sur le plan pédagogique, sur le plan de l'offre pédagogique ou ses filières, son personnel enseignant, sa clientèle étudiante, sur le plan de la recherche, de la coopération, de la vie étudiante, des services à la communauté et autres.

Mais le statut de l'université et les formes que prend sa responsabilité font partie des préoccupations premières de la gouvernance.

1.2 Niveau d'autonomie du Campus universitaire

Le Campus Henri Christophe de Limonade (CUHCL) est une entité de l'Université d'État d'Haïti. C'est du moins ce que réclame la majorité des personnes interviewées dans le Nord et le Nord'Est à l'occasion de l'enquête sur les besoins dudit campus.

La Constitution de 1987 stipule au chapitre V et dans son article 208 que «L'Enseignement Supérieur est libre. Il est dispensé par l'Université d'État d'Haïti qui est autonome...». Par conséquent, en attendant qu'une Loi vienne confirmer le cadre légal et réglementaire de l'Université d'État d'Haïti, le Campus Universitaire Henry Christophe de Limonade (CUHCL) qui en est une entité, bénéficie du statut actuel de l'UEH et en jouit de plein droit. Il est donc créé libre et autonome. Cette liberté, cette autonomie du CUHCL lui confèrent des formes de responsabilité décentralisée.

En effet, le tableau 72, comme le graphique 1, à l'annexe, indique que près de 500 personnes interviewées se prononce sur la gouvernance du campus universitaire ainsi que les formes de responsabilité décentralisée qu'il préconisera. Toutes ces personnes réclament pour le campus une structure organisationnelle similaire à celle de l'Université d'État d'Haïti qu'il est de plein droit. Le cadre de décentralisation s'élargissant, le Campus Henry Christophe de Limonade-Université d'État d'Haïti (UEH) a le statut d'un Campus régional, étatique, publique, libre. De ce fait, il est partie du réseau de l'UEH. Comme tel, il est dirigé par un directoire mis en place par l'Université d'État d'Haïti et composé d'un Recteur ou Régisseur, de plusieurs vice-recteurs (ou de Doyens), des vice-doyens et d'un Secrétariat Central et Général, le tout chapeauté par un Président et des vice-Présidents de l'Universités d'État d'Haïti.

En attendant que les dispositions d'une Loi viennent confirmer les compétences des différentes instances qui président aux destinés du Campus Henry Christophe de Limonade, afin de lui assurer un fonctionnement efficace, la bonne gouvernance sera assurée par ceux qui exerceront les fonctions administratives énoncées ci-dessus.

1.3 Mission du Campus universitaire

Le Campus Henri Christophe de Limonade (CUHCL) étant un établissement public, ses domaines d'intervention sont variés. Mais, les populations du Nord et du Nord'Est veulent qu'il remplisse une mission globale de nature économique et sociale s'inscrivant dans la promotion et le développement des sciences humaines et sociales. Cette mission sera perçue dans tous les champs de production et de diffusion culturelle, sociale et économique, au niveau national et international.

Les missions spécifiques du CUHCL sont principalement, la formation initiale, la formation continue, la recherche scientifique et technique, la diffusion des connaissances dans les domaines de l'art, entre autres, des langues et des lettres : les sciences humaines et sociales, entre autres, le droit, l'économie, la gestion; les Sciences et Technologies; la vocation professionnelle; le service public; la contribution au développement culturel, social et économique.

1.4 La vision à long terme du Campus Henry Christophe de Limonade

Le Campus doit avoir pour vision, à long terme, d'être internationalement reconnue et respectée dans tous les domaines des sciences sociales, naturelles, théoriques ou appliquées. Elle contiendra des centres d'excellence connus dans le monde entier et elle aura un rôle important comme fournisseur des programmes de formation universitaires supérieurs et postdoctoraux de haute qualité.

Le Campus disposera d'excellents équipements pour fournir des études innovantes aux étudiants préparant une licence et des programmes universitaires supérieurs.

Le Campus apportera des contributions significatives au niveau international et fera également partie d'un réseau large avec d'autres universités reconnues auxquelles elle sera liée.

Les programmes d'études fournis et le nombre de diplômés satisferont les besoins d'une société moderne, en particulier; ils seront optimisés pour satisfaire les demandes des entreprises et de l'administration haïtiennes.

D'année en année les effectifs d'étudiants en doctorat doivent être augmentés à un nombre très élevé. Cette croissance du nombre d'étudiants aura été prévue avec la fourniture parallèle de nouveaux bâtiments et d'autres équipements nécessaires. Une grande partie du placement sera des sources extérieures, avec une quantité significative venant par l'intermédiaire du placement concurrentiel de recherches attribué sur la base de la qualité.

Les étudiants doivent pouvoir accéder, à tout moment, aux ressources d'étude et d'information, de jour ou de nuit et avoir accès à de nombreux services. En outre, le campus sera la maison de beaucoup d'offres d'emplois bien payés et basés sur la compétence.

Le Campus aura à maintenir une responsabilité de s'assurer que les découvertes faites dans ses laboratoires sont correctement développées et sa connaissance sera préservée. Elle fournira également l'appui et les conseils à ses diplômés par un programme de service de carrière.

1.5 Objectifs spécifiques du Campus universitaire

La question fondamentale liée aux objectifs du Campus universitaire comporte plusieurs dimensions dont celle du développement des ressources humaines qualifiées dont le pays a besoin pour son développement.

Il s'agit de satisfaire les besoins en personnel qualifié sur l'ensemble de la chaîne économique, sociale et culturelle et de la gouvernance du système social haïtien.

Ainsi, les principaux objectifs spécifiques du Campus Henry Christophe de Limonade visent à axer les formations qu'il dispense sur les résultats.

À la fin de ses études au Campus universitaire, chaque apprenant s'assurera de trouver du travail grâce au niveau de compétences acquis, celles-ci étant adaptées aux besoins de la main d'œuvre.

Autrement dit, la formation universitaire visera à :

- Produire des connaissances axées sur les besoins de développement économique, social et culture de la région et du pays tout entier;
- Développer des compétences immédiatement utiles et utilisables;
- Apprendre aux apprenantes et aux apprenants à apprendre tout le long de leur vie.

A ces fins, la formation couvrira au campus tous les domaines du savoir et sera principalement assurée par des enseignants-chercheurs. Cela suppose aussi que cette université jouisse d'une certaine autonomie pédagogique.

CHAPITRE II

**ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CAMPUS
HENRY CHRISTOPHE DE LIMONADE**

2.1 Organe de pilotage du Campus Henry Christophe de Limonade

Les populations du Nord et du Nord'Est se prononcent nombreuses sur le mode d'organisation et de fonctionnement du Campus Henry Christophe de Limonade, leur université. A l'enquête, elles déclarent sans ambages : il faut un Conseil d'Administration élu. Et, les enquêtés insistent pour que s'organisent des élections au Conseil d'Administration, au Conseil académique ou des Études et de la Vie universitaire, comme au Conseil scientifique, par des enseignants-chercheurs, des enseignants et chercheurs, par des étudiants régulièrement inscrits dans l'établissement, par des auditeurs, par des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service. Les modalités de l'élection des membres des trois Conseils centraux susmentionnés seront définies par une instance mise en place pour la circonstance.

Il convient de rapporter ici d'autres recommandations enregistrées par l'enquête relatives à l'organisation des élections au Conseils centraux du Campus de Limonade. Des membres de la Société civile, aussi bien que ceux des professions libérales, des administrations et des autorités religieuses et policières rencontrées en focus group pensent qu'à l'occasion des élections des Principaux du Campus Henry Christophe de Limonade, des représentants des enseignants-chercheurs et personnels assimilés et des représentants des usagers (étudiants et autres) au Conseil d'Administration, au Conseil Scientifique et au Conseil des Études et de la Vie Universitaire, les listes de candidats doivent être représentatives de tous les grands secteurs de formation du Campus.

De manière plus précise, il conviendra de s'assurer que les conditions suivantes soient remplies :

- a) à l'élection au Conseil d'Administration, chaque liste doit comprendre un représentant au moins de chacun des secteurs de formation. Et, la position sur la liste de chacun des représentants des secteurs de formation doit être indifférente;

-
- b) à l'élection au Conseil Scientifique et au Conseil des Études et de la Vie Universitaire, chaque liste établie et arrêtée doit respecter une stricte alternance des candidats représentant chaque secteur de formation.

Il convient de noter que les enseignants-chercheurs et personnels assimilés du Campus sont rattachés à l'un des secteurs de formation en fonction de leur affectation. En ce qui concerne les usagers (étudiants et autres), le rattachement est déterminé par le diplôme postulé en inscription principale.

Le Recteur de l'Université d'État d'Haïti, ou le Président - selon la composition retenue du Haut Conseil de l'Université – dirigera l'ensemble des opérations d'organisation des élections. Il se fera assister par un comité électoral consultatif dont la composition sera établie à la discrétion des parties concernées.

2.2 Composition des Organes de Pilotage du Campus

Comme il est rapporté au tableau 72 et au graphique 1 placés aux annexes du Rapport, des recommandations ont été formulées par de nombreux intervenants à l'occasion des entrevues et des «focus group» relatives à la composition des organes de pilotage du Campus Henry Christophe de Limonade.

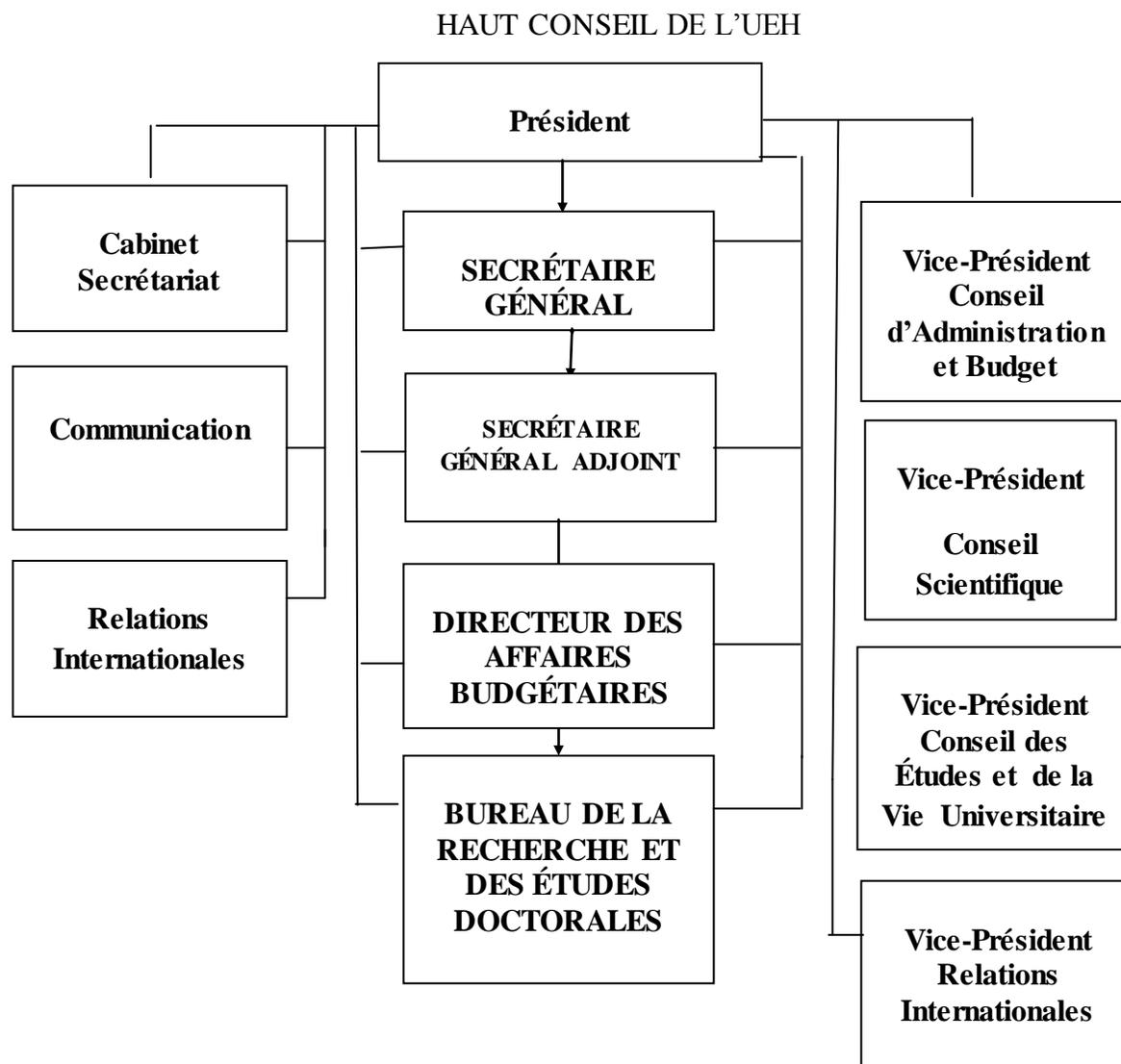
2.2.1 Un Haut Conseil National de Gestion des Unités de l'Université d'État d'Haïti

En effet, des Représentants notables des populations du Nord et du Nord'Est soulignent la possibilité d'instituer un Haut Conseil de l'Université d'État d'Haïti qui serait placé à la tête du réseau universitaire qui sera constitué des Universités d'État fonctionnant dans les différentes régions du pays.

Si cette recommandation s'applique, il est suggéré que ce Haut Conseil de Gestion des Universités d'État soit composé d'un Président, de plusieurs vice-Présidents, d'un Secrétaire Général et son Adjoint, d'un Bureau des Affaires budgétaires et leurs services respectifs.

Il a été en outre recommandé que ce Haut Conseil National de Gestion des Universités d'État constitué comme indiqué ci-dessus soit de composition relativement légère et regroupe des membres de grande valeur, bien formés, compétents et ayant une audience internationale. Le Haut Conseil National de Gestion des Universités d'État d'Haïti serait secondé par un Conseil Consultatif comprenant majoritairement des Représentants de la Société civile, sans pouvoir de gestion ou de décision.

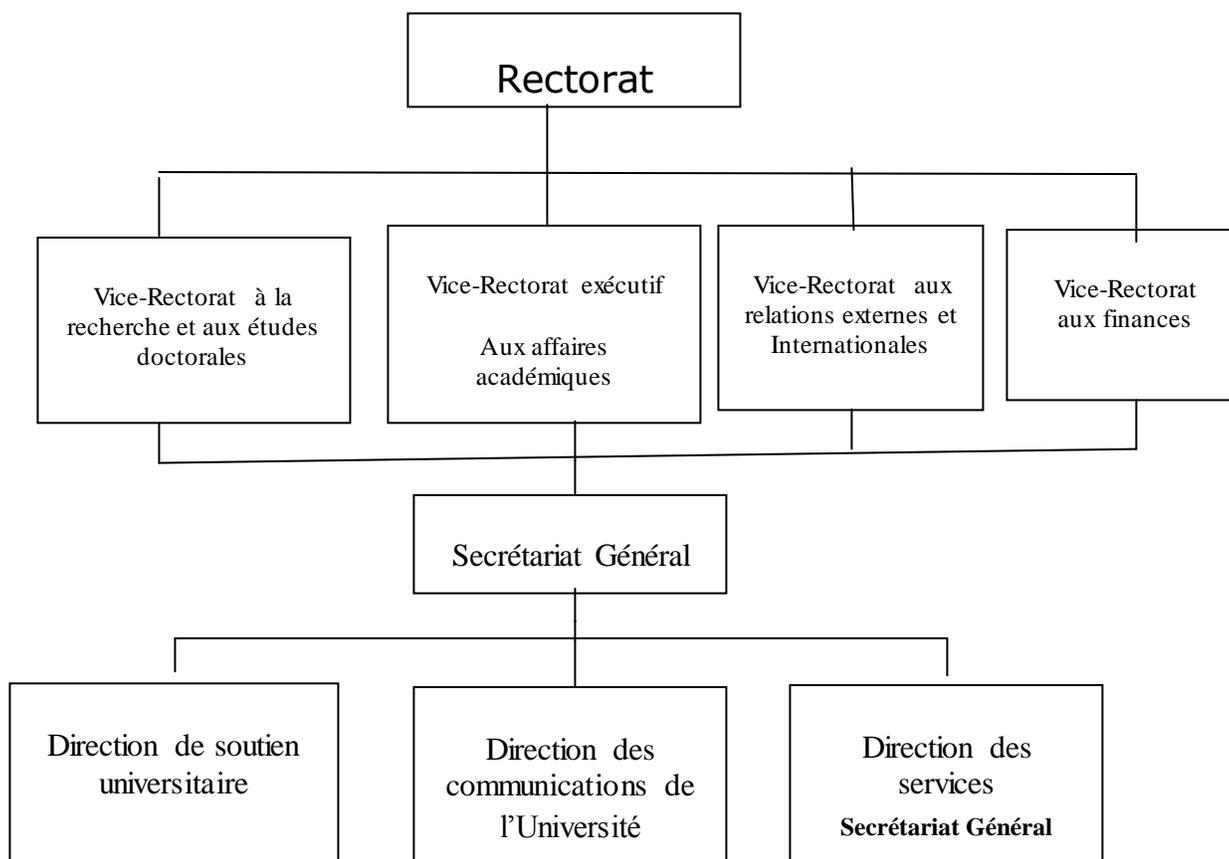
L'organigramme du Haut Conseil National des Universités d'État d'Haïti se présenterait comme indiqué ci-dessous



2.2.2 Composition de l'Organe de Pilotage du Campus Henry Christophe de Limonage (CHCL)

Comme l'indique le tableau 72 et le graphique 1, l'Université Henry Christophe de Limonade, Université d'État d'Haïti, qui est libre et autonome, aura un organe de pilotage composé d'un Recteur, de plusieurs Vice-Recteurs, de Doyens, de Vice-Doyens, d'un Secrétaire Général et de chefs de Départements voire de responsables d'unités comme des Directeurs d'Instituts. L'organigramme présenté ci-dessous illustre la structure administrative du CUHCL.

Direction du CHCL

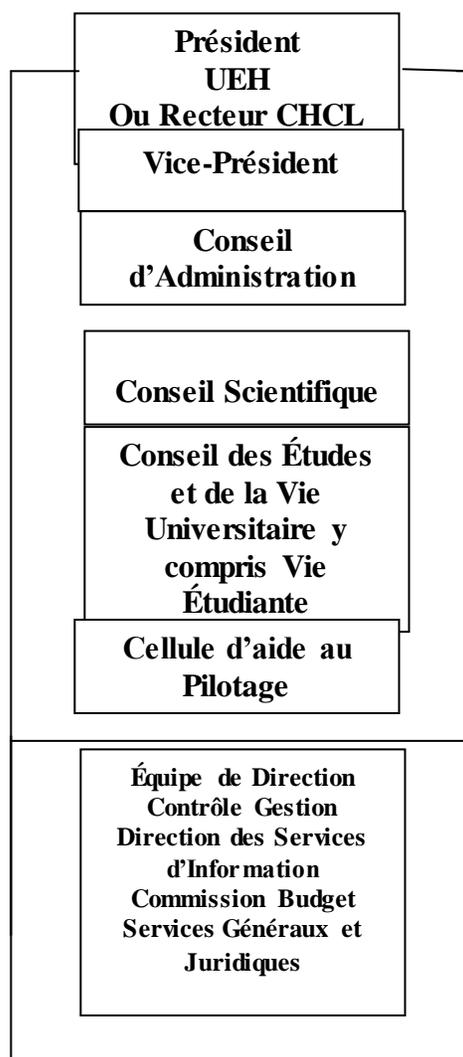


Le recteur du Campus Henry Christophe de Limonade est soutenu par le vice-recteur aux affaires académiques, principal responsable de l'enseignement et par trois autres vice-recteurs ainsi que par le Secrétaire Général et les directions qui lui sont rattachées.

Un autre système d'organisation et de fonctionnement

Dans le cadre de son autonomie de fonctionnement, la gouvernance du Campus de Limonade a aussi la liberté d'adopter un mode de direction plus traditionnel. Dans ce cas, l'organisation et le fonctionnement de l'Université seront régis par les Trois Conseils Centraux., en l'occurrence, Le Conseil d'Administration, le Conseil Scientifique et le Conseil des Études et de la Vie Universitaire, comme cela est apparu au tableau 72 et au graphique 1.

Ces trois Conseils assurent l'administration du Campus . Ils se décrivent comme suit :



- (1) Le président est élu pour un mandat déterminé dans les règlements intérieurs et les statuts du Campus Henry Christophe de Limonade. Il représente l'université, préside les conseils et pilote l'établissement. Il dispose pour l'essentiel du pouvoir exécutif. Il est assisté par un bureau.

(2) Il faut un Conseil d'Administration élu, insistent les enquêtés dans le Nord et le Nord'Est.

- C'est la plus haute instance du Campus.
- Il détermine la politique de l'établissement,
- Il délibère sur le contrat d'établissement,
- Il vote le budget et approuve les comptes,
- Il fixe la répartition des emplois,
- Il approuve les accords et conventions,
- Il délibère sur les emprunts, les prises de participation, la création de filiales, l'acceptation de dons et legs et acquisitions immobilières,
- Il exerce en premier ressort le pouvoir discrétionnaire à l'égard des enseignants-chercheurs et usagers (y compris les étudiants).

De plus, le **Conseil d'Administration** (CA) détermine la politique de l'établissement et délibère notamment sur le contenu des contrats passés par l'Université. Le Conseil d'Administration(CA) est doté d'un règlement intérieur qui détermine le nombre de membres qui le composent. Au sein du CA est créée une section disciplinaire.

(3) Le **Conseil Scientifique** (CS) est consulté sur les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique, ainsi que sur la répartition des crédits de recherche. Le règlement intérieur détermine le nombre de membres qui le constituent

Le Conseil Scientifique est essentiellement une entité de recherche. Il est composé d'enseignants, de personnes non enseignants, d'étudiants doctorants et de personnalités extérieures. Le Conseil Scientifique est consulté sur les orientations politiques de

recherche, de documentation scientifique et technique ainsi que sur la répartition de l'ensemble des moyens affectés aux équipes de recherche. Il peut émettre de vœux.

L'élection au Conseil Scientifique se réalise par les Enseignants-Chercheurs, enseignants et chercheurs, les personnels habilités à diriger les recherches et assimilés, les personnels titulaires du doctorat autre que d'université, personnels scientifiques des bibliothèques, par les Ingénieurs et

Techniciens, par les étudiants régulièrement inscrits dans l'établissement, par des personnes bénéficiant de la formation continue et par les auditeurs suivant une formation de troisième cycle.

- (4) Le Troisième Conseil Central du Campus de Limonade serait le **Conseil des Études et de la Vie du Campus** (CEVC). Ce Conseil est consulté sur les orientations des enseignements de formation initiale et continue, sur les demandes d'habilitation et les projets de nouvelles filières et sur l'évaluation des enseignements. Le nombre de membres qui le compose est déterminé par le Règlement Intérieur.

Le Conseil des Études et de la Vie du Campus est composé de représentants des enseignants, des étudiants, des personnels et des personnalités extérieures : une véritable force de proposition auprès du conseil d'Administration, pour la mise en œuvre d'une politique d'établissement dans le domaine des études, de la vie étudiante et universitaire. Le Conseil est composé d'hommes et de femmes compétents sans exclusive. Il élit en son sein et pour un temps déterminé un vice-président étudiant, dont le domaine d'action concerne particulièrement les relations avec les services d'œuvres universitaires.

(5) Le Secrétaire Général et l'Agent comptable

Le Secrétaire général est le directeur général de services. Il est nommé par le Président ou le Recteur de l'Université d'État d'Haïti. Il assure, sous son autorité, la gestion administrative et financière de l'établissement. Le Président ou le Recteur peut mettre fin à ses fonctions.

L'agent comptable est lui aussi nommé par le Président ou le Recteur de l'Université d'État d'Haïti. Il peut exercer, sur décision du Président ou du Recteur, sur proposition du Secrétaire Général, les fonctions de chef des services financiers de l'établissement.

Le secrétaire général et l'agent comptable participent avec voix consultative au conseil d'administration et aux autres instances administratives de l'établissement.

(6) Les Services

Les services communs ont des missions « transverses » aux composantes de l'université. De façon formelle il s'agit des services des activités sportives particulièrement aux étudiants, de documentation, de formation continue, d'orientation, de formation des formateurs, des activités industrielles, éventuellement commerciales et de médecine préventive.

Le Conseil d'Administration du Campus universitaire peut créer des services supplémentaires, ce seront formellement alors des « services généraux ». D'ailleurs, de tels services peuvent faire l'objet de coopération entre plusieurs universités dans le cadre d'un partenariat formalisé.

(7) Un Campus vert

L'une des principales insurances des populations du Nord et du Nord'Est à l'égard du Campus Henry Christophe de Limonade est celle de doter l'établissement d'un Campus vert et de le maintenir comme tel. Cette insistance apparaît au tableau 72 et au graphique 1.

Le Campus et les bâtiments appartiennent à l'État suite au don de la République Dominicaine et transféré à l'État Haïtien. Ce patrimoine est déjà en cours de réparation suite à la détérioration rapide de certaines parties des locaux. Il convient de s'aviser aux moyens de le maintenir en bon état et toujours en mesure de rester un siège approprié d'acquisition de savoirs et de distributions culturelles correspondant aux valeurs haïtiennes et un instrument à toute épreuve de production économique et sociale.

Les gens du Nord et du Nord'Est exigent que le Campus Henry Christophe de Limonade fonctionne en permanence dans des locaux répondant aux normes de sécurité et faisant régulièrement l'objet de plans de modernisation. Le souhait unanime est que l'équipe de la gouvernance du Campus s'engage dans ce processus dès son ouverture aux activités auxquelles il est destiné.

La garantie de maintien d'un Campus vert au Campus Henri Christophe de Limonade participe de l'effort que déploiera celle-ci pour façonner ou modifier le comportement de ses apprenants par l'éducation relative à l'environnement. Il conviendra de sensibiliser ceux-ci à l'intériorisation de connaissances et d'habiletés appropriées et pertinentes sur leur environnement immédiat et participer effectivement à le maintenir agréable et confortable.

2.3 Les Composantes du Campus universitaire de Limonade

Enseignement et Recherche

Afin de satisfaire les besoins exprimés par les populations du Nord et du Nord'Est et atteindre les objectifs de formation et de recherche qu'il s'est fixés, le Campus universitaire Henry Christophe de Limonade fera fonctionner diverses composantes, entre autres :

- **Des Facultés** qui seront des unités de formation et de recherche dont la création proviendra des délibérations du Conseil d'Administration de l'Université après avis du Conseil Scientifique;
- **Des Grandes Écoles** créées elles aussi après avis du Conseil d'Administration de l'Université et du Haut Conseil National de l'Université d'État d'Haïti et de celui de la Recherche;
- **Des Instituts** qui produiront des professionnels immédiatement utiles à la Région du Grand Nord et à Haïti;
- **Des Départements** qui, selon les attentes des populations bénéficiaires, garantiront la qualité scientifique des programmes de formation initiale et continue ainsi que leur cohérence avec les grandes orientations de la politique de recherche et de formation, définies par les instances de l'Université.

Les composantes susmentionnées seront libres de fixer leur statut et leur budget qu'elles soumettront à l'approbation du Conseil d'Administration de l'Université.

2.4 Fonctionnement des Unités d'Enseignement et de Recherche

2.4.1 Fonctionnement des Facultés du Campus de Limonade

Les Facultés correspondent aux différentes disciplines de l'établissement. Au sein des Facultés se rencontrent des Départements de formation, des Laboratoires ou Centres de Recherche.

Créée par le Conseil d'Administration, chaque Faculté est dirigée par un Conseil présidé par un Doyen et un vice-Doyen élus.

Les Facultés

Elles sont principalement chargées de la formation classique du Campus et délivrent les grades de licence, maîtrise, doctorat et certificat.

A titre exceptionnel, les Facultés de santé peuvent s'entendre, par convention, avec des centres hospitaliers pour constituer un Centre Hospitalier universitaire. Dans ce cas, les Facultés concernées peuvent décider elles-mêmes du contenu de leur formation particulièrement pour les deuxièmes et troisièmes cycles.

De façon générale, le Directeur d'une Faculté prend le titre de Doyen. La Faculté est administrée par un Conseil élu conformément à la réglementation en vigueur. Dans le Conseil de la Faculté est garantie une représentation respectueuse des diverses disciplines enseignées à la Faculté. Les Directeurs des équipes de recherche dont les domaines recoupent ceux de la Faculté peuvent être invités au Conseil. Les Directeurs de Département, les Responsables des programmes de Maîtrise et les Responsables de Licence peuvent également être invités au Conseil de la Faculté.

Le Doyen de la Faculté est élu parmi les enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs qui participent à l'enseignement pour une durée déterminée par le Conseil de la Faculté ou le Rectorat de l'Université. Il peut recevoir délégation de signature du Président ou du Recteur de

l'Université. Le Doyen élu est assisté d'un ou plusieurs vice-doyen(s) dans les mêmes conditions. Chaque vice-doyen est un responsable sectoriel.

Chaque Faculté détermine ses statuts, qui sont proposés par son Conseil, puis approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université. Les statuts de la Faculté ne peuvent présenter des contradictions avec ceux de l'Université.

2.4.2 Fonctionnement des Instituts et Écoles du Campus

Les Instituts et Écoles Supérieures faisant partie du Campus Henry Christophe de Limonade seront administrés par un conseil élu conformément à la réglementation en vigueur au Campus. Les Instituts et Écoles sont dirigés par un directeur élu par le Conseil. Ce Directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels qui ont vocation à enseigner dans l'Institut ou dans l'École.

Les Directeurs des Écoles peuvent être choisis par le Recteur après avis du Haut Conseil National de l'Université d'État d'Haïti et sur proposition du Conseil de Direction et les Directeurs d'Instituts sont élus par le même Conseil. La durée de leur mandat, renouvelable une fois, sera déterminée par le règlement en vigueur. Ces composantes peuvent définir leur programme de recherche.

2.4.3 Fonctionnement des Départements du Campus

Le Département fonctionne à l'intérieur de la Faculté comme une sous-unité de formation et de recherche. Le Département est créé par le Conseil d'Administration, sur recommandation du Doyen de la Faculté, justifiée par des besoins spécifiques de formation et de recherche.

Le Département est administré par un Conseil dont la composition est fixée par ses statuts. Ce Conseil est dirigé par un Directeur nommé par le Président ou le Recteur de l'Université pour une durée déterminée.

Les objectifs spécifiques du Département sont de concevoir et exécuter un curriculum académique en conformité avec les grandes orientations de l'Institution. Il effectuera des activités de recherche susceptibles d'ouvrir la voie au développement national.

Les Départements coopèrent entre eux à l'élaboration des programmes et à l'organisation rationnelle des enseignements de la Faculté. Ils développent la recherche dans leurs domaines respectifs, participent au processus de recrutement, d'engagement et d'évaluation des professeurs de la Faculté. Ils proposent des professeurs compétents au Décanat de la Faculté pour enseigner dans les Départements, mener des activités de recherche et assurer l'encadrement des étudiants.

Le Responsable ou Chef du Département est nommé sur recommandation du Doyen de la Faculté concernée.

Le Chef de Département dirige le Département. Il exerce sa compétence sur les problèmes à la fois administratifs et techniques : programmes, cours, conférence, distribution des enseignements et, d'une manière générale, sur toutes les questions se rapportant au fonctionnement du Département qui lui sont soumises par le Doyen de la Faculté qui est son supérieur hiérarchique immédiat.

2.4.4 Fonctionnement des Laboratoires et unités de recherche

Les Laboratoires sont rattachés au Service Général de la Recherche et des Études doctorales ou au Conseil Scientifique. Les laboratoires et Unités de Recherche participent, notamment, à la définition des postes des personnels enseignants-chercheurs, enseignants et administratifs.

2.4.5 Fonctionnement des Services Communs et Services Généraux

Les Services communs, appelés aussi «Services Généraux» du Campus de Limonade sont créés par délibération du Conseil d'Administration dudit Campus qui en adopte les statuts.

Les Services Généraux du Campus Universitaire Henry Christophe de Limonade sont dirigés par un directeur nommé par le Président ou le Recteur, pour un mandat déterminé par les statuts. Ce mandat est renouvelable une fois, à l'exception du Directeur du Service Commun de la Documentation. Les Services Communs et Services Généraux sont administrés par un Conseil.

Les Services communs et Services Généraux mettent en œuvre la politique du Campus Henry Christophe de Limonade définie par les Conseils Centraux et l'équipe du Rectorat ou de l'équipe

présidentielle. Ces services sont associés aux instances délibératives et consultatives dans les limites de leurs missions. Ils rendent compte annuellement de leurs activités au Conseil d'Administration du Campus.

Les rapports des Services Communs et Services Généraux sont mis à la disposition de la communauté universitaire.

Autant de dispositions qui seront confirmées ou infirmées par le Règlement Intérieur du Campus ou de chaque entité établie.

Les types de composantes proposées ci-dessus sont les plus répandues. A ces composantes, compte tenu des fortes demandes des différents secteurs interviewés, il conviendrait d'ajouter les suivantes, comme composantes spécifiques au Campus de Limonade.

- (1) **Les Instituts Universitaires de Technologies** (IUT) recruteront, de manière sélective, au niveau du baccalauréat. Ils formeront des techniciens supérieurs et mèneront au Diplôme universitaire de technologie. Les diplômés pourront rentrer dans la vie active ou poursuivront des études dans le même domaine, à l'École d'Ingénieur, École de commerce,...
- (2) **Les Écoles d'Ingénieurs internes au Campus** de Limonade, aux universités (par exemple celle de la Filière Polytechnique) recruteront, de manière sélective, au niveau du baccalauréat ou bien, plus rarement sur concours après deux ou trois années de classes préparatoires.
- (3) **Les Instituts de Préparation à l'Administration Générale** (IPAG) prépareront les étudiants aux concours d'accès aux fonctions publiques et à de nombreux organismes publics ou para-publics. Ils prépareront également à des diplômes nationaux en administration publique (licence et maîtrise) et à des certificats. Le niveau de recrutement variera suivant la formation ou la préparation considérée.

-
- (4) **Les Instituts d'Administration des Entreprises** (IAE) proposeront des formations en gestion et administration des entreprises au niveau de la licence (licence professionnelle) et au niveau de la maîtrise (recherche ou professionnelle).
- (5) **Les Instituts Universitaires de Formation des Enseignants** (IUFÉ), s'ils ne sont pas carrément intégrés à la Faculté des Sciences Humaines ou dans un Département, prépareront les étudiants à l'enseignement et formeront de futurs professeurs; ainsi, l'Université de Limonade génèrera ses propres compétences en la matière.
- (6) **Les Facultés de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie** (Unités de Formation et de Recherche), formeront un cas particulier. Elles seront régies de façon particulière. Elles feront partie du Centre Hospitalier et Universitaire (CHU) et leurs structures seront établies en liaison avec ledit ou lesdits Centre(s) correspondant (s). Elles ne seront néanmoins pas dotées de la personnalité juridique et les conventions seront contresignées par le président ou le Recteur de l'université.

Cette proposition aussi pourra être confirmée par les statuts ou le règlement intérieur du Campus Henry Christophe de Limonade (CHCL).

Le Campus Henry Christophe de Limonade, en tant que système d'un système créera en son sein un système de gouvernance qui encourage, appuie et soutient le développement humain, pour tous, mais particulièrement en faveur des personnes les plus pauvres, les plus vulnérables et les plus marginalisées.

Ainsi, la gouvernance du Campus Henry Christophe de Limonade (CHCL) englobera trois dimensions : économique, politique et administrative :

Une dimension économique qui recouvrera tous les processus de prise de décisions qui ont une incidence sur les activités économiques du pays et ses relations économiques avec d'autres pays. Cette dimension économique de la gouvernance de l'Université aura sûrement d'importantes répercussions sur l'équité, la pauvreté et la qualité de la vie;

Une gouvernance politique qui consiste dans le processus de prise de décisions concernant l'élaboration des politiques;

Enfin, une gouvernance administrative qui constitue le système de mise en œuvre des politiques adoptées.

La bonne gouvernance, qui englobe les trois dimensions énoncées ci-dessus, définit les processus et les structures qui guident les relations politiques et socio-économiques.

Les deux chapitres précédents établissent le cadre dans lequel devra s'affirmer la bonne gouvernance du Campus Henri Christophe de Limonade. Ils analysent non seulement les structures administratives et organisationnelles qui semblent les mieux appropriées pour appliquer les principes de gestion modernes auxquels adhère l'université, mais aussi les valeurs qui guident les comportements organisationnels des dirigeants qui gouvernent sa destinée.

Cependant, les conditions de réalisation de cette bonne gouvernance ne seront pas réunies si le Campus ne jouit pas pleinement de son autonomie. Hors de cette loi-cadre, de multiples limitations feront obstacle à la jouissance de l'autonomie et, par voie de conséquence, affecteront la gouvernance du Campus. Par exemple, en raison de l'absence d'une réelle autonomie financière, l'autonomie du Campus de Limonade restera limitée et sa gouvernance confrontée à de multiples légitimités internes, celles de son Président ou Recteur et des Conseils de l'Établissement d'une part, celle des Responsables de ses composantes telles que facultés, écoles, instituts, départements... d'autre part. Dès lors, se poseront de multiples questions, entre autres, celle de sa réelle capacité opérationnelle sur le plan scientifique. Ce Campus à vocation Sciences et Technologies en souffrira inmanquablement. Car, il ne faudra pas que ce Campus qui incarne tant d'espoirs soit uniquement une institution d'enseignement, comparable à un grand lycée du Nord ou du Nord'Est.

Or, s'il faut rencontrer toutes les aspirations des gens du Nord et du Nord'Est à l'égard de leur Campus, la gouvernance, forte de l'autonomie du Campus de Limonade, devra s'aviser aux moyens d'inciter les enseignants-chercheurs à développer une recherche thématique susceptible d'être

réinvestie dans l'enseignement et du même coup contribuer à développer des pôles de recherche rentables pour la prospérité économique.

L'Enseignement et la Recherche au Campus Henry Christophe de Limonade doivent contribuer à la croissance économique du pays.

Il conviendrait d'éviter un mode de gouvernance qui favoriserait la dérive autocratique.

La gouvernance du Campus de Limonade dans le Département du Nord, forte de son autonomie due à son appartenance à l'Université d'État d'Haïti, s'évertuera à créer des connaissances, promouvoir l'équité, répondre aux besoins des étudiants et faire preuve d'efficacité dans l'accomplissement des tâches qui lui sont dévolues, dans la plus grande transparence.

Grâce à l'autonomie qui lui est consacrée en toute liberté, le Campus Henry Christophe de Limonade se montrera assez imaginatif en trouvant un juste équilibre entre la mission universitaire et les pouvoirs de décision d'une part, et la viabilité financière, la recherche de l'excellence et le développement de l'équité d'autre part. Dans un monde dominé par l'économie du savoir - du marché aussi - les enjeux de la bonne gouvernance sont grands. Il appartient donc aux chercheurs et aux responsables du Campus de Limonade d'offrir l'exemple de bonne gouvernance aux générations montantes, aux étudiants qu'ils façonnent comme le rempart de demain contre les dérives de tous genres.

C'est la volonté quasi-unanimement exprimée par les représentants des gens du Nord et du Nord'Est de voir leur Campus doté d'un cadre normatif, des statuts, d'organes de gouvernance, d'un système de gestion académique, de gestion logistique, de moyens et de sources de financement qui en fassent un centre d'enseignement supérieur public, autonome, d'excellence au service des jeunes de toute la région et du pays tout entier.

CHAPITRE III

ANALYSE DES BESOINS DE FORMATION, DES ADMINISTRATIONS, DES ENTREPRISES ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DU CAMPUS HENRY CHRISTOPHE DE LIMONADE

3.1 Les grandes orientations de la politique de formation

Le Campus Henry Christophe aura à adopter en matière de formation, de recherche et de service à la collectivité, en s'inspirant des besoins exprimés par les populations qu'elle dessert.

L'enquête auprès des populations du Nord et du Nord'Est révèle les besoins nombreux et divers que ces populations attendent que ce Campus universitaire prenne en compte dans l'organisation des études, dans les formations qu'elle offre, dans la recherche qu'elle entreprend, dans la vie du Campus aussi bien que dans la diffusion de la culture que dans la coopération et les partenariats qu'elle développe.

Au regard du tableau 73 et de la figure 2, les Institutions de formation supérieure qui fonctionnent actuellement dans la région ne semblent pas remplir toutes les conditions requises pour satisfaire les attentes des populations.

Dans la région du Grand Nord, ni les Administrations, ni les Entreprises existantes ne disposent de plan de formation continue ou initiale. Elles ne disposent d'aucune structure adéquate chargée de la formation. Celle-ci s'entreprind, de manière isolée par à-coup, sans aucune planification. Quelques rares entreprises et organisations de la société civile privilégient la formation interne, une formation sur le tas, par rapport à la formation externe, aidant parfois tout juste à une prise en charge. Certains responsables d'entreprises refusent la formation externe, celle offerte par les institutions dûment habilitées et souvent crédibles, par crainte de voir leur personnel, à l'issue de la formation, revendiquer un meilleur traitement ou être embauché par une entreprise concurrente. Pourtant, ce personnel ne cache pas son désir de bénéficier ou d'entreprendre, à titre personnel, des formations supérieures complémentaires.

L'enquête a révélé l'absence de mécanisme de concertation entre les Institutions de formation et les utilisateurs. Pourtant, les changements actuels survenus autant dans les secteurs des Administrations, des Entreprises que dans la Société civile de la région, ainsi que de ceux

annoncés, notamment dans la zone de Caracol, devraient inciter à une adaptation rapide des Institutions de formation aux nouvelles exigences et aux nouveaux défis des professions à caractères technique, administratif voire libéral. La plupart des entreprises n'ont aucun contact formel avec les Institutions de formation.

Les Institutions d'Enseignement Supérieur de la région, les organismes étatiques, les entreprises et la société civile devraient régulièrement déterminer et réexaminer les connaissances, les compétences, les attitudes et les nouvelles fonctions des administrateurs, et des autres techniciens et spécialistes oeuvrant dans différents domaines de caractère économique, social, culturel voire politique.

Certaines des lacunes exprimées sans ambages résultent de la formation initiale. En effet, comme il a été rapporté à l'analyse diagnostique précédente, la plupart des matières pourtant importantes pour le fonctionnement efficace des Administrations, des Entreprises et pour le développement de la région, pour des raisons diverses, ne sont pas enseignées ou ne sont pas suffisamment développées au cours des différentes formations suivies dans les Institutions d'éducation supérieure de la région. De même, et peut-être par voie de conséquence, il a été noté qu'un certain nombre de postes occupés ne correspondent pas toujours à la formation reçue par leurs titulaires.

La rigidité des programmes dispensés par la plupart des Institutions d'enseignement supérieur dans le Grand Nord constitue un autre avertissement pour l'organisation des études au Campus Henry Christophe de Limonade.

Les programmes d'enseignement pratiqués dans la région ne semblent pas bénéficier de toutes les possibilités de réorganisation et d'innovation. Pourtant, dans ce pays en développement, plus qu'ailleurs, l'élaboration des contenus de l'enseignement devrait être considérée comme un processus évolutif.

3.2 Spécificité des besoins de formation

Les cadres d'application des formations reçues sont les administrations, les entreprises, les organisations non gouvernementales et la société civile oeuvrant dans les milieux urbains et dans

les communautés rurales. Dans ces environnements, les institutions et les personnes ont pour mission d'appliquer, de faire appliquer les lois et réglementations. Il y a aussi des institutions et des personnes qui incitent les acteurs de terrain à appliquer les normes de manière plus ou moins littérale ou «orientée».

Aussi, l'Administration publique, comme les entreprises, la société civile et les ONGs contrôle et sanctionne les manquements au respect des règles établies ou celles de l'art. Par conséquent, les activités techniques et de gestion sont confiées à un corps de fonctionnaires ou à des corps de métiers. Les postes fonctionnels sont occupés, en principe, par des personnels présentant des qualifications diverses selon la hiérarchie. Ce sont des agents économiques, sociaux, culturels ou politiques constitués de : cadres, ingénieurs, spécialistes de divers ordres, techniciens supérieurs, techniciens ou agents techniques, aides préposés à des tâches diverses.

Les corps de métiers ou de professions susmentionnés indiquent les compétences requises et déterminent les offres de formation du Campus et l'organisation la plus appropriée des études.

3.3 Quelques compétences requises

La responsabilité de toute administration est de veiller à l'utilisation rationnelle et durable des ressources. Ainsi, les connaissances de son personnel couvrent la capacité de traiter des activités d'ordre technique, administratif, scientifique voire juridique. Par exemple les compétences en gestion des ressources humaines, en contrôle de gestion et en évaluation sont nécessaires. Les compétences ou sujets prioritaires pour les gestionnaires sont de ce fait, entre autres, les suivantes :

- a) élaborer les lois et règlements (compétences juridiques);
- b) appliquer, faire respecter et contrôler l'application de ces lois et règlements (Compétences en gestion ou direction du personnel);
- c) proposer des solutions techniques adaptées à la réalité, mais dans le cadre des réglementations en vigueur (capacité d'innovation);

-
- d) proposer une amélioration et une évolution des réglementations sur la base de l'expérience acquise (compétences à opérer des changements planifiés);

En plus des connaissances techniques, scientifiques, le gestionnaire doit posséder des aptitudes intellectuelles telles que l'analyse et la compréhension des problèmes.

3.4 Compétences actuelles

L'enquête a révélé que la plupart des fonctionnaires des administrations et des employés des entreprises et ONGs, dans leur ensemble, sont satisfaits de leur travail actuel. Cependant, certains d'entre eux n'occupent pas les postes correspondant à leur qualification. D'autres, déplorent les conditions matérielles ou le manque de suivi de leur travail. Cependant, Ils reconnaissent, presque tous, avoir reçu, grâce à leur formation de base, les connaissances nécessaires pour bien exercer leurs fonctions actuelles.

Cependant, par rapport aux concepts nouveaux, les enquêtés avouent que leurs connaissances actuelles sont limitées ou vagues. La plupart d'entre eux manifestent un réel désir de mieux les connaître. Il en est ainsi des concepts d'impact, de gestion participative, de gestion des conflits, de critères et indicateurs de gestion durables, etc.

Certains ingénieurs, parmi les personnes interviewées ont reçu des formations additionnelles qui, d'après eux, se sont révélées utiles. Celles-ci sont cependant très peu organisées à l'intention d'autres spécialistes, des techniciens et agents subalternes rencontrés. La grande majorité des travailleurs de ces secteurs n'ont jamais effectué le moindre stage et n'ont suivi aucun séminaire de perfectionnement. Il convient de noter également que très peu d'agents ont accès à un ordinateur. Seuls quelques spécialistes associés à des projets divers ont un ordinateur à leur disposition et parviennent à se familiariser à l'outil informatique.

L'établissement des critères et indicateurs de gestion durable relève de la compétence des administrations et se révèle aujourd'hui comme une tâche prioritaire pour celles-ci. L'enquête montre que les gestionnaires du Nord et du Nord'Est ont un besoin urgent de formation dans les

domaines tels que la gestion des ressources humaines, l'informatique, la législation (connaissance des lois et textes réglementaires), l'évaluation des performances du personnel.

Outre ces besoins en formation, tous les services correspondants manquent souvent de moyens humains et financiers pour travailler de manière efficace et en toute indépendance.

Les personnels de certaines entreprises et ONGs rencontrés, particulièrement les personnels de direction et d'encadrement sont constitués essentiellement d'ingénieurs. La plupart d'entre eux sont issus des Facultés et Instituts haïtiens. Quelques-uns d'entre eux, en petit nombre, cependant, ont été formés à l'étranger. Les personnels subalternes sont composés de quelques agents techniques sortis de certaines Institutions d'enseignement supérieur non universitaire. Ces agents subalternes sont pour la plupart très expérimentés à leurs postes d'attachement. Certaines ONGs travaillent également avec quelques ingénieurs et/ou de techniciens de formations variées.

A certains niveaux de l'échantillonnage de l'enquête, les compétences requises sont identifiées en biologie, physiologie, écologie, défense et restauration de sols, statistiques, planification, management. De solides connaissances dans ces disciplines sont requises. Et, quelquefois, des aptitudes intellectuelles sont à développer par la maîtrise d'outils de prise de décision.

Par contre, dans bien des cas, l'enquête rapporte un réel potentiel en sciences et techniques similaires à celles susmentionnées, et une grande expérience accumulée par des entreprises, des ONGs et des Projets. Quelques membres des personnels de ces organisations se montrent souvent efficaces et compétents.

Cependant, des besoins en formation sont exprimés par les différents acteurs, particulièrement dans les domaines de comptabilité, communication, aménagement des plantations (environnement), évaluation des projets, statistiques, planification, foresterie communautaire et agroforesterie, par exemple dans la perspective de création de forêts villageoises.

En plus des besoins susmentionnés, il ressort des entretiens avec des responsables des Administrations, des entreprises, des ONGs et des Projets, de grandes faiblesses dans les domaines tels que l'analyse des problèmes, l'esprit de créativité, les connaissances liées à la cogestion de

diverses ressources y compris les ressources naturelles ou à la gestion des conflits à propos de ces ressources.

La diversification des partenaires et la recherche de débouchés, notamment pour les produits des entreprises impliquent d'autres besoins en formation. Il s'agit, entre autres, des formations dans les domaines tels que : les langues étrangères (langues de communication avec les partenaires, les touristes et les scientifiques étrangers); l'informatique (traitement de texte et l'utilisation de la feuille de calcul...); le management (gestion rationnelle) des ressources disponibles grâce aux méthodes appropriées de direction, de commandement et d'organisation.

Les Entreprises, les ONGs, la Société civile (particulièrement les Associations de Commerce), ont signalé la rareté ou la nécessité de postes fonctionnels, notamment en pisciculture.

La pisciculture vise l'élevage des poissons pour satisfaire les besoins humains en protéines. Il s'agit de l'empeusement de certains plans d'eau naturels et des retenues d'eau créées à des fins variées. Les enquêtés signalent la rareté, sinon l'absence totale de ferme piscicole d'État dans la région du Grand Nord. Les détenteurs des compétences dans ce domaine, ils ne sont pas nombreux, se cantonnent au rôle de conseils auprès des propriétaires privés disposant d'étangs. Les ONGs qui s'y intéressent se chargent essentiellement de l'encadrement, leur production ne servant alors que d'appui à la formation.

Il y a lieu de considérer les rares postes fonctionnels. Les agents de l'État en matière de pisciculture sont des Ingénieurs sortis de Damien ou de quelques Instituts intéressés au développement rural. Ces Ingénieurs qui ont pour la plupart travaillé dans des fermes étatiques ou à l'étranger, encadrent quelques agents subalternes de niveau de Sixième Année Fondamentale en nombre très restreints.

La formation en pisciculture est dispensée dans la plupart des Écoles professionnelles agricoles ou ce qui reste d'Écoles Moyennes d'Agriculture. Elle permet d'acquérir les connaissances techniques et scientifiques en hydrobiologie, en ichtyologie, en aménagement piscicole, en écologie, en sélection et amélioration génétique, en physiologie et reproduction, etc.

La pratique de la pisciculture n'est pas encore très répandue en Haïti, encore moins dans la région du Nord et du Nord'Est. Un effort de sensibilisation et d'éducation des populations à la base, pour les amener à s'intéresser à cette activité très utile pour l'économie et la santé est aujourd'hui très nécessaire. Ce sera peut-être l'un des plus importants services que le Campus Henry Christophe de Limonade rendra à la collectivité. D'ailleurs, un besoin de formation est fortement exprimé par les populations de la région qui désirent apprendre les techniques d'élevage piscicole.

Le domaine de l'environnement est également sollicité. Ce domaine demeure assez complexe et se situe à l'interface de l'homme et de la femme avec leur milieu de vie. Il vise la préservation et l'amélioration du cadre de vie.

En effet, les activités dans le domaine de l'environnement sont en relation directe avec l'homme. Elles consistent essentiellement à préserver l'homme (l'être humain) des pollutions et des nuisances, à prolonger la santé humaine, à sauvegarder les écosystèmes de la dégradation, à restaurer les zones dégradées, à promouvoir la conservation et l'utilisation durable des ressources biologiques.

La formation en environnement est sollicitée. En tant que domaine de spécialisation, elle exige un certain nombre de connaissances liées particulièrement au droit de l'environnement; aux pollutions et nuisances; à la gestion des installations classées; à la gestion des établissements humains; à l'écologie; à l'étude des impacts; etc.

L'enquête a rapporté qu'il n'y a pas encore en Haïti en général, et dans le Grand Nord en particulier, un personnel dense qui a déjà reçu une formation spécialisée dans le domaine de l'environnement. Il n'existe, d'autre part, dans la région, aucun plan de formation dans ce domaine.

Quoi qu'il en soit, l'enquête a souligné le fait que les agents affectés au Service de l'environnement sont plutôt satisfaits de leur travail. Ils estiment que leurs différentes formations antérieures bien que non spécialisées dans le domaine de l'environnement, leur permettent cependant d'être opérationnels sur le terrain.

De plus, l'expérience cumulée par ces agents leur permet néanmoins de ressortir un certain nombre de disciplines qu'ils auraient bien voulu avoir dans le programme au cours de leur formation. L'enquête a également rapporté que la plupart de ces agents reconnaissent n'avoir aujourd'hui qu'une connaissance moyenne ou vague des nouveaux concepts liés à l'environnement. De ce fait, tous ceux qui ont été enquêtés souhaitent une formation ou une mise à niveau par des stages, des séminaires ou carrément une formation plus approfondie dans le domaine.

Ainsi, les besoins en formation dans le domaine environnemental se rapportent essentiellement aux connaissances suivantes : aménagement des forêts ou établissement du canevas d'élaboration du plan d'aménagement forestier; audits environnementaux; évaluation environnementale ou études d'impact environnementales; droit de l'environnement; approche participative; communication sociale; gestion des conflits.

D'autres personnes enquêtées émettent plus spécifiquement les besoins en formation liés essentiellement à des problèmes environnementaux, entre autres, lutte contre les érosions.

Bref, la comparaison entre compétences requises et compétences existantes a montré un déficit de compétences qui se traduit par de réels besoins en formation. Selon les domaines de compétences liées à des aspects sociaux, économiques, culturels, ou scientifiques, y compris la santé, l'administration et le droit et à leur utilisation. Plusieurs besoins en formation ont été ainsi analysés.

3.5 Priorisation des besoins en formation

Compte tenu des besoins identifiés et analysés, certaines filières de formation sont incontournables. Parmi celles-ci, il convient de noter, en priorité, celles qui sont en adéquation avec les activités et les besoins de la région, entre autres, la filière agro-industrielle aussi fortement demandée que les sciences pures correspondant à la médecine, les mathématiques, le génie, la physique, la chimie ainsi que les sciences sociales et humaines... comme cela apparaît au tableau 73.

Après avoir analysé les besoins en formation exprimés par les populations bénéficiaires du Campus Henry Christophe de Limonade, il convient d'élaborer d'abord une typologie de ces besoins avant de procéder à leur priorisation.

Le choix et le classement par ordre de priorité, tenant compte des besoins exprimés, découlent des précédentes considérations et des analyses ayant trait aux domaines liés aux besoins individuels et à ceux du développement régional et national. Un tel exercice ne saurait être entièrement dépourvu de subjectivité, surtout en ce qui concerne l'importance, par ordre, des lacunes par rapport aux compétences requises dans l'engagement des citoyens, des administrations, des entreprises, des ONGs, des projets et aussi de l'Institution universitaire envers la reconstruction et le développement du pays.

L'enquête a rapporté un certain nombre de lacunes et d'insuffisances induites en besoins en formation. Ceux-ci peuvent être répartis en trois catégories à savoir :

- 1o) Le Savoir :** Il s'agit des connaissances scientifiques et techniques à acquérir dans des domaines divers, mais spécifiques aux emplois, fonctions et tâches distincts;
- 2o) Le savoir-faire :** Ce sont les aptitudes ou habiletés à acquérir pour réaliser avec efficacité les fonctions de sa charge ou son métier;
- 3o) Le savoir-être :** qui constitue l'ensemble des comportements et attitudes (intellectuels, humains, moraux, ...) nécessaires à la réalisation efficace des fonctions ou métiers dans un environnement où les facteurs humains et culturels occupent une place importante.

La traduction des besoins en formation en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être met en évidence non seulement les insuffisances techniques, mais aussi les insuffisances intellectuelles, sociales et humaines notées à l'exercice des fonctions et des tâches quotidiennes. Ipso facto, cela indique dans quels sens l'université doit orienter les formations qu'elle offre.

3.5.1 Les insuffisances intellectuelles, sociales ou humaines

Les compétences liées aux aspects intellectuels, sociaux et humains apparaissent comme des besoins en formation hautement prioritaires. Elle concerne particulièrement la formation universitaire. Plusieurs concepts nouveaux se rapportent à ce domaine et se présentent plutôt comme des aptitudes à acquérir (savoir-faire) et des attitudes à avoir (savoir-être) que comme les connaissances (savoir) à assimiler.

3.5.2 Les insuffisances techniques

Les insuffisances techniques relevées, rassemblent les lacunes dans les domaines essentiellement techniques. A partir de la liste non exhaustive présentée précédemment (gestion en partenariat ou cogestion, communication sociale, gestion des conflits, gestion des ressources humaines, la prise de décisions, la planification, le management, l'analyse des problèmes, etc.), il convient de hiérarchiser les besoins en formation en fonction des enjeux actuels des secteurs économiques, sociaux et culturels et leurs incidences en matière de formation en sciences et technologies (sciences pures, sciences humaines, sciences humaines et sociales...). A ce niveau, la vérification est conduite sur la base de l'impact de chaque déficit constaté sur le plan national et régional.

- **Au niveau des administrations**

La principale insuffisance technique concerne les difficultés d'identification et d'exploitation des ressources. La connaissance appropriée conditionne la réussite des principales activités. Ces activités imposent un savoir faire et un sens pratique exceptionnels.

Les lacunes relevées indiquent également des insuffisances techniques dues à l'absence de maîtrise de la tâche ou des tâches qui incombent.

- **Au niveau des entreprises**

Les pratiques de gestion durable, notamment l'établissement de plan d'aménagement, sont actuellement recommandées par la législation en vigueur et exigées par certains marchés internationaux. L'exercice de planification constitue le support le plus sûr pour connaître et sécuriser l'approvisionnement des industries. Il constitue un critère essentiel généralement retenu dans les programmes de certification.

An niveau du secteur privé industriel, la valorisation optimale des produits constitue un des enjeux des politiques actuellement en vigueur. Les industriels sont ainsi tournés vers la recherche de la qualité du produit fini; ce qui exige des compétences à tous les postes du processus de production.

- **Au niveau des Organisations non gouvernementales et des projets**

Plusieurs ONGs internationales rencontrées travaillent dans des aires protégées. L'écotourisme que le Nord et le Nord'Est veulent promouvoir, s'inscrit dans le cadre de l'aménagement des aires protégées et le développement de leur réseau contribue à la conservation et la protection des écosystèmes et de la biodiversité. Les recherches dans ce domaine indiquent que les études d'impact sont d'un grand intérêt. La connaissance d'au moins une langue internationale s'avère également nécessaire.

- **Au niveau des populations**

Nombreuses sont les attentes exprimées par les populations du Nord et du Nord'Est à l'égard du Campus Henry Christophe de Limonade, particulièrement, en ce qui concerne la connaissance des lois et des règlements dans les diverses pratiques liées à l'industrie agro-alimentaire, à la médecine, à l'ingénierie, à l'environnement... Elles reconnaissent que la formation formelle dans certains

métiers pratiqués dans leur région, formation qui se dispense dans des établissements universitaires, scolaires ou para-scolaires appropriés, reste encore relativement faible.

3.6 Les filières de formation

Les populations s'attendent à ce que leur Campus soit une des sciences et technologies, distribuant, à partir de la création de plusieurs unités de formation et de recherche (facultés, instituts, écoles, départements...), des connaissances à caractère scientifique, culturel et professionnel.

Tenant compte des besoins en formation ci-dessus analysés, ainsi que de l'option de leur Campus, les populations du Nord et du Nord'Est indiquent les filières de formation qui doivent être mises en place progressivement. Il s'agit notamment de :

- **La Faculté des arts et des sciences pures et sciences appliquées** enseignant les Sciences et Technologies; le génie civil; le génie mécanique et industriel; l'informatique; les mathématiques, la physique, la chimie...;
- **La Faculté de médecine**, de pharmacie et d'odontologie;
- **La Faculté d'agronomie et de médecine vétérinaire** y compris agriculture, pêche, etc.;
- **La Faculté de linguistique**, des Langues (vivantes) et des Lettres ainsi que des Sciences humaines et sociales;
- **La Faculté des Sciences de l'Éducation**;
- **Faculté, École ou Institut** des Sciences administratives/Gestion ;
- **École supérieure des Infirmiers et Infirmières** ainsi que des Techniciens de la santé-Sciences de la santé.

Les enquêtés se prononcent contre le déplacement de la Faculté de Droit et de Gestion du Cap-Haïtien sur le Campus de Limonade.

Ils suggèrent également de conserver la Faculté de Droit et l'Université publique du Cap-Haïtien, de même que les filières traditionnelles existantes.

Les structures mises en place doivent être bien outillées pour répondre de manière efficace aux besoins de formation inventoriés et analysés.

Toutes ces structures sont liées par les quatre grandes missions du Campus Henry Christophe de Limonade :

1o) **La formation.** Il s'agit de faire acquérir aux étudiants des connaissances scientifiques, techniques et professionnelles dans les domaines susmentionnés. Le Campus de Limonade vise spécifiquement la formation des agents de développement (Agronomes, Médecins, Enseignants-chercheurs, Enseignants, Ingénieurs, Mathématiciens, Physiciens, Chimistes, Administrateurs, Informaticiens ou Spécialistes de l'Information et de la Communication, des Techniciens supérieurs, des Techniciens...) voués à la production de toutes sortes.

Le Campus Henry Christophe de Limonade se veut une grande université pluridisciplinaire : sciences et technologies, sciences de l'ingénieur, sciences agronomiques, sciences humaines et sociales, sciences économiques et de gestion.

2o) **La recherche.** En tant qu'établissement d'enseignement supérieur voué aux Sciences et Technologies, le Campus Henry Christophe de Limonade est appelé à mener la recherche tant fondamentale qu'appliquée, particulièrement dans les domaines énumérés ci-dessus.

Le Campus Henry Christophe de Limonade puise sa force dans son grand potentiel de recherche comme en témoignent ses options, particulièrement celle de collaboration étroite avec les organismes de recherche, nationaux et internationaux. Elle promet une offre de formation variée, en lien étroit avec la recherche. Elle sera identifiée aussi bien par la qualité de l'accompagnement des étudiants que par ses excellents résultats en matière de réussite et d'insertion professionnelle, répondant ainsi aux besoins de ses étudiants et du monde économique et social.

-
- 3o) **L'appui à la collectivité et au développement.** Le Campus Henry Christophe de Limonade est appelé à intervenir dans diverses activités de développement, y compris la diffusion de la culture, l'application des connaissances sur le terrain, le développement des habiletés ou des savoir-faire. Cette implication dans le milieu se traduira aussi bien par la réalisation des études, que par des interventions directes sur le terrain et par la formation continue en faveur des agents des structures publiques et privées ou des ONGs.
- 4o) **Le développement des partenariats.** Afin de mener à bien ses missions, le Campus Henry Christophe de Limonade recherche constamment le soutien des collectivités territoriales dans ses projets de développement. Elle entretiendra aussi un large réseau de partenaires universitaires, sociaux et culturels, nationaux, régionaux et internationaux.

CHAPITRE IV
LES MOYENS DU CAMPUS HENRY CHRISTOPHE
DE LIMONADE

4.1 MOYENS DISPONIBLES

Afin d'assurer efficacement ses missions le Campus Henry Christophe de Limonade s'appuie sur des moyens administratifs, des moyens académiques, des moyens humains, des moyens matériels, des moyens financiers.

4.1.1 DES MOYENS ADMINISTRATIFS

La structure administrative du Campus est composée d'un Conseil d'Administration, d'un Conseil des Études et de la Vie Universitaire, d'un Conseil Scientifique, d'un Secrétariat Général et d'autres services administratifs.

Il se peut que des changements à venir instituent une Présidence des Universités d'État d'Haïti.

A ce moment, le Président des Universités par ses décisions, le Conseil d'Administration (CA) par ses délibérations, le Conseil Scientifique (CS) ainsi que le Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU) par leurs avis et leurs vœux, assureront l'administration du Campus Henry Christophe de Limonade.

Le Conseil d'Administration (CA) est composé d'un Régisseur représentant du Recteur de l'UEH des adjoints au Régisseurs remplissant le rôle de vice-Recteurs dont le nombre est à déterminer, d'enseignants-chercheurs, d'étudiants, de personnels administratifs, techniques, ouvriers et de services, ainsi que de personnalités extérieures désignées.

ATTRIBUTIONS DES CONSEILS

- **Le Conseil d'Administration (CA)** détermine la politique de l'établissement, en délibérant notamment sur le contenu du contrat d'établissement. Il vote le budget et approuve les comptes. De plus, le Conseil d'Administration se dote d'un règlement intérieur.
- **Le Conseil Scientifique (CS)** est composé d'un nombre déterminé d'enseignants-chercheurs, d'enseignants, de personnels non enseignants, d'étudiants doctorants et de personnalités extérieures désignées.
- **Le Conseil Scientifique (CS)** est consulté sur les orientations de la politique de recherche, sur la répartition des crédits de recherche, sur les demandes d'habilitation à délivrer des diplômes, de documentation scientifique et technique ainsi que sur la répartition de l'ensemble des moyens affectés aux équipes de recherche.

Il appartient au Conseil Scientifique d'assurer la liaison entre l'enseignement et la recherche.

- **Le Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU)** se compose d'un nombre déterminé de membres constitués de représentants de professeurs-chercheurs et de personnels assimilés, d'enseignants, de représentants d'étudiants, de représentants de personnels administratifs, techniques, ouvriers et de services ainsi que de membres extérieurs.

Le Conseil des Études et de la Vie Universitaire constitue un espace fondamental de réflexion pour le Campus Henry Christophe de Limonade. C'est dans ce Conseil que sont proposées des orientations qui guident l'Exécutif/La direction de l'Université en matière de pédagogie, de diplôme et de vie étudiante.

Au-delà, Le CEVU constitue une véritable force de proposition auprès du Conseil d'Administration, pour la mise en oeuvre d'une politique d'établissement dans le domaine des études et de la vie étudiante et universitaire.

4.1.2 DES MOYENS ACADEMIQUES

La structure académique du Campus Henry Christophe de Limonade est constituée de Facultés, d'Instituts, d'Écoles et de Départements. Ces multiples unités de formation et de recherches seront mises en place progressivement, tenant compte des demandes et des possibilités de financement.

Ces unités de formations et de recherche auront la charge de la formation des étudiants et d'activités de recherche via des laboratoires de recherche et à travers des filières pour la préparation d'agronomes, de médecins, d'enseignants-chercheurs, d'enseignants, d'ingénieurs, de mathématiciens, de physiciens, de chimistes, d'administrateurs, d'informaticiens ou Spécialistes de l'Information et de la Communication, des techniciens supérieurs, des techniciens...

Certaines Facultés se chargeront, au fur et à mesure de leur mise en place :

- des Sciences et Technologies (mathématiques, physique, chimie, biologie, sciences de la terre, informatique, électronique, électrotechnique et automatique);
- D'autres seront plus concernées par les Sciences économiques et sociales (sciences économiques et de gestion/sociologie);
- D'autres traiteront de géographie et d'aménagement.

Les Instituts de formation et Écoles d'Ingénieurs assureront les formations spécialisées, tels :

- l'Institut d'administration des entreprises;
- l'Institut d'aménagement et d'urbanisme formera dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et du développement territorial
- l'Institut universitaire de technologie préparera aux spécialités de chimie, génie biologique, génie électrique et informatique industrielle, génie mécanique et informatique, qualité et

environnement de production industrielle, méthodes informatique appliquées à la gestion des entreprises.

D'autres formations d'ingénieurs pourront être assurées par le Campus universitaire Henry Christophe de Limonade, au travers de son École polytechnique.

- **La Faculté de mathématiques** assurera les formations et la recherche en mathématiques, mécanique et astronomie, grâce à son effectif d'enseignants, chercheurs et administratifs;
- **La Faculté d'informatique, électronique, électrotechnique et automatique** regroupera les formations et recherches en sciences et technologies de l'information et de la communication, et en particulier l'informatique, l'électronique, l'électrotechnique et l'automatique, grâce à son effectif d'enseignants chercheurs regroupant en particulier les formations associées aux métiers de l'informatique.
- **La Faculté de géographie et aménagement** s'appuiera sur un effectif raisonnable d'enseignants-chercheurs et ses axes de recherche couvriront les territoires, villes, environnement et société.
- **La Faculté des sciences économiques et sociales** assurera les formations et la recherche en économie et management des entreprises, banque/assurance/finance, ressources humaines, commerce et management international, logistique, statistique appliquée à l'économie et à la gestion, économie et administration publique, ingénierie de la coopération internationale, systèmes d'information et aide à la décision, e-business, économie de l'industrie et des services, analyse et politiques économiques, ingénierie de l'enquête en sciences sociales, sociologie du travail, sociologie des réseaux et de la santé, sociologie des organisations, sociologie de la famille, enquêtes quantitatives et qualitatives en sciences sociales, sciences sociales et économie du développement, ethnologie.
- **La Faculté de chimie** assurera ses formations avec un effectif d'enseignants, d'administratifs et de chercheurs principalement à l'aide des opérations aux laboratoires de

recherche en catalyse et chimie du solide, chimie organique et métallurgie physique et génie des matériaux, physiochimie des processus de combustion et de l'atmosphère, spectrochimie infrarouge et raman, génie des procédés d'interaction fluides réactifs-matériaux.

- **La Faculté de biologie** assurera des formations en biochimie, biologie cellulaire, microbiologie, physiologie animale et physiologie végétale et ses axes de recherches s'appuieront sur des coopérations avec des Centres de Recherches nationaux, régionaux et internationaux.

Les méthodes et techniques pédagogiques les plus modernes seront appliquées grâce à la compétence éprouvée des professeurs qui s'aviseront aux choix les plus appropriés selon les sujets d'études et de recherche.

Les méthodes privilégiées sont :

- la méthode quantitative,
- la méthode qualitative et empirique,
- la recherche ex-post facto,
- la méthode de projet,

Parmi les **techniques pédagogiques** les plus recommandables, il y a lieu de souligner :

- Les recherches documentaires,
- Les recherches en laboratoire,
- Les cours magistraux,
- Les séminaires,
- Les travaux dirigés,
- Les travaux pratiques,
- Les visites en milieux professionnels,
- Les sorties et voyages d'études,
- Les stages en entreprises et en milieux professionnels,

-
- Les pratiques professionnelles,
 - ...

4.1.3 DES MOYENS HUMAINS

Les Enseignants-Chercheurs, les enseignants, permanents ou non permanents, les vacataires, les missionnaires seront répartis selon leurs domaines de spécialisation, dans différents laboratoires, dans les facultés, les instituts, les écoles et départements.

Les vacataires seront des cadres issus des milieux professionnels y compris les Ministères, les Entreprises et les Centres de Recherche;

Les missionnaires constitueront cette catégorie d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et assimilés, chargés de suppléer au manque de compétences dans certaines spécialités au niveau national, régional et international. Des accords de coopération et/ou de partenariat lieront le Campus de Limonade aux différentes Institutions universitaires étrangères selon les niveaux d'échanges qui seront envisagés.

- **La Coopération Internationale et le Partenariat**

Le Campus Henry Christophe de Limonade bénéficiera de ses relations internationales. Il profitera, entre autres, de son appartenance au réseau de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), elle mettra en œuvre de nombreuses coopérations interuniversitaires. Elle signera des accords d'échanges avec des universités de la Région caraïbienne et d'Amérique Latine. Elle en fera autant avec des universités de l'Afrique au Sud du Sahara et du Maghreb.

Le Campus établira des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur pour des échanges d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs, particulièrement dans le cadre de la mise en œuvre de ses unités de formations et de recherches (les facultés, instituts et écoles)

Des coopérations intercontinentales seront établies par des accords bilatéraux et des programmes multilatéraux. Il s'associera à des conventions de formation et de recherche internationales avec des universités de différents continents.

- **La vie du Campus - Vie universitaire - Vie étudiante**

Les étudiants constituent l'un des principaux moyens de fonctionnement du Campus universitaire, sinon le principal moyen.

Que serait la vie du Campus Henry Christophe de Limonade sans la présence active des étudiants et des enseignants? Il n'y aurait que des locaux sans université.

La vie des étudiants sur le campus de Limonade, ce sera la vie de plus de 10.000 étudiants, sur un campus de 144.000 mètres carrés réparti en de nombreux bâtiments d'enseignement, de recherche, de logements, de restauration, de détente....

Il s'agira donc d'une vie riche de plusieurs associations étudiantes, riche d'une maison pour les étudiants, riches d'activités culturelles, citoyennes et solidaires, riche d'un festival qui contribuera à faire vivre le campus.

Mais la vie étudiante sur le Campus Henry Christophe de Limonade sera aussi un service d'accueil et d'accompagnement des étudiants dans leurs projets associatifs et culturels, un service d'accueil et d'accompagnement des étudiants en difficulté.

Ce sera aussi une structure dédiée aux étudiants en situation de handicap de longue durée ou temporaire, une aide à l'insertion de ces étudiants et un accompagnement dans leur projet professionnel.

Et pour tous les étudiants, ce sera un service médical dédié et un accueil personnalisé.

La vie sur le Campus de Limonade sera riche et ce site constituera pour tous une mine d'informations et de renseignements qui pourront être complétés par le service de la vie étudiante,

les responsables des agents de liaison avec les associations, le service des sports ou encore les assistantes sociales selon les besoins.

- **Handicap, maladie temporaire ou invalidante**

Un Bureau de la Vie de l'Étudiant assurera l'accueil et le suivi des étudiants en situation de handicap ou gravement malades. Le service coordonnera l'ensemble des actions (tutorat, cours de soutien, prises de notes, adaptations de documents, accessibilité des locaux,...) mises en place en partenariat avec les différents services de l'université (médecine préventive, Examens, secrétariat pédagogique,...).

Une structure spécifique accueillera les étudiants au quotidien.

Les mesures essentielles prises pour faciliter le quotidien des étudiants :

- Un soutien éventuel pour les démarches relatives à l'inscription,
- Des aménagements des cours et examens en collaboration avec les responsables de filières et services pédagogiques (en fonction des besoins spécifiques de l'étudiant/définis par un médecin préposé entre autres à cette fin),
- Des aménagements pédagogiques (temps majoré pour les examens, cursus aménagés, Tutorats et secrétariat d'examen...),
- Des moyens techniques (pôle informatique adapté, adaptation des supports, prêt de matériel spécialisé ou ordinateurs portables, photocopies...),
- Une aide au montage des dossiers,
- Des aides humaines (tuteurs, preneurs de notes, accompagnateurs),
- Une aide à la vie quotidienne (aide pour l'accès au restaurant du Campus),
- Des logements adaptés dans les résidences universitaires du campus (en liaison avec les Services d'Aides Universitaires et Scolaires du Campus ou de la région),
- Des conseils et soutien à la recherche de stages et à l'insertion professionnelle (cellule inter universitaire d'insertion professionnelle).

- **Aide aux étudiants**

En cas de difficulté, des assistantes sociales pourront recevoir les intéressés de leurs permanences ou sur rendez-vous.

- **Le financement des études des étudiants**

Les bourses ou prêts d'enseignement supérieur seront recherchés puis disponibles ;

Afin de bénéficier d'une bourse d'enseignement supérieur et d'un logement en résidence universitaire, l'étudiant remplira chaque année un «Dossier Social Etudiant» . Cette demande pourra se faire en présentiel ou par Internet, entre les mois de janvier et d'avril inclus de l'année précédant l'inscription de l'étudiant au Campus Henry Christophe de Limonade (avant même d'avoir le résultat des examens d'admission). Les conditions d'octroi de prêts et bourses aux étudiants seront définies.

- **Le logement**

Casse-tête de la rentrée pour beaucoup d'étudiants, particulièrement à Limonade et ses environs, la recherche d'un logement fera partie des priorités.

Le Service qui sera constitué à cette fin aidera dans cette tâche. Il pourra proposer aux étudiants plusieurs possibilités énumérées ci-après :

- Les résidences du Campus quand il y en aura ;
- Les résidences universitaires, lorsqu'il y en aura seront, en général, placées proches des lieux d'enseignement ;
- Les résidences conventionnées qui seront rendues conditionnellement disponibles ;
- Le logement à Limonade ou dans ses environs immédiats ;
- Les aides au logement.

- **Les différents types de transports**

- Autobus,
- Camionnettes,
- Taxis
- Co-voyages

Des conditions seront établies relatives au bénéfice de titres de transports gratuits ou à prix réduits.

- **La Restauration**

- **Des restaurants universitaires**

- offre de types de restauration diversifiée : classique (plateau repas), pastéria et sandwicherie.
- Ouverture assurée le midi, le soir et le week-end (selon les modalités liées à chaque restaurant),
- Accessibles sur présentation de la carte d'étudiant et un tarif unique à fixer ;

- **Implantation des restaurants universitaires :**

- Sur le campus de Limonade ;
- Dans la ville de Limonade, proche du Campus

- **Vie sportive**

Les étudiants seront incités à faire du sport.

Des tournois de rentrée seront organisés : durant la semaine de rentrée, des tournois sportifs seront organisés afin de favoriser l'accueil des nouveaux.

Cette activité permettra aux étudiants et aux personnels du Campus de Limonade de faire connaissance les uns avec autres, mais aussi de découvrir le mode de fonctionnement du service des sports du Campus et l'organisation des différentes activités sportives sur le campus.

- **Sport en Formation notée ou personnelle**

Durant leurs études au Campus, les étudiants auront la possibilité de participer à des formations sportives encadrées (cours hebdomadaire- formation ou stage) par des enseignants qualifiés. Beaucoup d'activités sportives seront proposées : volley-ball, handball, badminton, football...

L'option sport permettra aux étudiants d'acquérir des crédits dans le parcours licence.

- **Pratique libre autogérée et Animation**

Aux étudiants qui souhaiteront pratiquer un ou plusieurs sports sans contraintes compétitives ou pédagogiques, l'université offrira la possibilité du sport « loisir ».

Des étudiants animateurs spécialisés accueilleront leurs camarades et leur permettront d'accéder librement aux activités proposées.

Les étudiants pourront participer à l'organisation d'évènements à caractère sportif (tournoi, téléthon, festival ...).

- **Compétition**

Ceux des étudiants qui le souhaiteront, pourront défendre les couleurs du Campus en participant à des compétitions inter universitaires de haut niveau. Cette pratique leur permettra de valider, si nécessaire, des Crédits lors de leur parcours licence.

Le sport donnera également aux étudiants l'occasion de se former à la vie associative en devenant capitaine d'équipes, dirigeants, arbitres...

Les étudiants qui deviendront des sportifs de haut niveau, bénéficieront de l'aide du Campus de Limonade à concilier leur passion et leurs études.

• Vie associative et culturelle

La vie associative étudiante au sein du Campus Henry Christophe de Limonade aidera les étudiants à constituer leur association

Plusieurs associations seront actives sur le Campus de Limonade. Elles oeuvreront dans différents domaines :

- L'humanitaire,
- La solidarité,
- Le culturel,
- L'animation du Campus,
- Les sports.

• La vie des filières.

Les étudiantes élus du Campus de Limonade interviendront dans les différents Conseils. Les ressources du Campus de Limonade en matière de vie associative :

- Une aide technique dans la réalisation des projets des étudiants dans le cadre des associations reconnues par le Campus de Limonade pourra leur être apportée par le bureau de la Vie étudiante. L'aide pourra consister en : aide au montage, renseignements sur les démarches légales de déclaration de constitution d'association, contacts avec des partenaires potentiels, centre de ressources sur les dispositifs externes accessibles...
- Un annuaire des associations existantes au Campus de Limonade sera proposé tous les ans aux étudiants.
- Une aide financière pourra être accordée dans le cadre des fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiante qui seront créés.

Un dossier de demande de subvention au titre de l'aide financière sera à la disposition des étudiants porteurs de projet au bureau de la Vie étudiante. Les commissions d'attribution se réuniront selon le nombre de rencontres fixé dans leur règlement intérieur.

• **Centre de santé des étudiants**

La création d'un Service Inter-Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé sera encouragée. Ce service, pour le Campus de Limonade, pourra s'installer dans l'un des bâtiments du Campus.

Ce service sera ouvert sans interruption du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00. Le Service Inter-Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé regroupera plusieurs services : dont un Centre de soins, un centre de planification. L'équipe du Service Inter-Universitaire de Santé sera composée de :

- médecins assurant des consultations médicales généralistes,
- médecins assurant des consultations médicales spécialisées (gynécologie),
- infirmières,
- assistantes sociales,
- psychologues,
- conseillère ou/conseiller conjugale,
- secrétaires.

• **Le service médical**

Les consultations médicales de médecine générale auront lieu sur rendez-vous (sauf en cas d'urgence), il sera possible de faire établir différents certificats médicaux.

- **Le service infirmier**

- accueille et écoute,
- assure les soins infirmiers (prises de sang, injections, pansements,...),
- vaccinations (remise à jour),
- prévention (des conduites addictives, équilibre alimentaire, informations, gestion du stress, aide à l'arrêt au tabac, à l'alcool ou à la drogue...),
- évaluation du capital santé.

- **Le Service social**

- écoute et soutien,
- information et orientation,
- suivi individualisé et confidentiel,
- possibilité d'aides financières,
- actions de prévention et de promotion de la santé,
- accompagnement et intégration des étudiants handicapés.

- **Les Permanences assistante sociale**

- Centre de planification

Sans rendez-vous tous les jours aux heures d'ouverture du Centre.

- écoute, informations, anonymat,
- délivrance de contraceptions,
- suivi gynécologique,
- contraception d'urgence,
- entretien pré et post i.v.g,
- grossesse-maternité-parentalité,

-
- i.s.t sida,
 - sexualité,
 - violences sexuelles et/ou conjugales,
 - conseil conjugal.

- **Accueil psychologique**

- consultations sur rendez-vous (entretien individuel et confidentiel)

Renseignements et demande de rendez-vous par téléphone ou en présentiel : Centre de Santé des Etudiants sur le Campus de Limonade.

- **Maison des étudiants et des étudiantes**

La Maison des Etudiants et des étudiantes sera un bâtiment situé au coeur du Campus Henri Christophe de Limonade. Elle sera entièrement dédiée à la vie étudiante et notamment associative du Campus, elle fonctionnera dès l'ouverture du Campus en septembre 2012 ; elle deviendra le Lieu Central de la Vie Étudiante sur le Campus de Limonade.

La Maison des Étudiants et des étudiantes accueillera de nombreuses et intéressantes manifestations gratuites (concerts, expositions, débats...) étudiantes et autres destinées au public étudiant en fin d'après-midi notamment et en soirée. Elle proposera également un certain nombre de services en journée (cafeteria, salle multimédia, salle de réunion..).

Enfin, la Maison des Étudiants et des étudiantes sera le siège des associations les plus actives du Campus de Limonade qui bénéficieront ainsi d'un environnement idéal pour développer leurs activités.

La Maison de Étudiants du Campus Henry Christophe de Limonade sera sur les réseaux sociaux :

- vidéo de la Vie universitaire au Campus de Limonade ;
- canal de diffusion

-
- radio communautaire
 - Web Campus Limonade sera un support d'information, de communication et de formation riche et diversifié.

La mission du Web Campus Limonade sera:

- la retransmission de colloques scientifiques et culturels,
- de rencontres et de débats institutionnels,
- de films institutionnels universitaires,
- de travaux d'étudiants réalisés dans leur cursus ou dans le cadre de leurs activités associatives,
- de rencontres sportives universitaires.

Au-delà de sa mission : la mise en mémoire et la valorisation de la culture scientifiques du Campus Henry Christophe de Limonade, la chaîne Web Campus Limonade.tv se voudra être le reflet d'une activité audiovisuelle grandissante au sein du Campus de Limonade, qu'elle soit enseignante ou étudiante.

Bien au-delà d'une simple rediffusion de vidéos, Web Campus Limonade proposera des directs et rendra possible la retransmission sur le web d'émissions de type télévisuelle en mettant à disposition un plateau multi caméras et une équipe technique.

Bref, Vie étudiante, ce moyen dont disposera le Campus Henry Christophe de Limonade, par ses effectifs d'étudiants par cycle, constitue un autre moyen capital sur lequel mise le Campus. Les étudiants compteront des représentants dans tous les conseils qui oeuvrent pour le fonctionnement efficace de l'institution universitaire.

Vie Étudiante créera un système de Secrétariat avec un Secrétariat Central.

Le Conseil Vie du Campus composé de représentants des enseignants, des étudiants, des personnels et des personnalités extérieures constituera une véritable force de proposition auprès du conseil d'Administration, pour la mise en œuvre d'une politique d'établissement dans le domaine

des études, de la vie étudiante et universitaire. Le Conseil sera composé d'hommes et de femmes compétents sans exclusive.

- **La documentation**

La documentation est un autre moyen dont dispose le Campus Henry Christophe de Limonade. Elle est au service de la réussite étudiante et de l'excellence de la recherche.

Autour d'une bibliothèque universitaire centrale tête de réseau, le Service Commun de la Documentation du Campus Henry Christophe de Limonade regroupera plusieurs bibliothèques organisées par intérêt immédiat ou spécialisées ou associées, dans les Facultés, Instituts, Écoles et Départements du Campus.

- **Des collections riches et multi-supports**

Le fonds documentaire comprendra plusieurs milliers de documents, sinon des millions : livres et revues, aux formats papier et électronique, cartes géologiques, DVD, etc ;

Les collections concerneront l'ensemble des disciplines d'enseignement et de recherche du Campus;

Certains fonds présenteront une richesse et un intérêt uniques.

Des outils de recherche et d'accès performants

Un ensemble de catalogues spécialisés recensera des milliers de documents physiques disponibles dans les différentes bibliothèques du Campus;

Des outils de recherche unique, permettront d'interroger l'ensemble des ressources documentaires et des bases de données disponibles ;

La plupart des ressources en ligne seront consultables tant sur place que depuis l'extérieur du Campus.

- **Une politique de services exigeante**

Les bibliothèques du réseau, avec de nombreuses heures d'ouverture hebdomadaire à la bibliothèque universitaire, offriront des horaires d'ouverture larges ;

Les collections électroniques et les outils de recherche seront disponibles 24 heures sur 24 ;

Des professionnels de la documentation assureront au quotidien les renseignements des usagers, tant sur place qu'à distance.

- **Une dynamique de projets**

Les ambitions de l'Université de Limonade en termes de formation et de recherche nécessiteront un enrichissement permanent des collections, qui se traduira dès sa première année de fonctionnement par le développement de l'offre de livres électroniques pour le public étudiant et par l'acquisition de bases de données pour les chercheurs ;

Le Service Commun de la Documentation mènera une politique de numérisation et de mise en ligne d'une sélection de livres et de thèses des universitaires partenaires.

4.1.4 DES MOYENS MATÉRIELS

- **Matériel fongible**

Le Campus Henry Christophe de Limonade disposera de tout le stock de fournitures légères et périssables à l'usage fonctionnel et quotidien de ses bureaux

- **Matériel Non fongible**

En matière de matériel non fongible le Campus fera rapidement l'acquisition de tout l'ensemble multimédia et toute la gamme d'équipement d'information et de communication indispensable à son fonctionnement efficace, en plus du matériel roulant qu'il lui reste à se procurer.

Néanmoins, les moyens matériels disponibles actuellement au Campus Henry Christophe de Limonade, sont constitués de bâtiments propres, solides, prêts à parer à toute épreuve, présentant un aspect physique qui incite à l'alacrité, mais surtout motivant.

Cependant, l'état actuel des dispositifs matériels, notamment les locaux, ne présente pas tous les atouts répondant à la vocation du Campus. Il reste à construire des locaux appropriés à la mise en œuvre des programmes de Sciences et Technologies.

Le Campus Henry Christophe de Limonade est un ensemble architectural de 72 salles de classe, de salles de laboratoires, d'auditorium, d'espaces pouvant accueillir bibliothèque, cuisine, restaurants. Il s'y dresse également un édifice administratif, des installations sportives. Enfin, le complexe Henry Christophe de Limonade est desservi également par un terrain de football et d'autres espaces extérieurs ainsi que des dispositifs permettant de «générer l'énergie et emmagasiner de l'eau».

Au total, c'est un acquis pour l'Université d'État d'Haïti, laquelle traduit la générosité du peuple de la République Dominicaine envers celui de la République d'Haïti.

4.1.5 DES MOYENS FINANCIERS

Selon l'adage «point d'argent, point de Suisse», les moyens financiers constituent le cœur du fonctionnement du Campus Henry Christophe de Limonade. Ces moyens restent pour le moment à se procurer. Comment?

Comment acquérir les moyens financiers? Le Campus Henry Christophe de Limonade appartient à l'État. C'est l'Université d'État d'Haïti dans le Nord. Ses ressources financières doivent provenir essentiellement du Trésor public haïtien. C'est la règle générale qui gouverne le comportement de l'État dans presque tous les pays du monde, riches ou pauvre, en ce qui concerne les moyens financiers à accorder pour le fonctionnement d'une Université publique.

- **Comment assurer le financement durable du Campus?**

A cette question, comme l'indiquent les données du tableau 81 et de la figure 10, les différentes personnes interviewées lors de l'enquête dans les départements du Nord et du Nord'Est, premiers et légitimes bénéficiaires du Campus de Limonade, plusieurs sources de financement sont identifiées, mais toutes conviennent que c'est à l'État haïtien, à partir du trésor public, qu'il revient, d'abord, l'obligation de financer le fonctionnement du Campus.

Les personnes enquêtées ont répondu sans ambages : le budget de l'État doit financer cette entité de l'État. Le financement, selon elles, est le facteur fondamental qui permet de faire face aux problèmes que pose le fonctionnement du Campus. L'État, pensent-elles, doit payer afin de réaliser la principale fonction de ce Campus qui est de former des citoyens.

D'autres personnes suggèrent, à côté de l'État, de rechercher d'autres sources loyales, nationales et internationales. Car, pensent-elles, le Campus Henry Christophe de Limonade ne sera pas fermée sur elle-même. Et, cela en fonction des ressources désirables : humaines, matérielles, financières et autres. Ainsi, selon elles, la subvention publique serait renforcée par la contribution d'étudiants, celle de la diaspora haïtienne et, de manière absolument souhaitable, par la coopération internationale. Il ne faudrait pas non plus négliger d'autres moyens tels que la génération des fonds de recherche, de séminaires etc.

Des moyens pertinents s'ajoutent aux nombreuses gymnastiques suggérées pour acquérir des fonds susceptibles de compenser l'insuffisance du trésor public. Parmi les moyens et les stratégies suggérés par la Société civile, les administrations, les entreprises et d'autres secteurs des populations du Nord et du Nord'Est interviewés pour le financement du Campus Henry Christophe de Limonade, il convient de noter les ressources propres de ce Campus, lesquelles seraient induites par les droits d'inscription, les contrats de prestation de services, notamment par les laboratoires de recherche qui auront surtout un objectif d'orientation des travaux des laboratoires développant leurs relations avec le secteur économique.

Le financement serait assuré aussi, suggèrent plus d'un :

- 1) à partir d'un programme de fonctionnement établi qui prendrait en compte l'élaboration d'un budget par programme;
- 2) le retour de services à la communauté;
- 3) la part de l'État provenant d'une ligne budgétaire spéciale de financement de ce Campus de Université d'État d'Haïti, logée dans le budget public global;
- 4) campagne de sensibilisation pour l'implication et la participation du secteur privé (entreprises) de la région dans le fonctionnement du Campus;
- 5) développement des filières porteuses, en adéquation avec les activités et les besoins de la région;
- 6) contribution ou exonération fiscale du secteur des affaires;
- 7) développement d'une filière agro-industrielle génératrice d'activités productrices de revenus;
- 8) création et développement d'un espace de production et de recherche dans le secteur agro-industriel;
- 9) perception de frais forfaitaires en provenance des étudiants, avec une rubrique variation des frais et création de travaux agro-industriels permettant la participation non rétribuée des étudiants : études en alternance;
- 10) création d'un fonds d'investissement et d'entretien;
- 11) intégration régionale afin de retourner à la communauté certaines de ses contributions;
- 12) conservatoire de danse, d'arts d'expression artistique (danse, musique...);
- 13) développement des coopératives comme services à la communauté.
- 14) Une autre considération non négligeable relative au financement du Campus Henry Christophe de Limonade :

L'intégration des personnes vulnérables, y compris celles en situation de handicap que promet le Campus de Limonade induira des coûts et des dépenses qui nécessitent l'intervention financière de l'État, des partenaires nationaux et internationaux. La recherche de financement s'inscrit dans cette perspective.

• Plan de Financement du Campus de Limonade

Le Campus Henry Christophe de Limonade sera financé par le trésor public haïtien, en totalité, sinon pour une part importante; les collectivités territoriales, les frais d'inscription – pour une faible part -, et des sources diverses à rechercher, quoique minimes. Il demeure que le premier contributeur du financement de ce Campus est l'État haïtien. En effet, ce nouvel établissement de l'Université d'État d'Haïti (UEH) est appelé, à côté d'autres du même genre, à jouer un rôle de premier plan dans la construction et le développement du pays : la construction de l'économie du savoir.

Depuis les années 1990, au plan international, plusieurs modèles s'offrent pour la répartition logique des fonds alloués au fonctionnement des universités. En effet, jusqu'en 1997, le système analytique de répartition des moyens, selon le Modèle San Remo, était fondé sur une logique d'analyse des coûts et des taux d'encadrement moyens constatés par filière de formation universitaire. Cette logique a été abandonnée au profit d'une méthode permettant de calculer, pour chaque établissement, les besoins théoriques en emplois et en crédits de fonctionnement.

La nouvelle technique de calcul de dotation théorique de fonctionnement par le modèle San Remo se fonde sur trois critères :

- 1o) les effectifs étudiants,
- 2o) l'encadrement en emploi administratifs et techniques,
- 3o) les surfaces consacrées à l'enseignement.

Selon ces trois critères, quatre types de financement, dont la somme, une fois le montant total des droits d'inscription retranché, constitue la dotation globale de fonctionnement : emplois et crédits.

Mais, en 2005, cette deuxième approche a été, elle aussi, abandonnée. Et, depuis 2009, le modèle Sympa a été proposé : financement selon les besoins et la performance.

Le modèle SYMPA en vigueur depuis 2009 tient compte de **l'autonomie de l'université**. Dès lors, celle-ci bénéficiant des compétences élargies, en raison de son statut, a plus de pouvoir de répartir librement son budget entre les composantes, gestion de la masse salariale.

Le Campus Henry Christophe de Limonade, (Université d'État d'Haïti) –université autonome bénéficiant de compétences élargies gèrera son propre budget. Il disposera en effet de son budget global (masse salariale incluse), et répartira elle-même, en toute liberté, les fonds entre les différentes composantes.

PLAN DE FINANCEMENT DU CAMPUS DE LIMONADE

La ventilation des moyens financiers du Campus Henry Christophe de Limonade est présentée à souhaits ci-dessous, en espérant que l'État Haïtien assurera de manière durable voire permanente sa contribution à l'autonomie, à l'excellence et à la qualité de ce Campus dont bénéficie la région du Nord d'Haïti, confirmant ainsi son Statut d'Université d'État d'Haïti vouée au développement des connaissances et de la recherche.

Le principal enjeu du financement est de placer le Campus de Limonade en position de réaliser pleinement son projet de mettre l'enseignement, la recherche et l'expertise universitaire au service de la société haïtienne et du développement du pays : un enseignement adapté aux besoins de la société, la recherche comme instrument de résolution de problèmes des entreprises et de la société en générale, l'expertise universitaire au service du développement de la société et de la promotion entrepreneuriale des jeunes diplômés, un personnel hautement qualifié, c'est-à-dire des moyens humains en plus des moyens matériels, techniques et financiers nécessaires à la réussite de ce projet de modernisation universitaire.

VENTILATION DES MOYENS FINANCIERS ET DES DEPENSES PRINCIPALES

(en pourcentage, selon les sources de financement)

Cette ventilation s'effectue en pourcentage sur la base d'un budget prévisionnel total de 10 mois de 5 millions 500 mille dollars américains dont 80% proviennent du Trésor haïtien

No	Ligne ou Attribution	Montant par attribution en %	Total subventions en %
01	Subventions du Budget national		80%
02	Rémunérations du personnel titulaire	65%	
03	Fonctionnement	25%	
04	Investissement	10%	
05	Autres subventions		10%
06	Agences nationales de la Recherche	0,5%	
07	Autres Ministères	1,2%	
08	Collectivités Territoriales	6%	
09	Coopération Internationale	2%	
10	Subventions diverses	0,2%	
11	Contribution des organismes de recherche		0,5
12	Droits d'inscription		3,5%
13	Contrats de recherche		2,0%
14	Prestation de formation continue		1,5%
15	Taxe d'apprentissage (les Entreprises)		1.0%
16	Prestations et recettes diverses		1,5%
	Total		100%

Plan de financement de l'Université de Limonade

(Base : six millions de dollars américains arrondis- avec impact en année universitaire)

(répartis en millions de dollars)

Budget de fonctionnement

Contributions/sources de revenus	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Contribution de l'État	2 500	2 550	2 580	2 700	2 800
Maintien du financement de base	65	105	125	160	200
Ressources additionnelles	5	10	20	90	150
Total des revenus additionnels	70	115	145	250	350
Contribution des étudiants	750	800	850	900	950
Variation des clientèles (1)	40	50	60	70	80
Hausse des droits de scolarité	-	60	130	200	260
Retenue pour aide financière aux études	-	-20	-45	-70	-90
Total des revenus additionnels	40	100	145	200	250
Autres sources de revenus	600	625	645	660	675
Croissance de base prévue	15	30	45	55	65
Revenus additionnels obtenus par l'université	6	12	18	24	30
Total des revenus additionnels	31	42	63	79	95
Dons additionnels des entreprises et des particuliers	10	20	30	40	50
Revenus de fonctionnement	3 860	3 995	4 105	4 300	4 475
Maintien du financement de base	125	188	233	287	316
Ressources additionnelles	20	80	150	277	400
Total des revenus additionnels	145	268	383	564	716
Croissance annuelle moyenne 2012-2013 à 2016-2017			2.5 %		
N.B. Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre exactement au total indiqué					
(1) Hausse de 10 dollars par année					

RÉCAPITULATIF
Le total des revenus de fonctionnement annuel provient de :

Provenance	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	TOTAL
Trésor public	2 500	2 550	2 580	2 700	2 800	13 130
Contribution des étudiants	750	800	850	900	950	4 250
Autres sources de Revenus	600	625	645	660	675	3 205
Dons additionnels : entreprises et particuliers	10	20	30	40	50	150
TOTAL	3860	3 995	4 105	4 300	4 475	20 735

Parmi les mesures les plus appropriées à la facilitation du projet du Campus Henry Christophe de Limonade, il convient de souligner avec force, au risque de répétition :

- l'inscription du financement du Campus Henry Christophe de Limonade dans les priorités de l'État;
- l'adoption d'une Loi cadre régissant l'Université d'État dans le but de confirmer l'autonomie de l'Université et de la préserver contre toute aliénation de ce financement;
- l'encouragement d'un partenariat fructueux entre le Campus de Limonade et le monde extra-universitaire, notamment par l'octroi d'avantages fiscaux aux entreprises naissantes et aux entreprises tant publiques que privées qui participent, d'une manière ou d'une autre au financement des formations et de la recherche.

Il demeure que le financement d'une université d'État, en partie ou en totalité, est la responsabilité du Gouvernement de la République.

Il semble convenable de justifier davantage cette prise en charge par l'État, par l'intermédiaire du Trésor public.

L'État a fait un choix. Celui de créer l'enseignement supérieur et d'ouvrir l'université à tous. Cette prise de position en faveur du progrès et de la construction et du développement du pays est louable mais engendre des coûts. Mais la notion des coûts, cela est fondamental, est celle de sacrifice. Choisir l'enseignement supérieur, faire fonctionner une université, c'est choisir le sacrifice. Cependant, c'est la valeur de ce qui est sacrifié qui constitue le niveau des coûts d'une action. Il est important d'ouvrir tout de suite une parenthèse et de préciser le rôle de la monnaie dans l'évaluation des coûts. La monnaie est considérée ici comme un instrument de mesure. Elle est, en principe, un instrument de mesure, un étalon qui permet de tout ramener à une même unité. Il n'est donc en rien nécessaire d'observer un transfert monétaire pour définir des coûts; il serait toujours possible d'imputer une valeur sans se référer à un tel transfert, cette valeur étant attribuée par le meilleur usage alternatif de la ressource utilisée.

Par conséquent, le coût total d'une année d'étude universitaire n'est pas égal au coût monétaire observé, car le processus d'enseignement exige l'utilisation de diverses ressources, entre autres, temps des professeurs et du personnel de soutien, volumes, laboratoires, édifices, etc., et surtout temps des étudiants. Il ne faut pas négliger l'élément temps des étudiants. Il est fort important, ne serait-ce que parce que, à la différence des autres, son utilisation ne s'accompagne pas d'un transfert monétaire. Cela ne veut pas dire que l'utilisation du temps des étudiants ne représente aucun coût; au contraire, ce coût est fort considérable, car, pendant qu'il étudie, un jeune ne peut se livrer à d'autres activités de loisir ou de travail. Cela implique un sacrifice. Et, ce sacrifice est habituellement mesuré à l'aide du salaire sacrifié pendant la période d'études. Certaines études ont montré que ce coût indirect, ce manque à gagner, correspond jusqu'à 70% du coût total, le reste étant apporté par le coût des facteurs de production traditionnels. C'est cette portion des coûts, qui pourrait être convertie en salaires, intérêt, frais de fonctionnement et autres, qui est désignée par coût monétaire.

Bref, le coût monétaire de l'enseignement supérieur n'est pas égal aux frais encourus par les universités. Il y a embûches à se référer aux seuls coûts monétaires. Cependant, s'il est opportun de poser une équation entre les coûts monétaires de l'enseignement supérieur et la somme des frais de fonctionnement de l'Université d'État d'Haïti et leurs dépenses en capital, il conviendrait de souligner que certains coûts monétaires sont défrayés par d'autres agents économiques, en occurrence, les étudiants, par l'achat de volumes ou de matériel didactique. Et, les universités, par excellence, des entreprises à produits multiples, et l'enseignement qu'elles dispensent ne constitue qu'un parmi plusieurs de leurs fonctions. Il suffit de penser à la recherche, à la mission, prétendue ou réelle, de rayonnement dans la société pour s'en convaincre.

Ainsi, il est évident que le coût monétaire du fonctionnement de l'université, n'est pas égal aux frais de scolarité. Il est bon de retenir que l'État, en finançant totalement ou partiellement l'Université, n'aide pas seulement l'étudiant par ses politiques d'aide financière. Il peut tout aussi bien le faire par ses subventions à l'université. De plus, il est bon d'ajouter que dans la mesure où les frais de scolarité sont plus ou moins semblables dans les diverses facultés de l'université ou pour divers niveaux d'études, l'assistance de l'État sera d'autant plus grande que le coût monétaire total est élevé.

Le Campus Henry Christophe de Limonade (UHCL) va commencer à fonctionner au moment où l'Université d'État d'Haïti prône la réforme du secteur de l'enseignement supérieur. Ce Campus du Nord, entité de l'Université d'État d'Haïti, par ses choix modernes, par ses structures de fonctionnement, par la qualité et l'excellence qu'elle promet, prend le devant en raison des enjeux qui entourent cette qualité qu'elle promet, son accessibilité, son attractivité, son financement ou ses moyens.

En effet, l'enseignement et la recherche à laquelle le Campus de Limonade se dédie, constituent un enjeu fondamental pour l'avenir de la région du Nord et du pays tout entier. Il importe, en conséquence de lui procurer les moyens de ses choix car, toute activité s'accompagnant de bénéfices qui surviendront après les coûts est une activité d'investissement. Les jeunes que va former le Campus profiteront toute leur vie de leur formation. Ils font preuve d'investissement, puisque les bénéfices de leur formation s'étendront sur une période plus longue que les coûts de

leur formation : le financement de l'université produit des effets bénéfiques durables sur le devenir de la société et le développement du pays. Le financement de l'université permet à ceux qui en bénéficient, qui en profitent, d'être plus productifs, car l'enseignement supérieur grâce à sa qualité soutenue par les moyens financiers, devient une activité qui permet d'accroître la force productive de ceux qui le reçoivent, et, par voie de conséquence, de la société.

Financer le Campus Henry Christophe de Limonade, c'est lui donner les moyens de son autonomie, celle de toute l'Université d'État d'Haïti et promouvoir l'excellence et la qualité découlant de sa performance. Car, il convient de rappeler le rôle fondamental joué par l'université dans une société dont la prospérité dépend largement du développement des connaissances. Le Campus Henry Christophe de Limonade en tant qu'établissement contribuant à la formation de haut niveau de la main-d'œuvre qualifiée et au développement de la recherche est appelé à jouer un rôle de premier plan pour le changement vers ce développement.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS
QUELLE UNIVERSITÉ ?

● Les principales conclusions de l'étude

Il convient, d'entrée de jeu, de rappeler que les données de cette étude se basent sur un échantillon stratifié très représentatif de la population totale du Nord et du Nord'Est, y compris celle des élèves de l'enseignement secondaire de la région. L'enquête qui a été réalisée pour la cueillette des données non disponibles au ministère de l'éducation nationale et en bibliothèque a été menée dans les deux départements sous forme de questionnaires auto-administrés aux élèves des classes de Seconde, Première et Terminale des écoles secondaires, de questionnaires par enquêteurs. L'entretien structuré a été mené auprès des échantillons respectifs d'institutions d'enseignement supérieur, d'entreprises, de structures d'appui institutionnel (Projets, ONG, Associations...) et de personnels oeuvrant dans les structures de management ou de gestion, dans les Administrations. L'organisation de focus group ou entretien semi-structuré avec des groupes constitués d'acteurs de différents secteurs des populations du Nord et du Nord'Est, y compris des personnes-ressources concernées par les questions directement ou indirectement liées aux activités de formation universitaire et de recherche, à des niveaux différents, a contribué à enrichir considérablement l'opération de cueillette d'informations très variées, mais assez significatives pour la poursuite des objectifs visés. Cela n'a pas empêché de compléter les informations par une recherche documentaire permettant de recueillir des informations pertinentes sur la situation, l'organisation et le financement de l'enseignement supérieur au niveau local, national, régional et international.

La méthodologie a été conçue, élaborée et suivie de manière à identifier et analyser les écarts ainsi que les standards requis en matière de gestion de l'enseignement supérieur et universitaire, en distinguant de façon particulière les lacunes liées à l'organisation du patrimoine (les infrastructures), au savoir distribué (connaissances), aux capacités acquises (savoir-faire) et aux dispositions intellectuelles. Ces dernières renvoient à l'analyse des problèmes et à leur compréhension, à la communication orale et écrite. Cette analyse globale devrait permettre ainsi

d'identifier les besoins du Campus universitaire Henry Christophe de Limonade selon ses différentes options ou selon ses domaines d'activités.

L'une des premières leçons tirées des résultats de l'enquête exhaustive réalisée dans le Nord et le Nord'Est auprès des écoles, de la Société civile, des administrations, des entreprises, des ONGs, des Projets et des autorités religieuses et policières, est qu'ils ont mis en évidence le regain d'intérêt et d'une reconnaissance exceptionnelle à l'égard de l'enseignement supérieur en général et du Campus Henry Christophe de Limonade en particulier. Cet intérêt, cette reconnaissance est la preuve que la société du savoir a fini par convaincre la majorité des composantes des populations haïtiennes, particulièrement celles du Grand Nord, de la place et du rôle prépondérant de l'enseignement supérieur dans l'avènement du progrès et du développement.

Quelle université désirent les «Gens du Nord» ?

À cette question, les uns répondent, sans ambages : une nouvelle unité de l'Université d'État, celle-ci se voulant autonome, indépendante, excellente et de qualité. Telle est la position commune exprimée de manière péremptoire par la société civile régionale du Nord et du Nord'Est. Cette position fuse de toute part dans la région.

Le Campus Henry Christophe de Limonade devient officiellement, depuis le 12 janvier 2012, une nouvelle entité de l'Université d'État d'Haïti, suite à la déclaration du Chef de l'État haïtien, dans son discours à l'occasion de la cérémonie inaugurale grandiose de l'Institution.

Toutefois, il reste à confirmer cette décision dans une Loi Cadre qui établira le statut de cette nouvelle université et fixera les règles régissant sa structure organisationnelle, son mode de fonctionnement et de financement.

En attendant, puisqu'elle est proclamée entité de l'Université d'État d'Haïti, le Campus bénéficie dès lors des prérogatives constitutionnelles le rendant autonome, libre et indépendant. Il doit tout aussi bien bénéficier du financement en totalité du Gouvernement de la République d'Haïti, via le Trésor public haïtien.

L'autonomie totale, l'indépendance, la bonne gouvernance, l'excellence et la qualité, tel le profil qui décrirait le mieux le Campus Henry Christophe de Limonade.

L'autonomie totale

Il ne faut pas que le financement qui est pourtant indispensable pour le fonctionnement de l'Université d'État d'Haïti et qui est une obligation de l'État, vienne aliéner son autonomie.

Le Campus Henry Christophe de Limonade, par son appartenance à l'Université d'État d'Haïti, est un organisme légalement indépendant, qui jouit d'une autonomie considérable vis-à-vis du gouvernement, mais qui est, en contrepartie totalement responsable de ses actions. Afin de répondre aux sollicitations du gouvernement et à la dégradation progressive de la situation financière, cet établissement d'enseignement supérieur s'avisera aux moyens de mettre en œuvre des mécanismes de gouvernance et de gestion pour le moins robustes.

Quels sont les avantages de l'autonomie? L'autonomie, pensent plus d'un, n'est pas une fin en soi, c'est plutôt un moyen de créer effectivement l'établissement universitaire et préserver son efficacité qui signifie la réussite pour les étudiants, l'excellence pour les enseignants-chercheurs, l'innovation pour la société. Et, l'autonomie du Campus Henry Christophe de Limonade ne pourra être que profitable pour cette université et les acteurs structurants de la région du Nord et du Nord'Est, si tant est qu'ils créeront de concert et développeront des partenariats fructueux et durables.

L'autonomie Pourquoi ?

Grâce à son autonomie, l'Université d'État d'Haïti permettra au Campus Henry Christophe de Limonade de disposer de tous les leviers pour organiser ses formations en fonction des besoins de ses étudiants et de la situation de l'emploi, faire émerger de nouveaux facteurs d'excellence scientifique, recruter des chercheurs de haut niveau, valoriser l'engagement des personnels par des primes, créer des fondations, développer les coopérations avec les entreprises et être plus réactive sur la scène internationale. En contrepartie, le Campus de Limonade doit s'attendre à être évaluée sur la qualité de sa production scientifique et sur sa capacité à faire réussir et à insérer les étudiants.

En ce qui concerne les enseignants-chercheurs, l'autonomie de l'université valorise mieux leur investissement et leurs responsabilités.

En faveur des personnels, Ingénieurs, Techniques, Administratifs, et des Bibliothèques, le Campus de Limonade, bénéficiant de l'autonomie et de l'indépendance de l'Université d'État d'Haïti, développera une politique volontariste en matière de gestion des ressources humaines afin de mieux reconnaître l'investissement, la qualité du travail et les responsabilités de tous les personnels.

L'autonomie c'est aussi des bénéfices pour le Campus de Limonade dans la mesure où elle la rend responsable de la gestion salariale, de son budget et de sa stratégie scientifique et pédagogique.

Autonomie grâce à son appartenance à l'Université d'État d'Haïti, le Campus Henri Christophe de Limonade devra s'évertuer à acquérir la maîtrise de ses recrutements. Elle devra moduler les rémunérations et sera identifiée comme une interlocutrice à part entière par les entreprises, la société civile et les collectivités territoriales.

L'indépendance

L'autonomie a pour principal corollaire l'indépendance. Celle-ci permet d'agir au moment opportun et à bon escient pour atteindre des résultats qui favorisent la croissance et le progrès.

La bonne gouvernance

La gouvernance elle-même a beaucoup évolué, vers la recherche d'une plus grande efficacité, avec l'idée sous-jacente d'une université gérée comme une entreprise. Elle est aujourd'hui perçue non plus comme un simple corollaire à l'autonomie, mais bien plus comme une condition nécessaire à celle-ci. Ailleurs, les politiques publiques, mises en œuvre principalement via le financement de l'université, ont pour effet d'encadrer l'action des institutions en tenant compte des objectifs

qu'elles poursuivent, des moyens d'action dont elles disposent et des dépenses auxquelles elles doivent faire face.

L'excellence

Ainsi, la répartition du financement public de base pour la recherche ou l'enseignement repose sur une évaluation généralisée et transparente, fondée sur des critères acceptés par tous. Cette évaluation constitue une puissante motivation pour une gestion tournée vers l'excellence. De plus, dans un cadre privilégiant l'autonomie et l'indépendance, une gouvernance forte offre à l'université la possibilité de prendre les bonnes décisions au moment opportun, et d'adapter sa stratégie le plus précisément possible en fonction des circonstances : elle contribue ainsi à l'excellence de l'institution.

La qualité

La concurrence régnant entre les universités au sein du marché national, régional ou mondial de l'éducation exerce une autre contrainte, bien réelle, sur leurs actions. Dans ce contexte mouvant, la bonne gouvernance induisant l'efficacité, l'excellence dont jouira le Campus de Limonade sera le fruit de stratégies, d'efforts de rationalisation et d'excellence de plusieurs années. L'excellence universitaire dépend bien sûr, avant tout, de la qualité des personnels. Mais elle dépend aussi des moyens disponibles et aussi de la manière dont les structures et les procédures permettent de traduire cette qualité en résultats scientifiques et/ou économiques. L'autonomie conduit à une responsabilité accrue des dirigeants et de l'ensemble des acteurs universitaires.

La relation entre l'élargissement des possibilités d'enseignement supérieur en Haïti et la qualité requise par l'éducation universitaire, particulièrement par le Campus Henry Christophe de Limonade, doit faire partie des préoccupations du gouvernement et de la communauté universitaire. Cette relation sera la mesure fondamentale de l'adéquation des politiques d'inclusion et de justice sociale. Cela semble être un défi contemporain et significatif, pour que les politiques et les stratégies de promotion de la qualité ne deviennent pas une nouvelle manière de réintroduire la hiérarchie et la sélectivité dans les espaces éducationnels, en pénalisant encore et toujours les

exclus, quand ceux-ci n'atteignent pas les paliers traditionnellement prévus. Ce défi exige encore que la société accepte l'inclusion comme une valeur, que l'accès à l'éducation universitaire soit l'un des piliers de ce processus, mais qu'elle s'appuie surtout sur la justice sociale et le développement humain équitable. Ces conditions doivent être remplies.

Pour être autonome, indépendante et atteindre l'excellence et la qualité, tel que ces concepts sont perçus et analysés ci-dessus, le Campus de Limonade qui appartient à l'UEH, doit disposer des moyens les plus appropriés. L'Étude a évalué les besoins du Campus en moyens essentiels et indispensables à son efficacité. Ces principaux moyens sont repris brièvement ci-dessous.

De nos jours, nul ne pense à faire fi de l'importance de l'éducation, encore moins de l'éducation universitaire. Partout dans le monde, les gouvernements jouent un rôle essentiel dans le relèvement du niveau d'éducation des populations, et depuis la Conférence de Jomtien, en Thaïlande, en 1990, et le Forum Mondial de l'Éducation à Dakar en l'an 2000, «l'éducation pour tous» constitue un pôle central des objectifs du Millénaire pour le développement. Il y a lieu de croire que les raisons qui poussent les sociétés à privilégier la scolarisation et à encourager son extension au plus haut niveau en faveur des populations sont multiples : avantages purement économiques, peut-être, mais sûrement l'amélioration de la participation politique, justice sociale ou, plus généralement, développement de la société.

Il y a aussi aujourd'hui une grande tendance à la décentralisation de l'enseignement supérieur. Certes, tout cet enthousiasme manifesté en faveur de l'éducation et de l'enseignement supérieur est bien fondé. Mais, la question se pose de savoir combien la société est prête à investir pour sa massification et sa qualité.

QUELQUES LEÇONS DE L'ETUDE

1. Les différents secteurs des populations du Nord et du Nord'Est, y compris la Société civile, les administrations et les entreprises, manifestent un vif intérêt pour le Campus Henry Christophe de Limonade qu'elles souhaitent d'être partie d'une Université publique, autonome, libre, indépendante, d'excellence et de qualité.
2. Dans le Nord et le Nord'Est, les classes de Seconde, Première (Rhéto) et Terminale (Philo) ne réunissent, en moyenne, respectivement que 19, 20 et 22 élèves au moment de l'enquête. Mais ces effectifs varient d'une région à l'autre. En effet, au niveau du département du Nord, en moyenne 20 élèves sont recensés en seconde contre 18 dans le Nord-Est. En outre, dans le Nord, les classes de Philo et de Rhéto comptent en moyenne respectivement 23 et 26 élèves alors que dans le Nord'Est elles n'en ont que 17 chacune. Il y a lieu de penser que la déperdition est assez forte au niveau de la Troisième qui constitue la première classe du niveau secondaire et qui reçoit habituellement un flux important en provenance de la Neuvième Année Fondamentale. L'autre hypothèse serait que cette déperdition provient d'un échec relativement élevé à l'examen officiel de Neuvième Année dans cette région du pays.
3. L'analyse par catégorie d'écoles fréquentées indique néanmoins la prédominance des écoles congréganistes et laïques dans la région du Nord et du Nord'Est, en termes d'effectifs moyens d'élèves par classe. En effet, les établissements scolaires congréganistes affichent un effectif moyen de 30 élèves par classe, dont 29 en terminale, 34 en première et 27 en seconde.

-
4. Dans les écoles secondaires de la région du Grand Nord, les classes de seconde et de première, qui ont, en moyenne, entre 35% et 37% des élèves sont de sexe masculin tandis qu'entre 36% et 40% sont des femmes.
 5. Il n'est pas sans importance de souligner que plus de la moitié des élèves du secondaire des deux régions ne disposent que d'un seul uniforme. Une proportion moindre d'élèves, soit respectivement 24% et 13.3% ont deux uniformes ou plus. Il faut remarquer que les établissements scolaires publics concentrent le plus grand effectif d'élèves ayant au moins un uniforme (plus de 97%), tandis que, dans le secteur privé, cette proportion est de 90%.
 6. Un fait assez pertinent à souligner est la proportion d'élèves des trois niveaux d'études secondaires (Seconde, Première, Terminale) ayant accès à l'électricité dans leur quartier résidentiel. Plus de la moitié des élèves interrogés, soit 55% environ, disposent de l'électricité chez eux. Un contraste saisissant apparaît toutefois entre les deux régions: plus de 69% des écoliers accèdent à l'électricité dans le département du Nord tandis que dans le Nord-Est, à peine 31% y ont accès.
 7. La réalité est que, dans le département du Nord'Est, il n'existe pas encore de centrale électrique opérationnelle. Par conséquent, même les rues ne sont pas toujours éclairées la nuit, ce qui constitue un handicap majeur pour les élèves qui étudient habituellement sous les lampadaires publics.
 8. Si le niveau d'accessibilité à l'énergie électrique est plus ou moins acceptable, vu la proportion d'élèves qui y accède, celui de l'eau potable est par contre problématique. En effet, moins de 38% des élèves en moyenne, dont 53.2% dans le département du Nord, accèdent à l'eau potable. C'est d'autant plus problématique dans le Nord'Est, où 89% des écoliers déclarent n'avoir aucun accès à l'eau de boisson, ceci tant au niveau des écoles publiques que privées.
 9. Près de 37% des élèves des classes de Première et de Terminale enquêtés, futurs usagers du Campus de Limonade, respectivement dans un an et deux ans, s'intéressent aux mathématiques alors que 32.5% optent pour les sciences et la technologie.

-
10. En premier lieu, la rubrique 'Sciences et technologie' est prisée par près de 40% des élèves de la Première (Rhéto). Viennent ensuite les mathématiques (35.8%) et autre (34.3%). La proportion d'élèves de Première (Rhéto.) manifestant de l'intérêt pour les lettres ou la littérature n'est pas négligeable, soit environ 32%. En second lieu, 27.4 et 28% des élèves de la classe terminale s'intéressent respectivement aux mathématiques et surtout aux Sciences et Technologies. A peine 19% des élèves de la philo.(terminale) ont opté pour les lettres ou la littérature et près de 21% de la même classe n'ont précisé aucune filière.
 11. Parmi les raisons évoquées par les élèves pour opter pour une filière de formation, la possibilité de trouver un emploi est celle qui les motive le plus. 40.6% des élèves interrogés croient que la filière choisie peut accroître leur possibilité d'obtenir un emploi.
 12. Afin de mener à bien leurs études secondaires, les élèves ont sollicité des aides de toutes sortes, dont en particulier l'aide financière. En effet, 62% estiment avoir besoin de l'aide financière en vue d'achever leurs études.
 13. Il n'est pas sans intérêt de souligner le désir intense des écoliers d'entreprendre des études universitaires immédiatement après le cycle secondaire. Les proportions ayant répondu négativement à la question de savoir « s'ils ont l'intention de passer un an ou plus après la fin du secondaire avant d'aller à l'université », se situent dans une fourchette de 83 à 91%.
 14. Parmi les élèves de Seconde qui comptent débiter rapidement des études universitaires juste après le baccalauréat, 52% sont des garçons contre 48% de filles.
 15. Dans le département du Nord, près de 93% des élèves des écoles secondaires publiques ont répondu affirmativement quant à la question de savoir s'ils comptent s'inscrire au campus universitaire de Limonade. Cette proportion est de 88% pour ceux des écoles secondaires privées. C'est aussi le cas des élèves du même niveau dans le Nord-Est où 96% ayant répondu affirmativement, fréquentent des écoles publiques, contre 95% immatriculés dans les écoles privées.

-
16. Quant aux domaines d'études, la médecine est le champ le plus visé par les élèves: près de 43% d'entre eux souhaitent entreprendre des études dans ce domaine. Viennent en deuxième position, les sciences infirmières (près de 14%). Cela indique que le domaine sanitaire attire près de 62% des élèves. Après l'Agronomie (10.8% des élèves) et le génie civil (6.6%), les proportions d'élèves s'intéressant aux autres disciplines sont très négligeables.
 17. En répartissant les établissements selon le niveau scolaire requis pour y être admis dans les 15 établissements d'enseignement supérieur enquêtés dans le Nord et le Nord'Est, 73.3% d'entre eux exigent au moins le niveau de la philo (Terminale), tandis que près de 27% d'entre eux requièrent au moins la Rhéto (Première). Cela laisse penser que seulement 73% des établissements d'enseignement supérieur de la région du Grand Nord offrent une formation universitaire contre 27% qui dispenseraient une formation professionnelle ou para-universitaire.
 18. En moyenne 75% des établissements de formation supérieure du Nord et du Nord'Est ne disposent d'aucun moyen de financement en dehors de la contribution des étudiants.
 19. Ce sont les sciences administratives, agronomiques, les Sciences appliquées de génie, les Sciences de l'éducation, du développement, les Sciences économiques et infirmières qui sont des matières les plus anciennes dans les Institutions d'enseignement supérieur de la région du Nord et du Nord'Est. Seulement trois disciplines de formation (Gestion d'entreprise, production végétale et animale et les Ressources naturelles et environnementales) s'enseignent depuis environ une année. Les disciplines (conservation de sol et gestion des bassins versants) sont plus récentes (moins d'un an) dans les formations offertes par les institutions enquêtées.
 20. Environ 4200 étudiants sont recensés dans l'ensemble des institutions de formation supérieure inventoriées dans les deux départements principalement pour les différentes filières considérées. Les sciences administratives constituent le domaine de prédilection des étudiants : 24% d'entre eux sont inscrits dans cette filière, soit un effectif de plus de 1000 étudiants.

-
21. Le déficit de l'offre de services universitaires est nettement apparent. Cette situation explique l'afflux de la plupart des bacheliers vers Port-au-Prince en quête d'établissements de formation supérieure, où, pourtant le niveau d'offre de formation supérieure, surtout publique, est très limitée. En fait si dans la capitale haïtienne, ce déficit est d'ordinaire comblé par les établissements d'enseignement supérieur privés, dans les autres villes de province, particulièrement celles des régions à l'étude, la carence de professeurs qualifiés limite le nombre d'établissements privés de niveau supérieur et universitaire.
 22. Le niveau de formation des enseignants laisse aussi à désirer. Près de 43% d'entre eux ont un Diplôme d'Étude Approfondie (DEA) ou une Maitrise. Mais la grande majorité (50%) d'entre eux n'ont seulement que le niveau de licence ou moins.
 23. En outre, il faut remarquer que parmi les professeurs qui ont un diplôme supérieur, 21.4% ont un DEA et 21.4% une Maitrise. Cela dénote qu'aucun des enseignants du corps professoral des institutions de formation supérieures enquêtées dans le Nord et le Nord-Est n'a le niveau de doctorat.
 24. Dans l'ensemble, au niveau des deux régions, près de 54% des entreprises enquêtées sont localisées dans le département du Nord. En ce qui a trait à leur statut, près de 62% de celles enquêtées sont des entreprises privées et 38.5% appartiennent au secteur public.
 25. Fait positif, ces entreprises offrent à leur personnel l'opportunité de suivre des formations supplémentaires en vue d'accroître la qualité et la productivité du travail. Ainsi, pour plus de 92% de ces entreprises, leur personnel a la possibilité de suivre des formations en dehors de l'entreprise.
 26. D'après 76% des entreprises, la plupart de leur personnel bénéficie d'une formation sous forme de séminaires ou d'ateliers. Pour environ 38.5%, les formations ont été suivies dans une école spécialisée tandis que, selon 31% de ces entreprises, les cours ont été suivis dans une faculté.

-
27. Quant à la question de savoir si les formations reçues ont répondu aux besoins de leur personnel, plus de 92% des responsables d'entreprises interrogés ont répondu affirmativement.
 28. L'analyse diagnostique des besoins de formation des entreprises oeuvrant dans les régions du Nord et du Nord'Est ajoute à la configuration de la clientèle potentielle du Campus Henry Christophe de Limonade. Les besoins de formation identifiés sont indicateurs des filières et programmes qui seront les mieux appropriés pour correspondre l'offre de l'institution à la demande de formation des populations directement concernées.
 29. Selon les résultats de l'enquête, plus de 56 % du personnel de gestion des établissements de formation supérieure fonctionnent dans le Nord, dont plus de 51% se trouvent dans la commune du Cap Haïtien. Les communes de Fort Liberté (près de 21%) et de Ouanaminthe (près de 13%) dans le département du Nord-Est viennent juste derrière la commune du Cap-Haïtien en position de 51,3%.
 30. Plus de 92% du personnel des Administrations dans la région sont constitués d'hommes. Ces données indiquent que la population féminine est très mal représentée dans le personnel des Administrations dans le Nord et le Nord'Est.
 31. Il convient de préciser que près de 49% de ce personnel travaillant au niveau des deux départements, ont le statut de fonctionnaire régional, tandis que près de 26% ont le statut de fonctionnaire national affecté dans le Nord et le Nord'Est. A peine 18% de ces travailleurs ont le statut de fonctionnaire local.
 32. Plus de 2/3 du personnel des Administrations travaillant dans la région ont le statut de fonctionnaire national. Une telle situation donne lieu de croire qu'il y a un déficit de cadres (de conception et de collaboration) et d'agents de différents niveaux dans la région.
 33. En observant les fonctions occupées par les personnels oeuvrant dans les structures d'administrations, il est apparu que parmi les fonctions occupées celle de Directeur est prépondérant (23%). Viennent en seconde position, respectivement les fonctions de

Professeurs (10,3%) et de Censeur des Études (10,3%) suivies de Directeur fondateur (7,7%) et de Directeur académique (5,1%). Les autres fonctions – elles sont nombreuses et diverses – allant de simple Administrateur au Vicaire Général en passant par celle de Directeur Départemental et des Pasteurs, ne dépassent pas 2,6%.

34. La formation personnelle des cadres administratifs des structures de formation force l'intérêt de l'analyse. Le niveau de formation du personnel d'un centre de formation universitaire est d'une importance capitale par rapport à la qualité des diplômes qu'il compte délivrer à ses étudiants. Plus ce niveau est élevé, plus de la valeur sera accordée à la formation et aux diplômes décernés et, inéluctablement, plus les étudiants ont l'aptitude à s'insérer avec plus de facilité dans le marché du travail. Or, l'étude a révélé que dans le département du Nord comme dans celui du Nord'Est, le niveau de formation du personnel universitaire laisse à désirer. Selon les données de l'enquête, en effet, moins de 19% ont un diplôme post licence (DEA, Maîtrise, Doctorat, etc.), la plupart (59%) n'ayant uniquement qu'un diplôme de licence dans leur domaine de formation. Plus important encore, une proportion élevée du personnel (plus de 23%) n'a pas spécifié son niveau universitaire. Cela sous-tend-il que ces cadres n'aient pas réalisé ou achevé des études universitaires?
35. Il importe aussi de remarquer le poids des « non spécifiés » (plus de 10%) rapporté par l'étude quant au niveau de spécialité du personnel de gestion ou d'enseignant des établissements de formation universitaire. Ce silence laisse comprendre qu'une proportion considérable des personnels oeuvrant dans ce secteur est privée d'une quelconque spécialité. Bien entendu, le problème réside dans le fait que la plupart du personnel universitaire en Haïti se trouve concentré à Port-au-Prince, en raison bien sûr, de plus grandes opportunités d'emploi et d'ouvertures qui s'offrent à leur carrière.
36. L'étude rapporte que 74% des personnels des administrations enquêtés souhaitent une formation longue de plus d'un an.

-
37. Plus de 15% des personnels des Administrations pensent qu'une formation allant de six mois à une année leur suffit, tandis que pour environ 8% d'entre eux, une formation de très courte durée, soit de deux à quatre jours ou une à deux semaines, conviendrait.
38. L'étude montre que le personnel de gestion possède des compétences linguistiques appréciables. En effet, parmi ces personnels, tous parlent parfaitement le créole, entre 80 et 82% lisent très bien le créole et le français, contre 8 et 26% pour l'anglais et l'espagnol. En revanche, entre 42 et 50% lisent passablement ces deux langues.

Telles sont les principales leçons tirées de cette étude et qui inspireront très certainement l'orientation des stratégies qu'adoptera le Campus Henry Christophe de Limonade.



Le jardin du Campus

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATIONS

No 1. Mission

Qu'une mission globale de nature économique et sociale s'inscrivant dans la promotion et le développement des sciences et technologies soit celle du Campus Henry Christophe de Limonade. Cette mission sera perçue dans tous les champs de production et de diffusion culturelle, sociale et économique, au niveau national et international.

Que les principales missions spécifiques du Campus Henry Christophe de Limonade soient :

- 1o) la formation initiale et continue;
- 2o) la recherche scientifique et technique ainsi que la valorisation de ses résultats;
- 3o) l'orientation et l'insertion professionnelle;
- 4o) la diffusion de la culture et l'information scientifique et technique;
- 5o) la coopération internationale.

No 2. Vision à long terme

Que le Campus Henri Christophe de Limonade ait pour vision à long terme, d'être internationalement reconnue et respectée dans tous les domaines des sciences sociales, naturelles, théoriques ou appliquées, des sciences et technologies. Il organisera des centres d'excellence reconnus dans le monde entier et elle aura un rôle important comme fournisseur des programmes de formation universitaires supérieurs et postdoctoraux de haute qualité.

No 3. L'autonomie

Que le Campus Henry Christophe de Limonade, entité de l'Université d'État d'Haïti, soit légalement libre, autonome et indépendante. Qu'il œuvre de manière à préserver son statut. L'indépendance légale de l'Université entraîne la complète autonomie pour le recrutement des

personnels et des étudiants. Ainsi, les enseignants-chercheurs ne disposent pas d'un statut de fonctionnaire mais sont salariés de l'établissement. Tous les postes permanents sont nécessairement rattachés à l'Université d'État d'Haïti et sont liés à une activité d'enseignement.

No 4. La gouvernance

Qu'une Loi Cadre vienne rapidement redéfinir les rapports de l'Université d'État d'Haïti avec l'État et l'Administration centrale, ainsi que les rapports des universités entre elles, surtout en ce moment que la décentralisation de l'Enseignement Supérieur public devient une réalité en Haïti.

Il conviendra de renforcer la direction et la gestion des universités publiques en vue de leur faciliter plus d'efficience et d'efficacité. Ce sera autant permettre à l'université de faire face aux défis posés par la concurrence internationale accrue entre universités.

No 5. Le Financement

Qu'une taxe d'apprentissage soit adoptée en vue de permettre aux uns et aux autres, particulièrement les entreprises et les ONGs dans le Nord et le Nord'Est, ou dans le Grand Nord, d'accompagner le Campus dans ses projets pour la formation de leurs futurs collaborateurs. Ces accompagnateurs contribueraient à faire de ce Campus de Limonade une grande université scientifique, reconnue pour la qualité de ses laboratoires et de son offre de formation.

Ainsi, la participation, directement ou indirectement, aux enseignements et au pilotage des formations du Campus, le recrutement de ses diplômés ou de ses stagiaires, le développement de contrats de recherche, l'accueil de ses doctorants dans le cadre de leurs projets de recherche et d'innovation, sont autant révélateurs des relations étroites qui uniraient le Campus Henry Christophe de Limonade et les entreprises, voire les ONGs et les Associations.

Seraient affranchis de la taxe d'apprentissage, les entreprises, les ONGs, les Associations de la Société civile qui occuperaient un ou plusieurs apprentis, ou étudiants en situation d'alternance, avec lesquels un contrat régulier d'apprentissage a été passé dans les conditions déterminées.

No 6. Financement de l'Université :

Que le Gouvernement haïtien accorde à l' Université d'État d'Haïti une place prioritaire en vue de son fonctionnement efficace et son développement. A cette fin, les institutions financières et philanthropiques comme les banques et les entreprises, les mécènes ainsi que la société civile, contribueront de leur mieux en instaurant un système consistant à s'appuyer principalement sur les crédits d'État, ce dernier s'appliquant à aider l'Université d'État d'Haïti à recueillir les frais d'éducation universitaire par des voies diverses nécessaires.

D'autres personnes suggèrent, à côté de l'État, de rechercher d'autres sources loyales, nationales et internationales. Car, pensent-elles, le Campus de Limonade ne sera pas fermée sur elle-même. Et, cela en fonction des ressources désirables : humaines, matérielles, financières et autres. Ainsi, selon elles, la subvention publique serait renforcée par la contribution d'étudiants, celle de la diaspora haïtienne et, de manière absolument souhaitable, par la coopération internationale. Il ne faudrait pas non plus négliger d'autres moyens tels que la génération des fonds de recherche, de séminaires etc.

Le financement serait assuré aussi, suggèrent plus d'un :

- 1) à partir d'un programme de fonctionnement établi qui prendrait en compte l'élaboration d'un budget par programme;
- 2) le retour de services à la communauté;
- 3) la part de l'État provenant d'une ligne budgétaire spéciale de financement de cette Université d'État d'Haïti, logée dans le budget public global;
- 4) campagne de sensibilisation pour l'implication et la participation du secteur privé (entreprises) de la région dans le fonctionnement de l'Université;

-
- 5) développement des filières porteuses, en adéquation avec les activités et les besoins de la région;
 - 6) contribution ou exonération fiscale du secteur des affaires;
 - 7) développement d'une filière agro-industrielle génératrice d'activités productrices de revenus;
 - 8) création et développement d'un espace de production et de recherche dans le secteur agro-industriel;
 - 9) perception de frais forfaitaires en provenance des étudiants, avec une rubrique variation des frais et création de travaux agro-industriels permettant la participation non rétribuée des étudiants : études en alternance;
 - 10) création d'un fonds d'investissement et d'entretien;
 - 11) intégration régionale afin de retourner à la communauté certaines de ses contributions;
 - 12) conservatoire de danse, d'arts d'expression artistique (danse, musique...);
 - 13) développement des coopératives comme services à la communauté.

No 7. Services aux étudiants, Appui aux programmes d'études et à la recherche

Que les étudiants puissent accéder à tout moment aux ressources d'étude et d'information, de jour ou de nuit et avoir accès à de nombreux services. Que le campus soit la maison de beaucoup d'offres d'emplois bien payés et basés sur la compétence.

La recherche. Que le Campus Henry Christophe de Limonade s'assure en permanence que les recherches menées dans ses laboratoires soient correctement développées et sa connaissance est

préservée. Qu'il fournisse également l'appui et les conseils à ses diplômés par l'intermédiaire de son service d'insertion professionnelle.

Que Les programmes d'études offerts par le CHCL et la gamme de diplômes qu'il délivre soient conformes à la satisfaction des besoins régionaux et à une société haïtienne moderne. Ces programmes d'études seront particulièrement optimisés pour satisfaire les demandes des entreprises et de l'administration haïtienne.

Que le nombre d'étudiants en doctorat augmente progressivement en fonction des besoins de développement du pays. Cette croissance du nombre d'étudiants aura été prévue avec la fourniture parallèle de nouveaux bâtiments et d'autres équipements nécessaires. Une grande partie du placement sera des sources extérieures, avec une quantité significative venant par l'intermédiaire du placement concurrentiel de recherches attribué sur la base de la qualité.

No 8. Infrastructures et logistique : Administration du patrimoine immobilier et des Infrastructures

Que le Campus Henry Christophe de Limonade-Université d'État d'Haïti, pourvoie aux moyens de préserver l'état des infrastructures dont il est doté. Que ce patrimoine immobilier et infrastructures soit bien géré. Le moyen le plus recommandable serait de responsabiliser une firme indépendante et privée à cette fin.

La firme engagée par l'Université d'État d'Haïti se chargerait de l'administration du patrimoine et des infrastructures. Ses responsabilités consisteraient en :

- 1o) la gestion des terrains et bâtiments qui ressortissent au budget ordinaire et au budget du patrimoine non affecté. Outre le patrimoine immobilier propre au Campus, les responsabilités engloberaient la gestion des immeubles dont il serait éventuellement locataire ou dont la gestion lui aurait été confiée.
- 2o) les infrastructures recouvrent l'ensemble des réseaux, depuis l'égouttage jusqu'au câblage informatique, en passant par l'eau, l'énergie, le téléphone et le télé-contrôle. Elles

comprennent aussi les installations techniques générales telles que la climatisation, l'éclairage et les sanitaires.

- 3o) les activités de la firme engagée par l'CHCL s'exerceraient sur tous les sites appartenant au Campus.
- 4o) la mise à disposition des diverses entités et membres du Campus de Limonade de services et d'outils logistiques orientés vers l'aide à l'accomplissement des tâches administratives, techniques et à caractère scientifique ayant un impact financier.
- 5o) tous les conseils en logistique : cela suppose toutes activités de service qui visent soit à délivrer au Campus de Limonade et à ses alliés, des conseils spécialisés sur les stratégies et les tactiques en logistique, soit d'y réaliser un travail très spécialisé. Par extension, le conseil en logistique suppose une personne physique, le consultant en logistique, ou une personne morale. Le conseil en logistique s'intéresserait, entre autres, au flux matières (ou marchandises) et à leur environnement, au sens relatif de l'environnement.
- 6o) La firme agirait en tant que représentant du Campus Henry Christophe de Limonade, entendu comme propriétaire du patrimoine, pour effectuer les activités de gestion.

No 9. Modalités d'Inscription et d'accueil au Campus

Qu'à l'entrée en 1^{ère} année de licence, le Campus de Limonade mette en place un dispositif d'admission post-baccalauréat qui regroupera les procédures de candidature et d'inscription.

L'orientation active au Campus complètera le processus et permettra au candidat ou candidate de bénéficier d'une aide dans le choix de la formation qui lui conviendra. Elle lui permettra ainsi de réaliser son projet.

Le candidat qui a déjà obtenu ou qui prépare un diplôme équivalent au baccalauréat devra impérativement prendre contact avec le service d'accueil, d'inscription ou d'admission, soit par courriel ou par téléphone, ou carrément se présenter à l'université pour faire valoir son droit d'admission-inscription.

Celui ou celle qui est candidat à cette procédure doit participer aux quatre (4) étapes suivantes :

- 1o) S'informer et s'inscrire par internet
- 2o) Poser sa candidature
- 3o) Consulter les résultats et y répondre
- 4o) S'inscrire dans l'établissement.

No 10. Organisation des études

Que le Campus Henry Christophe de Limonade soit à dominante Scientifique et Technique tout en y incluant la géographie, les sciences économiques et Sociales et les Sciences de Gestion.

- **Que les études couvrent des disciplines réparties dans quatre (4) grands secteurs :**

«Sciences et Technologies» comprenant : Mathématiques, Informatique, Chimie, Électronique-Électrotechnique, automatique, Télécommunications, Informatique Industrielle-Productique, Génie Civil, Matériaux, Mécanique, Physique, Sciences de la Santé, Biologie, Biochimie, Sciences Agricoles, Sciences de la Terre, Environnement.

«Sciences économiques et gestion» comprenant : Économie, Gestion, Commerce, Communication, Ressources Humaines, Marketing.

«Sciences humaines et sociales» comprenant : Sociologie/Ethnologie, Ressources humaines, Géographie, Aménagement, Sciences de l'Éducation.

- **Formations supérieures courtes**

No 11. L'offre de formation

Que l'offre de formation soit structurée en domaines tels que:

- Sciences, Technologies, Santé

-
- Droit, Economie, Gestion
 - Sciences Humaines et Sociales

En Sciences, Technologies, Santé, le Campus de Limonade proposera plusieurs choix d'études possibles :

- la biologie, la chimie, les mathématiques, la mécanique, ou encore la physique et l'informatique. Il sera aussi possible d'entreprendre des études courtes à finalité professionnelle ou d'envisager un cursus long en Maîtrise, en école d'ingénieur ou en doctorat.
- Le domaine Droit, Économie, Gestion recouvrira au Campus Henry Christophe de Limonade, entre autres, les sciences économiques, la gestion, le marketing, le management ou les sciences commerciales...

Que les étudiants qui désirent entreprendre des études courtes à finalité professionnelle ou un cursus long en deuxième cycle (maîtrise) ou en doctorat, aient un large choix de formations répondant à ces souhaits.

No 12 : Les options

Que les étudiants inscrits au Campus trouvent la possibilité de concrétiser leurs projets dans le domaine choisi, soit en des mentions de licence générale ou en des spécialités de licence professionnelle, en option de formation courte ou en mentions de Maîtrise voire de Doctorat.

Que La Première Année de Licence soit commune. Elle sera accessible de préférence après un baccalauréat en Sciences ou en Sciences Sociales.

Que les disciplines de base obligatoires soient l'économie et la gestion, complétées notamment par une formation en culture économique et sociétale. Que la licence propose des parcours dans les secteurs des sciences économiques, de la gestion, du

marketing, du management, de l'économétrie, des sciences commerciales...

- **Que la Maîtrise** comporte quatre semestres et prépare à la recherche en permettant d'accéder au doctorat ou qu'elle débouche, à volonté, sur la vie professionnelle. Que chaque mention de Maîtrise soit déclinée en spécialités. Que l'accès à un parcours de Maîtrise soit de plein droit pour tout titulaire d'une licence obtenue dans un domaine compatible.

Qu'à l'entrée d'un parcours Maîtrise, l'étudiant choisit une mention. Lorsque les deux premiers semestres d'une mention auront été validés, l'étudiant choisira une spécialité. Si les capacités d'accueil sont limitées, le passage du 2ème semestre de la Maîtrise au 3ème semestre s'effectuera après étude de dossier et un éventuel entretien.

- **Que le Doctorat** soit l'aboutissement de travaux de recherche menés au sein des laboratoires de l'université. Il durera au minimum 3 ans. Le Campus de Limonade s'avisera aux moyens de permettre aux étudiants qui le désirent et qui remplissent les conditions requises de préparer un doctorat dans l'école doctorale correspondant au secteur sciences économiques et sociales : Sciences économiques, sociales, aménagement et management.

Que les étudiants du Campus Henry Christophe de Limonade qui optent pour les Sciences Humaines et Sociales et veulent étudier la géographie, l'aménagement, la sociologie ou l'ethnologie, choisissent le domaine des Sciences Humaines et Sociales. Que le Campus de Limonade permette d'entreprendre des études courtes à finalité professionnelle ou un cursus long en Maîtrise ou en Doctorat.

Enfin, l'étude recommande qu'en première année de licence en Sciences Humaines et Sociales, qu'un choix de profil s'impose entre Sociologie-Ethnologie et Aménagement - Géographie. Le profil Sociologie-Ethnologie sera suivi, de préférence, après un bac général. Les

disciplines de base sont la sociologie, l'ethnologie, la démographie et l'économie. Le profil Aménagement-Géographie requiert également, de préférence, un bac général. Les disciplines de base sont la géographie, l'histoire et l'économie.

Que chacun des domaines recommandés ci-dessus se décline en différents niveaux de diplômes.

No 13. La recherche

Que l'organisation de la Recherche au Campus de Limonade s'articule en Instituts et Laboratoires.

Instituts : Institut de Recherche en Composants et Systèmes pour l'Information et la Communication Avancée ; Chimie Matériaux ; Environnement ; Biologie et biotechnologies ; Sciences Humaines et Sociales.

Laboratoires : Mécanique ; Physique ; Mathématiques

Que l'administration de la recherche s'appuie sur la Direction de la Recherche, de la Valorisation et des Etudes Doctorales.

Que le Campus Henry Christophe de Limonade soit un pôle scientifique et technologique de tout premier plan au niveau national et international. Que ses laboratoires, soient, en grande partie, associés aux grands organismes de recherche. Que ces laboratoires soient, en conséquence, dotés d'un équipement scientifique et de plateformes technologiques aux performances remarquables.

No 14. La valorisation de la recherche

Que la valorisation de la recherche contribue au transfert de connaissances scientifiques, de technologie, de procédés et de savoir-faire vers les entreprises participant ainsi au développement économique et social.

Qu'en partenariat avec des organismes de recherche (nationaux, régionaux et internationaux) et des pôles de Recherche et d'enseignement Supérieur, le Campus Henry Christophe de Limonade

développe une politique incitatrice et facilitatrice en faveur de l'innovation.

Que le Campus participe à la stratégie des collectivités locales de la région du Grand Nord, s'implique en termes scientifiques et de gouvernance dans des pôles de compétitivité de la Région et contribue, en lien avec les autres acteurs de l'innovation, au développement de l'économie.

Que le Campus de Limonade offre des plateformes technologiques pour expérimenter une technique, une technologie innovante, des prestations de recherche pour répondre aux besoins des entreprises.

Que le Campus de Limonade accueille et accompagne des porteurs de projets d'entreprises innovantes. Qu'il assure le lien avec des laboratoires de recherche.

No 15. Les personnels

Qu'un accent particulier soit mis sur le profil du personnel du Campus de Limonade, ces ressources cruciales pour l'excellence et la qualité du Campus.

Que le personnel du Campus consacre normalement une très large part de son temps à des activités de recherche. Que cette caractéristique réponde à la nécessité de conserver aux divers enseignements un haut niveau scientifique, chaque professeur demeurant, pendant toute sa carrière, lié directement à l'avancement de la discipline qu'il enseigne et à la recherche correspondante.

No 16. Pour une politique de gestion des ressources humaines

Que le Campus de Limonade s'appuie essentiellement sur le lien professeur/étudiant réunis dans la poursuite du savoir. Le développement imposant de la recherche, la spécialisation croissante des savoirs et des compétences professionnelles ainsi que la complexité des relations entre le Campus, les gouvernements, les autres universités et la société en général engagent le Campus de Limonade à investir dans la bonne gouvernance de ses différentes catégories de personnel.

Que des cadres, spécialistes et techniciens aux compétences variées s'ajoutent aux professeurs et aux étudiants pour constituer la communauté universitaire. Que ces personnes en deviennent partie prenante par la qualité de leur contribution à la mission du Campus.

No 17. La gestion du personnel

Que le Campus de Limonade s'engage à améliorer et à favoriser le bien-être et les perspectives de tous ses travailleurs en adhérant à une politique juste, responsable et de support de personnel en ce qui concerne les conditions de travail et la rémunération.

Que l'un des objectifs du Campus soit, en conséquence, toujours de recruter et maintenir le personnel le plus compétent pour qu'il ait une réputation et une éminence internationale.

Les voies principales par lesquelles la politique du personnel du Campus de Limonade puisse atteindre ces objectifs sont entre autres :

- (1) la conception d'une politique séparée de personnel avec laquelle les ressources du personnel de l'université en termes de nombres et fonctions seront liées aux plans de l'expansion de l'université et à d'autres activités stratégiques;
- (2) les appareils administratifs, environnements de travail, descriptions des fonctions, doivent se fonder sur les pratiques modernes du travail universitaire.
- (3) La structure de salaire devra être mise à jour pour servir de motivation et de base de récompense;
- (4) les plans de carrière du personnel devront être clarifiés;
- (5) un projet devra examiner le mécanisme de mise à jour des structures et des rendez-vous de carrière pour le corps enseignant, aussi bien que pour le personnel de soutien impliqué dans la recherche;
- (6) la compétence et l'accès aux cours de formation pour le personnel doivent être augmentés;

-
- (7) des ressources de conduite seront optimisées en augmentant la formation et le conseil disponibles dans les secteurs de la gestion générale, particulièrement la gestion du personnel;
- (8) les individus nommés à des postes de gestion doivent user de tact dans le traitement des problèmes de personnel et pouvoir travailler avec d'autres en harmonie;
- (9) à tous les niveaux, le campus devra suivre une politique active, éclairée et enrichissante de recrutement et de gestion du personnel;
- (10) les principes de l'égalité qui sont détaillés dans la politique du Campus sur l'égalité sur le lieu de travail, s'appliqueront à toutes les activités dans lesquelles il est impliqué;
- (11) une politique claire, basée strictement sur le mérite, la promotion du personnel doit être établie et exécutée dans la transparence.

No 18. La formation continue

Qu'à ceux qui ont été obligés, pour une raison ou une autre, d'interrompre leurs études, le Campus Henry Christophe de Limonade offre la possibilité de développer leurs compétences, de faire évoluer leur carrière ou trouver un nouvel emploi. Qu'à cette fin, le Campus développe un service commun qui se chargera d'animer et de coordonner l'activité de formation continue dans ses programmes. Que ce Service soit constitué d'un centre d'accueil, d'information, de documentation et d'aide à la définition des projets ; d'un centre de bilan de compétences ; d'un centre de validation des acquis de l'expérience ; d'un dispositif d'aide à la construction de parcours de formation individualisés ; d'un service entreprises spécialisé dans la mise au point de dispositif de formation et de stages spécifiques ; enfin, d'un service dédié à l'alternance par le contrat de professionnalisation.

No 19. Alternance et Insertion professionnelle

Que l'insertion professionnelle entre dans les projets de motivation des jeunes aux études et à l'adaptation de leur formation aux besoins de la main-d'œuvre. La formule la plus avantageuse à cette fin est l'alternance.

Que le Campus de Limonade choisisse l'alternance pour conjuguer formation universitaire et formation professionnelle. Qu'il mette en œuvre de nouveaux projets pédagogiques pour répondre aux besoins de compétences et de recrutements des entreprises.

Que le Campus invite ses étudiants à prendre en main leur avenir professionnel en facilitant leur insertion dans le monde du travail.

No 20. La formation à distance

Que le Campus Henry Christophe de Limonade offre une occasion exceptionnelle aux personnes vulnérables et défavorisées pour la plupart, à cause des contraintes de temps, de distance, de mobilité (travailleurs éloignés, personnes en situation de handicaps...) de poursuivre des études, d'améliorer leurs conditions de vie et de participer à la construction et au développement de leur pays, grâce à la possibilité de suivre des formations à distance.

Qu'à cette fin, le Campus de Limonade rende ses cours disponibles en ligne à tout moment et par courrier postal. Qu'il s'avise aux moyens d'individualiser l'organisation et le suivi de la formation à distance tout en développant chez ses apprenants tout le niveau d'autonomie requis.

No 21. L'observatoire des formations

Que le Campus de Limonade mette en place un dispositif d'observatoire des formations offertes. Qu'il se dote ainsi d'un service d'analyse des parcours de ses étudiants.

Que le Campus suive l'insertion des diplômés par la réalisation d'une enquête annuelle d'insertion de ses diplômés afin de disposer d'indicateurs chiffrés suivis sur le long terme, mais aussi des répertoires d'emplois décrivant pour chaque diplôme les emplois occupés par les diplômés.

No 22. Vie du Campus et vie étudiante

Que la vie des étudiants sur le campus de Limonade, soit la vie de plus de 10 000 étudiants, sur un campus de 144 000 mètres carrés réparti en de nombreux bâtiments d'enseignement, de recherche, de logements, de restauration, de détente.... Que cette s'agrément de plusieurs associations étudiantes, d'une maison pour les étudiants, d'activités culturelles, citoyennes et solidaires, d'un festival annuel qui permettent de faire vivre le campus.

Que la vie étudiante sur le Campus de Limonade soit aussi un service d'accueil et d'accompagnement des étudiants dans leurs projets associatifs et culturels, un service d'accueil et d'accompagnement des étudiants en difficulté.

No 23. Coopération Internationale

Que l'internationalisation du Campus Henry Christophe de Limonade constitue un des enjeux majeurs de son développement, de sa qualité et de son excellence.

Que le Campus de Limonade choisisse de placer la construction de l'espace Amérique latine/et Caraïbéen et la coopération scientifique internationale dans ses objectifs prioritaires.

Que le Campus de Limonade développe d'année en année une stratégie internationale favorisant les échanges d'étudiants et d'enseignants à l'échelle mondiale. Que la politique d'ouverture internationale s'articule autour de 5 axes :

- 1o) l'axe Internationalisation des programmes d'enseignement, sans pour autant faire fi des besoins régionaux et nationaux;
- 2o) l'axe Coopération scientifique et mobilité des chercheurs;
- 3o) l'axe Ingénierie pédagogique et filières francophones à l'étranger;
- 4o) l'axe Solidarité internationale;
- 5o) l'axe intégration de la diaspora haïtienne.

No 24. Le Service des Relations Internationales

Qu'un Service des Relations Internationales du Campus, en lien avec l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle, édite une publication sur la Politique d'Ouverture Internationale du Campus Henry Christophe de Limonade; que ce document fournisse des statistiques sur les activités internationales du Campus, en compilant les données sur les étudiants internationaux accueillis, les données sur la mobilité des étudiants du Campus de Limonade, sur les professeurs étrangers accueillis, sur les accords de coopération ...

No 25. Coopération scientifique et mobilité des chercheurs :

Que le Campus facilite l'accueil administratif et logistique des professeurs invités et génère un climat international sur le campus universitaire par la création de séminaires de rencontres.

Que le Campus de Limonade adhère au « Portail de la mobilité des chercheurs » existant en Amérique Latine et dans la Caraïbe.

No 26. Programmes doctoraux

Que le choix de la formation doctorale se fasse plus tôt, dès la maîtrise. Que deux trimestres soient consacrés à une formation pluridisciplinaire et deux autres trimestres servent pour l'enseignement de disciplines plus spécialisées. Que le dernier semestre de Maîtrise soit consacré au début des travaux de recherche, après avoir choisi un sujet de thèse.

Que les trois années de doctorat soient entièrement consacrées à la recherche et à la rédaction de la thèse. Que les Écoles Doctorales servent à dispenser les formations complémentaires aux doctorants.

No 27. La culture

Que l'engagement culturel du Campus Henry Christophe de Limonade soit un projet pluriel inscrit dans une politique culturelle qui questionne les relations entre éducation, art, science et culture. Que cette politique mobilise, autour de ce projet, la communauté universitaire ainsi que de nombreux partenaires éducatifs, institutionnels et associatifs.

No 28. La documentation

Que la documentation au Campus de Limonade soit service de la réussite étudiante et de l'excellence de la recherche !

Qu'autour d'une bibliothèque universitaire centrale tête de réseau, le Service Commun de la Documentation du Campus de Limonade regroupe toute une série de bibliothèques spécialisées associées.

No 29. Des outils de recherche et d'accès performants

Qu'un ensemble de catalogues spécialisés recense des centaines de milliers de documents physiques disponibles dans les différentes bibliothèques du Campus ;

Que des outils de recherche sophistiqués s'installent de manière à permettre d'interroger l'ensemble des ressources documentaires et des bases de données disponibles ;

Que des ressources en ligne soient consultables tant sur place que depuis l'extérieur du Campus.

No 30. Une politique de services exigeante

Que les bibliothèques du réseau, avec de nombreuses heures d'ouverture hebdomadaire à la bibliothèque centrale du Campus, offrent des horaires d'ouverture larges ;

Que les collections électroniques et les outils de recherche soient disponibles 24h/24 ;

Que des professionnels de la documentation assurent au quotidien le renseignement des usagers, tant sur place qu'à distance.

No 31. La qualité

Que toutes les recommandations formulées ci-dessus soient de nature à assurer au Campus Henry Christophe de Limonade, la qualité et l'excellence que les populations haïtiennes, particulièrement celles du Nord et du Nord'Est attendent de lui.

Que les autorités nationales, les responsables régionaux, les communautés, y compris la société civile, les dirigeants de l'enseignement supérieur, s'emploient de concert à surmonter les déficits en formations universitaires achevées et bien orientées, à faire en sorte que les jeunes, quelle que soit leur origine, quel que soit leur lieu de résidence quelle que soit leur situation de handicap, acquièrent les compétences qui leur sont nécessaires pour leur épanouissement personnel et pour la reconstruction et le développement intégral de leur pays.

PERSPECTIVES

En perspective, quelques questions principales !

L'ambition du Campus Henry Christophe de Limonade – Université d'État d'Haïti- , est d'être une institution accueillante, citoyenne, ouverte, accomplissant pleinement ses missions de levier de

développement, de veille et de prospective tout en privilégiant l'excellence, la qualité et le mérite dans l'autonomie totale.

Les attributs de qualité énoncés ci-dessus soulèvent toutefois bien des questions parmi lesquelles se posent celles formulées ci-dessous.

1. L'intérêt des collectivités régionales et nationales sera-t-il pris suffisamment en compte ?
2. En effet, la situation actuelle laisse-t-elle une marge de manœuvre significative aux universités publiques en général et au Campus Henry Christophe de Limonade en particulier, pour décider de leurs stratégies en fonction de leurs intérêts propres et de celles des populations qu'elles desservent?
3. L'ensemble de ces intérêts particuliers correspond-t-il à l'intérêt national : par exemple, certaines filières ne sont-elles pas maintenant sous ou sur-représentées à l'échelle nationale?
4. La situation de fonctionnement actuelle de l'Université d'État d'Haïti n'est-elle pas assez loin de la notion de service public, gratuit et largement ouvert?
5. Le Gouvernement haïtien souhaite-t-il promouvoir la réussite sociale et économique du pays?
6. L'implication régionale de l'Université d'État d'Haïti permet-elle d'équilibrer certains effets négatifs du marché de l'enseignement supérieur, en veillant à une certaine cohérence des orientations, du moins à l'échelle régionale?

Dans un avenir pas trop lointain, deux évolutions sont susceptibles d'avoir une influence significative sur les Universités d'État d'Haïti: celle de la Réforme qui permettra d'élever la qualité et la compétitivité internationale de la recherche et celle de l'ouverture à l'international.



Le Campus de Limonade
(Façade intérieure)

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
UNIVERSITÉ D'ÉTAT D'HAÏTI

ÉTUDE DES BESOINS DU CAMPUS HENRI CHRISTOPHE
DE LIMONADE-UNIVERSITÉ D'ÉTAT D'HAÏTI

VOLUME 2

LE PROJET ACADÉMIQUE
(Plan de mise œuvre/Plan d'Établissement)

Réalisé par :Kénold MOREAU, Ph.D.
BERD S.A.- CONSULTANTS

PORT-AU-PRINCE, HAÏTI
MARS-AVRIL – MAI
2012

Table des matières

VOLUME 2

	Pages
Table des matières.....	193
Liste des sigles et abréviations utilisés.....	194
Le Campus Henry Christophe de Limonade.....	195
Présentation du Campus	195
Missions du Campus	196
Vision du Campus	196
Objectifs du Campus	197
SYNOPSIS.....	198
Direction et Gouvernance du Campus	198
Corpus universitaires.....	198
Domaines d'études et filières de formation.....	199
Cycles universitaires : de la licence au doctorat.....	199
L'ÉTABLISSEMENT.....	202
Objet.....	203
Statut juridique.....	203
Siège social.....	203
Options.....	203
Droits et pouvoirs.....	203
Exercice des droits.....	205
	193

Les membres du campus.....	205
Les organes et le personnel de direction.....	206
Les commissions du campus.....	208
Les Conseils.....	209
Les Services centraux.....	216
Les Services communs.....	217
Les composantes des Programmes d'études.....	218
Programmes d'Études – Grades et Diplômes.....	223
Cycles universitaires.....	224
Programmes d'Études – Cours – Horaires.....	228
Organisation des études.....	239
Organisation de la recherche.....	245
Les personnels.....	248
Coopération internationale.....	250
Programmes doctoraux.....	251
Partenariats nationaux, régionaux et internationaux.....	252
Organisation de la vie du Campus.....	253
Politique de la documentation.....	254
Plan de financement.....	256
Calendrier de mise en œuvre.....	258

Liste des sigles et abréviations utilisés

VOLUME 2

DAEU	Diplôme d'Accès aux Études Universitaires
DEUST	Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques
DU	Diplôme Universitaire
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
IUP	Institut Universitaire Professionnalisé
IUT	Institut Universitaire de Technologie
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
VAP	Validation des Acquis Professionnels

LE CAMPUS HENRY CHRISTOPHE DE LIMONADE

PRÉSENTATION

A environ 30 kilomètres du Cap-Haïtien, métropole du département du Nord d'Haïti, en direction du Nord'Est, se situe un établissement universitaire dénommé Campus Henry Christophe de Limonade.

Ce Campus inauguré le 12 janvier 2012 par le Chef de l'État haïtien, a été officiellement proclamé «Entité de l'Université d'État d'Haïti (UEH).

Le Campus établi à Limonade sur une superficie de 144.000 mètres carrés a une capacité d'accueil d'environ 10.000 étudiants.

Le Campus Henry Christophe de Limonade est un ensemble architectural de 72 salles de classe, de salles de laboratoires, d'auditorium, d'espaces pouvant accueillir bibliothèque, cuisine, restaurants. Il a aussi un édifice administratif et de confortables installations sportives. Enfin, le complexe Henry Christophe de Limonade est desservi également par un terrain de football et d'autres espaces extérieurs ainsi que des dispositifs permettant de «générer l'énergie et emmagasiner de l'eau».

Le Rectorat de l'Université d'État d'Haïti auquel incombe la responsabilité de la mise en œuvre du Campus, prend toutes les dispositions nécessaires et s'avise aux moyens de faire fonctionner l'établissement à partir du mois de septembre 2012.

Dans cette perspective, une étude a été commandée et réalisée. Les avis et recommandations qui en découlent, s'appliquent conformément aux besoins qui ont été identifiés, aux moyens disponibles et à pourvoir.

MISSIONS DU CAMPUS

Le Campus Henry Christophe de Limonade (CHCL) étant un établissement public, ses domaines d'intervention sont variés. Mais, les populations du Nord et du Nord'Est veulent qu'il remplisse une mission globale de nature économique et sociale s'inscrivant dans la promotion et le développement des sciences et technologies. Cette mission sera perçue dans tous les champs de production et de diffusion culturelle, sociale et économique, au niveau national et international.

Ainsi, les principales missions spécifiques du Campus Henry Christophe de Limonade sont :

- 1o) la formation initiale et continue;
- 2o) la recherche scientifique et technique ainsi que la valorisation de ses résultats;
- 3o) l'orientation et l'insertion professionnelle;
- 4o) la diffusion de la culture et l'information scientifique et technique;
- 5o) la coopération internationale.

De manière plus précise, les missions spécifiques du CHCL sont principalement, la formation initiale, la formation continue, la recherche scientifique et technique, la diffusion des connaissances dans les domaines de l'art, entre autres, des langues et des lettres ; les sciences humaines et sociales, entre autres, le droit, l'économie, la gestion; les Sciences et Technologies; la vocation professionnelle; le service public; la contribution au développement culturel, social et économique.

VISION DU CAMPUS UNIVERSITAIRE

Les missions du Campus Henry Christophe de Limonade, telles qu'elles sont définies ci-dessus sont conformes à sa vision exprimée par de nombreuses personnes interviewées dans la région du Grand Nord et parmi les plus concernées ailleurs. Le Campus Henry Christophe de Limonade demeurera un campus d'excellence accordant priorité à la compétence, un campus ouvert conditionnellement à tout le monde, qui prendra aussi en compte les besoins spécifiques de la région bénéficiaire. C'est un campus orienté vers Sciences et Technologies, créatrice de richesse.

Cela signifie, précisons plus d'un, que «ceux qui sortent de ce campus auront la vie assurée : ils auront toujours du travail».

La vision du Campus de Limonade c'est aussi de maintenir une politique d'ouverture internationale dont les principaux enjeux sont de :

- Faire du Campus de Limonade un des établissements d'enseignement supérieur haïtiens les plus attractifs pour les étudiants et les chercheurs d'Haïti, de la région caraibéenne et latino-américaine et du monde entier.
- Participer à la construction de l'espace latino-américain et caraibéen de la recherche.
- Former des diplômés ouverts aux autres cultures et capables de travailler dans un contexte international.

OBJECTIFS DU CAMPUS HENRY CHRISTOPHE DE LIMONADE

Objectifs généraux

La question fondamentale liée aux objectifs du Campus comporte plusieurs dimensions dont celle du développement des ressources humaines qualifiées dont le pays a besoin pour son développement.

À la fin de ses études au Campus, chaque apprenant s'assure de trouver du travail grâce au niveau de compétences acquis, celles-ci étant adaptées aux besoins de la main-d'œuvre.

Objectifs spécifiques

La formation au Campus universitaire de Limonade vise à :

- Produire des connaissances axées sur les besoins de développement économique, social et culture de la région et du pays tout entier;
- Développer des compétences immédiatement utiles et utilisables;

- Apprendre aux apprenantes et aux apprenants à apprendre tout le long de leur vie.

Au terme de leurs études au Campus Henry Christophe de Limonade, les apprenants seront assez compétents pour travailler dans leurs domaines respectifs de formation et produire de la richesse nécessaire à leur épanouissement personnel et au développement culturel, social et économique de leur pays.

SYNOPSIS

INTRODUCTION

Le projet du Campus Henry Christophe de Limonade est de devenir rapidement un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche en Haïti faisant partie des entités de l'Université d'État d'Haïti.

A son démarrage en septembre 2012, le Campus de Limonade comptera plusieurs Facultés, des Instituts, des Écoles et des Départements. Ce seront des Unités d'enseignement et de recherche offrant des programmes longs et des programmes courts, majoritairement dans le domaine des Sciences et Technologies. Ces programmes accueilleront des étudiants en Année préparatoire, peut-être à la Licence, à la Maîtrise et au Doctorat ainsi que ceux qui auront opté pour des formations courtes.

DIRECTION ET GOUVERNANCE

La Haute Direction du Campus relève du HAUT CONSEIL NATIONAL DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTAT D'HAÏTI (HCNUEH) : Le Conseil de l'Université d'État d'Haïti détiendra la Haute Direction du Campus Henry Christophe de Limonade.

La Direction du Campus comprendra :

- 1 Recteur du Campus
- 3 à 5 vice-Recteurs
- 1 Secrétaire Général
- 1 Directeur des finances ou Agent comptable

CORPS UNIVERSITAIRES

L'administration générale du Campus universitaire relèvera des corps universitaires constitués comme suit :

- Le Conseil d'Administration
- Le Conseil Scientifique
- Le Conseil des études et de la vie universitaire
- Le Secrétaire Général
- L'Assemblée universitaire

Les Statuts et Règlements intérieurs du Campus indiqueront précisément la composition de l'Assemblée et son mode de fonctionnement.

Les Doyens et les Vice-Doyens dirigeront les Facultés, comme les Directeurs le feront pour les Instituts, les Écoles et les Départements. Il en est de même des Directeurs de Services.

Domaines d'études et Filières de Formation

Le Campus Henry Christophe de Limonade est à vocation sciences et technologies. Les formations universitaires y sont réparties au sein de grands domaines d'enseignement : Sciences et technologies, sciences humaines et sociales, droit et sciences économiques, Communication et information, sciences et techniques, Sciences pures et sciences de la nature...

Par ces très nombreux programmes universitaires se distinguent plusieurs filières de formation.

Cycles universitaires : de la Licence au Doctorat

Le 1^{er} cycle : la Licence

- La licence générale
- La licence professionnelle
- Licence multidisciplinaire

Le 2^e cycle : La Maîtrise

- La Maîtrise de recherche
- La Maîtrise professionnelle

Le 3^e cycle : Les études doctorales

Le Premier cycle : La licence

▪ La Licence générale

Accessible après le baccalauréat ou équivalent, la licence générale s'obtient en 3 ans, à raison de 3 trimestres par année. Le diplôme est validé par l'obtention de 90 à 120 crédits.

▪ La Licence professionnelle

La licence professionnelle permet de valider des études courtes en lien direct avec un secteur professionnel. Enseignée au sein d'instituts universitaires professionnalisés (IUP), elle est accessible après un bac +2. Elle dure un an et correspond à une licence complète, mais

professionnelle. L'originalité de ce diplôme réside dans son mode d'élaboration, fondé sur la mise en place de partenariats étroits entre universités, autres établissements de formation, entreprises et branches professionnelles.

Le Deuxième cycle : La Maîtrise (Master)

- La Maîtrise ou le Master s'obtient en deux (2) ans. Le diplôme équivaut donc à un total de 45 crédits.
- La Maîtrise de recherche

La Maîtrise de recherche remplace le diplôme d'études approfondies (DEA). Elle permet de s'orienter vers le doctorat et un travail de recherche. Parallèlement aux séminaires thématiques et de recherche, l'étudiant consacre son année à la rédaction d'un mémoire dont le sujet de recherche est défini en accord avec son directeur pédagogique.

- La Maîtrise professionnelle

La Maîtrise professionnelle remplace le DESS. Elle fait partie des formations supérieures professionnelles. Les cours et séminaires sont assortis d'un stage en entreprise avec la rédaction d'un mémoire ou d'un essai préparé après des séminaires de lectures en plus des stages.

Alors que les Maîtrises de recherche sont clairement orientées vers l'érudition et l'esthétique, les Maîtrises professionnelles proposent essentiellement des formations en administration, gestion et management culturels, et quelques rares formations dans d'autres domaines plutôt en culture, information et communication...

Le Troisième cycle : les études doctorales

En général, le 3^e cycle s'effectue en trois ans minimum, et cinq ans maximum, consacrés à la rédaction d'une thèse de 3^e cycle sanctionnée par le doctorat, le plus haut grade des études universitaires.

Autres diplômes universitaires

Certaines formations supérieures professionnelles existent en dehors du cadre de Licence, Maîtrise et Doctorat.

Le DUT et le DEUST

Accessible après le baccalauréat ou équivalent, le Diplôme Universitaire de Technologies (DUT) et le Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques (DEUST) sont des formations professionnelles préparées au sein d'Instituts universitaires de Technologies (IUT). Ils sont orientés vers l'insertion professionnelle, mais proposent aussi une solide formation théorique qui permet une

poursuite d'études en Licence professionnelle ou générale, voire en école d'ingénieurs. Ces formations durent deux ans.

- Le DU (Diplôme d'Université)

Les diplômes d'université (DU) ne confèrent pas un niveau d'études reconnu au niveau universitaire. Ce sont des diplômes complémentaires habilités par l'université. Ils ont pour vocation d'étoffer un cursus individuel et de répondre à un besoin local de formation. Les DU ont des appellations et niveaux variés et sont souvent offerts dans le cadre de la formation continue. Ils sont en général accessibles avec un niveau Bac+2 et durent un ou deux ans.

On rencontre les DU particulièrement dans les domaines de l'administration et de la gestion culturelle, de l'audiovisuel et, très rarement, de la pédagogie ou d'autres sciences humaines.

- Le DUT : Le diplôme universitaire de technologie
- Le DUEST : Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
- Le DU : Le diplôme d'université

L'ÉTABLISSEMENT



OBJET

Le Campus Henry Christophe de Limonade a pour objets l'enseignement supérieur et la recherche.

STATUT JURIDIQUE

D'un point de vue juridique, le Campus Henry Christophe de Limonade, en tant qu'entité de l'Université d'État d'Haïti, bénéficie du statut d'institution publique, libre, autonome et indépendant, selon les dispositions de la Constitution de 1987 de la République d'Haïti.

SIÈGE SOCIAL

Le Campus a son siège social dans la ville de Limonade située à environ 30 kilomètres du Cap-Haïtien, métropole du Nord d'Haïti, ancien royaume du Roi Henry Christophe, couronné sous le titre Henri 1er ; d'où son nom : «Campus Henry Christophe de Limonade».

OPTIONS

Sur le plan optionnel, le Campus de Limonade est à dominante Sciences et Technologies. Il dispose de nombreux atouts pour réussir son projet académique, moyennant les apports infrastructurels immédiatement nécessaires, en raison des détériorations qui entament déjà les locaux avant même le début de fonctionnement de l'établissement.

DROITS ET POUVOIRS

Les droits et pouvoirs du Campus Henry Christophe de Limonade seront définis dans sa Charte et ses statuts. En attendant cette spécificité, le Campus, entité de l'Université d'État d'Haïti en jouit les mêmes droits et privilèges. Autrement dit, par délégation du Conseil de l'Université d'État d'Haïti, le Campus de Limonade peut exercer les droits et pouvoirs énumérés ci-dessous :

- a) conférer tout grade et décerner tout diplôme ou certificat universitaire;

-
- b) conclure avec tout établissement d'enseignement ou de recherche tout accord qu'il juge utile à la poursuite de ses objectifs;
 - c) effectuer sur son crédit des emprunts de fonds par tout mode reconnu par la loi et spécialement par lettre de change, billet ou autre effet négociable, selon les dispositions du Conseil de l'Université d'État d'Haïti;
 - d) hypothéquer ses immeubles, donner en gage ou grever d'une autre charge ses biens meubles pour assurer le remboursement de ses emprunts ou l'exécution de ses obligations;
 - e) émettre des obligations ou autres titres ou valeurs, les vendre, échanger, nantir ou mettre en gage;
 - f) conformément aux lois en vigueur, et les pouvoirs que lui confère le Conseil de l'Université d'État d'Haïti, le Campus peut hypothéquer, nantir, mettre en gage, céder et transporter, sans dépossession, ses biens meubles et immeubles, présents ou futurs, pour assurer le paiement des obligations ou valeurs émises, donner une partie seulement de ces garanties pour les mêmes fins, et constituer telle hypothèque, tel nantissement, tel gage, telle cession ou tel transport par acte de fidéicommiss;
 - g) acquérir, posséder, louer, détenir, administrer, aliéner et disposer des biens meubles et immeubles, par tous modes légaux et à tous titres...;
 - h) placer ses fonds de toute manière jugée appropriée soit en son nom soit au nom de fiduciaires ;
 - i) recevoir des donations mobilières et immobilières, en nature ou en argent, par voie de souscription, de subventions, de rémunérations, de garanties ou autrement de toute personne ou de tout corps public et organiser des campagnes de souscription publiques;
 - j) acquérir par expropriation, avec l'autorisation du Conseil Supérieur de l'Université d'État d'Haïti en conseil et en observant les dispositions du Code de procédure civile en matière d'expropriation, des immeubles ainsi que tout droit immobilier, servitude, charges, baux à ferme, baux à loyer et baux emphytéotiques, rentes constituées ou foncières et autres droits affectant des immeubles.

EXERCICE DES DROITS

Le Conseil d'administration du Campus Henry Christophe de Limonade est le seul habilité à exercer ses droits, sauf ceux qui sont dévolus au Conseil universitaire de l'UEH en vertu des lois et règlements édictés.

LES MEMBRES DU CAMPUS

Le Campus forme un Corps constitué, une Corporation dont les membres sont :

- le recteur,
- les membres du Conseil d'Administration,
- les membres du Conseil du campus (pour ne pas dire Conseil universitaire),
- les membres du personnel enseignant,
- les étudiants,
- les administrateurs et
- les membres du personnel administratif du Campus

DIRECTION ET GOUVERNANCE

La structure organisationnelle du Campus Henry Christophe de Limonade comprend :

La direction

Les Conseils

Les Services centraux

Les Services communs

Les Centres de gestion du Campus

Les Facultés

Les Instituts et Écoles

Les Départements

Les Centres de Gestion de la Recherche

Les Laboratoires

Les Bibliothèques et Centres de Ressources

LES ORGANES ET LE PERSONNEL DE DIRECTION DU CAMPUS HENRY CHRISTOPHE DE LIMONADE

Les organes de direction du Campus Henry Christophe de Limonade

Le personnel permanent de la direction du Campus comprend :

- Le Recteur
- Les vice-recteurs
- Le Secrétaire Général du Campus

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Sont membres du Comité exécutif, avec droit de vote :

- le recteur;
- les vice-recteurs;
- deux membres du Conseil d'administration nommés pour deux ans par le Conseil d'administration et choisis parmi les personnes mentionnées ci-dessus et ci-après;
- quatre membres du Conseil d'administration nommés pour deux ans par le Conseil d'administration.
- Est aussi membre du Comité exécutif, sans droit de vote, le secrétaire général.
- En cas d'égalité des voix, le vote du recteur est prépondérant.

Attributions du Comité Exécutif

Le Comité exécutif :

- veille à l'exécution des politiques et décisions du Conseil d'administration et du Conseil universitaire,
- assure l'administration courante du Campus,
- exerce, en outre, les autres pouvoirs qui lui sont conférés dans les statuts ou qui lui sont délégués par le Conseil d'administration ou par le Conseil universitaire.

Sans limiter la généralité des dispositions ci-dessus, le Comité exécutif exerce notamment les fonctions suivantes :

- Procéder aux nominations qui ne sont pas expressément réservées par les statuts ou les règlements intérieurs au Conseil d'administration ou au Conseil universitaire de l'UEH, à un organisme ou à un administrateur du Campus;
- superviser l'administration des biens matériels de l'Université;
- veiller à l'établissement des prévisions budgétaires et du budget;
- veiller à la préparation des états financiers;
- surveiller et contrôler l'exécution du budget;
- formuler au Conseil d'administration et au Conseil universitaire des recommandations sur toute matière de leur compétence;
- adopter tout règlement et prendre toute décision qu'il juge utiles, dans l'accomplissement de son mandat, à l'administration du Campus ou au Conseil de l'UEH;
- adopter en cas d'urgence toute mesure provisoire nécessaire au bon fonctionnement de l'Université;
- adopter les règlements qu'il juge nécessaires à la bonne marche de ses affaires et concernant notamment le mode de convocation des séances, le lieu des séances et la procédure à suivre en général;
- former, s'il le croit utile, des comités temporaires à des fins particulières;
- adresser périodiquement rapport de son administration au Conseil d'administration et au Conseil universitaire.

Un membre nommé du Comité exécutif entre en fonction à la date de sa nomination et le demeure jusqu'au terme de son mandat si, au-delà de ce terme, il n'est plus membre du Conseil d'administration ou jusqu'à la nomination de son successeur si, au terme de son mandat, il demeure membre du Conseil d'administration.

Un membre nommé du Comité exécutif cesse d'en faire partie, avant la fin normale de son mandat :

- s'il n'est plus membre du Conseil d'administration;
- s'il démissionne, soit comme membre du Conseil d'administration, soit comme membre du Comité exécutif. Dans le dernier cas, il doit en aviser par écrit le vice-recteur exécutif; le

Comité exécutif accepte sa démission et décide s'il demeure membre du Comité exécutif jusqu'à la nomination de son successeur;

- s'il est relevé de sa fonction par le Conseil d'administration.

Un membre nommé du Comité exécutif doit être renommé ou avoir un successeur désigné, dans les trente jours qui précèdent la fin normale de son mandat. Il doit être remplacé dans les trente jours qui suivent la fin de son mandat lorsque cette dernière survient inopinément.

Le quorum des séances du Comité exécutif est de six membres. Cependant, si en raison d'une ou de plusieurs vacances au sein du Comité exécutif ce quorum ne peut être atteint, les membres qui sont alors en fonction constituent le quorum.

Les séances du Comité exécutif sont convoquées et présidées par le recteur du Campus ou, le cas échéant, de l'UEH.

Le Comité exécutif peut nommer, par résolution, tout titulaire d'un poste qu'il juge nécessaire à son fonctionnement.

LES COMMISSIONS DU CAMPUS HENRY CHRISTOPHE DE LIMONADE DISPOSITIONS GÉNÉRALES

En attendant la mise en place des Conseils du Campus et en plus des Conseils dûment constitués, le Conseil d'administration et le Conseil universitaire d'État d'Haïti peuvent former différentes commissions et leur confier l'examen et l'étude de questions se rattachant à des domaines particuliers de la direction et de l'administration du Campus.

Trois commissions sont permanentes :

- la Commission des études,
- la Commission de la recherche
- et la Commission des affaires étudiantes.

Les statuts et les règlements intérieurs du Campus définissent les rôles des Commissions.

Le Conseil d'administration du Campus et le Conseil universitaire de l'UEH peuvent, en outre, former des commissions temporaires lorsqu'ils le jugent opportun.

LES CONSEILS

- Le Conseil d'Administration
- Le Conseil des Études et de la vie du Campus
- Le Conseil Scientifique

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration du Campus Henry Christophe de Limonade exerce les droits et pouvoirs du Campus, sauf ceux dévolus au Conseil de l'Université d'État d'Haïti en vertu des règlements de la dite Université.

Le Conseil d'Administration du Campus de Limonade exerce les pouvoirs suivants, après avis du Conseil de l'Université d'État d'Haïti (UEH):

- 1o) superviser l'administration générale des affaires du Campus;
- 2o) modifier les statuts du Campus;
- 3o) décider des politiques générales du Campus et des projets d'intérêt majeur pour son développement;
- 4o) adopter des règlements généraux d'ordre administratif;
- 5o) créer, fusionner ou supprimer des unités d'enseignement ou de recherche et déterminer leurs responsabilités;
- 6o) créer, fusionner ou supprimer des services ou autres organismes et adopter les règlements relatifs à leur gestion;
- 7o) faire les nominations qui lui sont réservées par les règlements établis et les statuts;
- 8o) approuver les conventions, résolutions ou décisions du Conseil de l'UEH concernant la vie du Campus;
- 9o) déterminer les conditions d'emploi des administrateurs;
- 10o) adopter les prévisions budgétaires et le budget du Campus;

-
- 11o) désigner une fois l'an un ou des vérificateurs des états financiers du Campus et approuver les états financiers vérifiés;
- 12o) adopter tout règlement concernant la régie interne du Campus.

Le Conseil d'administration du Campus de Limonade peut, par simple résolution, déléguer ses pouvoirs au Comité exécutif ou à tout autre organisme ou administrateur du Campus ou de l'Université d'État d'Haïti;

Les séances du Conseil d'administration ont un caractère public ou privé suivant les résolutions qu'il adopte à ce sujet, selon les circonstances.

Composition du Conseil d'Administration : plus ou moins 30 personnes

Sont membres du Conseil d'administration du Campus Henry Christophe de Limonade, avec droit de vote :

- le recteur ou son Représentant;
- un vice-recteur désigné;
- un doyen élu pour deux ans par les doyens, ses pairs;
- trois professeurs élus pour trois ans par leurs pairs du Campus;
- deux autres enseignants chercheurs, enseignants, chercheurs;
- trois personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques;
- Un étudiant de deuxième ou de troisième cycle nommé pour un an par l'association ayant le pouvoir légal de nommer des représentants des étudiants de cette catégorie ou, en l'absence d'une telle association, élu par une Assemblée des étudiants de ces deux niveaux Le mandat de l'étudiant est renouvelable une fois;
- deux étudiants de premier cycle, nommés pour un an par l'association ayant le pouvoir légal de nommer des représentants des étudiants de cette catégorie ou, en l'absence d'une telle association, élus par une Assemblée des étudiants de ce niveau. Le mandat de l'étudiant est renouvelable une fois;

-
- un directeur de service, élu pour trois ans par une assemblée constituée de l'ensemble des directeurs de service;
 - un membre du personnel administratif professionnel élu pour trois ans par le collège électoral des membres du personnel administratif professionnel;
 - un membre du personnel administratif de soutien élu pour trois ans par le collège électoral des membres du personnel administratif de soutien;
 - un diplômé du Campus, quand il y en aura, nommé pour trois ans par l'Association des diplômés du Campus de Limonade, s'il y en a;
 - une personne nommée pour trois ans par La Société Civile du Grand Nord;
 - Deux représentants des collectivités territoriales de la Région du Grand Nord nommées pour trois ans par le Conseil d'administration
 - trois personnes nommées pour trois ans par le gouvernement;
 - Un chef d'entreprise nommés pour trois ans par le Conseil d'administration;
 - Deux représentants du monde économique et social nommés pour trois ans par le Conseil d'administration.

Sont aussi membres du Conseil d'administration mais sans droit de vote :

- les vice-recteurs autres que celui désigné au paragraphe 2 ci-dessus;
- le secrétaire général;
- toute autre personne désignée par les statuts du Campus.

Un membre du Conseil d'administration, avec ou sans droit de vote, qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise ou un contrat mettant en conflit son intérêt personnel et celui du Campus doit dénoncer son intérêt par écrit au Conseil d'administration et s'abstenir de participer au débat et à toute décision sur le sujet dans lequel il a un intérêt.

Un membre du Conseil d'administration, avec ou sans droit de vote, ne peut prendre part aux délibérations ni, s'il est membre avec droit de vote, voter sur une question dans laquelle il a un intérêt personnel et distinct.

Un membre du Conseil d'administration visé à l'un des paragraphes ci-dessus ou d'autres clauses concernant la vie du Campus doit quitter toute séance pendant la durée des délibérations et du vote sur une question concernant son engagement ou ses conditions de travail.

Chacun des membres du Conseil d'administration demeure en fonction après l'expiration de son mandat jusqu'à ce qu'il ait été remplacé ou nommé de nouveau.

cessent de faire partie du Conseil d'administration :

- les membres dont le secrétaire général constate la perte de la qualité nécessaire à leur élection ou nomination et qu'il informe en conséquence par un avis dont copie est transmise aux membres du Conseil d'administration;
- à l'exception des membres qui y siègent d'office, les membres dont le Conseil d'administration constate par résolution l'absence à plus de trois séances ordinaires consécutives du Conseil d'administration;
- les membres dont le secrétaire général constate la révocation sur réception d'une résolution appuyée par la majorité des membres du groupe ou de l'instance qui les a nommés ou élus et dont il transmet copie aux membres du Conseil d'administration;
- les membres du Conseil d'administration avec ou sans droit de vote qui perdent la fonction leur donnant droit de siéger d'office au Conseil d'administration;
- les membres qui transmettent par écrit leur démission au secrétaire général, lequel en avise les membres du Conseil d'administration lors de la séance qui suit la date de réception de la démission;
- **les membres dont le secrétaire général est informé de la démission par l'instance qui les a nommés**

Les statuts et les règlements intérieurs du Campus détermineront les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration ainsi que les autres Conseils du Campus.

Autres Compétences du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration du Campus Henry Christophe de Limonade en est l'organe stratégique; il détermine la politique de l'établissement :

- Il approuve le contrat d'établissement du Campus,
- Il vote ou reçoit le budget et approuve les comptes,
- Il approuve les accords et les conventions signés par le Conseil de l'UEH ou/et par le Conseil d'administration du Campus, sous réserve des conditions particulières fixées par

décret, les emprunts, les prises de participation, les créations de filiales et de fondations, l'acceptation de dons et legs et les acquisitions et cessions immobilières,

- Il fixe, sur proposition de l'UEH et dans le respect des priorités nationales, la répartition des emplois qui lui sont alloués par les ministres compétents;
- Il autorise la direction du Campus ou l'UEH à engager toute action en justice,
- Il adopte les règles relatives aux examens,
- Il approuve le rapport annuel d'activités présenté par le recteur (comité exécutif du Campus),
- Le CA peut, dans les conditions qu'il détermine, déléguer au recteur (Comité exécutif) ou à l'UEH le pouvoir d'adopter les décisions modificatives du budget,
- Il est compétent pour la création des Unités de Formation et de Recherche (UFR) après avis du Conseil Scientifique,
- L'avis du Conseil d'Administration est nécessaire pour la création des écoles ou/et Instituts,
- Le Conseil d'Administration (CA) élit le Recteur (seuls les membres élus participent au vote).

A propos des ressources humaines, le CA exerce ses compétences pour :

- Création des Comités de sélection (recrutement enseignants chercheurs);
- Définition des principes généraux de répartition des obligations de service des personnels enseignants et de recherche (possibilité de modulation : enseignement, recherche et tâches administratives);
- Définition des règles générales d'attribution des primes aux personnels qui sont affectés à l'établissement (responsabilité du recteur ou de l'UEH);
- Possibilité de créer des dispositifs d'intéressement permettant d'améliorer la rémunération des personnels (attraction de personnels compétents).

LE CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE DU CAMPUS

Composition du Conseil des Études et de la vie du Campus: plus ou moins 25 membres

Le Conseil des Études et de la vie du Campus se compose de :

• Professeurs et personnels assimilés	5
• Autres enseignants et chercheurs	3
• Personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service	3
• Représentants des étudiants	7
• Membres extérieurs	3

Compétences : Le Conseil des études est un organe consultatif

Organe consultatif du Campus Henry Christophe de Limonade, le Conseil des études et de la vie du Campus est consulté sur :

- Orientation des enseignements (formation initiale, formation continue), les demandes d'habilitation, les nouvelles filières et les projets;
- Mesures favorisant l'orientation et l'insertion des étudiants, la vie étudiante;
- Accueil des étudiants handicapés;

Le Conseil des Études et de la vie du Campus est le garant des libertés politiques et syndicales des étudiants.

Autres compétences de ce Conseil :

- Il est consulté sur l'évaluation des enseignements.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Composition : plus ou moins 25 membres

Le Conseil Scientifique regroupe :

- des représentants Enseignants-Chercheurs et des Enseignants
- des représentants des personnels
- des représentants des étudiants de 3^e cycle (doctorants)
- des représentants extérieurs

Les Règlements Intérieurs et les Statuts du Campus déterminent le nombre de membres composant le Conseil Scientifique.

Missions du Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique est consulté :

- sur les orientations de la politique de recherche,

-
- sur la répartition des crédits de recherche,
 - sur les demandes d'habilitation à délivrer des diplômes nationaux,
 - sur les projets de création ou de modification des diplômes.
 - Il assure la liaison entre l'enseignement et la recherche;
 - Il se prononce sur la formation restreinte aux enseignants-chercheurs;
 - Il donne un avis sur les mutations ou titularisation des professeurs;
 - Il donne aussi son avis sur le recrutement ou le renouvellement de contrats de professeurs-chercheurs, de professeurs et de chercheurs.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Secrétaire Général est le directeur général des services. Il est nommé par le Recteur de l'Université d'État d'Haïti. Il assure, sous son autorité, et sous celle du recteur du Campus, la gestion administrative et financière de l'établissement. Le Recteur de l'Université d'État d'Haïti peut mettre fin à ses fonctions.

Le secrétaire général est nommé pour cinq ans. Son mandat est renouvelable de la même manière.

Le Secrétaire Général est d'office le secrétaire du Conseil d'administration, au cas échéant du Conseil du Campus et du Comité exécutif.

Il dirige le Secrétariat du Campus universitaire et, comme tel, il a la garde du sceau du Campus, des papiers et des documents du Conseil d'administration, du Conseil du Campus (au cas échéant), du Comité exécutif et du Campus.

Le Secrétaire Général doit notamment :

- enregistrer les délibérations, actes et décisions du Conseil d'administration, du Conseil du Campus (au cas échéant) et du Comité exécutif;
- certifier tout extrait des registres du Conseil d'administration, du Conseil du Campus (au cas échéant) et du Comité exécutif;
- certifier les copies d'acte, de diplôme et de tous les autres documents officiels émanant du Campus ou de l'Université d'État d'Haïti (UEH), à l'exclusion des relevés de notes;

-
- signer tous les diplômes et attestations de diplômes délivrés par le Campus et y apposer le sceau de celui-ci;
 - attester des équivalences de diplômes;
 - superviser l'application des procédures en vue de l'attribution des grades;
 - gérer la banque de cours et de programmes;
 - éditer les répertoires de cours ou de programmes ainsi que toute autre publication officielle du Campus et en assurer la distribution;
 - tenir à jour un registre des politiques et règlements du Campus;
 - veiller aux meilleurs intérêts du Campus.

Le Secrétaire Général est responsable des affaires juridiques du Campus.

En cas d'absence ou d'incapacité d'agir du Secrétaire Général, le Comité exécutif désigne la personne qui en remplit les fonctions et en exerce les pouvoirs.

Dans l'immédiat ou à moyen et long termes, le Campus de Limonade se dotera progressivement des Services suivants :

- **Le Conseil du Campus (ou de l'université)**
- **Le Conseil Scientifique**
- **Le Comité exécutif (Comité de Gestion)**
- **Les Conseils des Facultés**
- **Les Conseils des Départements**
- **Les commissions du campus :**
 - 1) **La Commission des études,**
 - 2) **La Commission de la recherche**
 - 3) **La Commission de l'administration**
 - 4) **La Commission des affaires étudiantes**

LES SERVICES CENTRAUX

Le Campus disposera progressivement des Services Centraux tels que :

- **Secrétariat Général**
- **Service de Contrôle de Gestion**
- **Agence comptable**
- **Service des Études et de la Vie Étudiante**

-
- Service Accueil- Information- Orientation et Insertion Professionnelle
 - Direction des Systèmes d'Information
 - Service Informatique
 - Direction des Ressources Humaines
 - Observatoire du Cheminement des Étudiants et du Suivi Statistique de l'Établissement (OCESSE)
 - Service Achats et Marchés publics
 - Service des Affaires Générales et Juridiques
 - Service Communication
 - Services Financiers et Budgétaires
 - Service Hygiène & Sécurité
 - Service Logistique
 - Service Nouvelles Technologies éducatives (NTE)
 - Service de la Recherche et Valorisation de la Recherche
 - Service des Relations Internationales

LES SERVICES COMMUNS

Parmi les services communs à installer au Campus, citons :

- Atelier Culture
- Bibliothèques du Campus
- Formation continue et Alternance
- Service commun d'actions sociales
- Service universitaire des Activités Physiques et Sportives
- Service universitaire accueil, information, orientation, insertion professionnelle
- Service universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

LES COMPOSANTES DES PROGRAMMES D'ÉTUDES DU CAMPUS

LES COMPOSANTES

Le Campus Henry Christophe de Limonade regroupera diverses composantes qui sont :

- 1o Des Facultés ou Unités de Formation et de Recherche, des Départements, des Laboratoires et Centres de recherche...

Ces composantes seront créées par délibération du Conseil d'Administration du Campus, après avis du Conseil de l'Université d'État d'Haïti et du Conseil Scientifique.

- 2o) Des Écoles ou Instituts créés par décret, sur proposition du Conseil d'Administration du Campus, après avis du Conseil de l'UEH et du Conseil Scientifique.

Les Composantes du Campus Henry Christophe de Limonade détermineront leurs statuts, lesquels seront approuvés par le Conseil d'Administration du Campus et de leurs structures internes.

Missions et Organisation administrative des Composantes

Les Composantes (Facultés, Écoles, Instituts, Départements...) ont pour mission de garantir la qualité scientifique des Programmes de Formation initiale et continue.

Elles garantissent aussi leur cohérence avec les grandes orientations de la politique de recherche et de formation, telles que celles-ci sont définies par les instances de l'UEH et du Campus Henry Christophe de Limonade.

Les Composantes sont organisées en conséquence.

La Direction de la Faculté

La direction d'une faculté est constituée de :

- L'Assemblée des professeurs de la Faculté
- Le Conseil de la Faculté

-
- Les Assemblées des étudiants

Le Personnel de direction de la Faculté

Le personnel de direction de la faculté comprend :

- Le Doyen
- Les vice-doyens
- Le Secrétaire de la Faculté

La direction des Collèges doctoraux

La direction du collège doctoral est formée de :

La direction générale des programmes de premier cycle

La direction générale de la formation continue

La direction de l'Institut d'études supérieures

La direction de l'école

La direction du département

La Direction de la formation à distance

L'assemblée des professeurs du département

Le directeur du département

La direction de la vie étudiante

Direction de Centre

Direction de service

Dispositions relatives aux grades et aux diplômes

Ces dispositions seront définies dans les statuts et règlements intérieurs des structures établies.

LISTE DES COMPOSANTES DES PROGRAMMES D'ÉTUDES DU CAMPUS

• Facultés ou Unités de formation et de recherche

Santé

Biologie

Chimie

Géographie et aménagement

Informatique Electronique Electrotechnique Automatique

Mathématiques

Physique

Sciences de la Terre

Sciences Economiques et Sociales

• **Instituts et Ecoles**

Le Centre Universitaire d'Économie et d'Éducation Permanente

L'Institut d'Administration des Entreprises

L'Institut universitaire de technologie

L'École Polytechnique

• **Département**

Etablissement rattaché

Exemple:

École Nationale Supérieure de Chimie

École Normale Supérieure

La structure académique du Campus Henry Christophe de Limonade est constituée de Facultés, d'Instituts, d'Écoles et de Départements. Ces multiples unités de formation et de recherche seront mises en place progressivement, tenant compte des demandes et des possibilités de financement.

Ces unités de formations et de recherche auront la charge de la formation des étudiants et d'activités de recherche via des laboratoires de recherche et à travers des filières pour la préparation d'agronomes, de médecins, d'enseignants-chercheurs, d'enseignants, d'ingénieurs, de mathématiciens, de physiciens, de chimistes, d'administrateurs, d'informaticiens ou Spécialistes de l'Information et de la Communication, des techniciens supérieurs, des techniciens...

Certaines **Facultés ou Unités de Formations et de Recherche** seront mises en place au fur et à mesure:

- Sciences et Technologies (mathématiques, physique, chimie, biologie, sciences de la terre, informatique, électronique, électrotechnique et automatique);
- D'autres seront plus concernées par les Sciences économiques et sociales (sciences économiques et de gestion/sociologie);
- D'autres traiteront de géographie et d'aménagement.

Les **Instituts de formation et Écoles d'Ingénieurs** assureront les formations spécialisées, tels :

- l'Institut d'administration des entreprises;
- l'Institut d'aménagement et d'urbanisme formera dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et du développement territorial
- l'Institut universitaire de technologie préparera aux spécialités de chimie, génie biologique, génie électrique et informatique industrielle, génie mécanique et informatique, qualité et environnement de production industrielle, méthodes informatique appliquées à la gestion des entreprises.

D'autres formations d'ingénieurs pourront être assurées par le Campus Henry Christophe de Limonade, au travers de son École polytechnique.

- **La Faculté de mathématiques** assurera les formations et la recherche en mathématiques, mécanique et astronomie, grâce à son effectif d'enseignants, chercheurs et administratifs;
- **La Faculté d'informatique**, électronique, électrotechnique et automatique regroupera les formations et recherches en sciences et technologies de l'information et de la communication, et en particulier l'informatique, l'électronique, l'électrotechnique et l'automatique, grâce à son effectif d'enseignants chercheurs regroupant en particulier les formations associées aux métiers de l'informatique.

-
- **La Faculté de géographie** et aménagement s'appuiera sur un effectif raisonnable d'enseignants-chercheurs et ses axes de recherche couvriront les territoires, villes, environnement et société.
 - **La Faculté des sciences économiques et sociales** assurera les formations et la recherche en économie et management des entreprises, banque/assurance/finance, ressources humaines, commerce et management international, logistique, statistique appliquée à l'économie et à la gestion, économie et administration publique, ingénierie de la coopération internationale, systèmes d'information et d'aide à la décision, e-business, économie de l'industrie et des services, analyse et politiques économiques, ingénierie de l'enquête en sciences sociales, sociologie du travail, sociologie des réseaux et de la santé, sociologie des organisations, sociologie de la famille, enquêtes quantitatives et qualitatives en sciences sociales, sciences sociales et économie du développement, ethnologie.
 - **La Faculté de chimie** assurera ses formations avec un effectif d'enseignants, d'administratifs et de chercheurs principalement à l'aide des opérations aux laboratoires de recherche en catalyse et chimie du solide, chimie organique et macromoléculaire, métallurgie physique et génie des matériaux, physicochimie des processus de combustion et de l'atmosphère, spectrochimie infrarouge et raman, génie des procédés d'interaction fluides réactifs-matériaux.
 - **La Faculté de biologie** assurera des formations en biochimie, biologie cellulaire, microbiologie, physiologie animale et physiologie végétale et ses axes de recherches s'appuieront sur des coopérations avec des Centres de Recherche nationaux, régionaux et internationaux.

Les méthodes et techniques pédagogiques les plus modernes seront appliquées grâce à la compétence éprouvée des professeurs qui s'aviseront aux choix les plus appropriés selon les sujets d'études et de recherche.

PROGRAMMES D'ÉTUDES – GRADES ET DIPLOMES

DES GRADES ET DES DIPLOMES

Le Campus Henry Christophe de Limonade confèrera des grades de doctorat, de maîtrise et de licence. Le diplôme remis au récipiendaire pour attester un grade porte le sceau de l'Université d'État d'Haïti, la signature du recteur et celle du secrétaire général.

Le Campus délivrera aussi des diplômes d'études et des certificats d'études qui seront, par délégation, signés par le secrétaire général.

DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Domaines d'études et Filières de Formation

Le Campus Henry Christophe de Limonade est à vocation sciences et technologies. Les formations universitaires y sont réparties au sein de grands domaines d'enseignement :

- Sciences et technologies,
- sciences humaines et sociales,
- droit et sciences économiques,
- Communication et information,
- sciences et techniques,
- Sciences pures et sciences de la nature...

Par ces très nombreux programmes universitaires se distinguent plusieurs filières de formation.

CYCLES UNIVERSITAIRES : DE LA LICENCE AU DOCTORAT

▪ LE 1^{ER} CYCLE : LA LICENCE

- La licence générale
- La licence professionnelle
- La licence multidisciplinaire

▪ LE 2^E CYCLE : LA MAÎTRISE

- La Maîtrise de recherche (avec Mémoire)
- La Maîtrise professionnelle (sans Mémoire obligatoire)

LE 3^E CYCLE : LES ÉTUDES DOCTORALES

Le Premier cycle : La licence

▪ **La Licence générale**

Accessible après le baccalauréat ou équivalent, la licence générale s'obtient en 3 ans, à raison de 3 trimestres par année. Le diplôme est validé par l'obtention de 90 à 120 crédits.

▪ **La Licence professionnelle**

La licence professionnelle permet de valider des études courtes en lien direct avec un secteur professionnel. Enseignée au sein d'instituts universitaires professionnalisés (IUP), elle est accessible après un bac +2. Elle dure un an et correspond à une licence complète, mais professionnelle. L'originalité de ce diplôme réside dans son mode d'élaboration, fondé sur la mise en place de partenariats étroits entre universités, autres établissements de formation, entreprises et branches professionnelles.

Le Deuxième cycle : La Maîtrise (Master)

- La Maîtrise ou le Master s'obtient en deux (2) ans. Le diplôme équivaut donc à un total de 45 crédits.

- **La Maîtrise de recherche**

La Maîtrise de recherche remplace le diplôme d'études approfondies (DEA). Elle permet de s'orienter vers le doctorat et un travail de recherche. Parallèlement aux séminaires thématiques et de recherche, l'étudiant consacre son année à la rédaction d'un mémoire dont le sujet de recherche est défini en accord avec son directeur pédagogique.

- **La Maîtrise professionnelle**

La Maîtrise professionnelle remplace le DESS. Elle fait partie des formations supérieures professionnelles. Les cours et séminaires sont assortis d'un stage en entreprise avec la rédaction d'un mémoire ou d'un essai préparé après des séminaires de lectures en plus des stages.

Alors que les Maîtrises de recherche sont clairement orientées vers l'érudition et l'esthétique, les Maîtrises professionnelles proposent essentiellement des formations en administration, gestion et management culturels, et quelques rares formations dans d'autres domaines plutôt en culture, information et communication...

Le Troisième cycle : les études doctorales

En général, le 3^e cycle s'effectue en trois ans minimum, et cinq ans maximum, consacrés à la rédaction d'une thèse de 3^e cycle sanctionnée par le doctorat, le plus haut grade des études universitaires.

Autres diplômes universitaires

Certaines formations supérieures professionnelles existent en dehors du cadre de Licence, Maîtrise et Doctorat.

Le DUT et le DEUST

Accessible après le baccalauréat ou équivalent, le Diplôme Universitaire de Technologies (DUT) et le Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques (DEUST) sont des formations professionnelles préparées au sein d'Instituts universitaires de Technologies (IUT). Ils sont orientés vers l'insertion professionnelle, mais proposent aussi une solide formation théorique qui permet une poursuite d'études en Licence professionnelle ou générale, voire en école d'ingénieurs. Ces formations durent deux ans.

▪ **Le DU (Diplôme d'Université)**

Les diplômes d'université (DU) ne confèrent pas un niveau d'études reconnu au niveau universitaire. Ce sont des diplômes complémentaires habilités par l'université. Ils ont pour vocation d'étoffer un cursus individuel et de répondre à un besoin local de formation. Les DU ont des appellations et niveaux variés et sont souvent offerts dans le cadre de la formation continue. Ils sont en général accessibles avec un niveau Bac+2 et durent un ou deux ans.

Les **DU** se rencontrent particulièrement dans les domaines de l'administration et de la gestion culturelle, de l'audiovisuel et, très rarement, de la pédagogie ou d'autres sciences humaines.

- Le DUT : Le diplôme universitaire de technologie
- Le DEUST : Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
- Le DU : Le diplôme d'université

ANNEE PREPARATOIRE

L'année préparatoire permettra au Candidat:

- ▶ **d'acquérir le niveau de connaissance requis pour entreprendre avec succès ses études universitaires;**
- ▶ **de s'approprier les outils et les méthodes de travail nécessaires à la formation universitaire;**
- ▶ **de développer les compétences langagières propres aux études universitaires;**
- ▶ **de suivre les cours préalables à son programme d'études.**

Cheminevements

Selon le programme d'études choisi, le Candidat suivra l'un des cheminevements suivants:

- ▶ **Administration**
- ▶ **Lettres**
- ▶ **Musique ou autre matière ou domaine**
- ▶ **Sciences**
- ▶ **Sciences humaines et sociales**

PROGRAMMES D'ÉTUDES – COURS - HORAIRES

PROGRAMMES DE 1 ^{er} Cycle	PROGRAMMES DE 2 ^e Cycle	PROGRAMMES DE 3 ^e Cycle
<p>Admission : Être titulaire d'un Baccalauréat 2^{ème} partie ou l'équivalent. Certains programmes peuvent avoir des critères d'admission particuliers</p>	<p>Admission : Être détenteur d'un grade de premier cycle ou avoir réussi une formation jugée équivalente par le comité d'admission. Certains programmes peuvent avoir des critères d'admission particuliers.</p>	<p>Admission : Être détenteur d'un grade de deuxième cycle ou avoir réussi une formation jugée équivalente par le comité d'admission. Certains programmes peuvent avoir des critères d'admission particuliers</p>
<p>Licence Générale Licence Professionnelle Licence Multidisciplinaire DUT DUEST</p>	<p>Maîtrise de Recherche (avec mémoire) Maîtrise Professionnelle (avec ou sans mémoire)</p>	<p>Études doctorales</p>
<p>Les programmes de licence par domaine d'études comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administration • Sciences de la santé • Sciences humaines et sociales • Sciences et génie 	<p>Les programmes de 2e cycle par domaine d'études:</p> <ul style="list-style-type: none"> Administration Arts, lettres et langues Sciences de la santé Sciences humaines Sciences et génie Sciences et Technologie 	<p>Les programmes de 3e cycle par domaine d'études:</p> <ul style="list-style-type: none"> Administration Arts, lettres et langues Sciences de la santé Sciences humaines Sciences et génie Sciences et Technologies

<ul style="list-style-type: none"> ● Sciences et Technologies ● Arts, lettres et langues ● Licence multidisciplinaire 		
<p>L'ensemble de l'offre d'études, par Unité d'Enseignement et de Recherche, obligatoire ou au choix, comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> AAdministration des affaires Affaires publiques et relations internationales □ Agroéconomie □ Agronomie Aménagement et environnement forestiers Anthropologie Architecture Biochimie Biologie □ Biotechnologie □ Chimie Communication publique Criminologie Culture musi Développement durable Droit Économie et mathématiques 	<p>L'ensemble de l'offre d'études, par Unité d'Enseignement et de Recherche, obligatoire ou au choix, comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> Biologie cellulaire et moléculaire Maîtrise en biogéosciences de l'environnement Administration des affaires Administration et évaluation en éducation Affaires publiques Agroéconomie Aménagement du territoire et développement régional Anglais Anthropologie Architecture Architecture (Sciences de l') Biochimie Biologie Biologie cellulaire et moléculaire Biologie végétale Maîtrise en biologie - avec mémoire Chimie Chirurgie buccale et maxillo-faciale 	<p>L'ensemble de l'offre d'études, par Unité d'Enseignement et de Recherche, obligatoire ou au choix, comprend :</p> <p style="text-align: center;">Administration et évaluation en éducation</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">Doctorat en administration et évaluation en éducation</div> <p style="text-align: center;">Aménagement du territoire et développement régional</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">Doctorat en aménagement du territoire et développement régional</div> <p style="text-align: center;">Anthropologie</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">Doctorat en anthropologie</div> <p style="text-align: center;">Biochimie</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">Doctorat en biochimie</div> <p style="text-align: center;">Biologie</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">Doctorat en biologie</div> <p style="text-align: center;">Biologie cellulaire et moléculaire</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">Doctorat en biologie cellulaire et moléculaire</div> <p style="text-align: center;">Biologie végétale</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">Doctorat en biologie végétale</div> <p style="text-align: center;">Chimie</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">Doctorat en chimie</div>

<p>Écono Économique Éducation Éducation au préscolaire et enseignement au primaire Éducation physique et santé Enseignement Enseignement d'une langue étrangère ou seconde □ Enseignement professionnel et technique Enseignement secondaire Entrepreneuriat et technologie Environnement Études anglaises Études internationales et langues modernes Formation en milieu de travail Français Génie Génie agroenvironnemental □ Génie alimentaire Génie chimique Génie civil Génie des eaux Génie des matériaux et de la métallurgie Génie des mines et de la minéralurgie Génie du bois Génie électrique Génie industriel Génie informatique Génie mécanique Géographie Gestion Gestion des archives et des documents administratifs Gestion des documents numériques</p>	<p>Cinéma Communication publique Comptabilité Design multimédia Design urbain Développement durable Développement international et action humanitaire Développement rural intégré Diplôme d'études supérieures spécialisées en développement rural intégré</p>	<p>Cinéma Doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran</p>
	<p>Didactique Droit Droit notarial Économique Enseignement Entrepreneuriat et technologie Entrepreneuriat technologique Environnement Épidémiologie Ergonomie Ergothérapie Espagnol Ethnologie Ethnologie et patrimoine Études internationales Études littéraires Expertise comptable</p>	<p>Communication publique Doctorat en communication publique</p> <p>Comptabilité Doctorat en sciences de l'administration - comptabilité</p> <p>Didactique Doctorat en didactique Doctorat en linguistique - didactique des langues</p> <p>Droit Doctorat en droit</p> <p>Économique Doctorat en économique</p> <p>Enseignement de la musique Doctorat en musique - éducation musicale</p> <p>Environnement Doctorat en sols et environnement</p> <p>Épidémiologie Doctorat en épidémiologie</p> <p>Ethnologie Doctorat en ethnologie et patrimoine</p> <p>Ethnologie et patrimoine Doctorat en ethnologie et patrimoine</p> <p>Études internationales</p>

<p>Gestion des ressources humaines Histoire Informatique Intervention sportive Langue française et rédaction professionnelle Linguistique Littérature française Management Marketing Mathématiques</p> <p>Microprogramme en alimentation et nutrition</p> <p>Science politique Sciences biomédicales Sciences des religions Sciences de la consommation Sciences du bois</p> <p>Sciences et technologie des aliments Microprogramme en sciences et technologie des aliments - Technologie alimentaire et nouveaux aliments Sciences géomatiques Sciences infirmières Service social Services financiers Sociologie Statistique Théâtre Théologie Tourisme Traduction</p>	<p>Ergothérapie Espagnol Ethnologie Ethnologie et patrimoine Études littéraires Expertise comptable Finance Foresterie Génie Génie des eaux Génie des matériaux et de la métallurgie Génie des mines et de la minéralurgie Génie électrique Génie industriel Génie logiciel Génie mécanique Géographie Géologie Géomatique Gestion Gestion agroalimentaire Gestion internationale Gestion pharmaceutique Gestion scolaire Histoire Histoire de l'art Informatique Intervention éducative Intervention pédagogique Journalisme Linguistique Littérature Littératures d'expression anglaise Littératures d'expression espagnole Maladies respiratoires Management Marketing</p>	<p>Doctorat en études internationales</p> <p>Études littéraires</p> <p>Doctorat en études littéraires</p> <p>Finance</p> <p>Doctorat en sciences de l'administration - finance et assurance</p> <p>Foresterie</p> <p>Doctorat en sciences du bois Doctorat en sciences forestières</p> <p>Génie</p> <p>Doctorat en génie chimique Doctorat en génie civil Doctorat en génie des eaux Doctorat en génie des matériaux et de la métallurgie Doctorat en génie des mines Doctorat en génie électrique Doctorat en génie mécanique</p> <p>Génie chimique</p> <p>Doctorat en génie chimique</p> <p>Génie civil</p> <p>Doctorat en génie civil</p> <p>Génie des eaux</p> <p>Doctorat en génie des eaux</p> <p>Génie des matériaux et de la métallurgie</p> <p>Doctorat en génie des matériaux et de la métallurgie</p> <p>Génie des mines et de la minéralurgie</p>
--	---	--

Mathématiques
 Médecine expérimentale
 Microbiologie
 Microbiologie agroalimentaire
 Microbiologie-immunologie
 Muséologie
 Musique
 Neurobiologie
 Nutrition
 Orientation
 Orthophonie
 Physiologie-endocrinologie
 Physiothérapie
 Physique
 Prévention et gestion de la santé et de la
 sécurité du travail
 Psychoéducation
 Psychopédagogie
 Relations industrielles
 Relations publiques
 Santé
 Santé au travail
 Santé communautaire
 Science politique
 Sciences animales
 Sciences de l'administration
 Sciences de la Terre
 Sciences de la vie
 Sciences de l'orientation
 Sciences dentaires
 Sciences des religions
 Sciences du bois
 Sciences et technologie des aliments
 Sciences forestières
 Sciences géographiques
 Sciences géomatiques
 Sciences infirmières

Doctorat en génie des mines

Génie électrique

Doctorat en génie électrique

Génie mécanique

Doctorat en génie mécanique

Géographie

Doctorat en sciences géographiques

Géologie

Doctorat interuniversitaire en sciences
de la Terre

Géomatique

Doctorat en sciences géomatiques

Gestion internationale

Doctorat en sciences de l'administration
- gestion internationale

Histoire

Doctorat en histoire

Histoire de l'art

Doctorat interuniversitaire en histoire
de l'art

Informatique

Doctorat en informatique

Linguistique

Doctorat en linguistique
 Doctorat en linguistique -
 didactique des langues
 Doctorat en linguistique -

<p>Service social Sociologie Sols et environnement Statistique Technologie éducative</p>	<p>traductologie</p>
<p>Maîtrise en technologie éducative - avec 1</p>	<p>Littérature</p>
<p>Technologies environnementale Terminologie Théâtre Théologie Thérapie conjugale et familiale Traduction</p>	<p>Doctorat en études littéraires Doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran Doctorat en littératures d'expression anglaise Doctorat en littératures d'expression espagnole</p>
	<p>Management</p>
	<p>Doctorat en sciences de l'administration - management</p>
	<p>Marketing</p>
	<p>Doctorat en sciences de l'administration - marketing</p>
	<p>Mathématiques</p>
	<p>Doctorat en mathématiques</p>
	<p>Médecine expérimentale</p>
	<p>Doctorat en médecine expérimentale</p>
	<p>Microbiologie</p>
	<p>Doctorat en microbiologie</p>
	<p>Microbiologie agroalimentaire</p>
	<p>Doctorat en microbiologie agroalimentaire</p>
	<p>Microbiologie-immunologie</p>
	<p>Doctorat en microbiologie-immunologie</p>
	<p>Musique</p>
	<p>Doctorat en musique - éducation musicale</p>

Doctorat en musique - musicologie

Neurobiologie

Doctorat en neurobiologie

Nutrition

Doctorat en nutrition

Océanographie

Doctorat interuniversitaire en
océanographie

Orientation

Doctorat en sciences de l'orientation

Pharmacie

Doctorat en sciences pharmaceutiques

Doctorat en sciences pharmaceutiques - pharmaco-épidémiologie

Philosophie

Doctorat en philosophie

Physiologie-endocrinologie

Doctorat en physiologie-endocrinologie

Physique

Doctorat en physique

Psychologie

Doctorat en psychologie (D. Psy.)

Doctorat en psychologie (Ph. D.)

Doctorat en psychologie - recherche et intervention (orientation clinique)

Psychopédagogie

Doctorat en psychopédagogie

Relations industrielles

Doctorat en relations industrielles

Santé

Doctorat en épidémiologie

Doctorat en médecine expérimentale

Doctorat en neurobiologie

Doctorat en nutrition

Doctorat en physiologie-endocrinologie

Doctorat en santé communautaire

Doctorat en sciences infirmières

Doctorat en sciences pharmaceutiques

Doctorat en sciences pharmaceutiques -
pharmaco-épidémiologie

Santé communautaire

Doctorat en santé communautaire

Science politique

Doctorat en science politique

Sciences animales

Doctorat en sciences animales

Sciences de l'administration

Doctorat en sciences de l'administration - comptabilité

Doctorat en sciences de l'administration - finance et assurance

Doctorat en sciences de l'administration - gestion internationale

Doctorat en sciences de l'administration - management

Doctorat en sciences de l'administration - marketing

Doctorat en sciences de l'administration - opérations et systèmes de
décision

Doctorat en sciences de l'administration - systèmes d'information
organisationnels

		<p style="text-align: center;">Sciences de la Terre</p> <p>Doctorat interuniversitaire en sciences de la Terre</p> <p style="text-align: center;">Sciences de l'orientation</p> <p>Doctorat en sciences de l'orientation</p> <p style="text-align: center;">Sciences des religions</p> <p>Doctorat en sciences des religions</p> <p style="text-align: center;">Sciences du bois</p> <p>Doctorat en sciences du bois</p> <p style="text-align: center;">Sciences et technologie des aliments</p> <p>Doctorat en sciences et technologie des aliments</p> <p style="text-align: center;">Sciences forestières</p> <p>Doctorat en sciences forestières</p> <p style="text-align: center;">Sciences géographiques</p> <p>Doctorat en sciences géographiques</p> <p style="text-align: center;">Sciences géomatiques</p> <p>Doctorat en sciences géomatiques</p> <p style="text-align: center;">Sciences infirmières</p> <p>Doctorat en sciences infirmières</p> <p style="text-align: center;">Service social</p> <p>Doctorat en service social</p> <p style="text-align: center;">Sociologie</p> <p>Doctorat en sociologie</p> <p style="text-align: center;">Sols et environnement</p> <p>Doctorat en sols et environnement</p>
--	--	--

		Technologie éducative
		Doctorat en technologie éducative
		Théâtre
		Doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran
		Théologie
		Doctorat en théologie
		Traduction
		Doctorat en linguistique - traductologie

LES PROGRAMMES SONT RÉPARTIS EN COURS OU MODULES

Par exemple

Cours de premier cycle	Cours de deuxième cycle	Cours de troisième cycle
Cours compensateurs Cours sur Internet Cours à distance Cours hors campus Cours sur mesure	Cours compensateurs Cours sur Internet Cours à distance Cours hors campus Cours sur mesure	Cours compensateurs Cours sur Internet Cours à distance Cours hors campus Cours sur mesure

**LES COURS SONT DE 1 HEURE À 6 HEURES
ET DE 1 À 6 CRÉDITS**

Selon la valeur numérique et académique attribuée à la charge de travail requise d'un (e) étudiant (e) pour atteindre les objectifs particuliers d'un cours, d'une activité d'enseignement et de recherche

Cours de premier cycle	Cours de deuxième cycle	Cours de troisième cycle
Cours compensateurs Cours sur Internet Cours à distance	Cours compensateurs Cours sur Internet Cours à distance	Cours compensateurs Cours sur Internet Cours à distance

Cours hors campus Cours sur mesure	Cours hors campus Cours sur mesure	Cours hors campus Cours sur mesure
QUELQUES COURS SUGGERES AU NIVEAU DE LA MAITRISE DE RECHERCHE ET DU DOCTORAT		
<p style="text-align: center;">LABORATOIRE DE RECHERCHE</p> <p>Langage de la recherche, méthodes principales, instruments et étapes</p>	<p style="text-align: center;">SÉMINAIRE DE RECHERCHE</p> <p>Analyse critique des recherches poursuivies et études des problèmes suscités par chacun des projets individuels ou collectifs</p>	<p style="text-align: center;">ÉTAPES D'UNE RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES OU AUTRES</p> <p>Études approfondies des principales étapes d'une recherche qualitative ou quantitative</p>
<p style="text-align: center;">INTERNAT DE RECHERCHE</p> <p>(dans domaines privilégiés)</p> <p>Stages pratiques dans les organismes de la recherche dans un domaine particulier ou comme Assistant de Recherche</p>	<p style="text-align: center;">SÉMINAIRE DE RECHERCHE</p> <p>Organisation pratique d'un projet de thèse. Élaboration et études des projets. Traitement des données par les techniques appropriées.</p>	<p style="text-align: center;">PRACTICUM EN ÉDUCATION SANITAIRE</p> <p>Stages de formation dans le but de mettre en pratique les techniques de l'éducation sanitaire dans un milieu analogue de celui où le candidat sera appelé à exercer sa profession (deux à quatre mois)</p> <p>(Valable aussi pour des domaines autres que la santé)</p>
<p style="text-align: center;">THÉORIES COMPARÉES DES ORGANISATIONS FORMELLES</p> <p>Rappel historique. Étude comparative des diverses théories à partir de trois problèmes majeurs : la motivation humaine au travail, le pouvoir et le changement social</p>	<p style="text-align: center;">SÉMINAIRE EN PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE</p> <p>Discussion des problèmes particuliers rencontrés par les internes et les stagiaires. Exposé et analyse critique des théories et des travaux les plus récents.</p>	<p style="text-align: center;">ANALYSE CRITIQUE DE RECHERCHES COURANTES EN PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE</p> <p>Orientation actuelle des principaux domaines de recherche en psychologie industrielle. Description et évaluation des théories et techniques courantes et des travaux les plus récents.</p>
<p style="text-align: center;">LA MESURE EN PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE</p> <p>La mesure dans la cotation et la sélection du personnel et la</p>	<p style="text-align: center;">SÉMINAIRE DE RECHERCHE EN PSYCHOLOGIE CLINIQUE : EXPOSÉS DES ÉTUDIANTS</p> <p>Initiation à la recherche par des</p>	<p style="text-align: center;">ÉVALUATION ET RECHERCHE DANS LE DOMAINE DE LA PSYCHOLOGIE COMMUNAUTAIRE</p> <p>Étude des principales approches théoriques et</p>

recherche en psychologie industrielle. Problème du critère et évaluation de la motivation, de la satisfaction du rendement et des attitudes du travailleur.	travaux conduits sous la direction d'un professeur et permettant la découverte pratique des modalités de ce type de recherche	pratiques de la psychologie communautaire et de leurs relations aux disciplines connexes.
--	--	--

ORGANISATION DES ETUDES

Le système de formation au Campus Henry Christophe de Limonade est organisé selon un schéma d'études en trois (3) cycles : la Licence, la Maîtrise et le Doctorat. Cette architecture peut être agréementée, selon le choix de parcours des étudiants, par deux autres catégories de formation conduisant soit à un Diplôme Universitaire de Technologies, soit à un Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques.

La licence

Les programmes d'études au CHCL sont ouverts à toute personne satisfaisant aux conditions d'admission définies ci-dessous, sous réserve du contingentement de certains programmes de formation.

Conditions d'admission

Les étudiants du Campus Henry Christophe de Limonade (CHCL) sont admis soit au titre de la formation initiale, soit au titre de la formation continue. Une troisième catégorie d'étudiants réguliers sont admis aux études de deuxième cycle et de spécialisation.

Dans tous les cas, l'admission est prononcée par une commission sur la base de l'examen d'un dossier individuel et des résultats au concours d'entrée.

FORMATION INITIALE

L'admission s'effectue principalement en première année pour des étudiants qui terminent le cycle des études secondaires.

Les étudiants venant des différentes disciplines ont, a priori, des chances égales d'être admis.

Une commission d'admission est organisée en juin, au début de septembre et au début du mois de décembre de chaque année.

Des admissions parallèles sont possibles en deuxième année pour les étudiants dont les dossiers témoignent de leurs compétences acquises antérieurement : titulaires de licence, équivalence.... Ces admissions sont évidemment plus sélectives du point de vue du profil des étudiants candidats, en référence au contenu de formation du CHCL. Elles peuvent s'accompagner de validation d'acquis. Dans ce cas, une admission en deuxième ou troisième année peut être prononcée à titre exceptionnel. Le projet et l'expérience professionnelle des candidats sont largement pris en considération.

Inscription administrative annuelle

L'inscription administrative annuelle est obligatoire et précède l'inscription pédagogique aux modules de formation. Elle donne le statut d'étudiant et permet la délivrance de la carte d'étudiant et des certificats d'inscription. Elle permet également la validation des résultats et la délivrance du diplôme.

Les débuts de parcours en licence

Durant les 3 premiers semestres, le Campus de Limonade met en place l'orientation progressive qui aide l'étudiant à construire son parcours de formation et bâtir son projet professionnel.

A l'entrée au Campus, en première année de licence, il choisit un profil ou un parcours selon ses goûts et ses aspirations dans l'un des 3 domaines de formation.

S'il le souhaite ou s'il en ressent la nécessité, il peut changer de parcours au début des semestres 2 et 3 en accord avec les responsables de formation.

Sciences, Technologies, Santé

En première année (semestres 1 et 2) il s'inscrit dans un profil parmi les suivants :

Mathématiques, Informatique, Mécanique, Physique

Physique, Chimie

Sciences pour l'Ingénieur

Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement

Mathématiques Appliquées et Sciences Sociales

Droit, Economie, Gestion

En première année (semestres 1 et 2), il s'inscrit en année commune :

Licence Droit, Économie, Gestion - parcours commun

Sciences Humaines et Sociales

En première année (semestres 1 et 2), il choisit de s'inscrire en :

Géographie et Aménagement

ou

Sociologie – Ethnologie

Quel que soit le domaine, le choix de la mention intervient en fin de semestre 2

La rentrée en licence : L'année universitaire s'étale de septembre à juin et la rentrée a lieu début septembre. Durant la première semaine, les nouveaux étudiants de première année bénéficient d'une intégration : la semaine de rentrée. Elle a pour but de favoriser la prise de contact entre les nouveaux étudiants et les équipes pédagogiques. Elle les aide enfin à mieux connaître l'organisation de leurs filières respectives et celles du Campus en général.

Découpage de l'année universitaire

Les formations sont organisées en trimestres. Chaque année universitaire comporte trois trimestres d'enseignement :

De Septembre à Décembre

De Janvier à avril

De Mai à Juillet

Au cours de ces trimestres d'enseignement les étudiants inscrits suivent les cours programmés.

Les Cours (Un cours est un ensemble d'activités d'apprentissage) peuvent être des enseignements académiques (cours ou leçons magistrales, Travaux dirigés -TD-, Séminaires, Travaux pratiques -TP-), stages, mémoires, recherche, travail personnel, etc.

A la fin de chaque trimestre, une période d'examen peut être organisée.

Les parcours en Maîtrise

Au cours des deux (2) premières années, l'étudiant s'inscrit dans une mention puis à la troisième année il choisit une spécialité. L'accès à la première année de Maîtrise est de plein droit pour tout étudiant titulaire d'une mention de licence compatible avec la mention ou l'option de Maîtrise souhaitée. Dans le cas contraire, il sera nécessaire de procéder à une validation d'études.

Les spécialités de Maîtrise sont à capacité d'accueil limitée. Par conséquent, l'admission se fait après examen et entretien.

FORMATION CONTINUE

A ceux qui, pour une raison ou une autre, ont été obligés d'interrompre leurs études, le Campus Henry Christophe de Limonade offrira la possibilité de développer leurs compétences, de faire évoluer leur carrière ou trouver un nouvel emploi. A cette fin, le Campus développera un service commun qui se chargera d'animer et de coordonner l'activité de formation continue dans ses programmes.

Ce Service sera constitué :

1. d'un centre d'accueil, d'information, de documentation et d'aide à la définition des projets ; d'un centre de bilan de compétences ;
2. d'un centre de validation des acquis de l'expérience ;
3. d'un dispositif d'aide à la construction de parcours de formation individualisés ;
4. d'un service entreprises spécialisé dans la mise au point de dispositif de formation et de stages spécifiques ;
5. enfin, d'un service dédié à l'alternance par le contrat de professionnalisation.

Ainsi, le Campus Henry Christophe de Limonade offrira à chacun/à chacune d'être acteur/actrice de son évolution personnelle et professionnelle.

Le Campus, en développant son programme de formation continue vise à accompagner l'évolution du contexte économique de la Région du Nord et du Nord'Est.

Afin d'encourager une large participation à ce programme, le Campus de Limonade mettra en place des dispositifs d'informations relatifs:

- Aux Opérateurs de formation continue à l'Université
- A la Gestion de carrière et la Définition de projet
- A la Validation des acquis

-
- A la Candidature
 - A l'Inscription administrative

Des formations continues seront offertes à tous les niveaux universitaires et dans des domaines variés répondant aux besoins spécifiques de chacun.

Des périodes d'inscription-admission seront ouvertes à l'adresse de différents niveaux d'entrée :

- Admission post bac et autres niveaux pour :
- Les Opérateurs de formation continue
- Les Unités de Formation et de Recherche
- Les intéressés à la filière Physique
- Les intéressés à la filière Sciences Economiques et Sociales
- Les Instituts et Ecoles
- Le Centre Université Economie d'Education Permanente
- L'Institut d'Administration des Entreprises
- L'Institut universitaire de technologie (IUT)
- La Polytechnique
- La Gestion de carrière et définition de projet

L'allocation ou attribution de crédits

Dans un parcours de formation, chaque Cours ou Unité d'Enseignement en est affectée d'un nombre de crédits correspondant à la nature du Cours ou Unité d'Enseignement et à la charge globale de travail fourni : travail en présentiel, travail personnel, contrôle des connaissances,...

De façon générale, les Cours (ou Unités d'Enseignement) de premier cycle (Licence), de deuxième cycle (Maîtrise), de troisième cycle (Doctorat) ont chacun une valeur de trois (3) crédits. Toutefois, les crédits accordés pour certains cours peuvent être supérieurs ou inférieurs à trois; dans ce cas, le nombre de crédits alloués sera précisé après le libellé du cours.

Le nombre de crédits obligatoire pour l'obtention de la licence est égal à quatre-vingt-dix (90) ou au maximum cent vingt crédits (120), selon les cas.

Quarante-cinq (45) crédits complètent le cycle de Maîtrise, tandis que les formations courtes vers le Diplôme Universitaire de Technologies (DUT) ou le Diplôme d'Études Universitaires en Sciences et Technologies (DEUST) sont de deux ans et donnent droit au maximum Trente (30) crédits.

L'accompagnement

L'aide à la réussite des étudiants est une priorité. Tout au long du cursus, l'université de Limonade proposera un accompagnement régulier afin de faciliter l'orientation, la construction et le développement du projet personnel et professionnel.

Par ailleurs, le Campus Henry Christophe de Limonade formera à de nombreux métiers dans des domaines variés et à différents niveaux de sortie (études courtes ou études longues).

ORGANISATION DE LA RECHERCHE

L'organisation de la Recherche au Campus de Limonade s'articulera en Instituts et Laboratoires.

INSTITUTS : Institut de Recherche en Composants et Systèmes pour l'Information et la Communication Avancée ; Chimie Matériaux ; Environnement ; Biologie et biotechnologies ; Sciences Humaines et Sociales.

LABORATOIRES : Mécanique ; Physique ; Mathématiques

L'administration de la recherche s'appuiera sur la Direction de la Recherche, de la Valorisation et des Études Doctorales.

Le Campus Henry Christophe de Limonade sera un pôle scientifique et technologique de tout premier plan au niveau national et international. Ses laboratoires, seront en grande partie

associés aux grands organismes de recherche. Ils seront, en conséquence, dotés d'un équipement scientifique et de plateformes technologiques aux performances remarquables.

Il est souhaitable que l'activité Recherche de le Campus de Limonade soit très largement ouverte à l'international, à travers la participation à de nombreux projets. Avec les grands projets qui seront bientôt lancés dans le Nord'Est et le Nord, le Campus de Limonade est appelé à jouer un rôle majeur dans le développement économique local et régional. A ce titre, elle pourra nouer de nombreux partenariats avec les grands organismes, les collectivités, les pôles de compétitivité tels que pôles scientifiques.

STAGES DE FORMATION ET DE RECHERCHE

Recherche et Création

Les professeurs qui encadrent les projets de recherche des étudiants doctorants du Campus encouragent ces derniers à effectuer des stages de formation ou de recherche sous leur direction. Les doctorants acquièrent ainsi une expérience unique qui les profitera dans leurs domaines d'études. Il s'agit aussi d'une excellente occasion de les initier au monde de la formation ou de la recherche dans la zone du Grand Nord et d'y développer des projets de collaboration pour l'avenir.

VALORISATION DE LA RECHERCHE

La valorisation de la recherche contribuera au transfert de connaissances scientifiques, de technologie, de procédés et de savoir-faire vers les entreprises participant ainsi au développement économique et social. En partenariat avec des organismes de recherche (nationaux, régionaux et internationaux et des pôles de Recherche et d'enseignement Supérieur, le Campus de Limonade pourra développer une politique incitatrice et facilitatrice en faveur de l'innovation.

Le Campus de Limonade, à la stratégie des collectivités locales de la région du Grand Nord, s'impliquera en termes scientifiques et de gouvernance dans des pôles de compétitivité de la Région et contribuera en lien avec les autres acteurs de l'innovation au développement de l'économie.

- Elle offrira des plateformes technologiques pour expérimenter une technique, une technologie innovante, des prestations de recherche pour répondre aux besoins des entreprises.
- Elle accueillera et accompagnera des porteurs de projets d'entreprises innovantes.
- Elle assurera le lien avec des laboratoires de recherche.
- Elle gérera des contrats à caractère industriel et commercial.
- Elle informera les chercheurs sur les programmes de recherche et les assistera dans le montage de projets collaboratifs à l'échelle nationale, régionale et internationale.
- Elle interviendra comme relais auprès des organismes financeurs.

Toutes les formations (du 1er au 3e cycle) dispensées au Campus Henry Christophe de Limonade s'appuieront sur les activités de ses laboratoires de recherche. Le Campus de Limonade développera par ailleurs des Pôles d'excellence : microélectronique, mécanique et automatique, nouveaux matériaux, relations structure/fonction des bio molécules, économie des sociétés industrielles, Ingénierie pédagogique.

Il convient d'insister sur le profil du personnel du Campus, comme ressources cruciales pour l'excellence et la qualité de l'université.

Le personnel de l'université devra, normalement, consacrer une très large part de son temps à des activités de recherche. Cette caractéristique répond à la nécessité de conserver aux divers enseignements un haut niveau scientifique, chaque professeur demeurant, pendant toute sa carrière, lié directement à l'avancement de la discipline qu'il enseigne et à la recherche correspondante.

LES PERSONNELS

Les personnels sont répartis à travers les différents services susmentionnés ou des unités :

L'Administration regroupant : les personnels du Rectorat, des Décanats des Facultés, Des Direction des Instituts et des Écoles et d'autres services administratifs ou unités administrative;

Les Unités Académiques regroupent les personnels des Facultés, des Instituts, des Écoles et des Départements.

Le Corps Professoral

Les autres personnels oeuvrant dans les Centres de Recherche.

Ce sont autant de personnels à pourvoir au fur et à mesure.

Le statut des personnels ainsi que le fonctionnement des différents services seront régis par les statuts et les règlements intérieurs.

Les catégories des personnels enseignants du Campus Henry Christophe de Limonade :

Enseignant au Campus, professeur-chercheur professeur d'université

Les enseignants au Campus Henry Christophe de Limonade doivent être détenteurs de grade de Docteur; Les enseignants-chercheurs ou Professeurs Chercheurs donnent des cours à des étudiants de différents niveaux et mènent des travaux pointus de recherche. Ils se répartissent en deux catégories : les professeurs d'université et des Directeurs de travaux. Les premiers dispensent uniquement des cours magistraux, alors que les seconds assurent également des travaux dirigés et des travaux pratiques.

La gestion du personnel

Il est évident en soi que la productivité et le succès de l'université soit basé sur son personnel et le Campus doit investir dans ses ressources humaines.

Le Campus devra s'engager à améliorer et à favoriser le bien-être et les perspectives de tous ses travailleurs en adhérant à une politique juste, responsable et de support de personnel en ce qui concerne les conditions de travail et la rémunération.

Donc, l'objectif de l'université sera toujours de recruter et maintenir le personnel le plus compétent pour qu'elle ait une réputation et une éminence internationale.

Les voies principales par lesquelles la politique du personnel de l'université de Limonade puisse atteindre ces objectifs sont entre autres:

- (1) la conception d'une politique séparée de personnel avec laquelle les ressources du personnel du Campus, en termes de nombres et fonctions, seront liées aux plans de l'expansion du Campus et à d'autres activités stratégiques;
- (2) Les appareils administratifs, environnements de travail, descriptions des fonctions doivent se fonder sur les pratiques modernes du travail universitaire. La structure de salaire devra être mise à jour pour servir de motivation et de base de récompense;
- (3) les plans de carrière du personnel devront être clarifiés;
- (4) un projet devra examiner le mécanisme de mise à jour des structures et des rendez-vous de carrière pour le corps enseignant, aussi bien que pour le personnel de soutien impliqué dans la recherche;
- (5) la compétence et l'accès aux cours de formation pour le personnel doivent être augmentés;
- (6) des ressources de conduite seront optimisées en augmentant la formation et le conseil disponibles dans les secteurs de la gestion générale, particulièrement la gestion du personnel;

-
- (7) les individus nommés à des postes de gestion doivent user de tact dans le traitement des problèmes de personnel et pouvoir travailler en harmonie avec d'autres;
 - (8) à tous les niveaux, l'université devra suivre une politique active, éclairée et enrichissante de recrutement et de gestion du personnel;
 - 9) les principes de l'égalité qui sont détaillés dans la politique de l'université sur l'égalité sur le lieu de travail, s'appliqueront à toutes les activités dans lesquelles l'université est impliquée;
 - (10) une politique claire, basée strictement sur le mérite, de promotion du personnel doit être établie et exécutée dans la transparence.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Relations Internationales

L'internationalisation du Campus Henry Christophe de Limonade constituera un des enjeux majeurs de son développement, de sa qualité et de son excellence.

Le Campus de Limonade choisira de placer la construction de l'espace américaine latine/caraibéen et la coopération scientifique internationale dans ses objectifs prioritaires. En outre, le Campus de Limonade développera d'année en année une stratégie internationale favorisant les échanges d'étudiants et d'enseignants à l'échelle mondiale.

La politique d'ouverture internationale du Campus s'articulera autour de 5 axes :

- 1o) l'axe Internationalisation des programmes d'enseignement, sans pour autant faire fi des besoins régionaux et nationaux;
- 2o) l'axe Coopération scientifique et mobilité des chercheurs;
- 3o) l'axe Ingénierie pédagogique et filières francophones à l'étranger;
- 4o) l'axe Solidarité internationale;
- 5o) l'axe intégration de la diaspora haïtienne.

Le Service des Relations Internationales du Campus, en lien avec l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle éditera une publication sur la Politique d'Ouverture Internationale

de le Campus Henry Christophe de Limonade; un document qui fournira des statistiques sur les activités internationales du Campus en compilant les données sur les étudiants internationaux accueillis, données sur la mobilité des étudiants du Campus de Limonade, sur les professeurs étrangers accueillis, sur les accords de coopération ...

De plus, relative à la Coopération scientifique et mobilité des chercheurs :

Consciente de la dimension internationale de la recherche, le Campus de Limonade attachera la plus haute importance à l'insertion de ses équipes dans la communauté scientifique internationale et à l'ouverture de ses recherches aux problématiques internationales. Elle s'évertuera à renforcer le partenariat institutionnel avec les meilleures équipes de recherche et encourager les travaux communs à travers l'accueil de chercheurs étrangers, le séjour de ses chercheurs à l'étranger et les programmes de cotutelle de thèse. Elle sera tout aussi soucieuse de répondre aux appels d'offres internationaux, de même qu'elle recherchera une plus grande cohésion avec la stratégie des grands organismes de recherche.

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement des accords de coopération interuniversitaire, le Campus de Limonade développera particulièrement les cotutelles de thèse, facilitera l'accueil administratif et logistique des professeurs invités et génèrera un climat international sur le campus universitaire par la création de séminaires de rencontres. Le Campus de Limonade adhèrera au « Portail de la mobilité des chercheurs » existant en Amérique Latine et dans la Caraïbe.

PROGRAMMES DOCTORAUX

Le choix de la formation doctorale se fera plus tôt, dès la Maîtriser. Un semestre pourra être consacré à une formation pluridisciplinaire et un second semestre servira pour l'enseignement de disciplines plus spécialisées. Le dernier semestre de la Maîtrise sera consacré au début des travaux de recherche, après avoir choisi un sujet de thèse. Les trois années de doctorat seront entièrement consacrées à la recherche et à la rédaction de la thèse.

Les Écoles Doctorales serviront à dispenser les formations complémentaires aux doctorants.

Partenariats nationaux, régionaux (interuniversitaires) et internationaux

Afin de mettre en œuvre sa politique internationale, le Campus de Limonade signera des accords de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur nationaux, interrégionaux et internationaux en fonction de la nature des besoins. De plus comme cela est recommandé par de nombreux secteurs dans le Nord et le Nord'Est même, les valeurs haïtiennes à l'étranger devront être largement utilisées.

Ces accords pourront être ceux de coopération universitaire, ou des accords visant à financer des programmes, à renforcer les compétences ou à encourager la mobilité étudiante. Il s'agira d'accords sous forme de contrats individuels (de gré à gré), des accords de Partenariats avec les Universités faisant partie du réseau haïtien, des accords de partenariats internationaux, bilatéraux et multilatéraux, des actions de recherche à travers le monde

En ce qui a trait à la mobilité internationale des étudiants, le Campus de Limonade l'encouragera à travers des séjours académiques, des stages et des écoles thématiques. Ces séjours auront certainement des retombées très positives sur l'épanouissement des étudiants, leur ouverture à d'autres cultures et une préparation au travail prioritairement dans un contexte national, certes, mais aussi dans un contexte de plus en plus international.

Dans ses parcours, le Campus de Limonade devra œuvrer fortement dans plusieurs paliers, y compris celui d'intégrer dans ses filières d'enseignement une véritable ouverture internationale grâce à la création de modules interculturels, à une mobilité à l'étranger, à des compétences linguistiques requises. Ce sont autant de labels à obtenir, soit dans le cadre de la licence, soit dans celui de la maîtrise ou du doctorat selon les conditions prédéfinies.

ORGANISATION DE LA VIE DU CAMPUS: VIE UNIVERSITAIRE ET VIE ETUDIANTE

Le Campus Henry Christophe de Limonade s'appuiera essentiellement sur ses professeurs, ses personnels en général et ses étudiants réunis dans la poursuite du savoir. Les étudiants constituent l'un des principaux moyens de son fonctionnement, sinon le principal moyen. Sans la présence active des étudiants et des enseignants sur le Campus, il n'y aurait que des locaux sans université.

La vie des étudiants sur le campus Henry Christophe de Limonade, ce sera la vie de plus de 10 000 étudiants, des personnels chercheurs, enseignants et non enseignants sur un campus de 144 000 mètres carrés réparti en de nombreux bâtiments d'enseignement, de recherche, de logements, de restauration, Ce sera une vie riche. Riche de plusieurs associations étudiantes, riche d'une maison pour les étudiants, riches d'activités culturelles, citoyennes et solidaires, riche d'un festival annuel souhaitable qui permettra de faire vivre le campus. Mais la vie étudiante sur le Campus de Limonade, ce sera aussi un service d'accueil et d'accompagnement des étudiants dans leurs projets associatifs et culturels, un service d'accueil et d'accompagnement des étudiants en difficulté.

POLITIQUE DE LA DOCUMENTATION

La documentation au service de la réussite étudiante et de l'excellence de la recherche

Autour d'une bibliothèque universitaire centrale tête de réseau, le Service Commun de la Documentation du Campus Henry Christophe de Limonade regroupera toute une série de bibliothèques spécialisées associées.

Des collections riches et multi-support

Le fonds documentaire comprendra plusieurs milliers voir des millions de documents : livres et revues, aux formats papier et électronique, cartes géologiques, DVD, etc ;

Les collections concerneront l'ensemble des disciplines d'enseignement et de recherche de l'université ;

Certains fonds, comme ceux des Sciences et Technologies, devront présenter une richesse et un intérêt particuliers.

Des outils de recherche et d'accès performants

Un ensemble de catalogues spécialisés recensera des centaines de milliers de documents physiques disponibles dans les différentes bibliothèques de l'université ;

Certains outils de recherche sophistiqués devront s'installer de manière à permettre d'interroger l'ensemble des ressources documentaires et des bases de données disponibles ;

La plupart des ressources en ligne seront consultables tant sur place que depuis l'extérieur de l'université.

Une politique de services exigeante

Les bibliothèques du réseau, avec de nombreuses heures d'ouverture hebdomadaire à la bibliothèque universitaire centrale, offriront des horaires d'ouverture larges ;

Les collections électroniques et les outils de recherche seront disponibles 24h/24 ;

Des professionnels de la documentation assureront au quotidien le renseignement des usagers, tant sur place qu'à distance.

PLAN DE FINANCEMENT DU CAMPUS DE LIMONADE

(Base : six millions de dollars américains arrondis- avec impact en année universitaire)
(réparti en millions de dollars)

Budget de fonctionnement

Contributions/sources de revenus	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Contribution de l'État	2 500	2 550	2 580	2 700	2 800
Maintien du financement de base	65	105	125	160	200
Ressources additionnelles	5	10	20	90	150
Total des revenus additionnels	70	115	145	250	350
Contribution des étudiants	750	800	850	900	950
Variation des clientèles (1)	40	50	60	70	80
Hausse des droits de scolarité	–	60	130	200	260
Retenue pour aide financière aux études	–	-20	-45	-70	-90
Total des revenus additionnels	40	100	145	200	250
Autres sources de revenus	600	625	645	660	675
Croissance de base prévue	15	30	45	55	65
Revenus additionnels obtenus par l'université	6	12	18	24	30
Total des revenus additionnels	31	42	63	79	95
Dons additionnels des entreprises et des particuliers	10	20	30	40	50
Revenus de fonctionnement	3 860	3 995	4 105	4 300	4 475
Maintien du financement de base	125	188	233	287	316
Ressources additionnelles	20	80	150	277	400
Total des revenus additionnels	145	268	383	564	716
Croissance annuelle moyenne 2012-2013 à 2016-2017				2.5 %	
N.B. Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre exactement au total indiqué					
(1) Hausse de 10 dollars par année					

RÉCAPITULATIF

Le total des revenus de fonctionnement annuel provient de :

Provenance	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	TOTAL
Trésor public	2 500	2 550	2 580	2 700	2 800	13 130
Contribution des étudiants	750	800	850	900	950	4 250
Autres sources de Revenus	600	625	645	660	675	3 205
Dons additionnels : entreprises et particuliers	10	20	30	40	50	150
TOTAL	3860	3 995	4 105	4 300	4 475	20 735

Parmi les mesures les plus appropriées à la facilitation du projet de l'université Henry Christophe de Limonade, il convient de souligner avec force, au risque de répétition :

- l'inscription du financement du Campus Henry Christophe de Limonade dans les priorités de l'État;
- l'adoption d'une Loi cadre régissant l'Université d'État dans le but de confirmer l'autonomie de l'Université et de la préserver contre toute aliénation de ce financement;
- l'encouragement d'un partenariat fructueux entre l'Université de Limonade et le monde extra-universitaire, notamment par l'octroi d'avantages fiscaux aux entreprises naissantes et aux entreprises tant publiques que privées qui participent, d'une manière ou d'une autre au financement des formations et de la recherche.

Il demeure que le financement d'une université d'État, en partie ou en totalité, est la responsabilité du Gouvernement de la République.

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Le projet académique ou le plan d'établissement du Campus Henry Christophe de Limonade est élaboré en tenant compte des besoins identifiés et des moyens disponibles et à pourvoir.

Certains de ces besoins seront satisfaits progressivement et les moyens pourvus à court, à moyen et à long termes, en fonction des priorités et des disponibilités.

DANS L'IMMÉDIAT ET À COURT TERME

Période débutant au mois d'août 2012

1. Nomination et embauche des personnels clés,
2. Affectation des locaux,
3. Aménagement interne et externe du domaine,
4. Installation des services d'accueils,
5. Dotation en moyens financiers, matériels et humains,
6. Inscription des premiers contingents de candidats pour l'Année Propédeutique,
7. Recrutement de professeurs,
8. Organisation et structure administrative, sociale, technologique, scientifique, pédagogique et de recherche.

A MOYEN TERME

Période débutant au mois de janvier 2013

1. Mise en place des dispositifs de formation à distance,
2. Construction des résidences pour étudiants et professeurs,
3. Mise en place des Conseils du Campus,
4. Dotation en fonds documentaires et bibliothèques,
5. Organisation de la Formation continue,
6. Création des partenariats et relations internationales,
7. Mise en place des structures des licences et des maîtrises,

-
8. Mise en place des structures de la recherche,
 9. Recrutement d'étudiants réguliers pour les différentes filières des licences et des programmes ou cycles courts,
 10. Organisation du deuxième cycle,

A LONG TERME

Période débutant au mois de Janvier 2014

1. Création du Collège doctoral,
2. Fonctionnement de chaires de recherche,
3. Fonctionnement de tous les cycles et programmes,
4. Développement de la coopération internationale,
5. Développement de la formation en alternance,
6. Relation formation-emploi,
7. Développement des activités de relation formation et développement économique et industriel,
8. Développement des activités de relation formation et développement culturel,
9. Co-financement du Campus universitaire,
10. Développement d'échanges interuniversitaires et coopération internationale,
11. Développement des relations université, industries et commerces,
12. Développement de l'esprit d'entreprise.

EN CONTINU

- Université et emploi
- Université et économie
- Université et culture
- Université et Industrie
- Université et éco-système
- Université et solidarité internationale
- Université et Citoyenneté
- Université et Éco-citoyenneté

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
UNIVERSITÉ D'ÉTAT D'HAÏTI

ÉTUDE DES BESOINS DU CAMPUS HENRY CHRISTOPHE
DE LIMONADE-UNIVERSITÉ D'ÉTAT D'HAÏTI

Réalisée par : Kénold MOREAU, Ph.D.
BERD S.A. CONSULTANTS

VOLUME 3

ANALYSE DIAGNOSTIQUE DES BESOINS
DU CAMPUS

Port-au-Prince, Haïti
Mars-Avril-Mai
2012

Table des Matières

	Pages
Tables des matières	261
Liste des tableaux.....	7
Liste des figures.....	12
Liste des sigles et abréviations utilisés.....	262
Chapitre I - Présentation des résultats de l'enquête.....	263
1.1 Présentation des résultats.....	264
1.2 Résultats de l'enquête.....	265
Chapitre II – Profil et localisation des élèves de la région du Grand Nord par niveau d'études.....	266
Chapitre III – Orientation d'études universitaires des finissants des écoles secondaires de la région	287
À propos de l'aide aux élèves.....	304
Chapitre IV- Intention des élèves de s'inscrire au campus Henry Christophe de Limonade.....	320
Chapitre V – Analyse diagnostique de la situation des Institutions de formation supérieure du Nord et du Nord'Est	329
5.1 Répartition des Institutions de Formation supérieure du Grand Nord.....	330
Chapitre VI- Analyse diagnostique des besoins de formation des entreprises oeuvrant dans les régions du Nord et du Nord'Est d'Haïti.....	354
Chapitre VII- Diagnostic des besoins en formation des personnels oeuvrant dans les structures de management ou de gestion.....	367
7.1 Répartition des personnels des administrations de la région	368
7.2 Niveau d'études des personnels des Administrations de la région	373
7.3 Statut des personnels des Administrations de la région.....	374
7.4 Fonctions occupées par les personnels des administrations de la région.....	381

7.5	Niveau de formation personnelle des membres des administrations	383
7.6	Besoins de formation additionnelle des personnels des Administrations.....	386
7.7	Niveau de satisfaction dans le travail des personnels des Administrations.....	389
7.8	Compétence linguistique des personelles des administrations.....	397

VOLUME 3

Liste des sigles et abréviations utilisés

AGD	Administration Générale des Douanes
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PHILO	Philosophie (Classe Terminale des Lycées/Collèges Secondaires)
RHÉTO	Rhétorique (Classe de Première-Lycées et Collèges Secondaires)

CHAPITRE I

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

1.1 Présentation des résultats

L'étude sur les besoins du Campus universitaire Henry Christophe de Limonade permettra, entre autres, de mettre au point des méthodes de collecte de données pour des études ultérieures relatives au sondage d'opinion sur la mise en œuvre et le fonctionnement des universités.

Ainsi, les résultats de l'enquête menée dans le cadre de cette étude se présentent plutôt comme des hypothèses à vérifier.

Sous ce thème, se présentent les résultats bruts obtenus après le dépouillement des réponses aux questionnaires qui ont été administrés dans un échantillon tiré de la population des deux départements géographiques y compris des établissements d'enseignement secondaire et universitaire. Les sélections ont été effectuées en tenant compte de la représentativité des groupes cibles. Ces résultats sont regroupés dans des tableaux en fonction des hypothèses privilégiées dans les questionnaires et des entrevues. Ils sont illustrés par des graphiques. Un texte succinct accompagne chaque tableau dont l'intelligibilité est complétée par une figure correspondante. Les résultats présentés sont analysés et interprétés dans d'autres chapitres subséquents.

1.2 Résultats de l'enquête

Le nombre de questionnaires administrés dans les écoles totalise 1 687 répondants. A ce nombre, il faut ajouter 76 questionnaires passés dans les différentes structures et entités du Nord et du Nord'Est, soit au total 1757 questionnaires. Les entrevues supplémentaires et individuelles se chiffrent à 127, tandis que les 44 focus group réunissaient un total de 265 personnes de catégories socioprofessionnelles différentes. Cependant, après la double saisie le contrôle a permis d'identifier trente-deux (32) établissements scolaires, alors que 28 ont été prévus dans l'échantillon. Cela a compensé le nombre restreint d'élèves définitivement inscrits dans les classes de Seconde, Première et Terminale de la plupart d'écoles secondaires parmi celles qui ont été sélectionnées. La situation finale se présente comme suit:

Les directions de 32 établissements scolaires ont répondu favorablement à l'enquête en fournissant les informations prévues dans chaque questionnaire administré, soit 97% de réponses; 5 questionnaires ayant été vides sont supprimés;

3 Institutions privées d'enseignement supérieur sur les 15 recensées, n'ont pas été disponibles (sic) et donc ont catégoriquement refusé de collaborer à l'enquête pour des raisons qui seront exposées plus loin dans ce rapport;

4 établissements scolaires concernés par l'enquête ne fonctionnant plus à l'adresse connue, ont été remplacés par d'autres de même catégorie et dans la zone qui a été identifiée;

1 école a été enquêtée deux fois. Cette erreur a été corrigée ;

1 questionnaire n'ayant été affecté à aucune opératrice de saisie a été annulé, parce que n'ayant pas de ce fait traité.

En résumé, l'enquête a produit des informations provenant de :

- 32 écoles totalisant 1678 questionnaires dont 1672 remplis correctement par les élèves sont traités;
- 76 autres questionnaires traités ont été remplis respectivement par les entreprises (13), les Administrations (39), les Institutions de formation supérieure et universitaire (15), les ONG ou projets (9);
- 127 entrevues individuelles ont été réalisées avec des personnalités de différents secteurs, y compris la société civiles, les professionnelles libérales, les autorités civiles et policières et autres;
- 44 Focus group ont été également réalisés avec un total de 292 personnes de différentes catégories sociales.

Bref, dans le cadre de l'étude sur l'évaluation des besoins du Campus Henry Christophe de Limonade, l'enquête adressée aux différents secteurs de la société du Grand Nord a été vaste et l'accueil de la population alléchant et encourageant, le chapitre suivant en analyse les résultats.

CHAPITRE II

PROFIL ET LOCALISATION DES ELEVES DE LA REGION DU GRAND NORD PAR NIVEAUX D'ETUDES

Ce chapitre décrit le profil des élèves enquêtés, potentiels étudiants du Campus Henri Christophe de Limonade. Il prend alors en compte leur niveau d'étude, leur sexe, leur milieu de résidence et la catégorie d'écoles fréquentées.

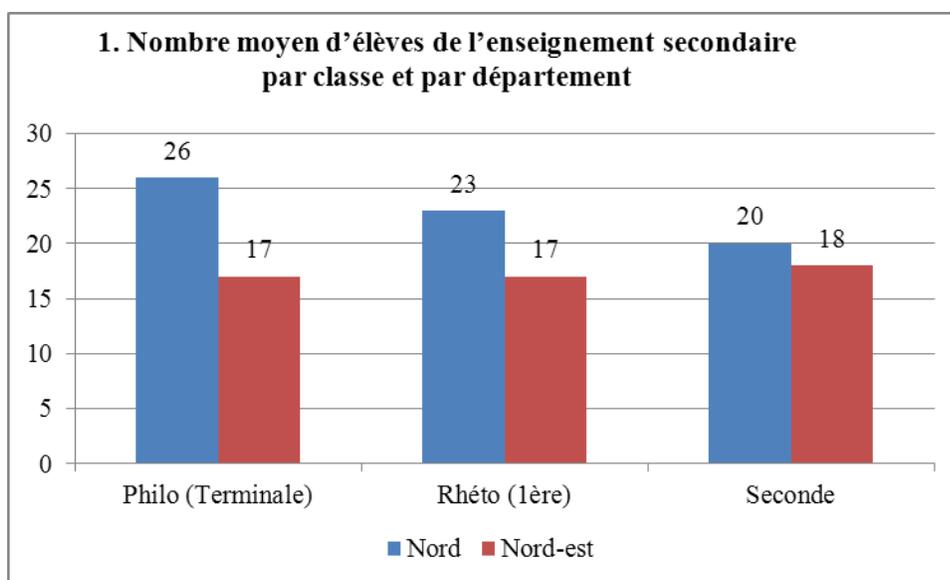
TABLEAU 3. Nombre moyen d'élèves de l'enseignement secondaire par classe et par département

Département	Philo (Terminale)	Rhétó (1ère)	Seconde
Nord	26	23	20
Nord-est	17	17	18
Grand Total	22	20	19

D'entrée de jeu, le tableau 3 présente l'effectif moyen d'élèves par classe. Il y est apparu que les classes de Seconde, de Première (Rhétó) et de Terminale (Philo) comptent respectivement 19, 20 et 22 élèves au moment de l'enquête. Mais ces effectifs varient d'une région à l'autre. En effet, au niveau du département du Nord, en moyenne 20 élèves sont recensés en seconde contre 18 dans le Nord-Est.

En outre, dans le Nord, les classes de Philo et de Rhéto comptent en moyenne respectivement 23 et 26 élèves alors que dans le Nord'Est elles n'en ont que 17 chacune. Il y a lieu de penser que la déperdition est assez forte au niveau de la Troisième qui constitue la première classe du niveau secondaire et qui reçoit habituellement un flux important en provenance de la Neuvième Année Fondamentale.

Figure 1



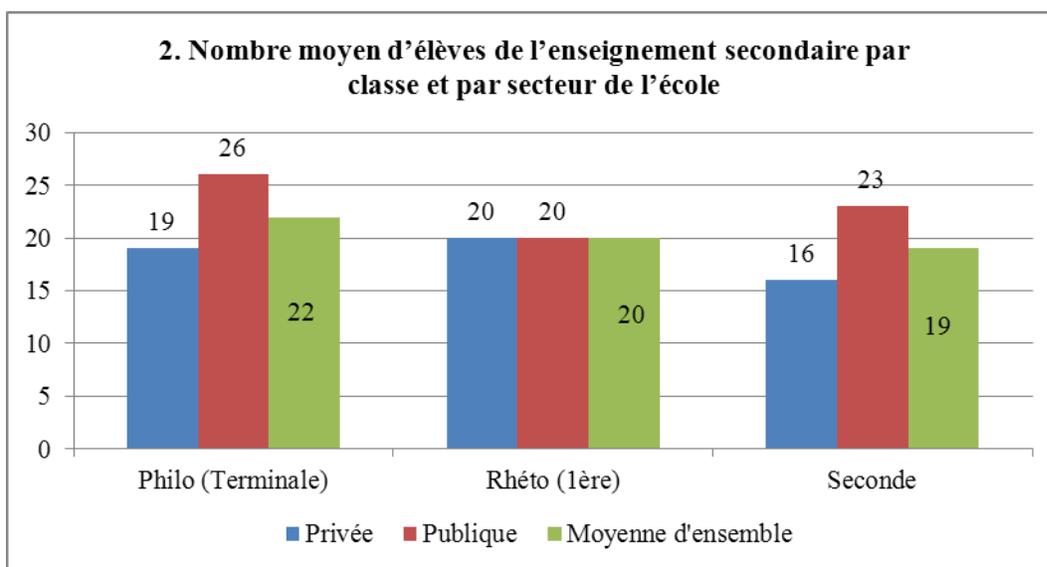
L'autre hypothèse serait que cette déperdition provient d'un échec relativement élevé à l'examen officiel de Neuvième Année dans cette région du pays. Cette baisse progressive de la Seconde à la Terminale apparaît mieux dans le premier graphique.

TABLEAU 4. Nombre moyen d'élèves de l'enseignement secondaire par classe et par secteur de l'école

Classe	Privée	Publique	Grand Total
Philo (Terminale)	19	26	23
Rhétô (1ère)	20	20	20
Seconde	16	23	20
Grand Total	18	23	21

En ce qui concerne le nombre d'élèves par type d'établissement fréquenté, le tableau 4 montre, en moyenne, tous niveaux confondus, 18 élèves par classe dans un établissement scolaire privé et 23 dans un établissement public. En prenant en compte le niveau d'étude, 19 élèves sont recensés en terminale dans les écoles privées et 26 dans les écoles publiques, soit un écart moyen de 7 élèves. Au niveau de la Rhétô, l'effectif moyen par classe est identique pour les deux types d'établissements (privé et public), soit 20 élèves. Quant à la classe de seconde, 16 élèves par classe sont enregistrés dans le secteur privé et 23 dans le secteur public, soit aussi un écart moyen de 7 élèves.

Figure 2



Il importe de remarquer que, en philo et en seconde, les établissements publics absorbent 1.2 fois plus d'élèves par classe que les établissements privés, comme l'illustre la figure 2.

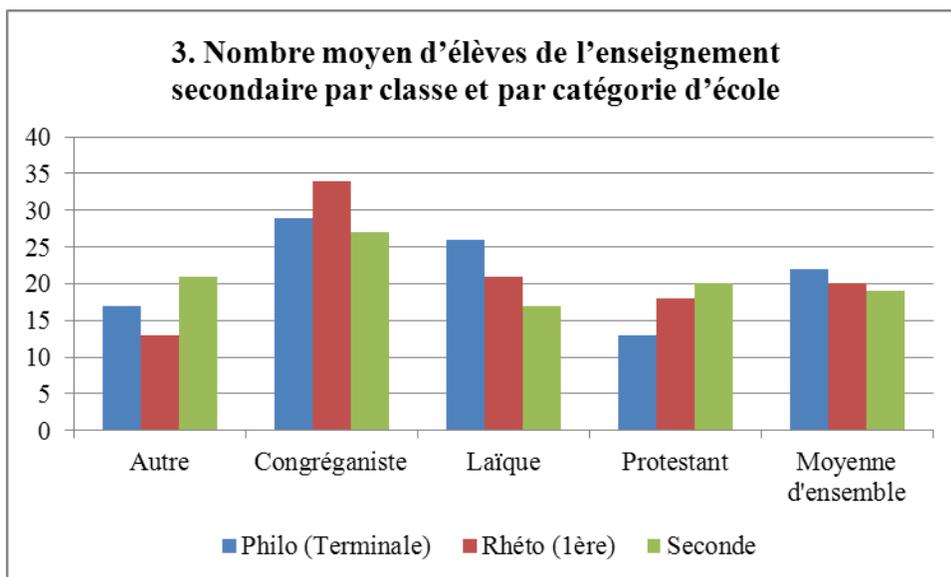
TABLEAU 5. Nombre moyen d'élèves de l'enseignement secondaire par classe et par catégorie d'école

Classe	Autre	Congréganiste	Laïque	Protestant	Grand Total
Philo (Terminale)	17	29	26	13	22
Rhétô (1ère)	13	34	21	18	20
Seconde	21	27	17	20	19
Grand Total	17	30	21	17	20

Une analyse par catégorie d'écoles fréquentées indique néanmoins la prédominance des écoles congréganistes et laïques, en termes d'effectifs moyens d'élèves par classe (tableau 5 et figure 3).

En effet, les établissements scolaires congréganistes affichent un effectif moyen de 30 élèves par classe, dont 29 en terminale, 34 en première et 27 en seconde.

Figure 3



En ce qui concerne les établissements de type laïc, ce nombre est de 21 élèves par classe, dont 26 et 21 respectivement dans les classes de philo et de première.

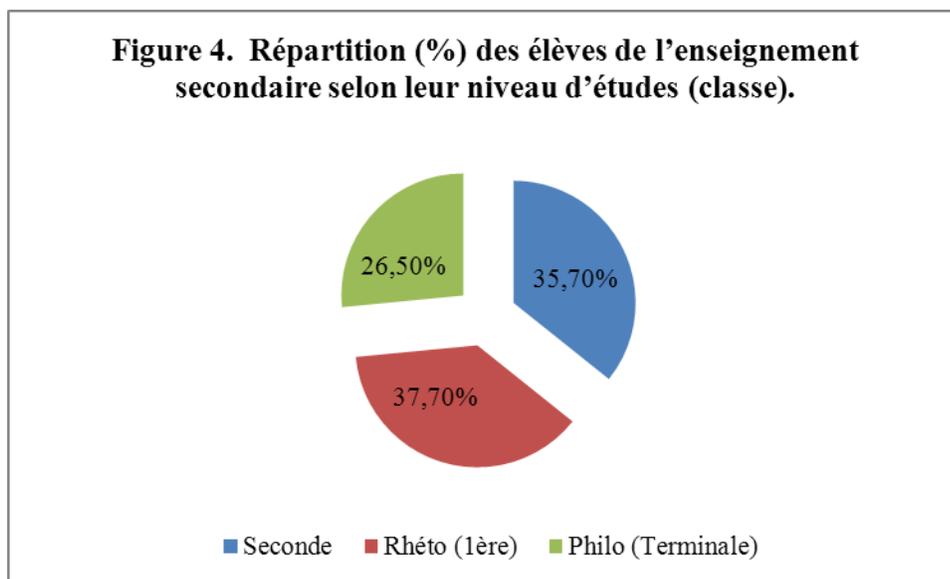
Les écoles protestantes et les autres (non spécifiées) en comptent bien moins pour tout niveau d'étude considéré. La figure 3 est très expressif à ce sujet.

TABLEAU 6. Répartition (%) des élèves de l'enseignement secondaire selon leur niveau d'études (classe)

Répartition (%) des élèves de l'enseignement secondaire selon leur niveau d'études (classe).			
Niveau d'études	Seconde	35.7%	598
	Rhétô (1ère)	37.7%	631
	Philo (Terminale)	26.5%	444
	Total	100.0%	1673

Par ailleurs, en observant le tableau 6 illustré par la figure 4, il se constate que plus de 73% des élèves interrogés se retrouvent présentement en classes de Seconde (35.7%) et de Rhétô (37.7%) et moins de 27% en classe terminale (tableau 6 et figure 4).

Figure 4



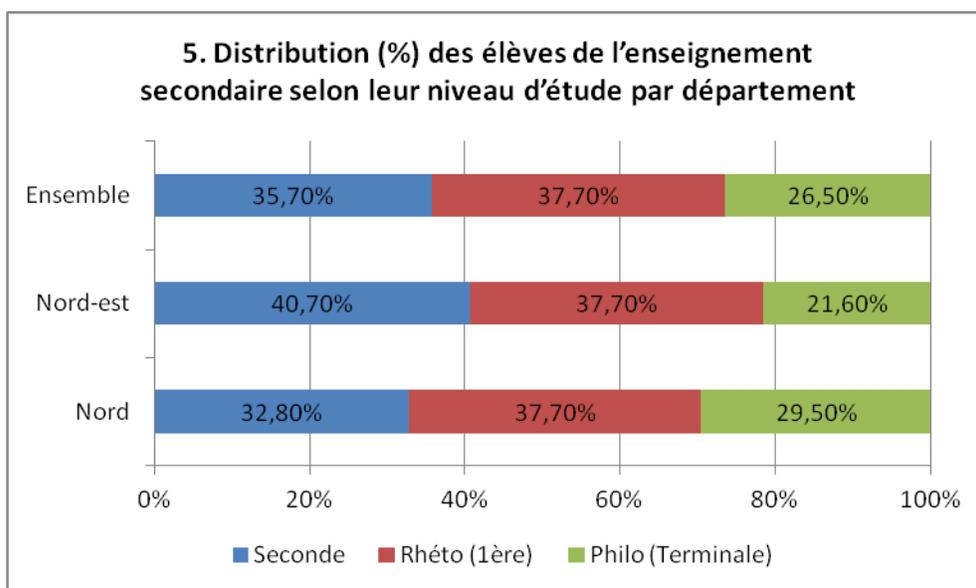
Il faut aussi noter que, parmi les élèves de seconde, près de 41% résident dans le Nord-Est et environ 33% dans le Nord (tableau 7 et figure 5).

TABLEAU 7. Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire par niveau d'étude et par département

		Niveau d'études			
		Seconde	Rhétor (1ère)	Philo (Terminale)	Total
Département					
	Nord	32.8%	37.7%	29.5%	100.0%
	Nord-est	40.7%	37.7%	21.6%	100.0%
	Total	35.7%	37.7%	26.5%	100.0%

Pour les élèves en classe terminale, environ 30% sont dans le département du Nord et 22% dans le Nord-Est.

Figure 5



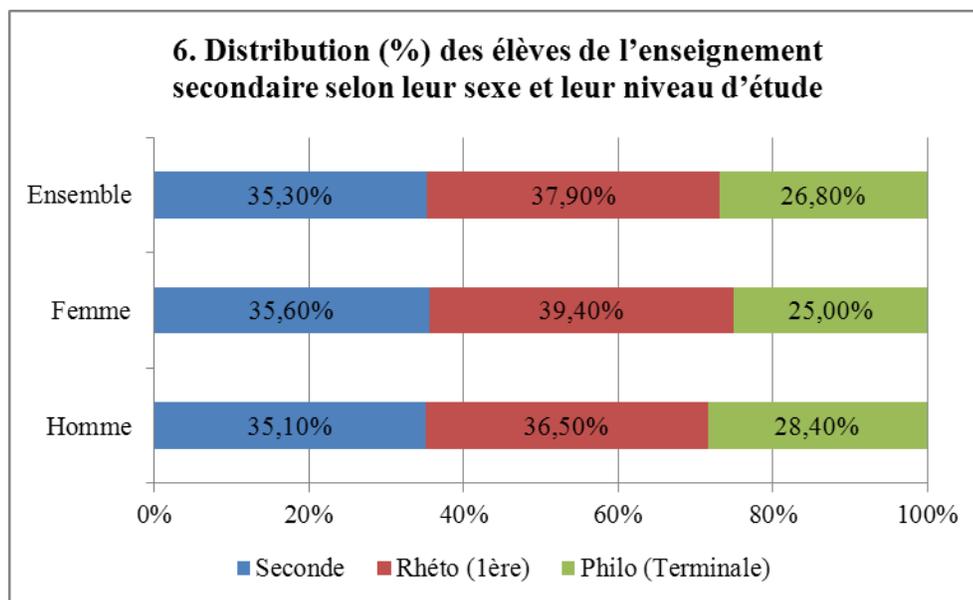
Quant à la classe de première, les deux départements concernés ont le même nombre d'élèves (approximativement 38%).

TABLEAU 8. Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire, selon leur sexe et leur niveau d'étude

		Niveau d'études			Total
		Seconde	Rhétô (1ère)	Philo (Terminale)	
Sexe de l'élève	Homme	35.1%	36.5%	28.4%	100.0%
	Femme	35.6%	39.4%	25.0%	100.0%
	Total	35.3%	37.9%	26.8%	100.0%

Les classes de seconde et de première, qui ont, en moyenne, entre 35 et 37% des élèves sont de sexe masculin tandis qu'entre 36 et 40% sont des femmes, comme l'indiquent le tableau 8 et Figure 6). Dans les classes de philo, 28.4 et 25% des élèves sont respectivement de sexes masculin et féminin.

Figure 6



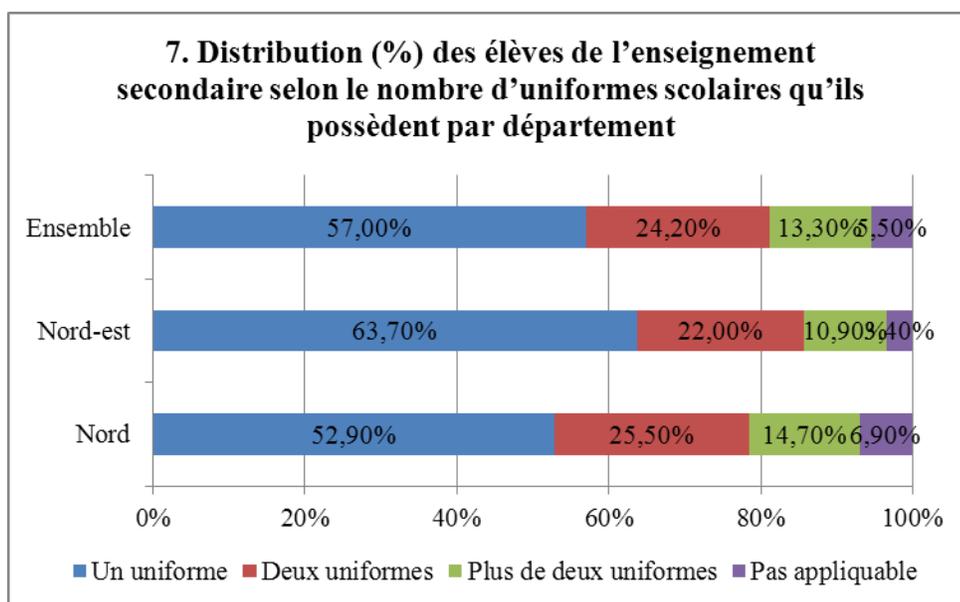
Néanmoins, en Rhéto, la proportion d'élèves de sexe féminin est modestement supérieure à celle des élèves masculins, soit respectivement 36.5% et 39.4%. Au niveau des classes de seconde, cette différence est très minime, soit de 0.5 de pourcentage.

TABLEAU 9. Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire par département, selon le nombre d'uniformes scolaires qu'ils possèdent

		Combien d'uniforme scolaire as-tu				
		Un uniforme	Deux uniformes	Plus de deux uniformes	Pas applicable	Total
Département	Nord	52.9%	25.5%	14.7%	6.9%	100.0%
	Nord-est	63.7%	22.0%	10.9%	3.4%	100.0%
	Total	57.0%	24.2%	13.3%	5.5%	100.0%

De plus, près de 95% des élèves interrogés déclarent avoir au moins un uniforme de l'établissement qu'ils fréquentent. Ainsi, 57% disposent d'un uniforme, 24.2% de deux et 13.3% de plus de deux uniformes (tableau 9 et figure 7). Cette situation est similaire au niveau des deux départements. Dans le Nord, plus de 93% des élèves ont au moins un uniforme; dans le Nord-est cette proportion est proche de 97%.

Figure 7



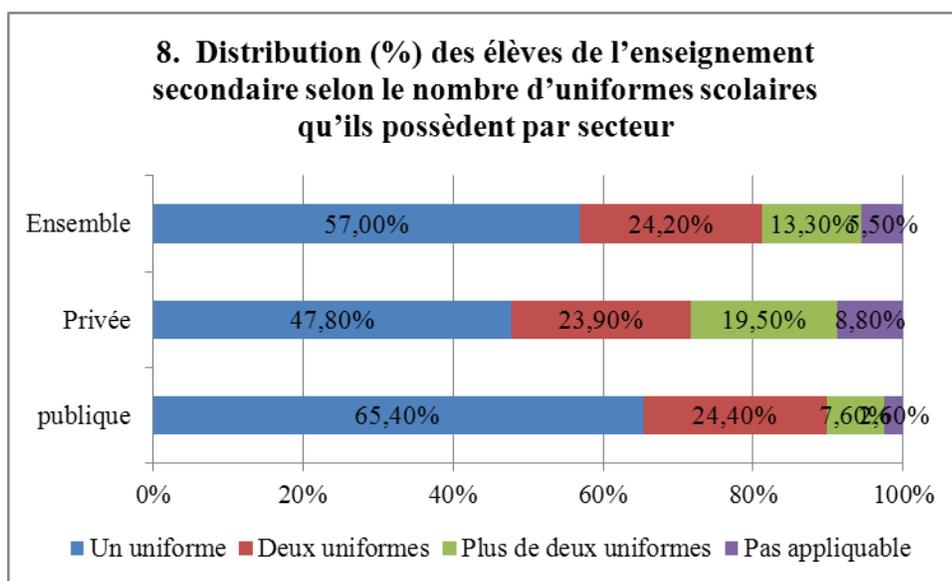
Il faut souligner qu'en fait plus de la moitié des élèves des deux régions ne dispose que d'un seul uniforme. Une proportion moindre d'élèves, soit respectivement 24% et 13.3% ont deux uniformes ou plus.

TABLEAU 10. Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire selon le nombre d'uniformes scolaires qu'ils possèdent par secteur

	Combien d'uniforme scolaire as-tu ?				
	Un uniforme	Deux uniformes	Plus de deux uniformes	Pas applicable	Total
Secteur de l'école Publique	65.4%	24.4%	7.6%	2.6%	100.0%
Privée	47.8%	23.9%	19.5%	8.8%	100.0%
Total	57.0%	24.2%	13.3%	5.5%	100.0%

En somme, en compilant les données du tableau 10 et en observant la figure 8 il apparaît que les établissements scolaires publics concentrent le plus grand effectif d'élèves ayant au moins un uniforme (plus de 97%), tandis que, dans le secteur privé, cette proportion est de 90%.

Figure 8



Un fait assez pertinent à souligner est la proportion d'élèves des trois niveaux d'étude ayant accès à l'électricité dans leur quartier résidentiel.

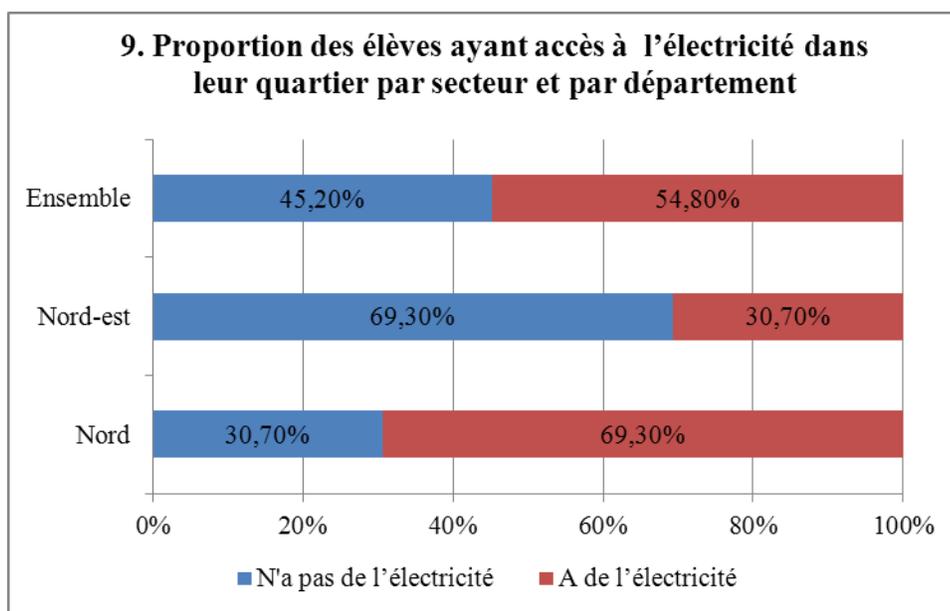
TABLEAU 11. Proportion des élèves ayant accès à l'électricité dans leur quartier, par secteur et par département

Département	A de l'électricité	
	Non	Oui
Nord	30.7%	69.3%
Nord-est	69.3%	30.7%
Ensemble	45.2%	54.8%

En considérant l'accès à l'énergie électrique, comme le souligne le tableau 11 et l'illustre la figure 9, plus de la moitié des élèves interrogés, soit 55% environ, disposent de l'électricité chez eux. Un contraste saisissant apparaît toute fois entre les deux régions: plus de 69% des écoliers accèdent à l'électricité dans le département du Nord tandis que dans le Nord-Est, a peine 31% y ont accès.

En fait, même si l'écolier n'a pas tout à fait de l'électricité chez lui, la présence des lampes électriques éclairant les rues ou les places publiques la nuit peuvent l'aider dans ses études et la réalisation de ses travaux individuels.

Figure 9



La réalité est que, dans le département du Nord'Est, il n'existe pas encore de centrale électrique opérationnelle. Par conséquent, les rues ne sont pas toujours éclairées la nuit, ce qui constitue un handicap majeur pour les élèves qui étudient habituellement sous les lampadaires publics.

Si le niveau d'accessibilité à l'énergie électrique est plus ou moins acceptable, vu la proportion d'élèves qui y accède, celui de l'eau potable est, par contre, problématique.

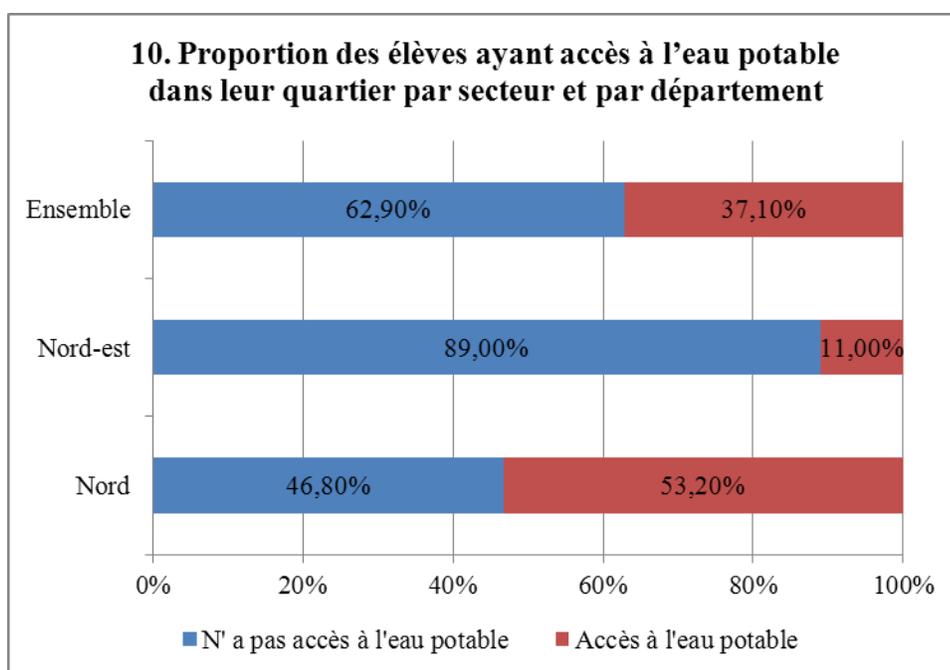
TABLEAU 12. Proportion des élèves ayant accès à l'eau potable dans leur quartier par secteur et par département

Département	Niveau d'accès à l'eau potable	
	Non	Oui
Nord	46.8%	53.2%
Nord-est	89.0%	11.0%
Ensemble	62.9%	37.1%

En effet, moins de 38% des élèves en moyenne, dont 53.2% dans le département du Nord, accèdent à l'eau potable (tableau 12 et figure 10). C'est d'autant plus problématique dans le Nord'Est, où 89% des écoliers déclarent n'avoir aucun accès à l'eau de boisson, ceci tant au niveau des écoles publiques que privées.

En somme, les deux départements ne se différencient pas trop quant au profil des élèves. En effet, l'effectif moyen par classe ne dépasse pas 22 élèves, tous sexes et niveaux d'étude confondus.

Figure 10



De plus, bien qu'un effectif plus grand soit absorbé par le secteur public, il demeure évident que les écoles congréganistes et laïques concentrent le plus grand nombre d'élèves par classe, ceci au niveau des deux régions considérées.

Par ailleurs, il n'existe pas non plus une grande dispersion entre les effectifs masculin et féminin, quant aux niveaux d'études considérés. Mais là où apparaît des écarts significatifs c'est au niveau de l'accès à l'électricité et à l'eau potable. Il importe maintenant d'analyser les données de l'enquête quant à l'orientation future des études universitaires des élèves enquêtés. La section suivante s'articule au tour de cet aspect. Mais d'ores et déjà, il est apparu la nécessité d'accorder la même chance à tous les étudiants issus des milieux dont l'état est décrit ci-dessus et qui seront accueillis au Campus Henry Christophe de Limonade. Il conviendra d'offrir à tous la même commodité susceptible de leur assurer des études réussies.

CHAPITRE III

**ORIENTATION D'ETUDES UNIVERSITAIRES
DES FINISSANTS DES ÉCOLES SECONDAIRES
DE LA RÉGION**

Afin de déterminer l'orientation future des études universitaires des futurs étudiants du Campus Henry Christophe de Limonade, différents critères sont retenus. D'une part, les filières de formation au niveau secondaire sont identifiées et, d'autre part, les raisons ayant motivé leur choix d'une filière ont été prises en compte. Plus loin, en plus de déterminer la proportion d'élèves ayant le désir de s'inscrire, à la fin de leurs études classiques, au campus Henry Christophe de Limonade, le domaine d'étude souhaité est aussi pris en compte; ce qui influera certainement sur la planification des programmes d'études de ce nouveau campus universitaire.

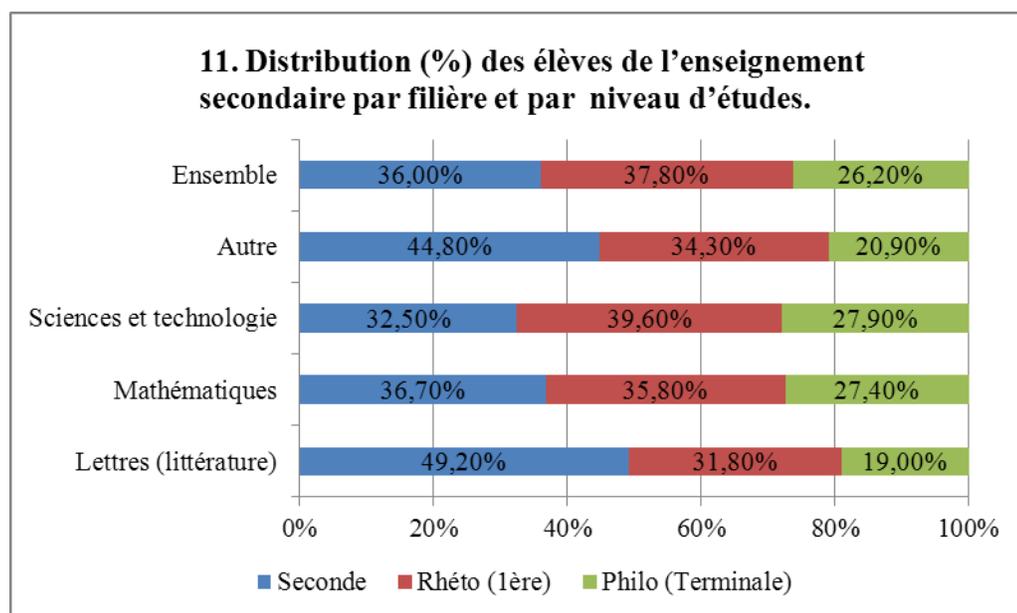
TABLEAU 13. Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire par filière et par niveau d'études

Filière	Seconde	Rhétô (1ère)	Philo (Terminale)
Lettres (littérature)	49.2%	31.8%	19.0%
Mathématiques	36.7%	35.8%	27.4%
Sciences et technologie	32.5%	39.6%	27.9%
Autre	44.8%	34.3%	20.9%
Ensemble	36.0%	37.8%	26.2%

Considérant au prime abord la répartition des élèves enquêtés par filière de formation, cette dernière varie d'une classe à l'autre. Par exemple, les lettres ou la littérature sont au centre des préoccupations de plus de 49% des élèves de seconde, comme cela s'observe au tableau 13 et figure 11). La rubrique «Autre» néanmoins compte pour près de 45% bien qu'elle reste indéfinie. Près de 37% de ces élèves s'intéressent aux mathématiques alors que 32.5% optent pour les sciences et la technologie. Il est à présumer cette configuration est susceptible de varier à mesure que ces élèves accèdent aux classes supérieures.

Cette présomption est fondée par le fait que 45% des élèves de Seconde ne se déterminent pas encore à choisir une option. Cette situation, comme cela est apparu au tableau 13 n'est pas la même pour les élèves des classes de première (Rhéto.) et de terminale (Philo).

Figure 11



En premier lieu, la rubrique 'Sciences et technologie' est prisée par près de 40% des élèves de la Première (Rhéto). Viennent ensuite les mathématiques (35.8%) et autre (34.3%). La proportion d'élèves de Première (Rhéto.) manifestant de l'intérêt pour les lettres ou la littérature n'est pas négligeable, soit environ 32%.

En second lieu, 27.4 et 28% des élèves de la classe terminale s'intéressent respectivement aux mathématiques et surtout aux Sciences et Technologies. A peine 19% des élèves de la philo.(terminale) ont opté pour les lettres ou la littérature et près de 21% de la même classe n'ont précisé aucune filière.

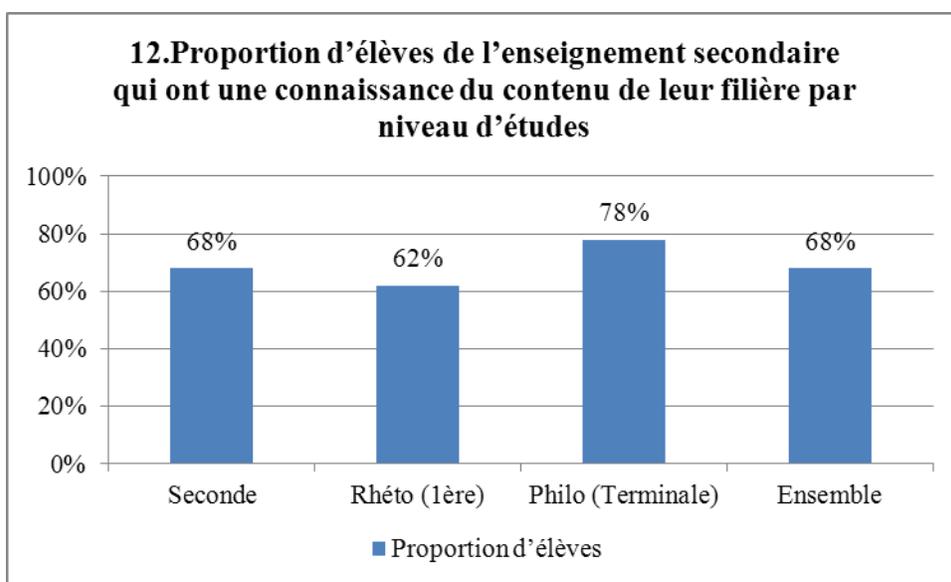
TABLEAU 14. Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire qui ont une connaissance du contenu de leur filière par niveau d'études

niveau d'études	Proportion d'élèves
Seconde	68%
Rhétô (1ère)	62%
Philo (Terminale)	78%
Ensemble	68%

Quant à la question de savoir s'ils ont une connaissance de la filière choisie, en moyenne 68% des élèves de la Seconde ont répondu affirmativement (tableau 14 et figure 12). Respectivement 68% et 62% des élèves de la Seconde et de la Première affirment qu'ils ont connaissance du contenu de leurs filières d'études.

Mais une meilleure compréhension d'une filière de formation donnée est plus évidente pour les élèves de la terminale: 78% d'entre eux ont affirmé avoir une bonne connaissance des filières pour lesquelles ils ont opté.

Figure 12



Cela semble se préciser à mesure que ces élèves se rapprochent de la fin du cycle secondaire.

A considérer les catégories d'établissements scolaires sélectionnés dans l'enquête, les données recueillies indiquent que 85% des élèves ayant opté pour les Mathématiques fréquentent les écoles publiques, selon les indications du tableau 15 et de la figure 13.

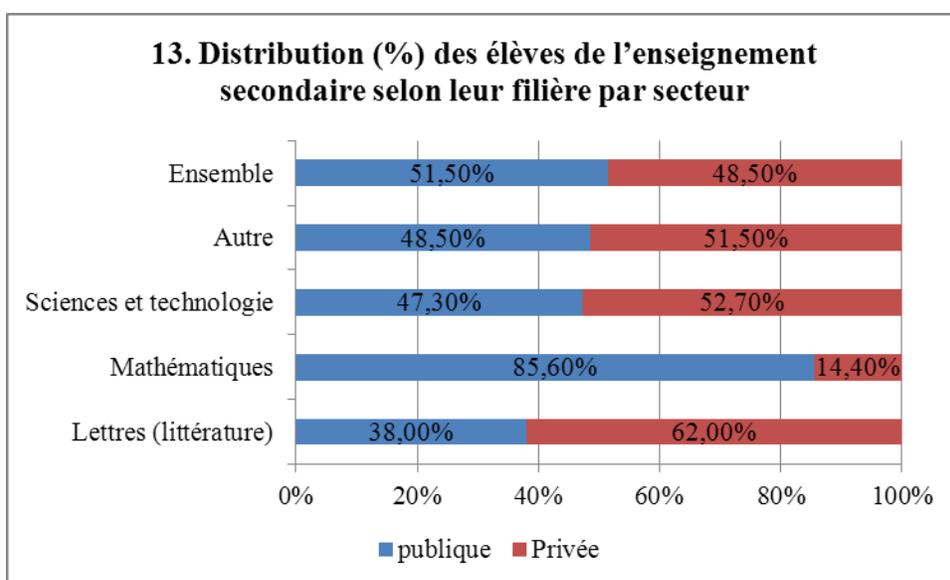
TABLEAU 15. Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire, selon leur filière par secteur

Filière	Publique	Privée
Lettres (littérature)	38.0%	62.0%
Mathématiques	85.6%	14.4%
Sciences et technologie	47.3%	52.7%
Autre	48.5%	51.5%
Ensemble	51.5%	48.5%

Ceux des élèves qui s'intéressent aux Sciences et Technologies et aux lettres (littérature), respectivement près de 53% et 62% appartiennent aux écoles privées.

Quant à ceux qui n'ont pas précisé leur choix d'une filière, près de 52% se trouvent dans les écoles privées.

Figure 13



Cette analyse se rapporte aussi aux deux départements où les élèves ont été interrogés. Force est de noter que, à ce niveau aussi, le Nord a remporté la palme.

En effet, en se référant au tableau 16 et à la figure 14, le constat est qu'en moyenne 62.3% des élèves ayant précisé leur option pour une filière donnée résident dans le Nord, contre 37.7% de ceux du département du Nord-Est.

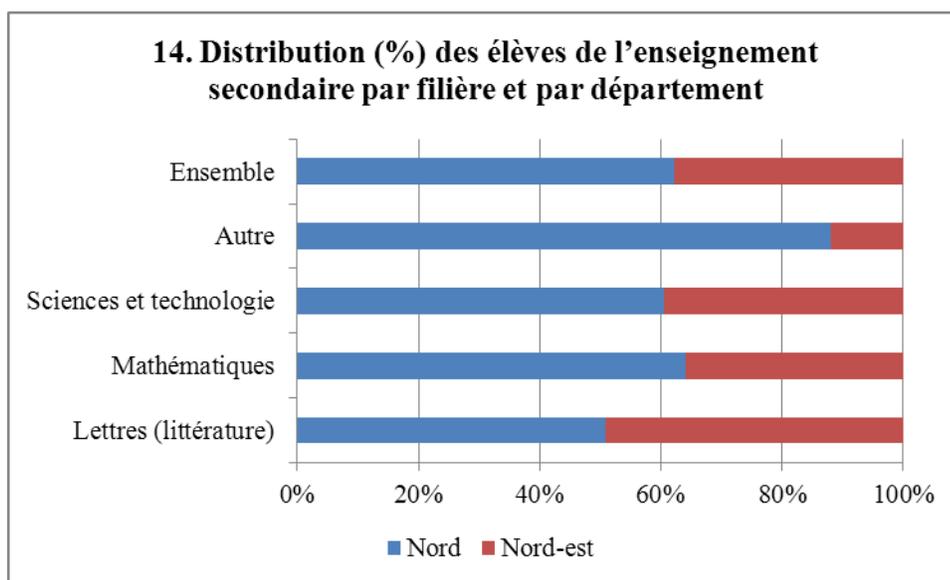
TABLEAU 16. Distribution (%) des élèves de l'enseignement secondaire, par filière et par département

Filière	Nord	Nord-est
Lettres (littérature)	50.8%	49.2%
Mathématiques	64.2%	35.8%
Sciences et technologie	60.6%	39.4%
Autre	88.1%	11.9%
Ensemble	62.3%	37.7%

Plus important encore! Parmi les élèves ayant choisi les mathématiques, plus de 64% résident dans le Nord.

Il y va de même pour les lettres et les Sciences et Technologies. Même parmi les élèves n'ayant pas précisé leur option, 88% se trouvent dans le département du Nord.

Figure 14



Par ailleurs, parmi les raisons évoquées par les élèves pour opter pour une filière de formation, la possibilité de trouver un emploi est celle qui les motive le plus. 40.6% des élèves interrogés croient que la filière choisie peut accroître leur possibilité d'obtenir un emploi (tableau 17 et figure 15).

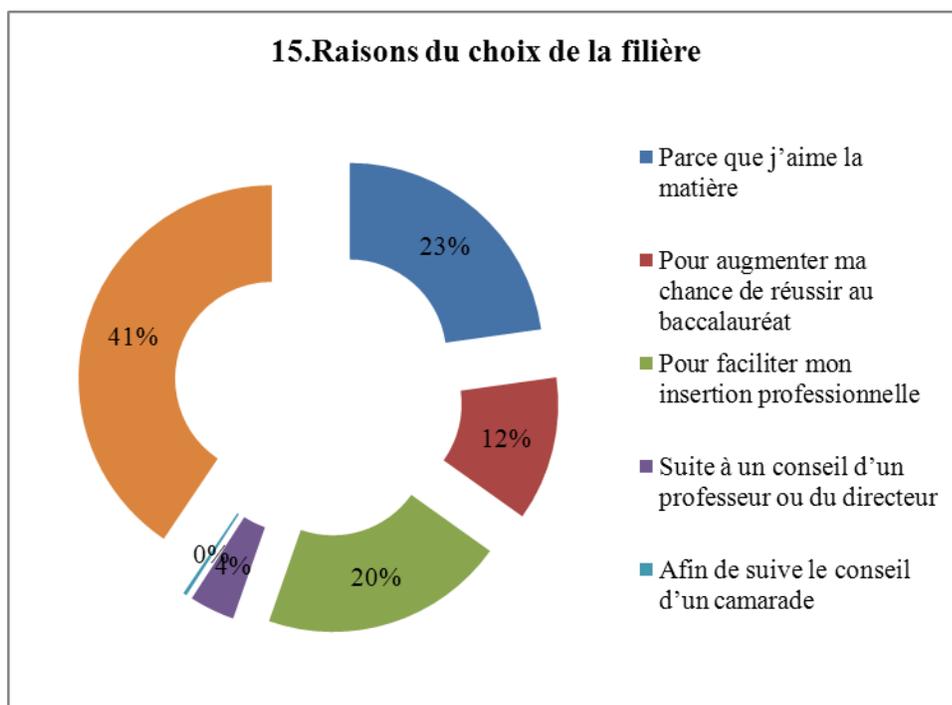
TABLEAU 17. Raisons ayant motivé le choix d'une filière donnée

Raisons du choix de la filière	Réponses	% Réponses
Parce que j'aime la matière	360	22.8%
Pour augmenter ma chance de réussir au baccalauréat	191	12.1%
Pour faciliter mon insertion professionnelle	324	20.5%
Suite à un conseil d'un professeur ou du directeur	60	3.8%
Afin de suivre le conseil d'un camarade	4	.3%
Pour augmenter ma possibilité de trouver du travail	642	40.6%
Total	1581	100.0%

De plus, environ 23% d'entre eux choisissent en raison de leur amour pour la filière considérée, tandis que 20.5% l'ont fait dans la perspective de leur faciliter l'insertion professionnelle.

Un autre aspect encore plus important qu'il convient de souligner est le fait qu'entre 75% et 90% des élèves interrogés n'ont pas regretté leur choix de filière, ceci pour tout niveau d'étude et région considérés (voir tableau 18).

Figure 15



Ceci est particulièrement évident pour les élèves de Première (Rhéto) au niveau des départements du Nord et du Nord-Est, soit respectivement 89.4% et 83%.

TABLEAU 18. Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire qui ont regretté d'avoir choisi leur filière par niveau d'études et par départements

Département	niveau d'études	Regrettes-tu ton choix de filière (option)	
		Non	Oui
Nord	Seconde	87.9%	12.1%
	Rhétor (1ère)	89.4%	10.6%
	Philo (Terminale)	88.3%	11.7%
	niveau d'études		
Nord'Est	Seconde	79.0%	21.0%
	Rhétor (1ère)	83.0%	17.0%
	Philo (Terminale)	74.8%	25.2%

La proportion d'élèves, n'ayant pas regretté leur choix, est néanmoins plus élevée dans le Nord (près de 89% en moyenne) que dans le Nord-Est (79% en moyenne), soit un écart de 10 pourcents

En outre, presque la totalité des élèves compte réussir le bac et donc achever leurs études secondaires. Cette opinion est émise par les élèves des deux régions enquêtées, quelle que soit la classe considérée.

TABLEAU 19. Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire qui ont regretté d'avoir choisi leur filière par niveau d'études et par secteur

Secteur de l'école	niveau d'études	Regrettes-tu ton choix de filière (option)	
		Non	Oui
Public	Seconde	88.0%	12.0%
	Rhétor (1 ^{ère})	83.5%	16.5%
	Philo (Terminale)	84.5%	15.5%
	niveau d'études		
Privé	Seconde	79.5%	20.5%
	Rhétor (1 ^{ère})	89.8%	10.2%
	Philo (Terminale)	82.8%	17.2%

En moyenne plus de 99% des élèves comptent réussir le bac, ceci tant dans les écoles publiques que dans les écoles privées (tableau 19). Un léger écart existe néanmoins entre le secteur public et le secteur privé. Par exemple, dans le Nord, 99.8% des élèves fréquentant des établissements privés contre 98.4% de ceux inscrits dans les établissements publics, pensent qu'ils réussiraient aux épreuves du baccalauréat.

Un léger écart existe également entre les régions du Nord et du Nord-Est : la proportion moyenne d'élèves comptant réussir le baccalauréat (examen officiel de fin d'études secondaires) dans le Nord-Est dépasse de 0.3 pourcent celle des élèves dans le Nord, soit respectivement 99.5 et 99.2%.

TABLEAU 20. Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire qui pensent réussir le bac par secteur et par département

			Penses-tu que tu réussiras le bac ?	
			Non	Oui
Département Nord	Secteur de l'école	publique	1.4%	98.6%
		Privée	.2%	99.8%
Nord-est	Secteur de l'école	publique	.6%	99.4%
		Privée	.4%	99.6%

D'autre part, vu la proportion très significative d'élèves espérant réussir le baccalauréat, il paraît normal qu'ils comptent achever leurs études secondaires et donc entamer une carrière universitaire.

En effet, selon le tableau 20, en moyenne près de 99% des élèves interrogés dans le Nord pensent finir leurs études secondaires.

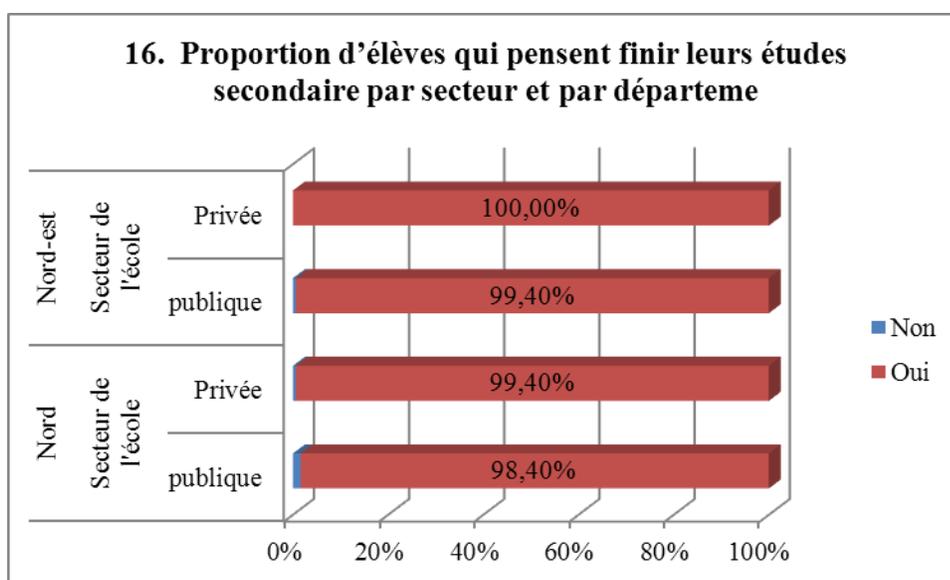
TABLEAU 21. Proportion d'élèves qui pensent finir leurs études secondaire par secteur et par département

				Est-ce que tu penses que tu vas finir tes études secondaires?	
				Non	Oui
Département	Nord	Secteur de l'école	Publique	1.6%	98.4%
			Privée	.6%	99.4%
	Nord-est	Secteur de l'école	Publique	.6%	99.4%
			Privée	.0%	100.0%

Dans les écoles privées cette proportion est la plus importante, soit 99.4%, représentant ainsi un point (1%) d'écart par rapport aux écoles publiques.

Ce même constat est fait au niveau du Nord'Est où 99.7% des élèves en moyenne pensent achever leurs études secondaires.

Figure 16



La proportion des élèves fréquentant les écoles privées est de 100% contre 99.4% de ceux inscrits dans les écoles publiques. Ici encore, l'écart entre le Nord-Est et le Nord paraît plus évident, quoique minime, soit 0.8 pourcent.

À propos de l'aide aux élèves

Afin de mener à bien leurs études secondaires, les élèves ont sollicité des aides de toute sorte, dont en particulier l'aide financière. En effet, 62% estiment avoir besoin de l'aide financière en vue d'achever leurs études.

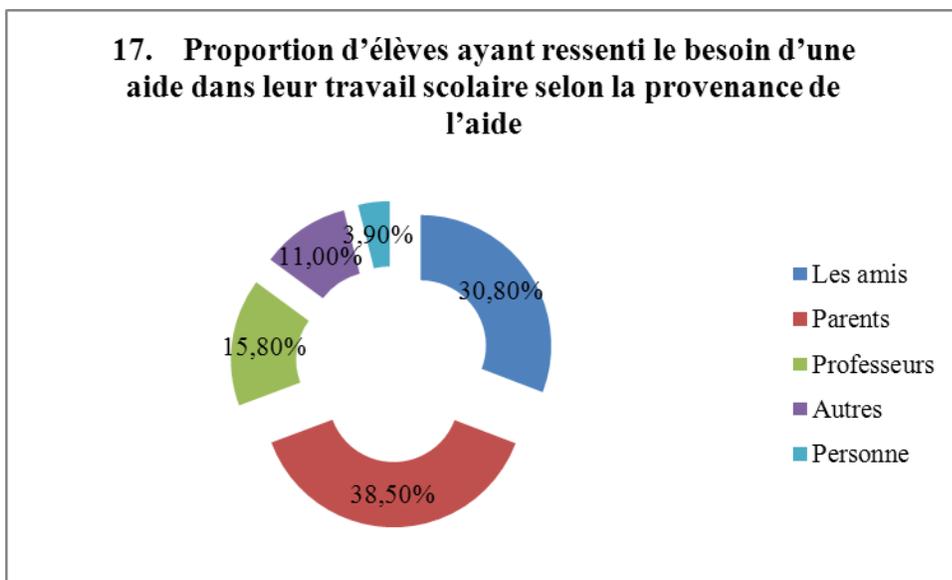
TABLEAU 22. Proportion d'élèves ayant ressenti le besoin d'une aide dans leur travail scolaire selon la provenance de l'aide

No	Provenance de l'aide	% Eleves
11	Amis	30.8%
2	Parents	38.5%
3	Professeurs	15.8%
4	Autres	11.0%
5	Personne	3.9%

Tandis que pour 27% et 25%, l'attention de leurs parents et l'encadrement des professeurs pourraient aussi aider dans leur réussite scolaire.

Quant à la provenance de l'aide souhaitée, 38.5% et 30.8% des sondés souhaitent la recevoir respectivement de leurs parents et des amis (tableau 22). L'aide venant du corps professoral est aussi appréciée car près de 16% de ces élèves souhaitent en bénéficier.

Figure 17



Cela prouve combien, en fait, un apport financier et l'encadrement des parents peuvent contribuer à la réussite de la plupart des jeunes écoliers haïtiens. Cela sous-tend-t-il que l'échec ou la déperdition scolaire soit dû à l'absence de ces deux facteurs ? de la réussite de leurs études universitaires.

Une étude plus ou moins approfondie sur cette question pourrait apporter des réponses en vue de cerner les éléments pouvant pallier ce problème. Si tant est que pour une catégorie d'élèves, potentiels étudiants de la nouvelle université du Nord, l'aide financière est une condition sine qua non

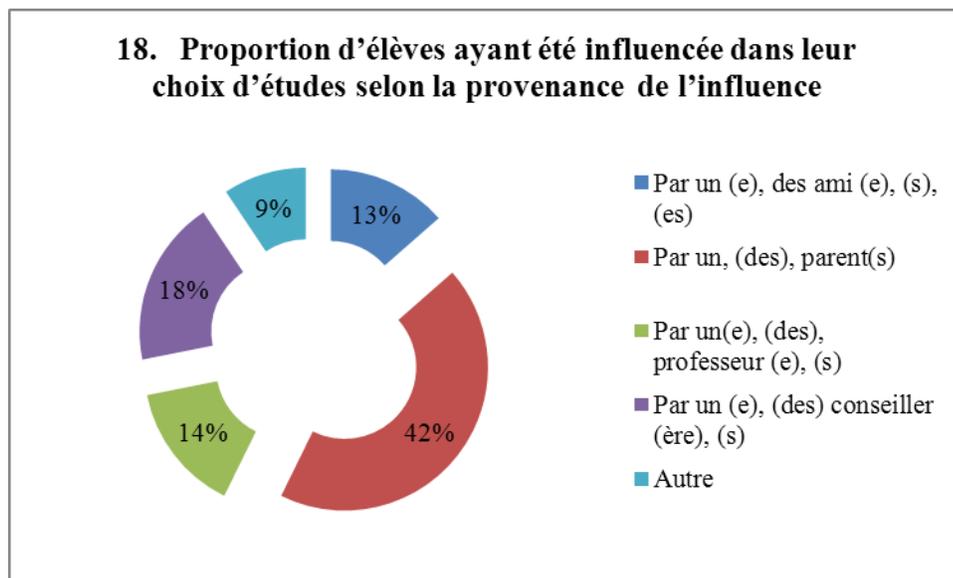
TABLEAU 23. Proportion d'élèves ayant été influencée dans leur choix d'études selon la provenance de l'influence

No	Penses-tu être influencé (e) dans ton choix d'études	Proportion d'élèves
1	Par un (e), des ami (e), (s), (es)	13%
2	Par un, (des), parent(s)	42%
3	Par un(e), (des), professeur (e), (s)	14%
4	Par un (e), (des) conseiller (ère), (s)	18%
5	Autre	9%

Par ailleurs la plupart des écoliers sont influencés dans leur choix de filière de formation par une tierce personne ; mais ils le sont beaucoup plus par leurs parents. En effet, 42% des élèves subissent l'influence d'un parent dans le choix d'une filière donnée.

En revanche, de manière respective 18% et 14% d'entre eux ont suivi les recommandations d'un conseiller et d'un professeur. Certains amis ont aussi influé sur leur choix selon 13% des élèves interrogés, comme le montre le tableau 23 illustré par la figure 18.

Figure 18



En fait, en Haïti, les écoliers sont très enclins à suivre le parcours académique d'un membre de leurs familles (pères ou mères, etc.). Très peu suivent les recommandations d'un conseiller d'orientation, sauf peut-être les enfants appartenant aux familles aisées.

Mais là encore, l'influence des parents reste très forte. Certains critères d'ordre socio-économique peuvent aussi influencer le choix d'une filière de formation donnée.

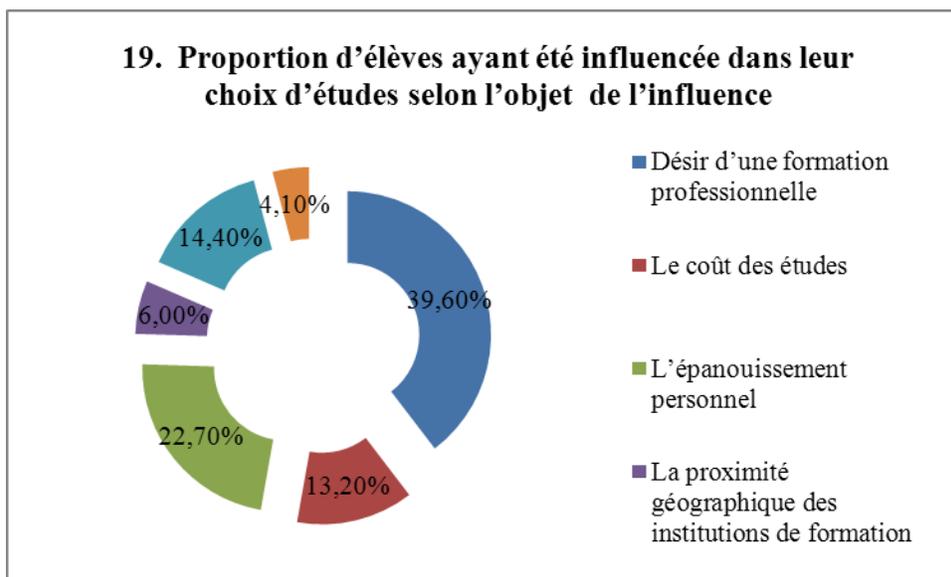
TABLEAU 24. Proportion d'élèves ayant été influencée dans leur choix d'études selon l'objet de l'influence

No	Qu'est-ce qui a le plus influencé le choix de tes études	Penses-tu être influencé (e) dans ton choix d'études
1	Désir d'une formation professionnelle	39.6%
2	Le coût des études	13.2%
3	L'épanouissement personnel	22.7%
4	La proximité géographique des institutions de formation	6.0%
5	Le débouché professionnel	14.4%
6	Autre	4.1%

En effet, c'est le désir d'une formation professionnelle qui serait à la base du choix d'une filière, selon près de 40% des écoliers (tableau 24 et figure 19).

Près de 23% d'entre eux, pensent que c'est l'épanouissement personnel qui les a motivés, puis le débouché professionnel et le coût des études (plus de 14% et 13% respectivement).

Figure 19



Contre toute attente, la proximité géographique des institutions de formation n'influence que faiblement le choix des filières d'étude des écoliers.

Il n'est pas sans intérêt de souligner le désir intense des écoliers d'entreprendre des études universitaires immédiatement après le cycle secondaire.

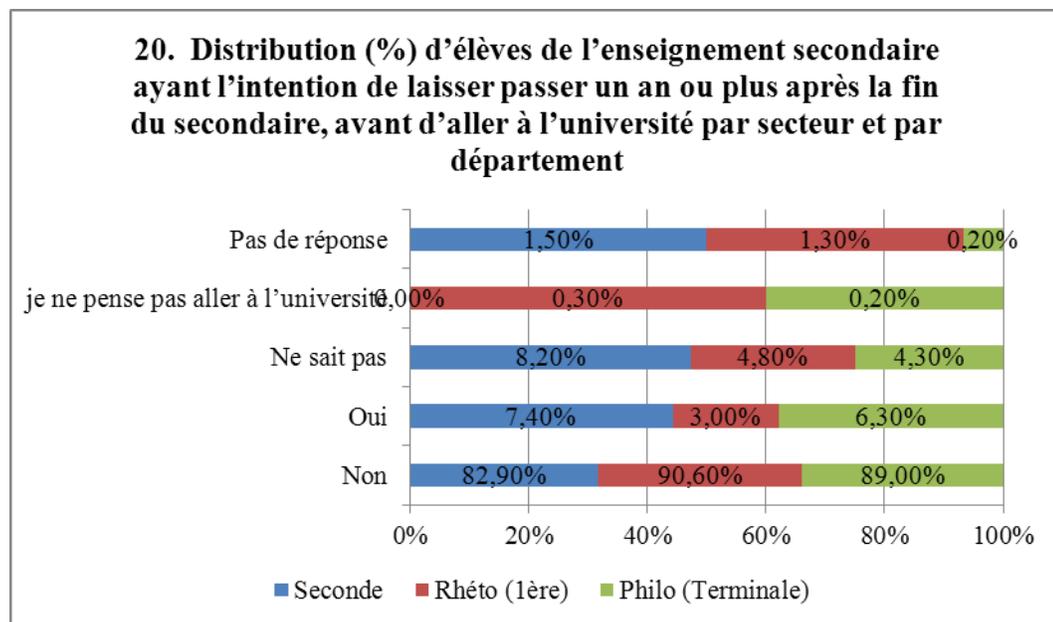
TABLEAU 25. Distribution (%) d'élèves de l'enseignement secondaire ayant l'intention de laisser passer un an ou plus après la fin du secondaire, avant d'aller à l'université par secteur et par département

No	As-tu l'intention de laisser passer un an ou plus après la fin de ton secondaire, avant d'aller à l'université					Pas de réponse
	niveau d'études	Non	Oui	Ne sait pas	je ne pense pas aller à l'université	
1	Seconde	82.9%	7.4%	8.2%	.0%	1.5%
2	Rhétô (1ère)	90.6%	3.0%	4.8%	.3%	1.3%
3	Philo (Terminale)	89.0%	6.3%	4.3%	.2%	.2%

Les proportions ayant répondu négativement à la question de savoir « s'ils ont l'intention de passer un an ou plus après la fin du secondaire avant d'aller à l'université », se situent dans une fourchette de 83 à 91% (tableau 25 et figure 20).

Par exemple, 83% des élèves de seconde comptent entreprendre immédiatement des études universitaires après la fin du cycle secondaire.

Figure 20



Pour les élèves de Première (Rhéto) et de Terminale (Philo) ces proportions sont respectivement de l'ordre de 91 et 89%.

Les résultats paraissent très contrastés quant au sexe des élèves: la prédominance masculine saute aux yeux quant à l'intention d'entamer immédiatement après le baccalauréat des études universitaires, selon ce qui s'observe au tableau 26 et à la figure 21).

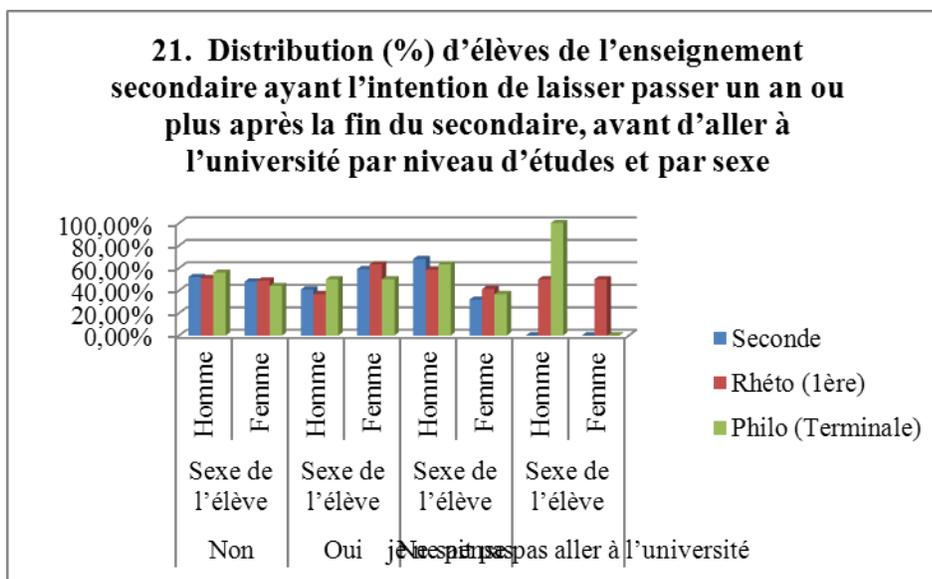
TABLEAU 26. Distribution (%) d'élèves de l'enseignement secondaire ayant l'intention de laisser passer un an ou plus après la fin du secondaire, avant d'aller à l'université par niveau d'études et par sexe

niveau d'étude	As-tu l'intention de laisser passer un an ou plus après la fin de ton secondaire, avant d'aller à l'université							
	Non		Oui		Ne sait pas		je ne pense pas aller à l'université	
	Sexe de l'élève		Sexe de l'élève		Sexe de l'élève		Sexe de l'élève	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Seconde	52.0%	48.0%	40.9%	59.1%	68.1%	31.9%	.0%	.0%
Rhétor (1ère)	51.1%	48.9%	36.8%	63.2%	58.6%	41.4%	50.0%	50.0%
Philo (Terminale)	55.9%	44.1%	50.0%	50.0%	63.2%	36.8%	100.0%	.0%

En effet, parmi les élèves de Seconde qui comptent débiter rapidement des études universitaires juste après le baccalauréat, 52% sont des garçons contre 48% de filles. En revanche, parmi ceux qui ne le souhaitent pas, on rencontre 59% de filles contre 41% de garçons.

La même tendance est observée chez les élèves de Première ayant souhaité débiter leurs études universitaires après la fin du cycle secondaire: 51% sont de sexe masculin contre 49% de sexe féminin. De ceux qui veulent passer au moins une année avant d'entamer de telles études, plus de 63% sont des écolières contre environ 37% d'écoliers.

Figure 21



Quant aux élèves de la Terminale, lesquels entendent s'engager dans des études universitaires juste après le baccalauréat, 56% sont des garçons contre 44% de filles. Par contre, dans la proportion de ceux d'entre eux qui ne souhaitent pas entamer immédiatement des études universitaires, celles des filles et des garçons sont identiques, soit 50% chacune.

Force est de noter que, en dernier ressort, les écoliers sont plus indécis que les écolières quant à la décision de rentrer à l'université, cela quel que soit le niveau d'étude considéré.

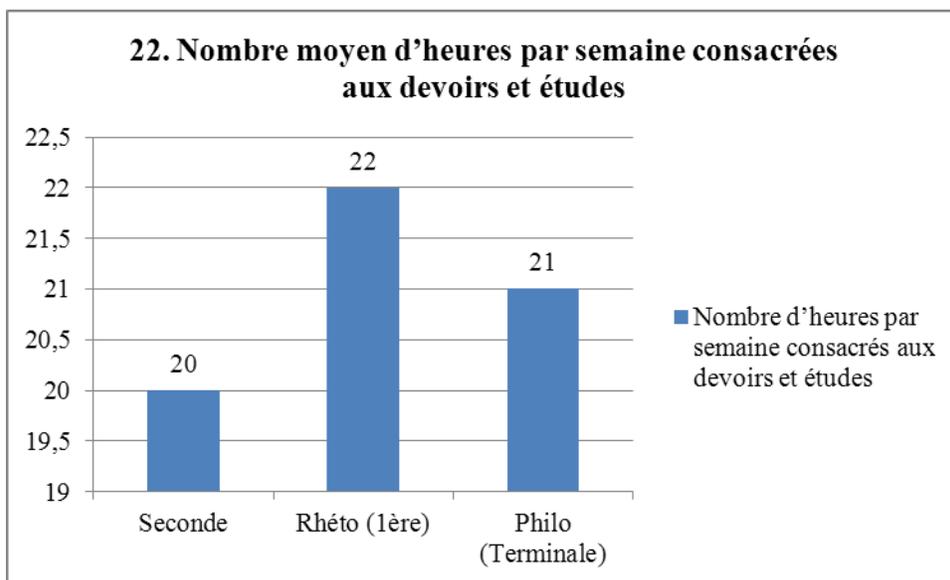
TABLEAU 27. Nombre moyen d'heures par semaine consacrées aux devoirs et études

Niveau d'études			
Nombre d'heures par semaine consacrés aux devoirs et études	Seconde	Rhét(1ère)	Philo (Terminale)
		20	22

Un autre élément à prendre en considération dans cette analyse est le nombre moyen d'heures par semaine consacré par les élèves aux travaux individuels et aux études.

C'est un paramètre important dans l'évaluation des écoles et de la réussite des élèves. Selon ce qu'affichent le tableau 27 et la figure 22, les écoliers consacrent moins de 25 heures par semaine aux travaux individuels et autres.

Figure 22



Les élèves de la Seconde, allouent, en moyenne, seulement 20 heures par semaine aux travaux et aux études. Ceux de la classe de Première consacrent en moyenne 22 heures tandis que ceux de la Terminale y accordent de 21 heures par semaine. Si l'on tient compte du nombre d'heures de cours par jours en Haïti (6 heures en moyenne) et du nombre de jours de classe (5 jours par semaine), les élèves du secondaire devraient suivre en moyenne trente heures de cours par semaine. Donc, ceci laisserait comprendre que le temps alloué aux réalisations des travaux individuels représenterait environ 70% de celui passé réellement en classe, soit une moyenne de 21 heures.

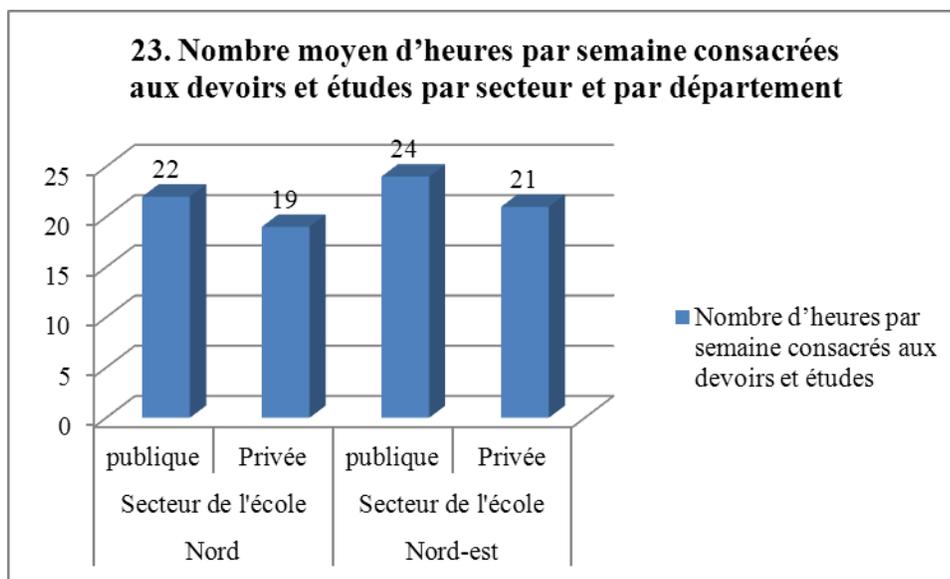
TABLEAU 28. Nombre moyen d'heures par semaine consacrées aux devoirs et études par niveau d'études, type d'écoles et par département

	Département			
	Nord		Nord-est	
	Secteur de l'école		Secteur de l'école	
	publique	Privée	publique	Privée
Nombre d'heures par semaine consacrés aux devoirs et études	22	19	24	21

L'analyse par département et catégorie d'écoles n'est pas trop différente de celle menée précédemment; mais un léger écart est observé entre les écoles privées et publiques (tableau 28 et figure 23).

Par exemple, dans le Nord, les élèves fréquentant des écoles publiques consacrent en moyenne 22 heures par semaine (ce qui représente plus de 73% des heures de cours en classe) aux travaux tandis que pour ceux des écoles privées le nombre d'heures est de 19, soit 63% des heures de cours par semaine.

Figure 23



Dans le Nord-Est, une situation similaire est aussi observée: les élèves issus des établissements scolaires publics consacrent 24 heures en moyenne par semaine, soit 80% en termes d'heures de cours, et ceux des établissements privés, 21 heures ou 70%. Il importe de remarquer que, au

niveau du département du Nord-Est, les élèves consacrent beaucoup plus d'heures aux travaux individuels que ceux du Nord.

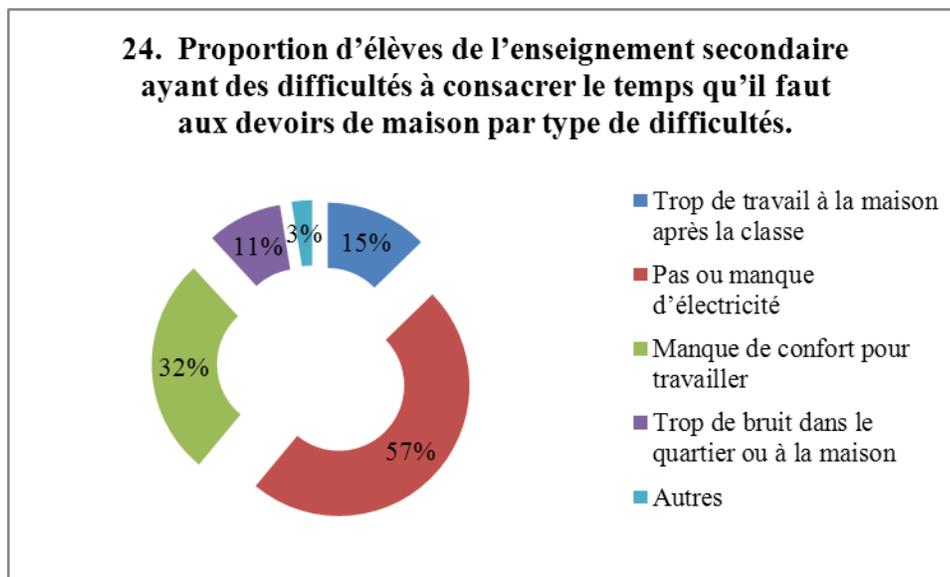
TABLEAU 29. Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire ayant des difficultés à consacrer le temps qu'il faut aux devoirs de maison par type de difficultés

As-tu des difficultés à consacrer le temps qu'il faut à tes devoirs à la maison	Proportion d'élèves
Trop de travail à la maison après la classe	15%
Pas ou manque d'électricité	57%
Manque de confort pour travailler	32%
Trop de bruit dans le quartier ou à la maison	11%
Autres	3%

Toutefois, les élèves évoquent des difficultés susceptibles de les empêcher de mener à bien leurs études secondaires. Le manque d'électricité et de confort est le lot de la plupart des élèves interrogés. En effet, 57% d'entre eux affirment que l'absence ou le manque d'électricité est le plus grand obstacle à la réalisation des travaux individuels. Pour 32%, c'est le manque de confort qui pose problème (tableau 29).

Il importe d'attirer aussi l'attention sur d'autres facteurs, bien qu'ils affectent les élèves dans une moindre mesure que ceux évoqués ci-dessus. Par exemple, 15% des élèves enquêtés confirment que trop de travaux domestiques après la classe les empêchent de faire convenablement leurs devoirs de maison.

Figure 24



L'enquête n'a pas révélé le pourcentage d'élèves par sexe dont le surcroît de travaux domestique empêche de consacrer le temps nécessaire à leurs études. Toutefois, connaissant le milieu familial haïtien, il ne fait pas de doute que la majorité d'élèves confrontant cette situation est de sexe féminin. Par ailleurs, 11% ajoutent que trop de bruit dans le quartier ou à la maison constitue aussi un obstacle à la réalisation des travaux d'étude. En fait, de tels facteurs ne sont pas toujours

pris en compte dans l'évaluation du système éducatif haïtien. Dans un tel contexte, le rendement scolaire ne peut qu'être très faible.

CHAPITRE IV

INTENTION DES ELEVES DE S'INSCRIRE AU CAMPUS HENRY CHRISTOPHE DE LIMONADE

Il convient de disposer d'informations sur les intentions des élèves quant à la poursuite de leurs études, et sur leur rendement scolaire en vue d'une meilleure planification des options et Programmes qu'offrira le Campus de Limonade.

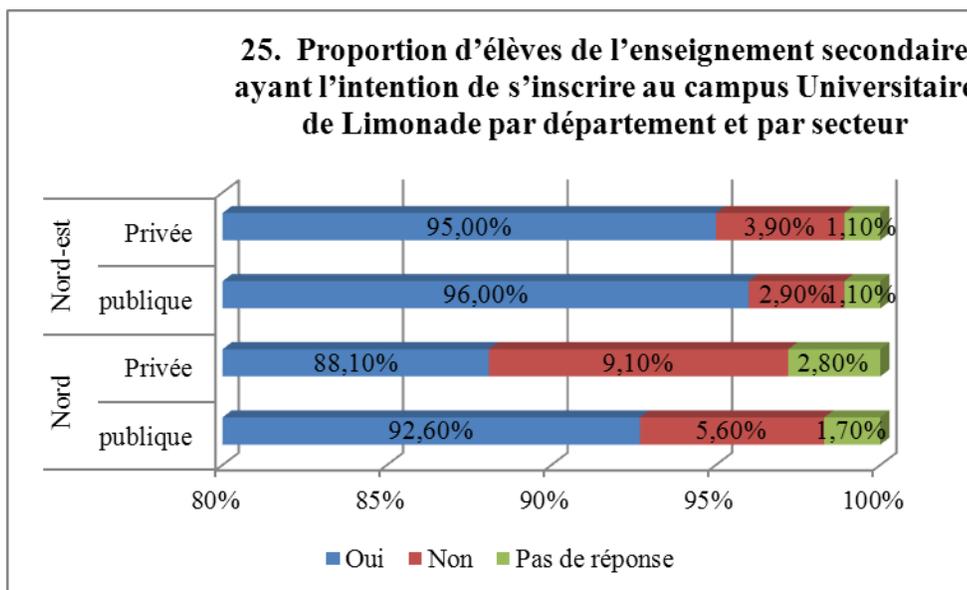
TABLEAU 30. Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire ayant l'intention de s'inscrire au Campus Henry Christophe de Limonade par département et par secteur

				Le Campus de Limonade fonctionne à partir de 2012, as-tu l'intention de t'y inscrire		
				Oui	Non	Pas de réponse
Département	Nord	Secteur de l'école	Publique	92.6%	5.6%	1.7%
			Privée	88.1%	9.1%	2.8%
	Nord'Est	Secteur de l'école	Publique	96.0%	2.9%	1.1%
			Privée	95.0%	3.9%	1.1%

Le présent chapitre met en évidence la proportion d'élèves qui compte s'inscrire au dit Campus suivant le domaine d'étude envisagé.

Dans le département du Nord, près de 93% des élèves des écoles publiques ont répondu affirmativement quant à la question de savoir s'ils comptent s'inscrire au campus Henry Christophe de Limonade (tableau 30 figure 28). Cette proportion est de 88% pour ceux des écoles privées.

Figure 25



C'est aussi le cas des élèves dans le Nord-Est où 96% ayant répondu affirmativement, fréquentent des écoles publiques contre 95% immatriculés dans les écoles privées.

Quant au champ d'étude, le tableau 31 et la figure 26 sont très révélateurs. La médecine est le champ le plus visé par les élèves: près de 43% d'entre eux souhaitent entreprendre des études dans ce domaine.

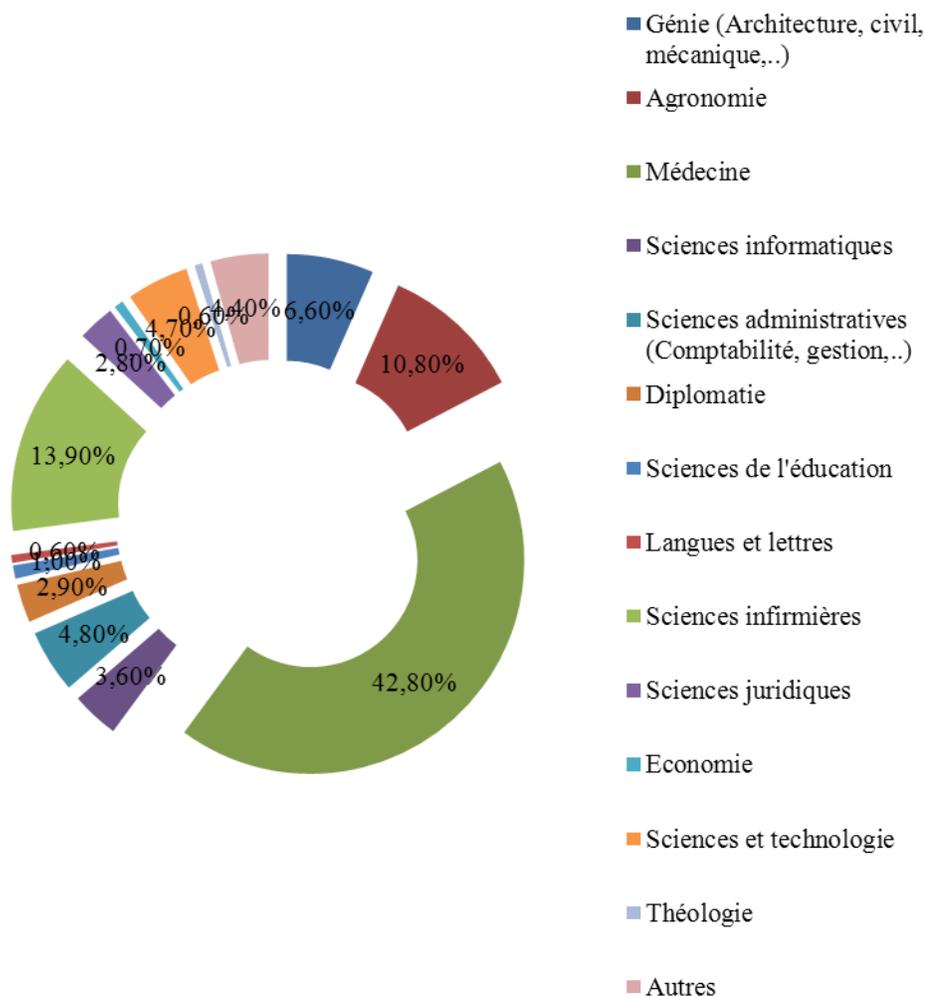
TABLEAU 31. Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire ayant l'intention de s'inscrire au campus de Limonade, selon la discipline qu'ils comptent choisir

Domaine d'étude	% d'élèves	effectif d'élèves
Génie (Architecture, civil, mécanique,..)	6.6%	100
Agronomie	10.8%	163
Médecine	42.8%	647
Sciences informatiques	3.6%	54
Sciences administratives (Comptabilité, gestion,..)	4.8%	72
Diplomatie	2.9%	44
Sciences de l'éducation	1.0%	15
Langues et lettres	.6%	9
Sciences infirmières	13.9%	210
Sciences juridiques	2.8%	42
Economie	.7%	11
Sciences et technologie	4.7%	71
Théologie	.6%	9
Autres	4.4%	66
Total	100.0%	1513

Viennent en deuxième position, les sciences infirmières (près de 14%). Cela indique que le domaine sanitaire attire près de 62% des élèves. Après l'Agronomie (10.8% des élèves) et le génie civil (6.6%), les proportions d'élèves s'intéressant aux autres disciplines sont très négligeables.

Figure 26

26. Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire ayant l'intention de s'inscrire au campus de limonade selon la discipline qu'ils comptent choisir



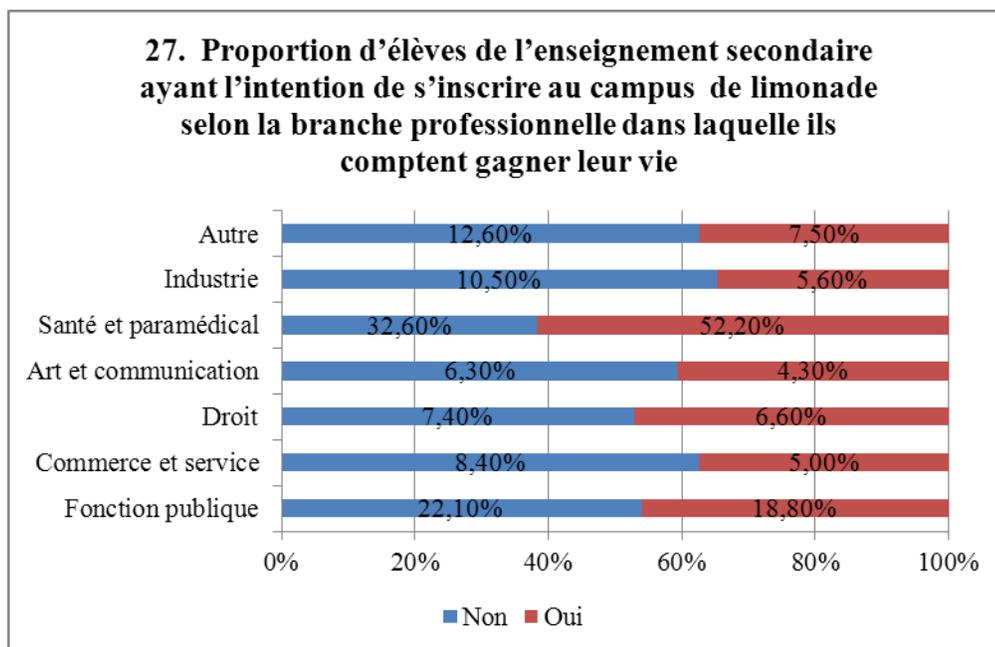
Ainsi, il n'est pas étonnant que plus de la moitié des élèves interrogés, soit plus de 52%, comptent faire carrière dans le domaine de la santé et paramédical, comme l'indique le tableau 32.

TABLEAU 32. Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire ayant l'intention de s'inscrire au campus de limonade, selon la branche professionnelle dans laquelle ils comptent gagner leur vie

Dans quelle branche professionnelle aimerais-tu gagner ta vie après tes études ?	Le Campus de Limonade fonctionne à partir de 2012, as-tu l'intention de t'y inscrire	
	Non	Oui
Fonction publique	22.1%	18.8%
Commerce et service	8.4%	5.0%
Droit	7.4%	6.6%
Art et communication	6.3%	4.3%
Santé et paramédical	32.6%	52.2%
Industrie	10.5%	5.6%
Autre	12.6%	7.5%
Totale	100%	100%

Aussi, plus de la moitié des élèves interrogés, soit plus de 52%, comptent faire carrière dans le domaine de la santé et paramédical, comme l'exprime la figure 30

Figure 27



Il est évident que la plupart des élèves enquêtés envisagent de travailler en tant que médecin, une fois leurs études terminées.

TABLEAU 33. Proportion d'élèves de l'enseignement secondaire ayant l'intention de s'inscrire au campus de Limonade, selon le type de travail qu'ils comptent faire une fois leurs études terminées

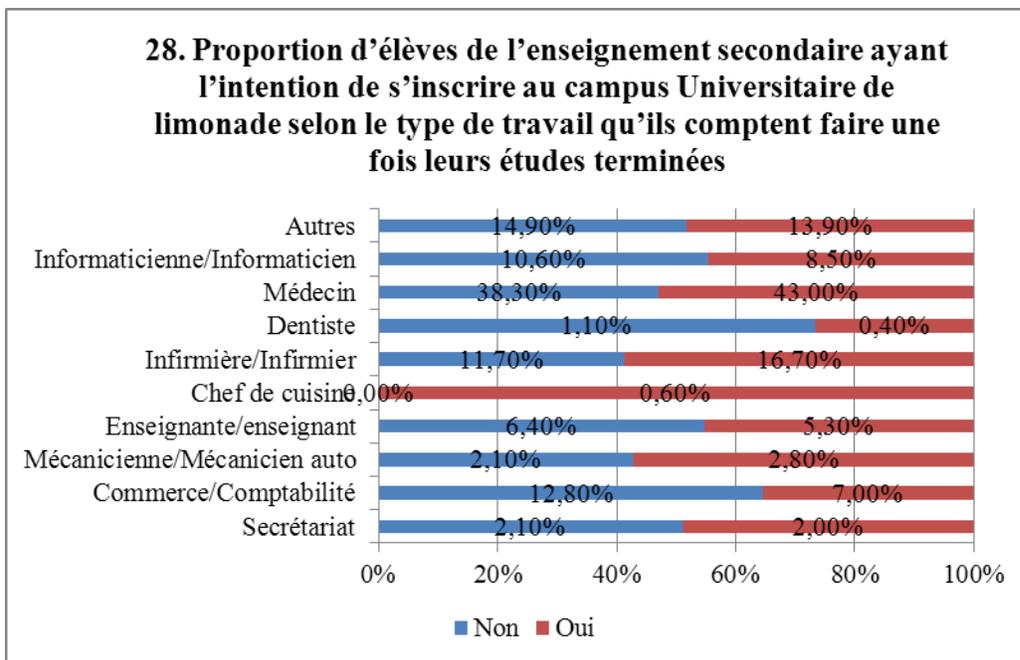
Quel genre de travail penses-tu faire une fois tes études terminées ?	Le Campus de Limonade fonctionne à partir de 2012, as-tu l'intention de t'y inscrire	
	Non	Oui
Secrétariat	2.1%	2.0%
Commerce/Comptabilité	12.8%	7.0%
Mécanicienne/Mécanicien auto	2.1%	2.8%
Enseignante/enseignant	6.4%	5.3%
Chef de cuisine	.0%	.6%
Infirmière/Infirmier	11.7%	16.7%
Dentiste	1.1%	.4%
Médecin	38.3%	43.0%
Informaticienne/Informaticien	10.6%	8.5%
Autres	14.9%	13.9%
Totale	100%	100%

En effet, 43% souhaitent travailler comme médecin, contre 38.3% qui sont d'avis opposé et près de 17% comptent travailler comme infirmière, selon ce qui se rapporte au tableau 33 et la figure 28.

Ceci porte la proportion d'élèves espérant œuvrer dans le champ médical à près e 60%.

En fait, influencés par leurs parents, la plupart des écoliers haïtiens rêvent de devenir médecins. Cette étude ne fait que confirmer une mentalité qui a déjà cours dans le milieu haïtien.

Figure 28



Certaines contraintes pourraient cependant compromettre ce rêve et orienter le choix de carrière des écoliers. C'est pourquoi on doit se montrer prudent quant aux réponses fournies par les élèves lors de l'enquête; certains paramètres échappent à leur contrôle. Ceci dit, on ne peut pas se baser uniquement sur ces réponses pour concevoir ou orienter le programme du campus universitaire de Limonade...

CHAPITRE V

ANALYSE DIAGNOSTIQUE DE LA SITUATION DES INSTITUTIONS DE FORMATION SUPÉRIEURE DU NORD ET DU NORD'EST

L'enquête a porté également sur la situation des institutions de formation supérieure fonctionnant dans les deux départements concernés. Ainsi, ce chapitre analyse les résultats de l'enquête en considérant les critères suivants:

- le niveau d'étude requis pour être admis dans l'une des institutions,
- le statut des institutions,
- leur orientation,
- les filières et durée de formation dispensée,
- le type de diplôme délivré au terme de la formation,
- l'effectif étudiant,
- l'effectif des enseignants ainsi que leur niveau de formation,
- le déficit des institutions en enseignant.

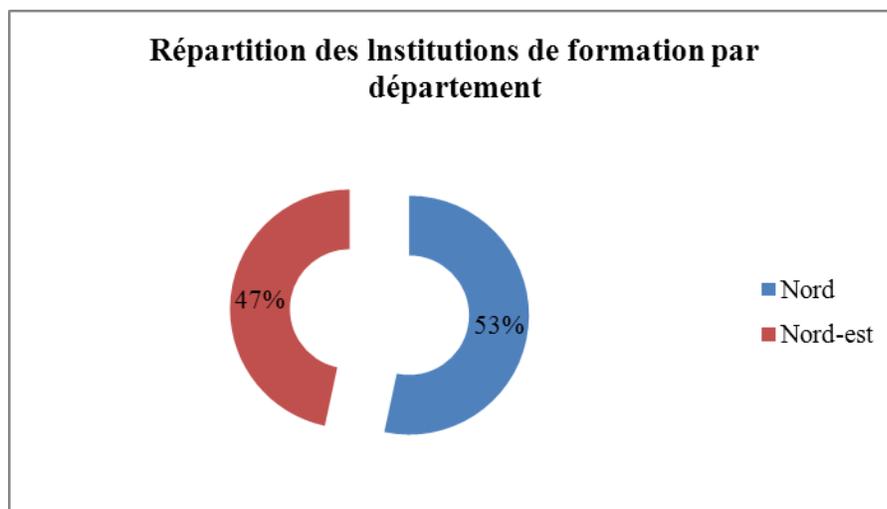
5.1 Répartition des Institutions de Formation supérieure du Grand Nord

Dans l'ensemble, quinze (15) établissements de formation supérieure ont été recensés dans les deux régions ciblées par l'enquête, dont plus de 53% sont localisés dans le département du Nord.

TABLEAU 34. Répartition des institutions de formation supérieure par département

	Fréquence	%
Nord	8	53.3%
Département Nord-est	7	46.7%

Figure 29



En répartissant les établissements selon le niveau scolaire requis pour y être admis, le tableau 35 montre que 73.3% d'entre elles exigent au moins le niveau de la philo (Terminale) tandis que près de 27% d'entre elles requièrent au moins la rhéto (Première).

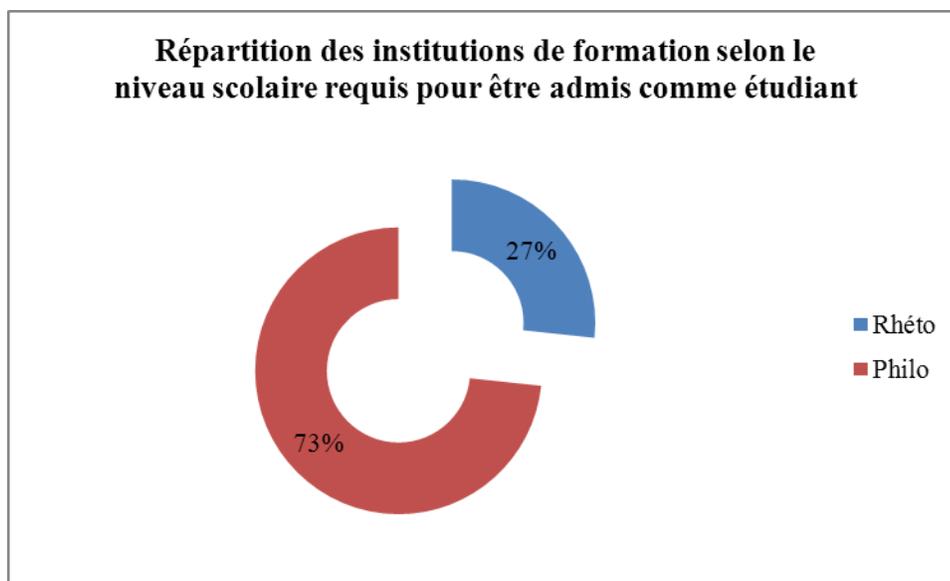
TABLEAU 35. Répartition des Institutions de formation, selon le niveau scolaire requis pour être admis comme étudiant

		Fréquence %	
Niveau requis	scolaire Rhéto	4	26.7%
	Philo	11	73.3%

Cela laisserait aussi à penser que seulement 73% des établissements d'enseignement supérieur de la région du Grand Nord offrent une formation universitaire contre 27% qui dispenseraient une formation professionnelle ou para-universitaire.

Mais, en répartissant les mêmes institutions de formation en fonction de leur statut, il se révèle que près de 47% d'entre elles sont des initiatives privées.

Figure 30



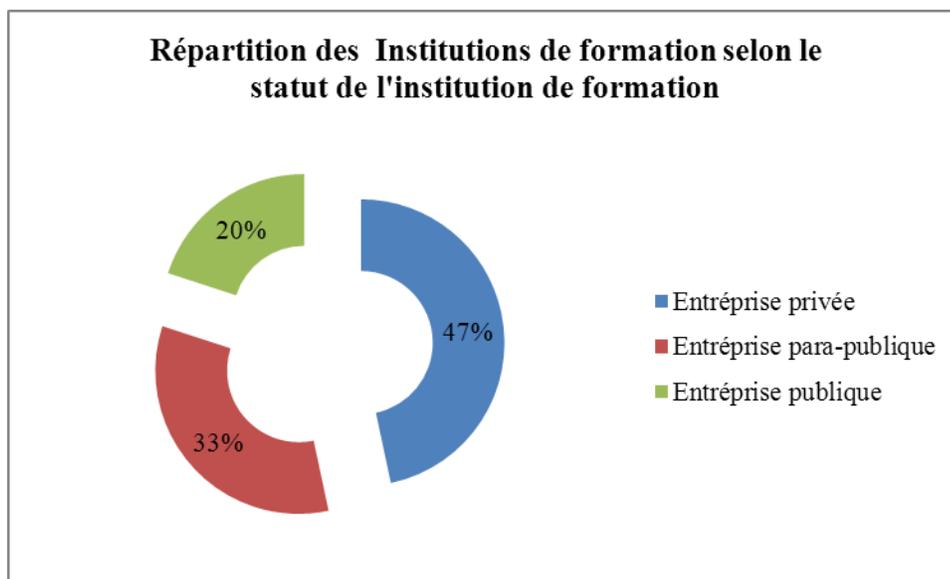
Les autres (53.3%) relèvent soit du secteur parapublic (33.3%), ou du secteur public proprement dit (20%), selon ce qui apparaît au tableau 36 et à la figure 31.

TABLEAU 36. Répartition des Institutions de formation selon le statut de l'institution de formation

		Fréquence	%
Statut de l'entreprise	Entreprise privée	7	46.7%
	Entreprise parapublique	5	33.3%
	Entreprise publique	3	20.0%

Ceci porte à faire remarquer que le secteur public est sous représenté quant à la disponibilité d'institutions de formation supérieure, ceci au niveau des deux départements à l'étude.

Figure 31



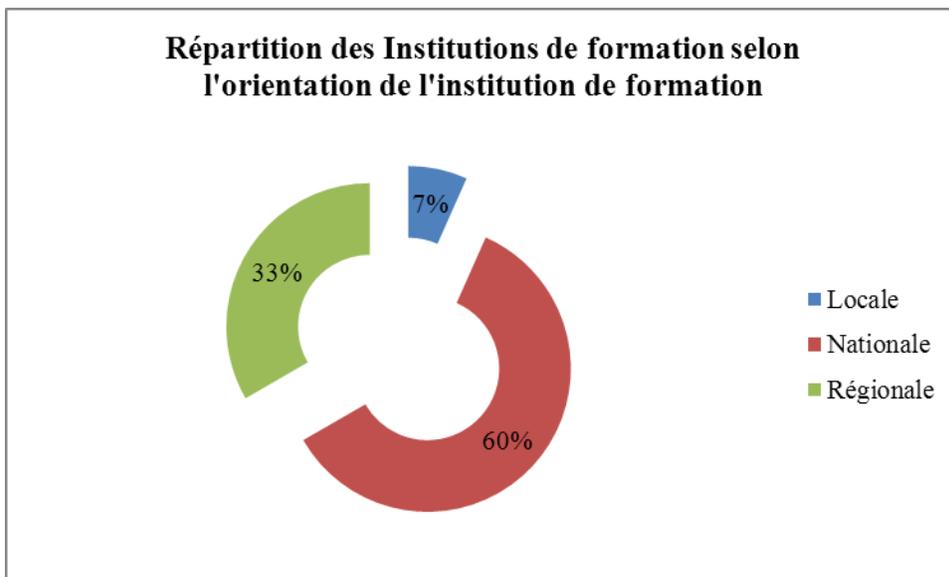
Poursuivant son investigation, l'enquête, en répartissant les Institutions de formation supérieure du Nord et du Nord'Est selon leur orientation, a révélé que la plupart de ces institutions inventoriées, soit 60%, ont une orientation nationale, tandis que 33.3% d'entre elles ((tableau 37 et figure 32)) présentent une envergure plutôt régionale. A peine 7% sont d'orientation locale.

TABLEAU 37. Répartition des Institutions de formation selon l'orientation de l'institution de formation

		Fréquence %	
Orientation de l'institution	Locale	1	6.7%
	Nationale	9	60.0%
	Régionale	5	33.3%

En moyenne 75% des établissements de formation supérieure du Nord et du Nord'Est ne disposent d'aucun moyen de financement, selon ce qu'indiquent le tableau 38 et la figure 33

Figure 32



Les moyens de financement les moins disponibles sont de type bilatéral, multilatéral et autre: plus de 80% n'y ont pas d'accès.

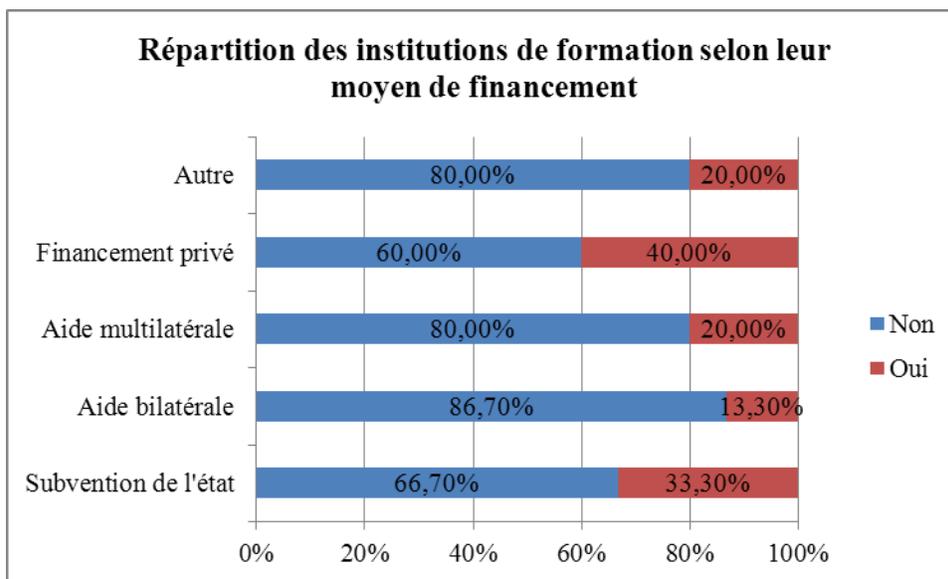
Il importe de noter que le financement privé et les subventions de l'Etat sont les moyens financiers les plus utilisés.

TABLEAU 38. Répartition des institutions de formation, selon leur moyen de financement

Moyen de financement	Non	Oui
Subvention de l'état	66.7%	33.3%
Aide bilatérale	86.7%	13.3%
Aide multilatérale	80.0%	20.0%
Financement privé	60.0%	40.0%
Autre	80.0%	20.0%

En effet, 40% reçoivent un financement privé et 33.3% bénéficient d'une subvention de l'État.

Figure 33



Environ 20% des institutions enquêtées accèdent à un financement multilatéral ou autre, alors que moins de 14% bénéficient d'un financement bilatéral.

TABLEAU 39. Répartition des filières de formation, selon la durée de la formation

Filière	Durée de la formation
CONSERVATION SOL ET EAU	Moins d'un an
GESTION DES BASSINS VERSANT	Moins d'un an
GESTION MICRO ENTREPRISE	Un an
PRODUCTION ANIMAL ET VEGETALE	Un an
RESSOURCE NATURELLE ET ENVIRONNEMENT	Un an
SCIENCES ADMINISTRATIVES	Plus de deux ans
SCIENCES AGRONOMIQUES	Plus de deux ans
SCIENCES APPLIQUEES GENIE	Plus de deux ans
SCIENCES DE L'EDUCATION	Plus de deux ans
SCIENCES DU DEVELOPPEMENT	Plus de deux ans
SCIENCES ECONOMIQUES	Plus de deux ans
SCIENCES INFIRMIERES	Plus de deux ans

La plus part des filières de formations adoptées dans les institutions supérieures du Nord et du Nord-Est existent depuis plus deux ans. C'est précisément le cas de plus de 58% d'entre elles.

Ce sont les sciences administratives, agronomiques, les Sciences appliquées de génie, les Sciences de l'éducation, du développement, les Sciences économiques et infirmières.

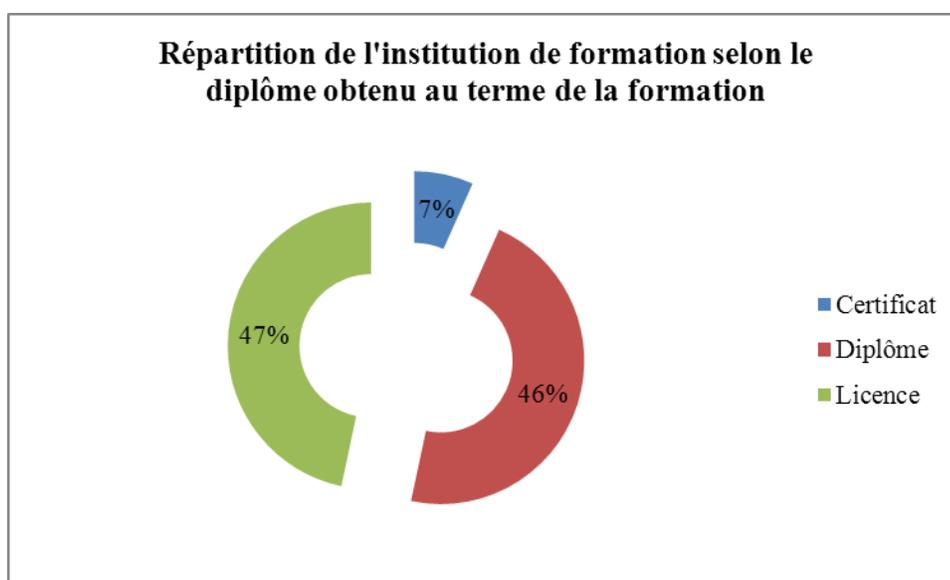
TABLEAU 40. Répartition des institutions de formation, selon le diplôme délivré au terme de la formation

	Fréquence	%
Certificat	1	6.7%
Diplôme	7	46.7%
Licence	7	46.7%

Seulement trois disciplines de formation (Gestion d'entreprise, production végétale et animale et les Ressources naturelles et environnementales) s'enseignent depuis environ une année.

Les disciplines (conservation de sol et gestion des bassins versant) sont plus récentes (moins d'un an) dans les formations offertes par les institutions sous étude.

Figure 34



En prenant en compte le niveau de diplôme délivré aux étudiants, 14 institutions sur 15 délivrent au moins un diplôme au terme de la formation. En effet, 46.7% des institutions délivrent un diplôme et 46.7% octroient une licence aux étudiants finissants et moins de 7% délivrent un certificat aux étudiants, comme cela s'observe au tableau 40 illustré par la figure 34.

En observant le tableau 41 et la figure 35, il est apparu qu'environ 4200 étudiants sont recensés dans l'ensemble des institutions de formation inventoriées dans les deux départements pour les différentes filières considérées.

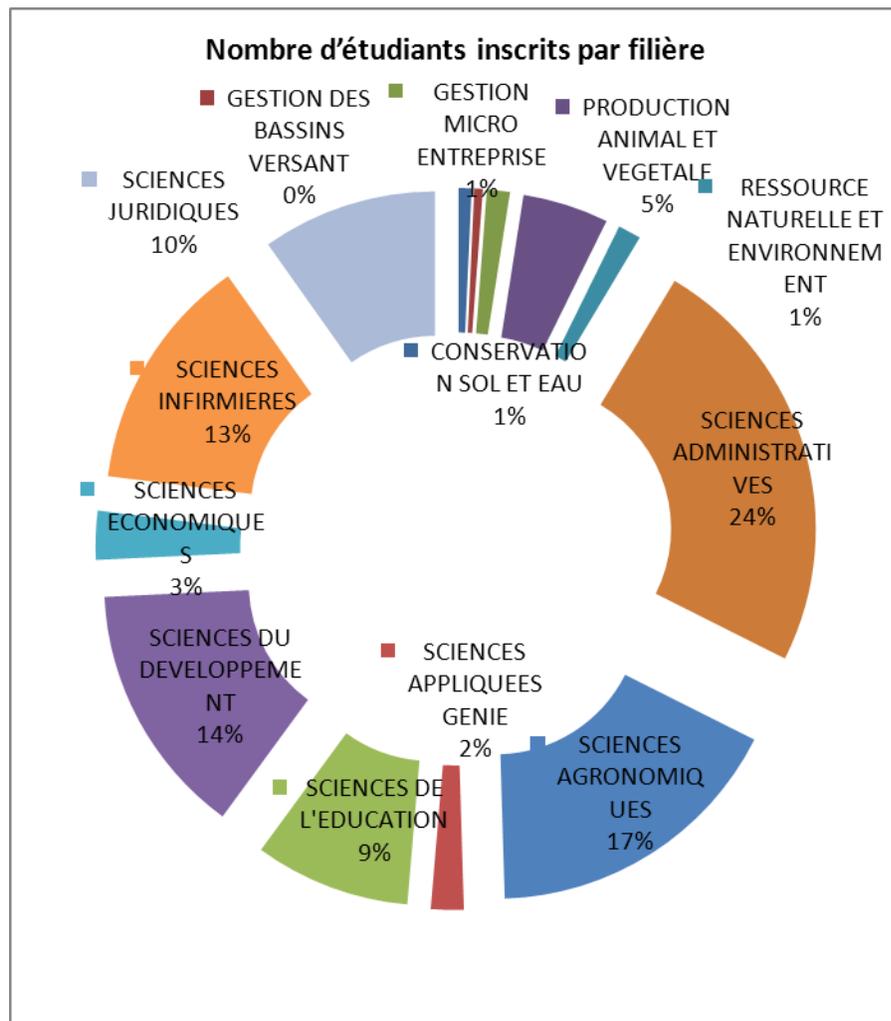
TABLEAU 41 Nombre d'étudiants inscrits par filière

Filière	Nombre d'étudiants	pourcentage
CONSERVATION SOL ET EAU	30	1%
GESTION DES BASSINS VERSANT	20	0%
GESTION MICRO ENTREPRISE	54	1%
PRODUCTION ANIMAL ET VEGETALE	202	5%
RESSOURCE NATURELLE ET ENVIRONNEMENT	54	1%
SCIENCES ADMINISTRATIVES	1003	24%
SCIENCES AGRONOMIQUES	719	17%
SCIENCES APPLIQUEES GENIE	77	2%
SCIENCES DE L'EDUCATION	366	9%
SCIENCES DU DEVELOPPEMENT	597	14%
SCIENCES ECONOMIQUES	115	3%
SCIENCES INFIRMIERES	556	13%
SCIENCES JURIDIQUES	412	10%
Total	4205	100%

Les sciences administratives constituent le domaine de prédilection des étudiants : 24% d'entre eux sont inscrits dans cette filière, soit un effectif de plus de 1000 étudiants.

Les sciences agronomiques viennent en deuxième position quant à l'effectif d'étudiants inscrits, lequel effectif représente 17% du total d'étudiants recensés.

Figure 35



Puis viennent par ordre d'importance, les Sciences du développement (14%), les sciences infirmières (13%) et les sciences juridiques (10%).

Par ailleurs, environ 386 enseignants, dont près de 58% travaillant à titre permanent, sont recensés au niveau des deux départements (tableau 42 et figure 36). Cela donne approximativement un ratio d'un enseignant pour 11 étudiants.

TABLEAU 42. Nombre d'enseignants permanents ou non par filière

Filière	Nombre d'enseignants non permanents	Nombre d'enseignants permanents
CONSERVATION SOL ET EAU	2	3
GESTION DES BASSINS VERSANT	2	3
GESTION MICRO ENTREPRISE	2	1
PRODUCTION ANIMAL ET VEGETALE	56	20
RESSOURCE NATURELLE ET ENVIRONNEMENT	4	1
SCIENCES ADMINISTRATIVES	41	14
SCIENCES APPLIQUEES GENIE	12	0
SCIENCES DE L'EDUCATION	5	28
SCIENCES DU DEVELOPPEMENT	20	104
SCIENCES ECONOMIQUES	0	24
SCIENCES INFIRMIERES	20	0
SCIENCES JURIDIQUES	0	24
Total	164	222

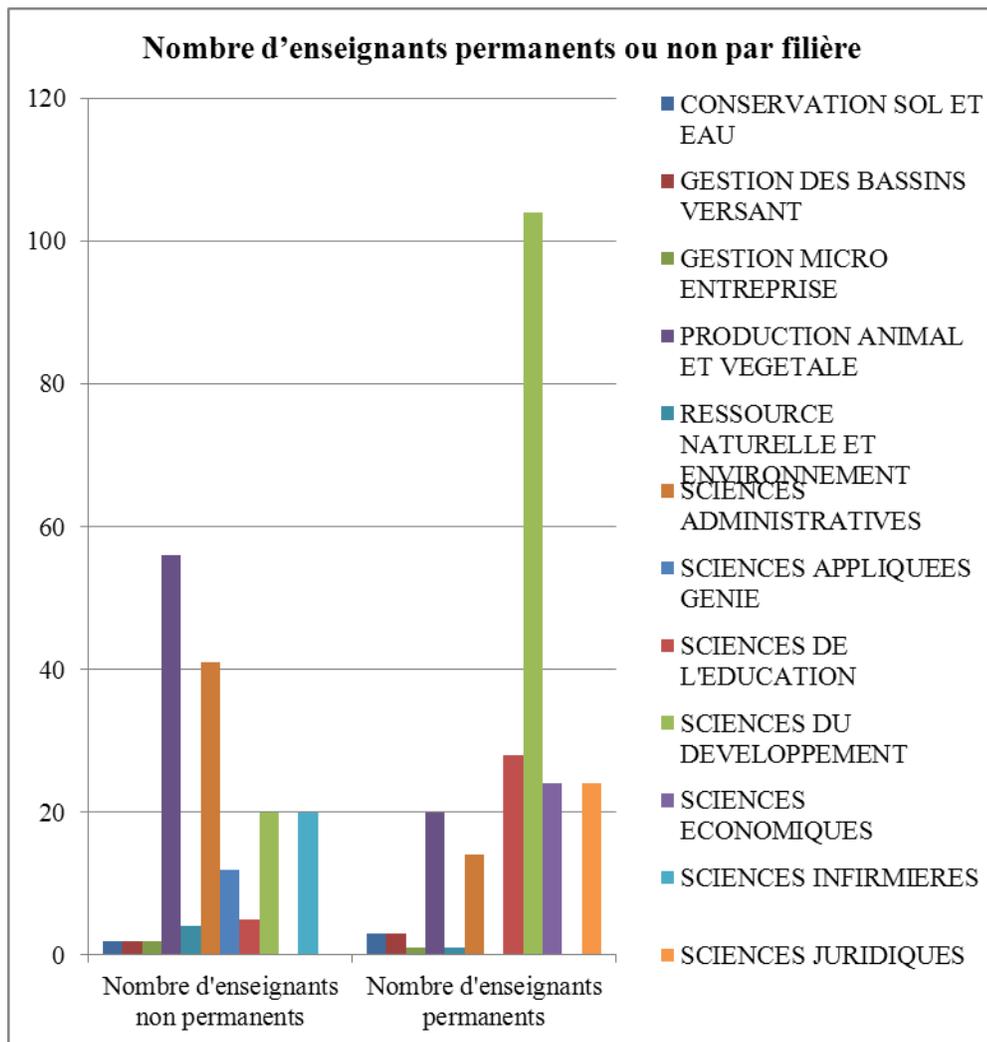
. Une analyse par filière montre que plus de 32% des enseignants (124), enseignent les sciences du développement, alors que moins de 15% sont dans les sciences administratives. Ces dernières pourtant accueillent l'effectif le plus important d'étudiants. De plus, environ 20% des enseignants dispensent leur cours dans le domaine agronomique, plus particulièrement dans la production animale et végétale.

Le tableau 42 et la figure 36 sont aussi très révélateurs quant à la proportion de professeurs permanents par filière en comparaison à celle des non permanents. En effet, seulement les sciences du développement sont mieux pourvues en professeurs permanents: sur 124 professeurs, on recense 104 permanents, soit près de 84% du corps professoral œuvrant dans cette filière. Il en est ainsi également pour les sciences de l'éducation, des sciences économiques et juridiques, où respectivement plus de 84% et 100% du corps professoral sont des enseignants permanents.

Hormis ces filières, toutes les autres comptent en majorité des professeurs non permanents, ceci même pour les sciences administratives qui absorbent le plus grand nombre d'étudiants (74.5%).

Il n'est pas sans importance de noter que les sciences infirmières et les sciences appliquées de génie n'ont que des professeurs vacataires.

Figure 36



Un tel constat complète l'évidence de la situation de la formation universitaire et professionnelle au niveau de la région du Nord d'Haïti. Le déficit de l'offre de services universitaires est nettement apparent.

Cette situation explique l'afflux de la plupart des bacheliers vers Port-au-Prince en quête d'établissements de formation supérieure, où, pourtant le niveau d'offre de formation supérieure, surtout publique, est très limitée.

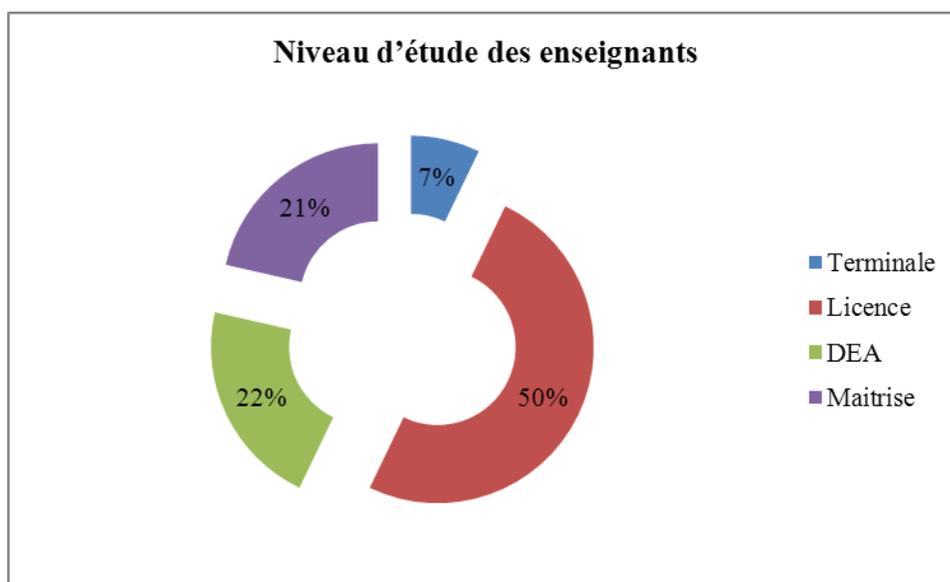
TABLEAU 43. Niveau d'étude des enseignants

Niveaud'études requis pour enseigner	Fréquence	%
Terminale	1	7.1%
Licence	7	50.0%
DEA	3	21.4%
Maitrise	3	21.4%
Total	14	100.0%

En fait si dans la capitale haïtienne, ce déficit est d'ordinaire comblé par les établissements d'enseignement supérieur privés, dans les autres villes de province, particulièrement celles des régions à l'étude, la carence de professeurs qualifiés limite le nombre d'établissements privés de niveau supérieur et universitaire.

Le niveau de formation des enseignants laisse aussi à désirer. Près de 43% d'entre eux ont un Diplôme d'Étude Approfondie (DEA) ou une Maitrise. Mais la grande majorité (50%) d'entre eux n'ont seulement que le niveau de licence.

Figure 37



En outre, il faut remarquer que parmi les professeurs qui ont un diplôme supérieur, 21.4% ont un DEA et 21.4% une Maitrise.

Cela dénote qu'aucun des enseignants du corps professoral des institutions de formation supérieures du Nord et du Nord-Est n'a le niveau de doctorat, s'il faut se référer au tableau 43 et à la figure 37.

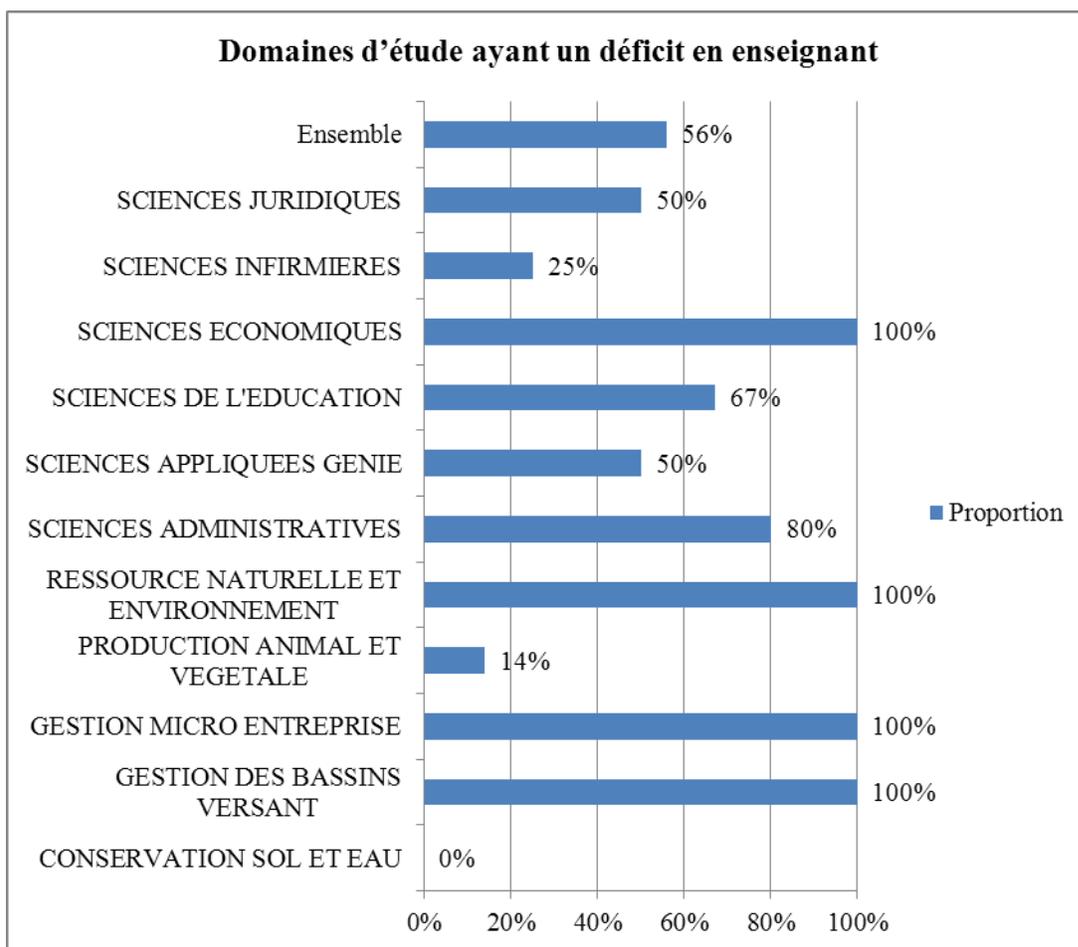
TABLEAU 44. Domaines d'étude ayant un déficit en enseignant

Filières	Proportion
CONSERVATION SOL ET EAU	0%
GESTION DES BASSINS VERSANT	100%
GESTION MICRO ENTREPRISE	100%
PRODUCTION ANIMAL ET VEGETALE	14%
RESSOURCE NATURELLE ET ENVIRONNEMENT	100%
SCIENCES ADMINISTRATIVES	80%
SCIENCES APPLIQUEES GENIE	50%
SCIENCES DE L'EDUCATION	67%
SCIENCES ECONOMIQUES	100%
SCIENCES INFIRMIERES	25%
SCIENCES JURIDIQUES	50%
Ensemble	56%

Les besoins en enseignant exprimés par les institutions de formation supérieure ont aussi été considérés dans cette étude. Pour l'ensemble des établissements enquêtés, en moyenne 56% ont un déficit d'enseignants.

Les filières de formation les plus concernées par cette situation sont: Gestion des bassins versants, Gestion des micro-entreprises, Ressources naturelles et environnement, les Sciences économiques, pour lesquelles la totalité des institutions (100%) expriment un besoin d'enseignants. Certaines filières sont l'objet de besoin en enseignant mais dans une proportion moindre que celles citées précédemment.

Figure 38



C'est le cas des Sciences administratives (80% des institutions), des sciences de l'éducation et des sciences appliquées de génie (respectivement 67% et 50% des institutions interrogées). En

revanche, pour les filières telles les sciences infirmières et la production animale et végétale, très peu d'institutions ont exprimé une carence en professeurs, soit respectivement 14 et 25%. Le tableau 44 et la figure 38 sont très expressifs par rapport à cette situation.

L'analyse diagnostique de la situation des Institutions de formation supérieure du Nord et du Nord'Est a, entre autres, examiné le dénombrement de ces institutions de niveaux universitaire et professionnel. Le présent développement de cette analyse a mis un accent particulier autant sur le profil du personnel de gestion que sur celui de la pédagogie et de la recherche. Une description sommaire a permis d'évaluer leurs besoins éventuels et estimer la possibilité du Campus Henry Christophe de Limonade de bénéficier de la compétence de ce personnel spécialisé par voie de partenariat interuniversitaire.

CHAPITRE VI

ANALYSE DIAGNOSTIQUE DES BESOINS DE FORMATION DES ENTREPRISES OEUVRANT DANS LES RÉGIONS DU NORD ET DU NORD'EST D'HAÏTI

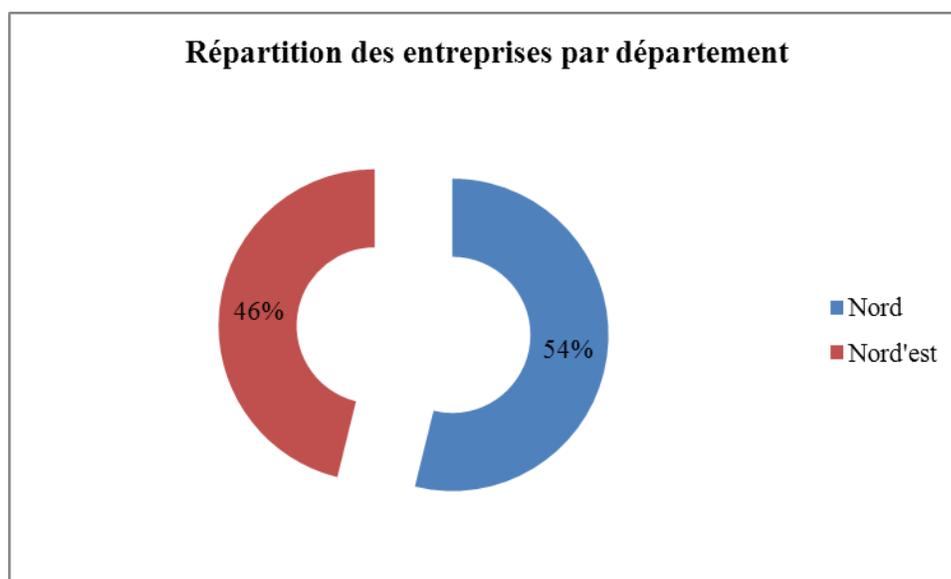
Les chapitres précédents diagnostiquent et analysent respectivement les besoins en formation des élèves finissants des écoles secondaires des régions du Nord et du Nord'Est et la situation des Institutions d'enseignement supérieur et universitaire fonctionnant dans les deux régions. Les caractéristiques des potentiels étudiants du Campus Henry Christophe de Limonade et l'évaluation de leurs besoins en formation universitaire sont révélateurs de bien des besoins dudit Campus universitaire. Le diagnostic de la situation des Institutions de formation supérieure fonctionnant dans les deux régions susmentionnées est tout aussi révélateur des besoins du nouveau Campus de l'UEH en matière de la gouvernance, du financement, de la pédagogie et des structures organisationnelles nécessaires pour assurer au Campus des programmes d'enseignement et de recherche réussis.

TABLEAU 45. Répartition des entreprises par département

Département		Pourcentage	
		Effectif	%
Département	Nord	7	53.8%
	Nord'est	6	46.2%

L'enquête a aussi porté sur un échantillon d'entreprises commerciales, de services financiers, de communication, d'hôtellerie et d'agro-industrie. Sont aussi pris en compte les administrations publiques, particulièrement les services déconcentrés du secteur public tels l'Administration Générale des Douanes (AGD) et la Direction Départementale des Finances y compris les Banques.

Figure 39



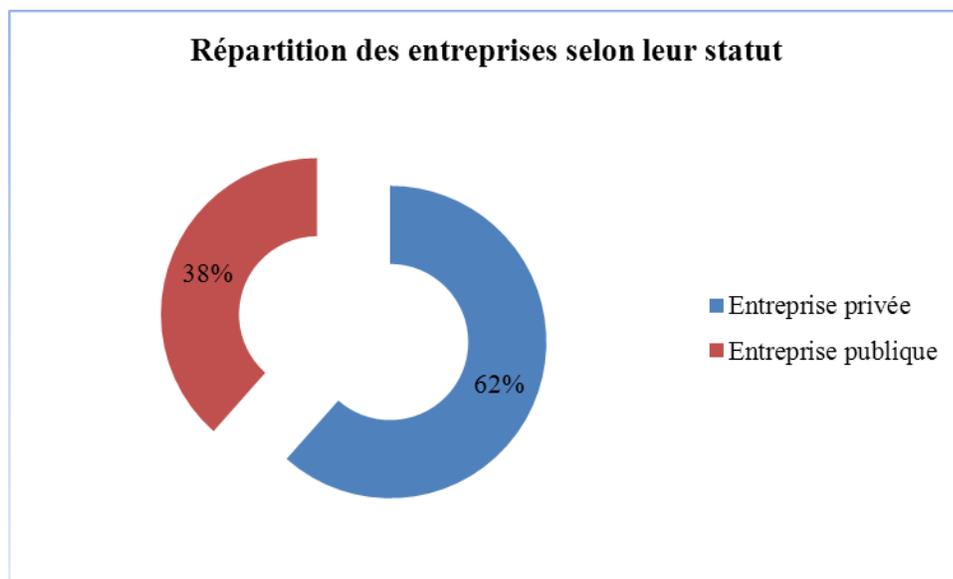
Dans l'ensemble, au niveau des deux régions, près de 54% des entreprises enquêtées sont localisées dans le département du Nord comme cela se voit au tableau 45 et à la figure 39.

TABLEAU 46. Répartition des entreprises
selon leur statut

Statut	Effectif	Pourcentage
		%
Entreprise privée	8	61.5%
Entreprise publique	5	38.5%

En ce qui a trait au statut de ces entreprises, près de 62% de celles enquêtées sont des entreprises privées et 38.5% appartiennent au secteur public (tableau 46 et figure 40).

Figure 40



Un fait positif, ces entreprises offrent à leur personnel l'opportunité de suivre des formations supplémentaires en vue d'accroître la qualité et la productivité du travail.

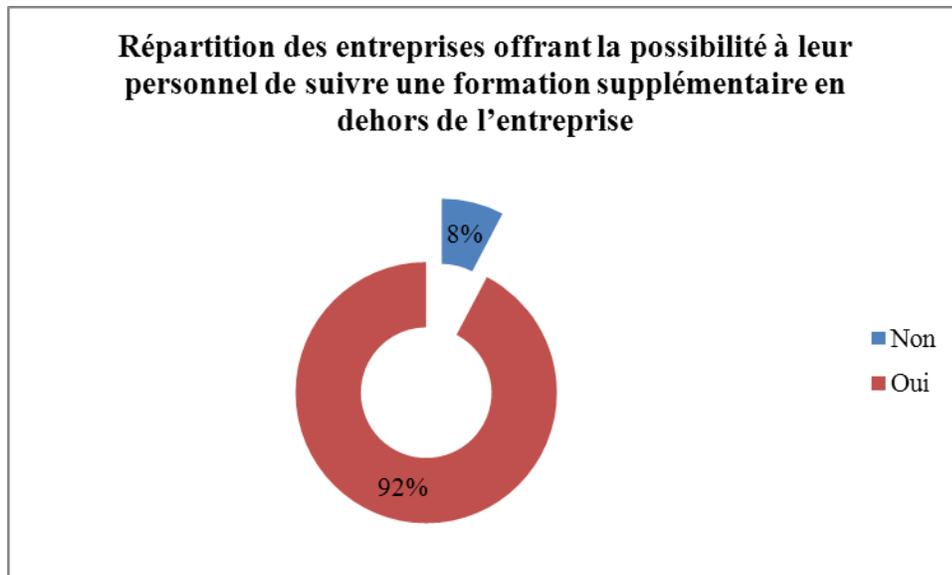
TABLEAU 47. Répartition des entreprises offrant la possibilité à leur personnel de suivre une formation supplémentaire en dehors de l'entreprise

	Effectif	Pourcentage %
Non	1	7.7%
Oui	12	92.3%

Ainsi, pour plus de 92% de ces entreprises, leur personnel a la possibilité de suivre des formations en dehors de l'entreprise (tableau 47 et figure 41).

D'après 76% des entreprises, la plupart de leur personnel bénéficie d'une formation sous forme de séminaires ou d'ateliers.

Figure 41



Environ 38.5% des personnels des entreprises enquêtées, ont suivi leur formation dans une école spécialisée tandis que, selon 31% de ces entreprises, les cours ont été suivis dans une faculté

Près de 8% n'ont pas précisé l'institution dans laquelle les formations ont été dispensées.

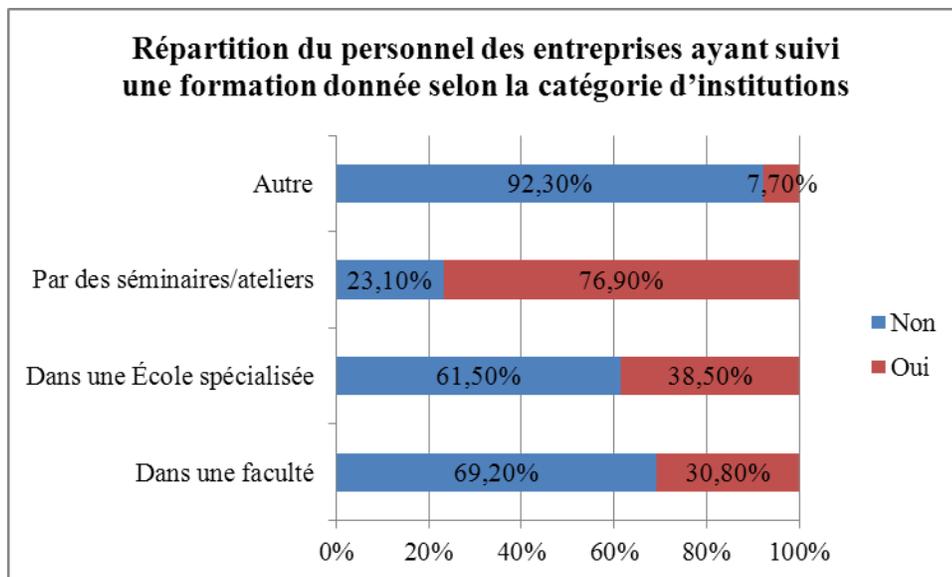
TABLEAU 48. Répartition du personnel des entreprises ayant suivi une formation donnée selon la catégorie d'institutions

	Non	Oui
Dans une Faculté	69.2%	30.8%
Dans une École spécialisée	61.5%	38.5%
Par des séminaires/ateliers	23.1%	76.9%
Autre	92.3%	7.7%

Cela dénote que la grande majorité du personnel n'est pas de niveau universitaire, ayant reçu sa formation d'une école spécialisée ou à travers des séminaires ou des ateliers.

Néanmoins, doté d'une quelconque compétence, ce personnel est plus ou moins qualifié pour la réalisation des tâches assignées.

Figure 42



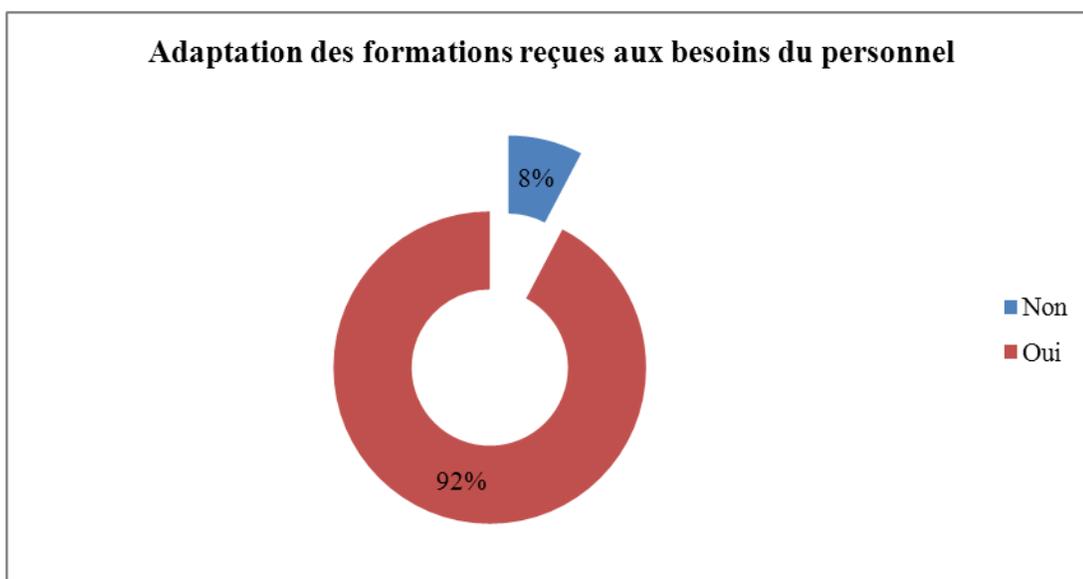
Quant à la question de savoir si les formations reçues ont répondu aux besoins de leur personnel, plus de 92% des responsables d'entreprises interrogés ont répondu affirmativement (tableau 48 et figure 42).

TABLEAU 49. Adaptation des formations reçues aux besoins du personnel

adaptation des formations reçues	Effectif	Pourcentage
Non	1	7.7
Oui	12	92.3
Total	13	100.0

Ce qui suppose une amélioration de la productivité du travail du personnel considéré, en raison des formations suivies.

Figure 43



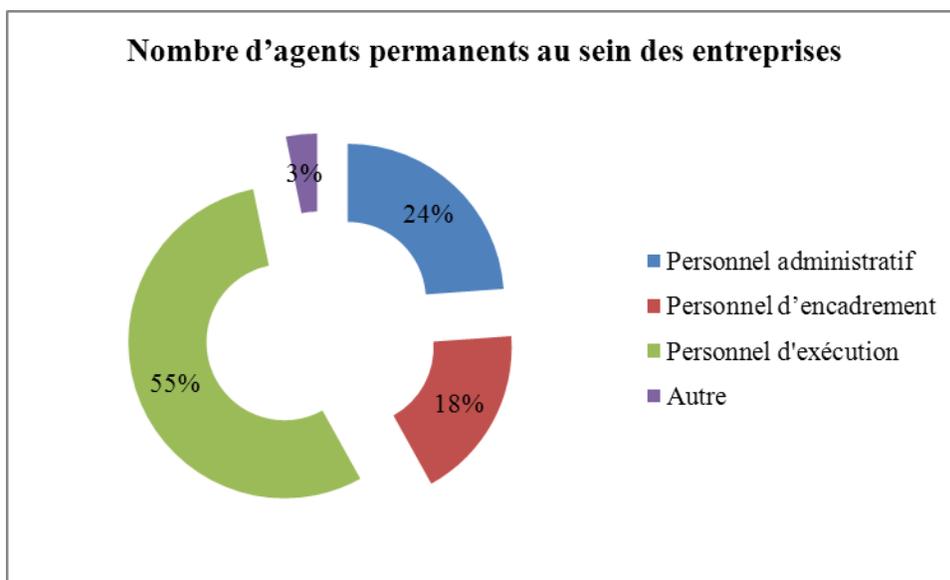
L'ensemble du personnel recensé dans les entreprises représente 155 membres. Cette quantité est répartie comme suit : 24% de personnel administratif, 18% de personnel d'encadrement, près de 55% de personnel d'exécution et 3% exécutent des tâches non définies (tableau 50)

TABLEAU 50. Nombre d'agents permanents au sein des entreprises

	Personnel administratif	Personnel d'encadrement	Personnel d'exécution	Autre	TOTAL
Nombre d'agents permanents	37	28	85	5	155
%	24%	18%	55%	3%	100%

Donc deux catégories sont plus représentatives des agents permanents employés au sein des entreprises en question : le personnel d'exécution et les cadres administratifs.

Figure 44



Quant aux conditions de participation aux formations, 15.4% des chefs d'entreprises n'ont pas répondu à cette question. Ainsi, mise à part la proportion des sans réponse, toutes les autres réponses ont une même pondération, donc de poids égal, soit 7.7%.

TABLEAU 51. Conditions de participation aux formations

Conditions de participation	Frequency	Percent
Pas de réponse	2	15.4
après les heures régulières requises par l'entreprise	1	7.7
avoir son cycle universitaire les plus anciens présenté des lacunes justiciables d'une formation	1	7.7
avoir son diplôme ou avoir une formation antérieure	1	7.7
Bac 1-2, certificat ou diplôme, performances, ancienneté, (au moins 5 ans)	1	7.7
être promis a un poste supérieur	1	7.7
Frais de participation. Le membre doit faire partie de l'institution	1	7.7
Ils doivent être employés	1	7.7
l'entreprise offre des formations à tous ceux qui en ont besoin	1	7.7
Toutes personnes qualifiées	1	7.7
Travailler et être actif de l'entreprise	1	7.7
Une Lettre de demande de remboursement en cas d'échec	1	7.7
Total	13	100.0

A ce titre, il s'avère difficile d'indiquer ou de préciser les conditions éventuelles de participation aux programmes de formation. On ne peut, de ce fait, en tirer aucune conclusion.

D'après 23% des entreprises, le marketing et la communication sont les domaines qui requièrent une formation supplémentaire. Quant aux autres domaines, les chefs d'entreprises se sont montrés indifférents. Ceci amène au même niveau de pondération indiqué ci-dessus. Mais plus de 15% d'entre elles n'ont pas répondu à cette question.

TABLEAU 52. Domaines dans lesquels une formation supplémentaire paraît nécessaire

Domaine de formation supplémentaire	Frequency	Percent
Pas de réponse	2	15.4
Aucun	1	7.7
Importation, sécurité	1	7.7
économie et statistique, informatique	1	7.7
Education	1	7.7
Gestion de la personne initiation a l'information langues (anglais-espagnol)	1	7.7
techniques bancaires		
Marketing Communication	3	23.1
service à la clientèle	1	7.7
Tourisme	1	7.7
Transformation agroalimentaire-biotechnique	1	7.7
Total	13	100.0

L'analyse diagnostique des besoins de formation des entreprises oeuvrant dans les régions du Nord et du Nord'Est ajoute à la configuration de la clientèle potentielle du Campus Henry Christophe de Limonade. Les besoins de formation identifiés sont indicateurs des filières et programmes qui seront les mieux appropriés pour correspondre l'offre de l'institution à la demande de formation des populations directement concernées.

CHAPITRE VII

DIAGNOSTIC DES BESOINS EN FORMATION DES PERSONNELS OEUVRANT DANS LES STRUCTURES DE MANAGEMENT OU DE GESTION (LES ADMINISTRATIONS)

Le présent chapitre porte sur l'analyse diagnostique des besoins en formation des personnels oeuvrant dans les Administrations. Il vise à évaluer les compétences dans le domaine sous analyse afin de décider les caractéristiques d'une structure de formation continue et permanente éventuelle.

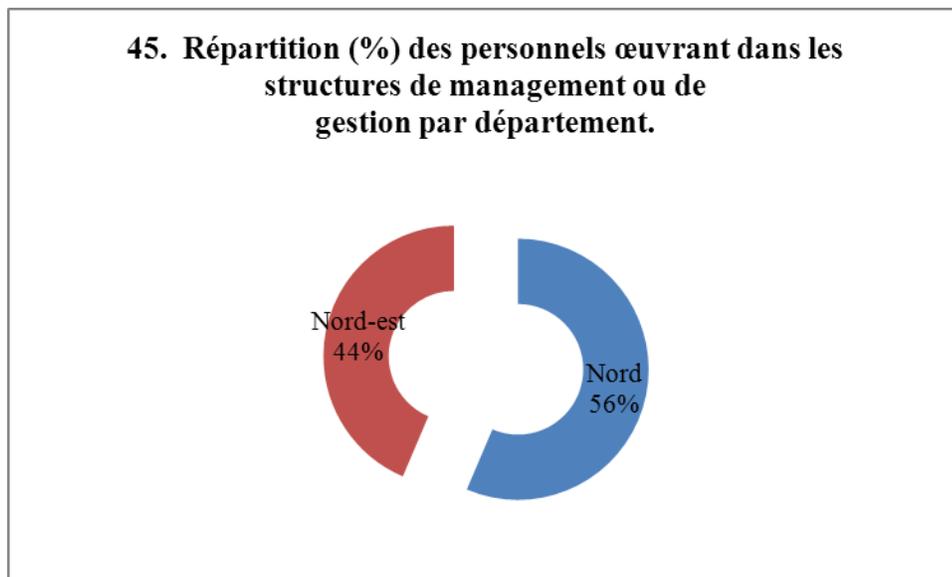
7.1 Répartition des personnels des administrations de la région

Selon les résultats de l'enquête, plus de 56 % du personnel de gestion des établissements de formation supérieure fonctionnent dans le Nord, dont plus de 51% se trouvent dans la commune du Cap Haïtien (tableau 53).

TABLEAU 53. Répartition en pourcentages des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion par département.

Département	Fréquence	Pourcentage
Nord	22	56.4
Nord-est	17	43.6
Total	39	100.0

Figure 45



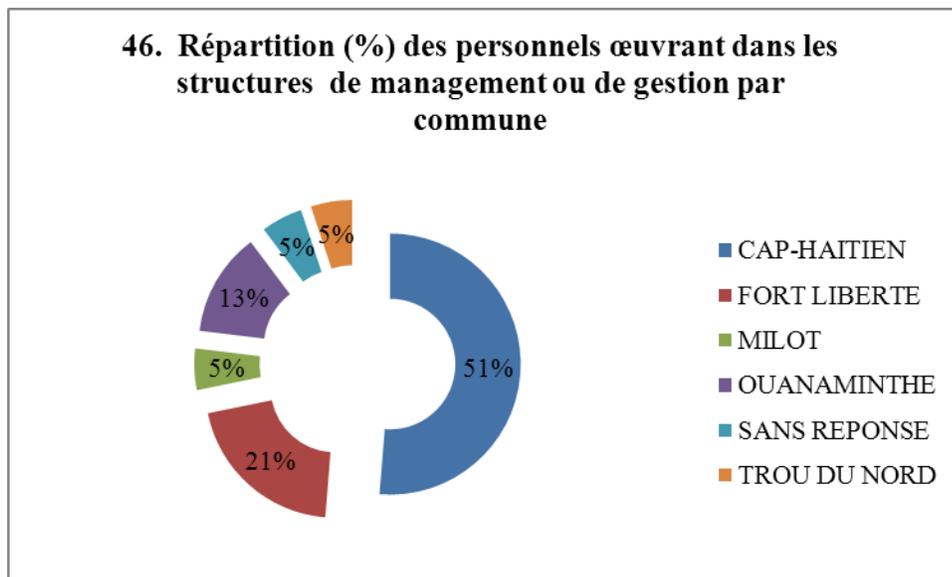
Le tableau 54 montre que les communes de Fort Liberté (près de 21%) et de Ouanaminthe (près de 13%) dans le département du Nord-Est viennent juste derrière la commune du Cap- Haïtien en position de 51,3%..

TABLEAU 54. Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion par commune

Commune	Fréquence	Pourcentage
CAP-HAITIEN	20	51.3
FORT LIBERTE	8	20.5
MILOT	2	5.1
OUANAMINTHE	5	12.8
SANS REPONSE	2	5.1
TROU DU NORD	2	5.1
Total	39	100.0

De plus, la prédominance masculine est plus qu'évidente. En effet, selon le tableau 55, plus de 92% du personnel de gestion est constitué d'hommes. Selon le même tableau confirmé par la figure 46, les femmes ne représentent que près de 8%.

Figure 46



Ces données indiquent que la population féminine est très mal représentée dans le personnel des Administrations dans le Nord et le Nord'Est.

Une telle situation ne devrait pas laisser indifférent car, comme il a été constaté au chapitre 1 de cette partie du rapport, la plupart des élèves des trois niveaux d'étude interrogés (Seconde, Première, Terminale) ayant souhaité entamer des études universitaires immédiatement après le cycle secondaire est de sexe masculin.

TABLEAU 55. Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon le sexe.

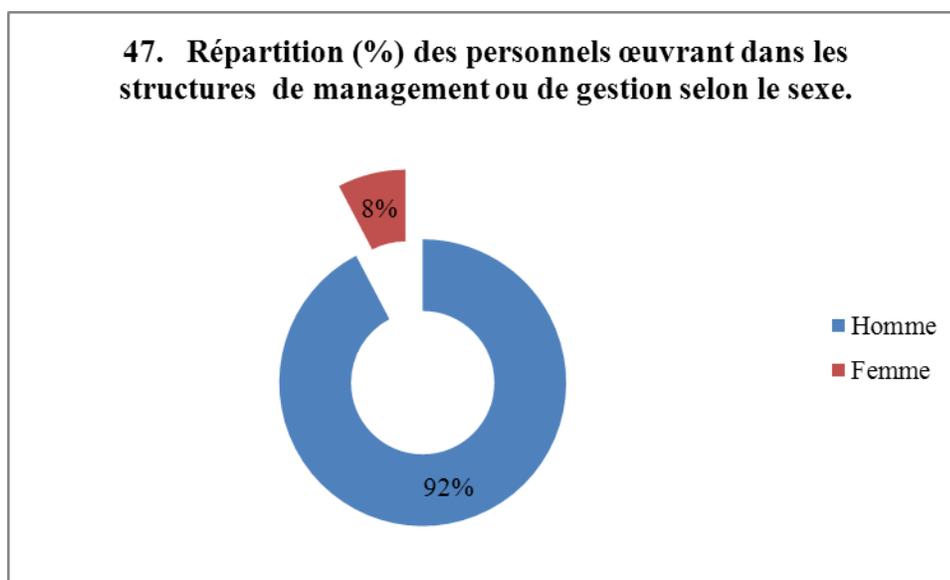
Sexe	Fréquence	Pourcentage
Homme	36	92.3
Femme	3	7.7
Total	39	100.0

Si les filles ne s'intéressent pas à entreprendre des études postsecondaires, les universités haïtiennes n'accueilleront pas de femmes et la société en ressentira.

7.2 Niveau d'études des personnels des Administrations de la région

Quant au niveau d'étude, l'ensemble du personnel de gestion interrogé (100%), affirme avoir atteint le niveau d'étude supérieur (tableau 56 et figure 48). Il aurait fallu interroger sur la catégorie d'étude supérieure, car la formation supérieure n'est pas nécessairement universitaire, du moins pas toujours.

Figure 47



Il y a l'enseignement supérieur universitaire et l'enseignement supérieur postsecondaire mais non universitaire.

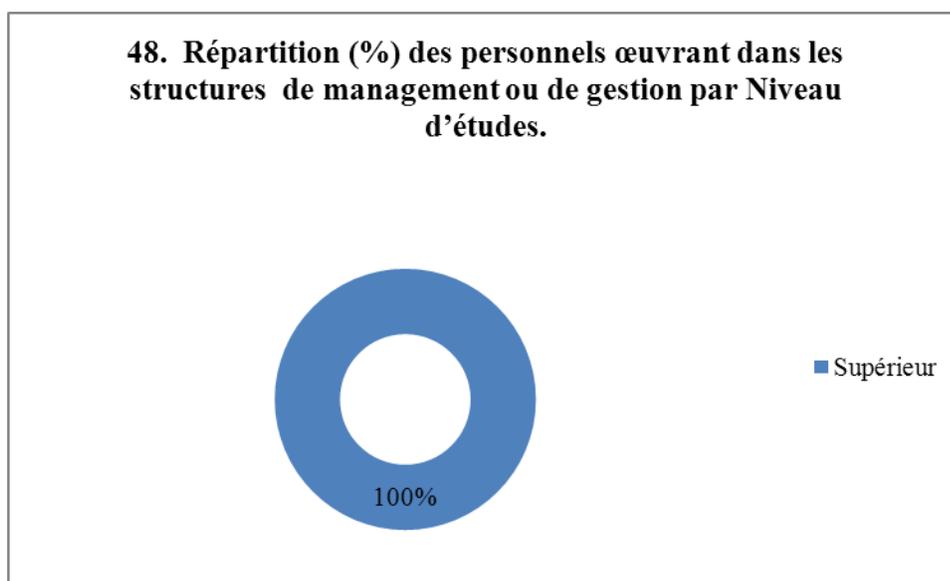
TABLEAU 56. Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion par Niveau d'études

Niveau d'études	Fréquence	Pourcentage
Supérieur	39	100.0

7.3 Statut des personnels des Administrations de la région

Il est à noter que plus de 46% de ce personnel travaillent dans les structures d'administration privées, notamment universitaires, tandis que près de 44% et 5.1% travaillent respectivement dans les structures publiques et parapubliques (tableau 57).

Figure 48



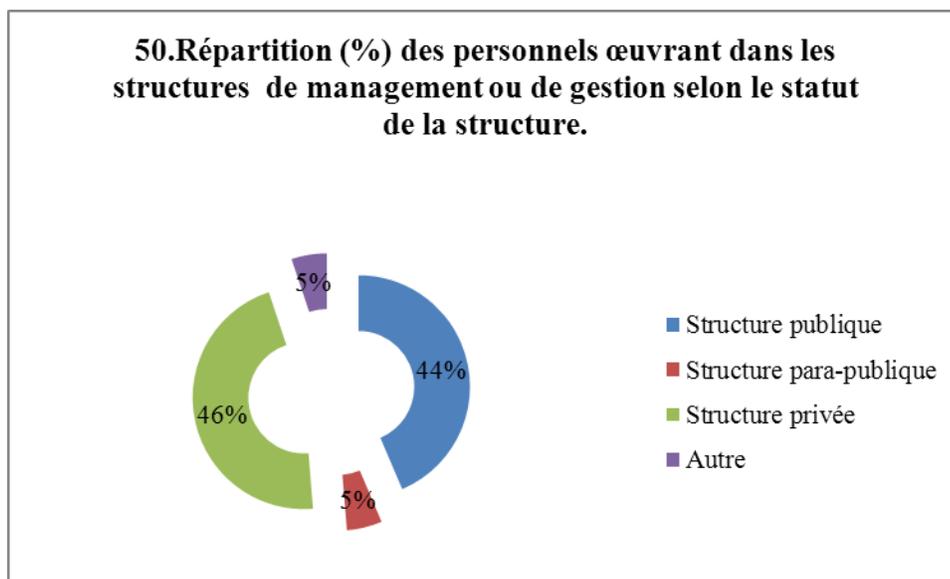
En combinant ces deux dernières structures décrites au tableau 57 et à la figure 49, il devient évident que près de 49% du personnel de gestion dans ces deux départements œuvrent dans les structures publiques et parapubliques.

TABLEAU 57. Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon le statut de la structure

Statut de la structure	Fréquence	Pourcentage
Structure publique	17	43.6
Structure para-publique	2	5.1
Structure privée	18	46.2
Autre	2	5.1
Total	39	100.0

Il convient de préciser que près de 49% de ce personnel travaillant au niveau des deux départements ont le statut de fonctionnaire régional tandis que près de 26% ont le statut de fonctionnaire national affecté dans le Nord et le Nord'Est au niveau national (tableau 58 et figure 50).

Figure 49



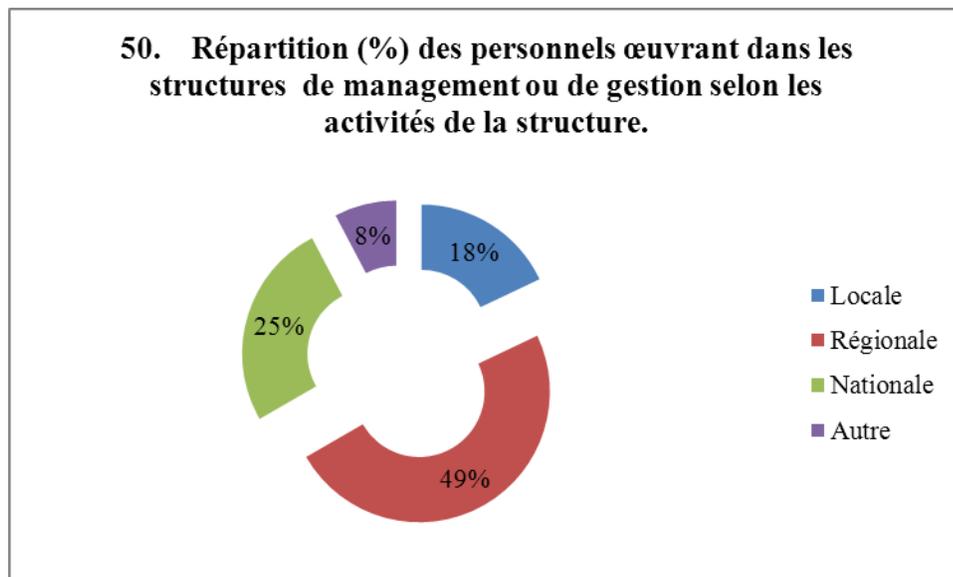
A peine 18% de ces travailleurs ont le statut de fonctionnaire local. Mais, tenant compte de l'orientation des activités des structures de formation recensées, il est observé que

TABLEAU 58. Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon les activités de la structure

Activités de la structure	Fréquence	Pourcentage
Locale	7	17.9
Régionale	19	48.7
Nationale	10	25.6
Autre	3	7.7
Total	39	100.0

plus de 2/3 du personnel de gestion travaillant dans la région ont le statut de fonctionnaire national (tableau 58). Une telle situation donne lieu de croire qu'il y a un déficit de cadres (de conception et de collaboration) et d'agents de différents niveaux dans la région.

Figure 50



Et, en observant le tableau 59 et la figure 51, il se pose la question de savoir pourquoi dans le Nord et le Nord'Est 77% des personnels de management ou des administrations ne sont employés qu'à des activités de caractère national? Peut-on attribuer ce pourcentage à un sens élevé de la décentralisation ou déconcentration?

TABLEAU 59. Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon l'Orientation des activités de la structure

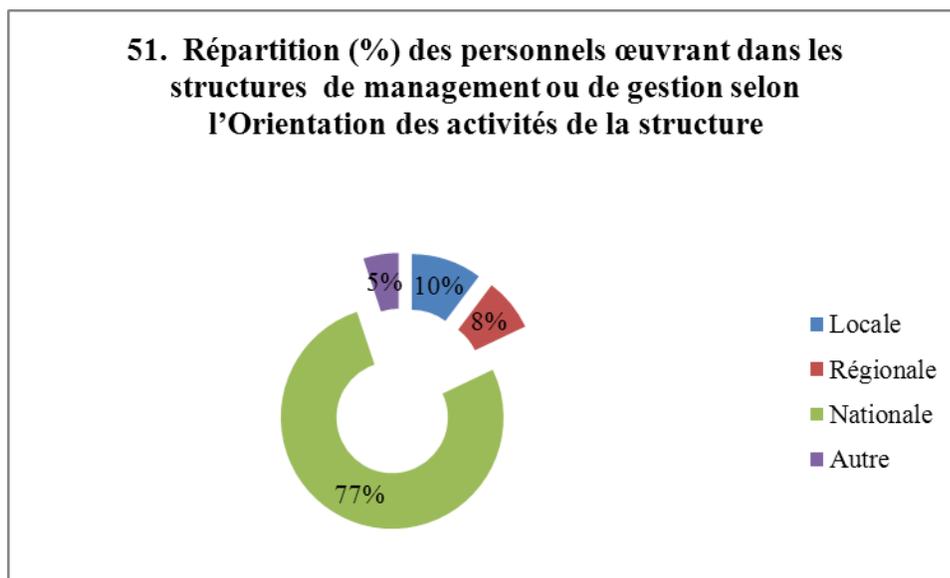
Orientation des activités de la structure	Fréquence	Pourcentage
Locale	4	10.3
Régionale	3	7.7
Nationale	30	76.9
Autre	2	5.1
Total	39	100.0

D'où viennent les membres de ces personnels? Sont-ils recrutés dans la région ou viennent-ils de Port-au-Prince? Quel est leur profil de formation. Autant de questions qui intéressent à la fois les filières et programmes des universités du Nord, la décentralisation de l'enseignement supérieur et des compétences.

7.4 Fonctions occupées par les personnels des administrations de la région

En observant les fonctions occupées par les personnels oeuvrant dans les structures d'administrations, il est apparu que parmi les fonctions occupées celle de Directeur est prépondérant (23%).

Figure 51



Viennent en seconde position, respectivement les fonctions de Professeurs (10,3%) et de Censeur des Études (10,3%) suivies de Directeur fondateur (7,7%) et de Directeur académique (5,1%). Les autres fonctions – elles sont nombreuses et diverses- allant de simple Administrateur au Vicaire Général en passant par celle de Directeur Départemental et des Pasteurs, ne dépassent pas 2,6% (tableau 60).

TABLEAU 60. Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion par fonction occupée au sein de la structure

Fonction actuelle	Fréquence	Pourcentage
Pas de réponse	1	2.6
ADMISTRATEUR	1	2.6
CENSEUR DES ETUDES	4	10.3
DIRECTEUR	9	23.1
DIRECTEUR ACADEMIQUE	2	5.1
DIRECTEUR DEPARTEMENTAL	1	2.6
DIRECTEUR FONDATEUR	3	7.7
DIRECTEUR GENERAL	1	2.6
DOYEN DE LA FACULTE DE GENIE	1	2.6
DOYEN FACULTE AGRONOMIQUE	1	2.6
DOYENNE DE LA FSI	1	2.6
EXPERT-COMPLABLE	1	2.6
GESTIONNAIRE	1	2.6
INFIMIERE	1	2.6
JUGE DE PAIX	1	2.6
MAIRE ADJOINT	1	2.6
PASTEUR	1	2.6
PASTEUR/ PROFESSEUR	1	2.6
PROFESSEUR	4	10.3
RESPONSABLE TECHNIQUE	1	2.6
SUPPORT ADMINISTRATIF MAIRIE	1	2.6
VICAIRE GENERAL	1	2.6
Total	39	100.0

En effet, la plus part du personnel interrogé (près de 57%) travaille dans une structure de formation à titre de directeur (23%), censeur (10%), professeur (10%), directeur fondateur (7.7%), directeur académique (5.1%), etc., (tableau 60). Ceci porte à appeler l'attention sur le peu de personnel enseignant dont dispose la plupart des structures de formation universitaires au niveau des deux régions, qu'elles soient privées ou publiques.

7.5 Niveau de formation personnelle des membres des administrations

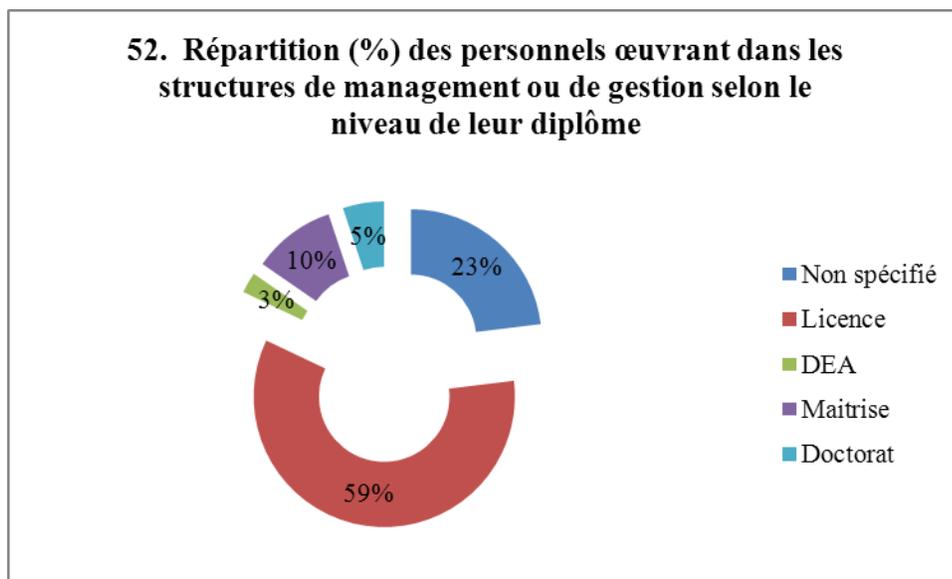
La formation personnelle des cadres administratifs des structures de formation force l'intérêt de l'analyse. Le niveau de formation du personnel d'un centre de formation universitaire est d'une importance capitale par rapport à la qualité des diplômes qu'il compte délivrer à ses étudiants. Plus ce niveau est élevé, plus de la valeur sera accordée à la formation et aux diplômes décernés et, inéluctablement, plus les étudiants ont l'aptitude à s'insérer avec plus de facilité dans le marché du travail.

TABLEAU 61. Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon le niveau de leur diplôme

diplôme le plus élevé	Fréquence	Pourcentage
Non spécifié	9	23.1
Licence	23	59.0
DEA	1	2.6
Maitrise	4	10.3
Doctorat	2	5.1
Total	39	100.0

Le tableau 61 indique que dans le département du Nord comme dans celui du Nord'Est , le niveau de formation du personnel universitaire laisse à désirer. Selon les données de l'enquête, en effet, moins de 19% ont un diplôme post licence (DEA, Maitrise, Doctorat, etc.), la plupart (59%) n'ayant uniquement qu'un diplôme de licence dans leur domaine de formation, comme l'illustre la figure 52. Plus important encore, une proportion élevée du personnel (plus de 23%) n'a pas spécifié son niveau universitaire. Cela sous-tend-il que ces cadres n'aient pas réalisé ou achevé des études universitaires?

Figure 52



Il importe ici de remarquer aussi le poids des « non spécifiés » (plus de 10%) quant au niveau de spécialité du personnel de gestion ou d'enseignant des établissements de formation universitaire. Ce silence laisse comprendre qu'une proportion considérable des personnels œuvrant dans ce secteur est privée d'une quelconque spécialité.

Bien entendu, le problème réside dans le fait que la plupart du personnel universitaire en Haïti se trouve concentré à Port-au-Prince, en raison bien sûr de plus grandes opportunités d'emploi et d'ouvertures qui s'offrent à leur carrière.

TABLEAU 62. Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon la spécialité du responsable

spécialité du responsable	Fréquence	Pourcentage
AGRONOMIE	3	7.7
COMPTABILITE	2	5.1
ECONOMISTE	2	5.1
EDUCATION	7	17.9
ELECTROMECHANIQUE	1	2.6
GENIE CIVIL ET RACHITECTURE	1	2.6
GESTION DU PERSONNEL	1	2.6
INFIMIERE	2	5.2
INFORMATICIEN	1	2.6
INGENIEUR	2	5.1
MEDECINE	1	2.6
NON SPECIFIE	4	10.3
PSYCHOLOGIE	1	2.6
SCIENCES ECONOMIQUE ET SOCIALE	1	2.6
SCIENCES JURIDIQUES	4	10.3
SCIENCES SOCIALES	1	2.6
THEOLOGIE	5	12.8
Total	39	100.0

De surcroît, l'éducation est au premier rang des spécialités du personnel des centres de formation universitaire des deux régions. En effet, près de 18% se sont spécialisé dans ce domaine (tableau

62). Les théologiens et les juridiques constituent les spécialités respectives de près de 13% et plus de 10% des membres du personnel des Administrations.

Près de 8% se spécialisent dans l'agronomie tandis que pas plus de 5% ont une spécialité en Sciences administratives (comptabilité, gestion) y compris l'économique et le génie civile.

.TABLEAU 63. Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management et de gestion selon qu'ils ont ou non effectué, après leur diplôme, des stages ou suivi des séminaires de perfectionnement

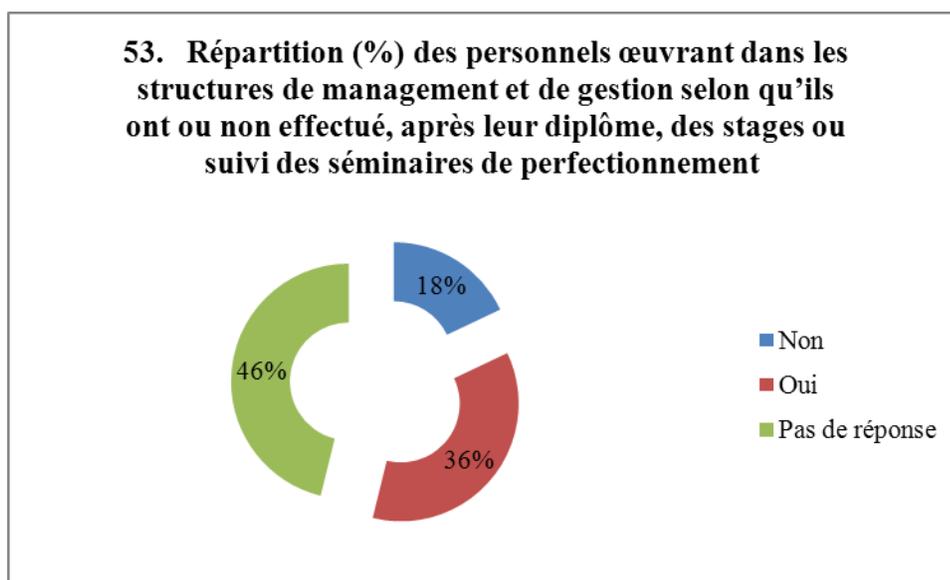
Stages ou séminaires suivis	Fréquence	Pourcentage
Non	7	17.9
Oui	14	35.9
Pas de réponse	18	46.2
Total	39	100.0

7.6 Besoins de formation additionnelle des personnels des Administrations

Quant à la question de savoir s'ils ont effectué des stages ou suivi des séminaires après leur diplôme universitaire, la majorité des personnels des Administrations s'est montrée peu enclin à répondre.

En effet, selon le tableau 63 et la figure 54, plus de 46% de ces personnels n'ont pas répondu à cette question, alors que parallèlement près de 18% ont répondu négativement. Environ 36% seulement ont répondu affirmativement.

Figure 53



Donc, implicitement, plus de 64% du personnel de gestion des centres de formation universitaire n'ont suivi aucun stage ou séminaire de formation ou de perfectionnement après avoir obtenu leur diplôme universitaire

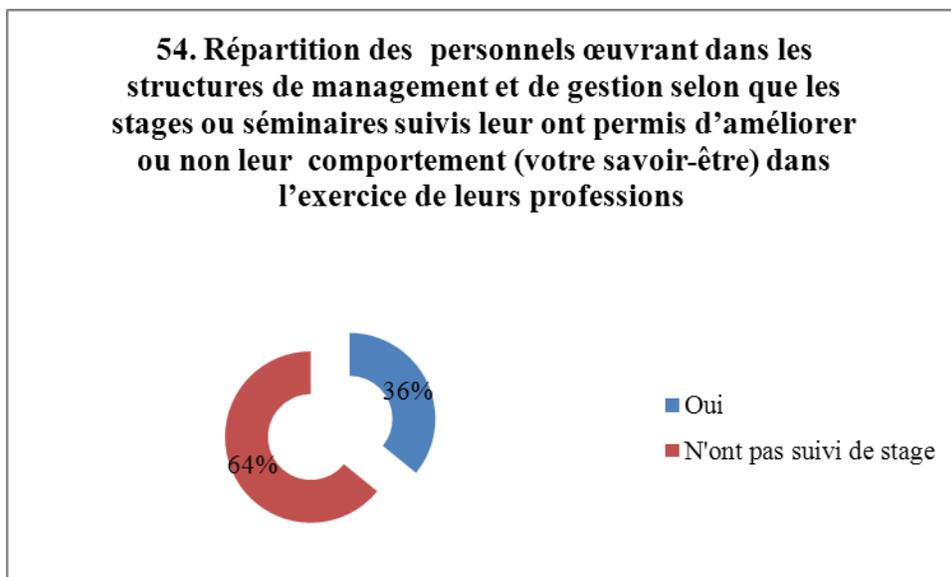
TABLEAU 64. Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management et de gestion selon que les stages ou séminaires suivis leur ont permis ou non d'améliorer leur aptitude (leur savoir-faire) à mieux exercer leurs professions

Les stages ou séminaires suivis leur ont permis ou non d'améliorer leur aptitude	Fréquence	Pourcentage
Oui	14	35.9
N'ont pas suivi de stage	25	64.1
Total	39	100.0

Ces données permettent de conclure à un manque accentué de mécanismes de formation continue des personnels dans la région du Grand Nord.

Ceux des personnels des Administrations qui ont suivi des stages ou des séminaires de formation ont affirmé que ces programmes leur ont permis d'améliorer leur aptitude ainsi que leur comportement dans l'exercice de leur profession. C'est le cas de 36% de ces personnels (tableau 64 et figure 54).

Figure 54



7.7 Niveau de satisfaction dans le travail des personnels des administrations

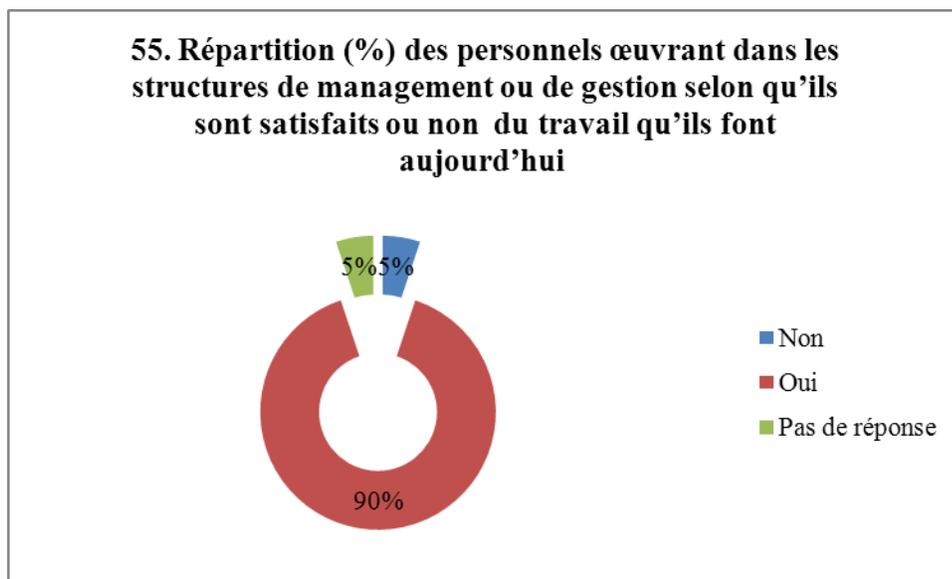
Le personnel gérant les structures de formation supérieure, qu'il ait suivi ou non un séminaire ou un stage, se montre très satisfait de son travail.

TABLEAU 65. Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon qu'ils sont satisfaits (e) ou non du travail qu'ils font aujourd'hui

Satisfaction du travail accompli	Fréquence	Pourcentage
Non	2	5.1
Oui	35	89.7
Pas de réponse	2	5.1
Total	39	100.0

En effet, près de 90% se déclarent satisfaits du travail réalisé (tableau 65, figure 55).

Figure 55



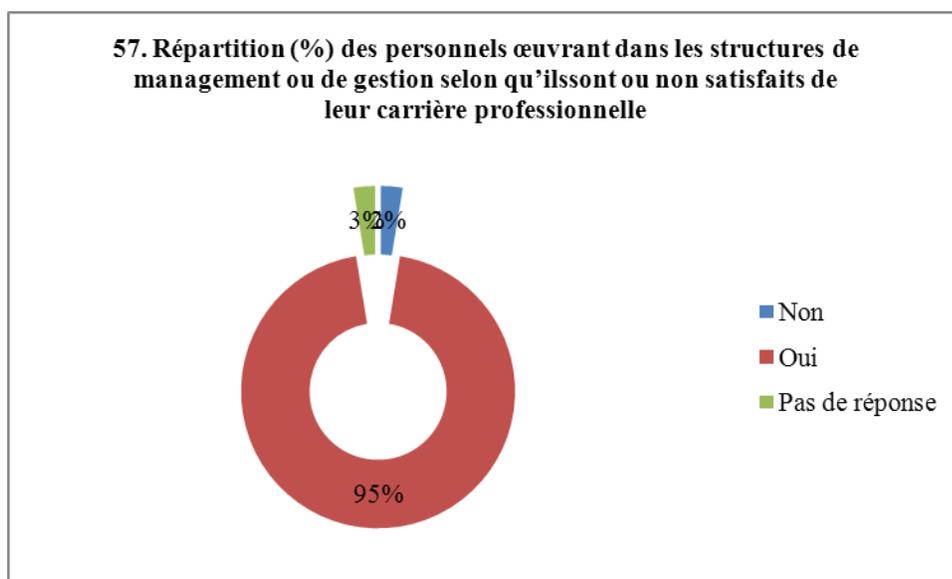
Et environ 95% se montrent satisfaits de leur carrière professionnelle (tableau 66, figure 56).

TABLEAU 66. Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon qu'ils sont ou non satisfaits de leur carrière professionnelle

Satisfaction quant à la carrière professionnelle	Fréquence	Pourcentage
Non	1	2.6
Oui	37	94.9
Pas de réponse	1	2.6
Total	39	100.0

Il n'est peut-être pas prétentieux de mettre cette satisfaction soit sur le compte du comportement organisationnel, soit sur le degré d'efficacité de la formation reçue

Figure 56



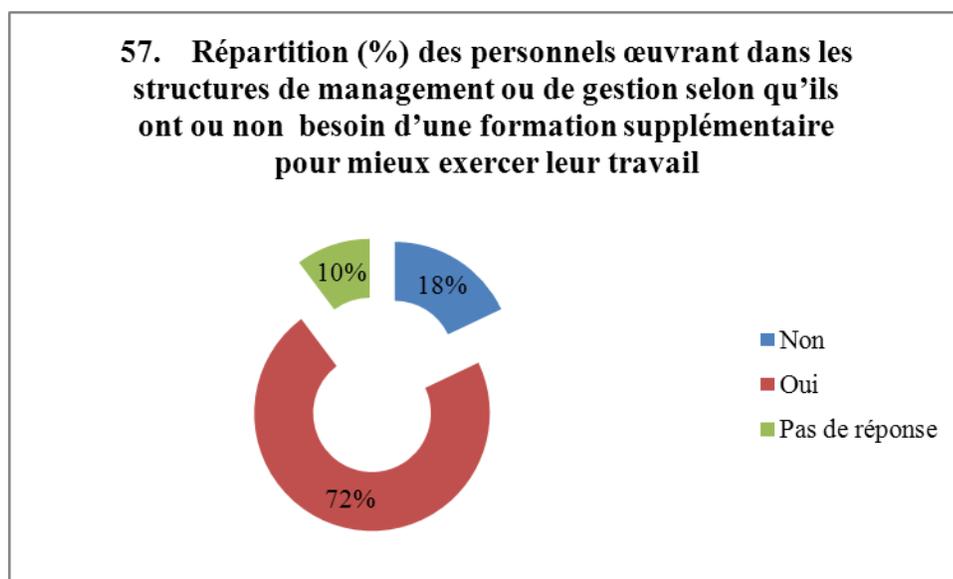
Quoi qu'il en soit, près de 72% des personnels des Administrations expriment un besoin de formation supplémentaire dans leur domaine respectif.

TABLEAU 67. Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon qu'ils ont ou non besoin d'une formation supplémentaire pour mieux exercer leur travail

Besoin d'une formation supplémentaire	Fréquence	Pourcentage
Non	7	17.9
Oui	28	71.8
Pas de réponse	4	10.3
Total	39	100.0

Ce désir qui constitue un motif de satisfaction dans le travail est poussé aussi, probablement, par l'intention d'améliorer progressivement le rendement au travail; autrement dit, cela traduit chez les personnels des Administrations la volonté de se former davantage et continuellement afin de mieux accomplir les tâches qui leur sont dévolues et mériter, par voie de conséquence des promotions successives).

Figure 57



Ainsi, selon le tableau 68, plus de deux tiers de ces personnels envisagent une formation de longue durée.

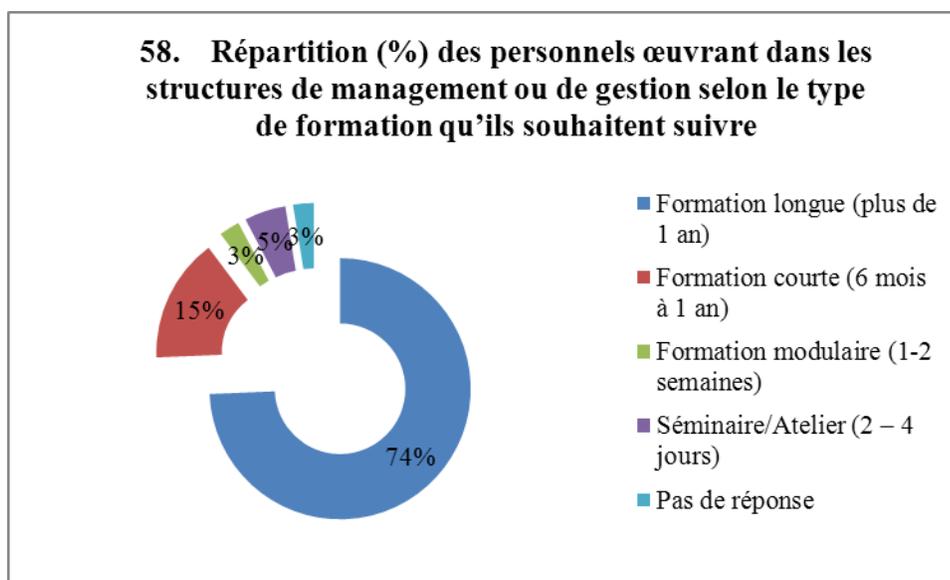
TABLEAU 68. Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon le type de formation qu'ils souhaitent suivre

Type de formation	Fréquence	Pourcentage
Formation longue (plus de 1 an)	29	74.4
Formation courte (6 mois à 1 an)	6	15.4
Formation modulaire (1-2 semaines)	1	2.6
Séminaire/Atelier (2 – 4 jours)	2	5.1
Pas de réponse	1	2.6
Total	39	100.0

En effet, 74% souhaitent une formation longue de plus d'un an (tableau 68 et figure 58).

Plus de 15% des personnels des Administrations pensent qu'une formation allant de six mois à une année leur suffit, tandis que pour environ 8% d'entre eux, une formation de très courte durée, soit de deux à quatre jours ou une à deux semaines, conviendrait.

Figure 58



7.8 Compétence linguistique des personelles des administrations

Les données de l'enquête montrent que le personnel de gestion possède des compétences linguistiques appréciables. En effet, selon le tableau 69, un peu plus de 82% en moyenne, peuvent lire très bien le créole, plus de 15% le lisent bien tandis que près de 3% lisent passablement le créole haïtien.

En ce qui concerne le français, plus de 79% le lisent très bien alors qu'environ 21% le lisent bien.

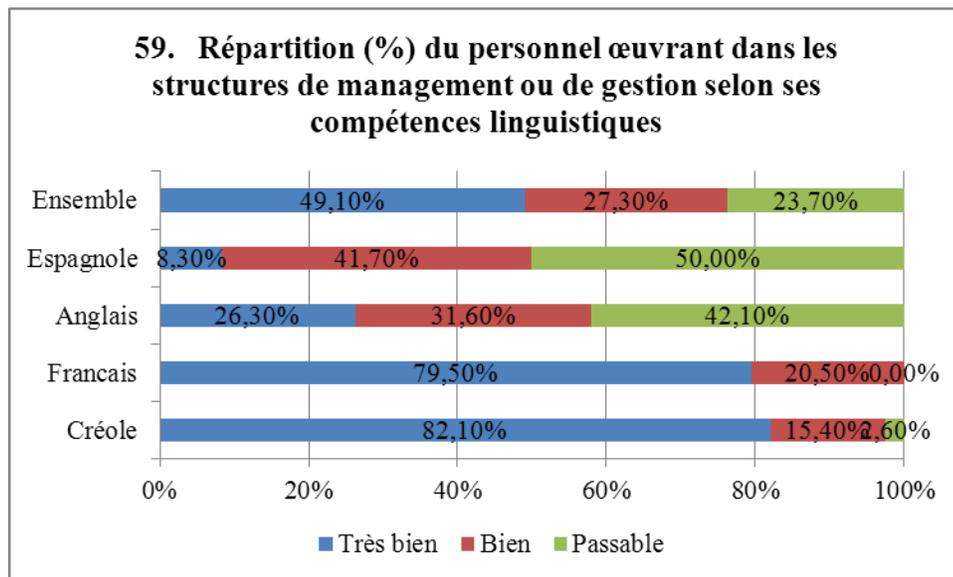
TABLEAU 69. Répartition (%) du personnel œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon ses compétences linguistiques

Langues (lues)	Très bien	Bien	Passable
Créole	82.1%	15.4%	2.6%
Français	79.5%	20.5%	.0%
Anglais	26.3%	31.6%	42.1%
Espagnole	8.3%	41.7%	50.0%
Ensemble	49.1%	27.3%	23.7%

Ces personnels possèdent également une compétence moindre en lecture de l'anglais et de l'espagnol qu'ils lisent respectivement très bien à plus de 26% et 8%, bien à près de 32% et 42%, passablement à 42% et 50.

%. En général, 48% au moins peuvent lire, écrire ou parler très bien une langue nationale ou étrangère; moins de 28% peuvent les faire passablement.

Figure 59



Ainsi, parmi ces personnels, entre 80 et 82% lisent très bien le créole et le français, contre 8 et 26% pour l'anglais et l'espagnol. En revanche, entre 42 et 50% lisent passablement ces deux langues (tableau 69 illustré par la figure 59).

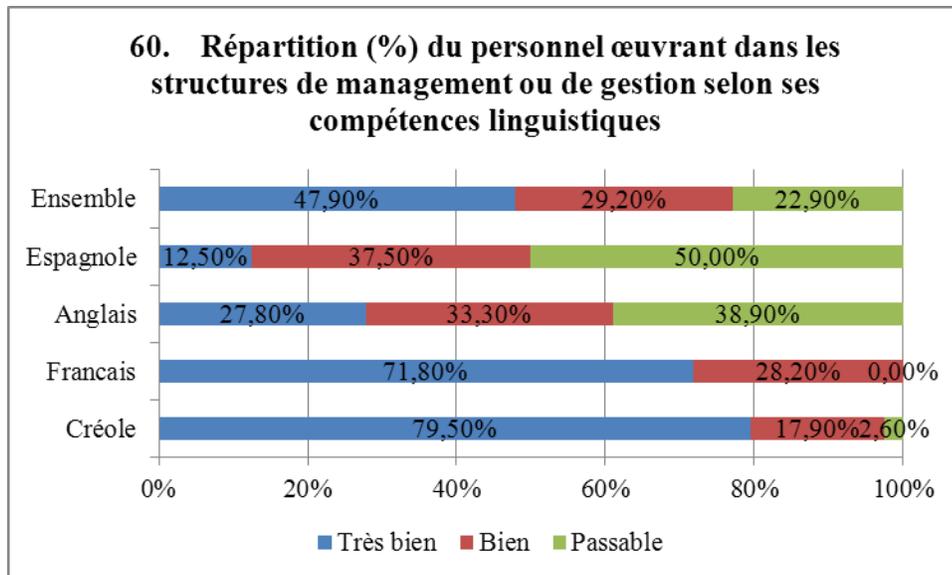
TABLEAU 70. Répartition (%) des personnels œuvrant dans les structures de management ou de gestion, selon ses compétences linguistiques

Langues (écrites)	Très bien	Bien	Passable
Créole	79.5%	17.9%	2.6%
Français	71.8%	28.2%	.0%
Anglais	27.8%	33.3%	38.9%
Espagnole	12.5%	37.5%	50.0%
Ensemble	47.9%	29.2%	22.9%

Quant à la capacité d'écrire les langues, le créole et le français l'emportent à nouveau: entre 72 et 80% du personnel de gestion peuvent rédiger correctement dans ces deux langues.

En ce qui concerne les compétences en anglais et en espagnol, les proportions des personnels administratifs sont de l'ordre de 28% et 12.5% respectivement.

Figure 60



Et entre 39 et 50% de ces personnels peuvent à peine écrire dans ces deux langues (tableau 70, figure 60).

La capacité de parler les langues considérées au tableau 71, autrement dit, les compétences des personnels des Administrations à parler ces langues ne suscite aucun doute.

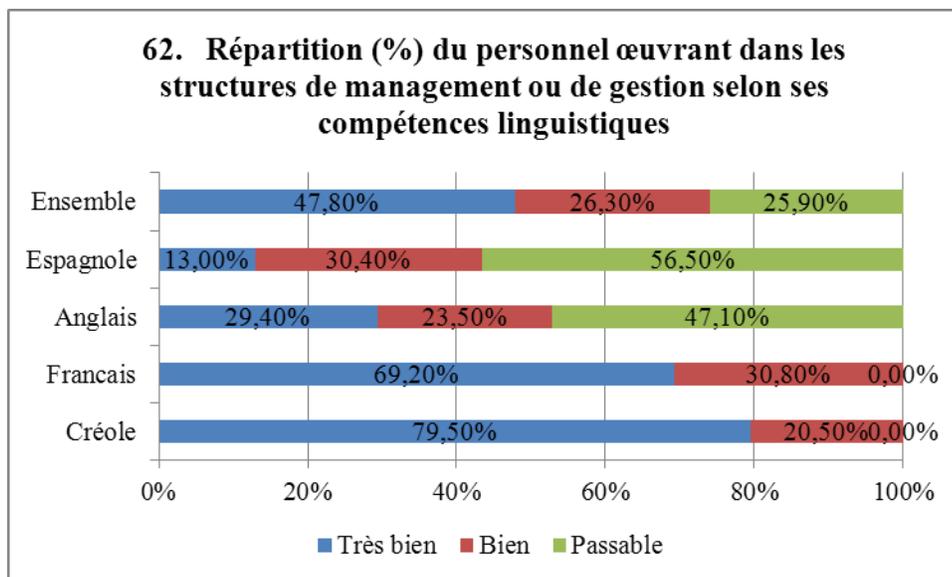
TABLEAU 71. Répartition (%) du personnel œuvrant dans les structures de management ou de gestion selon ses compétences linguistiques

Langues (parlées)	Très bien	Bien	Passable
Créole	79.5%	20.5%	0.0%
Français	69.2%	30.8%	0.0%
Anglais	29.4%	23.5%	47.1%
Espagnole	13.0%	30.4%	56.5%
Ensemble	47.8%	26.3%	25.9%

En effet, selon le tableau mentionné et la figure 61 qui l'illustre, entre 69 et 80% du personnel, avec bien sûr la prédominance du créole, s'expriment très bien dans ces deux langues.

Les compétences sont moins généralisées en anglais et en espagnol que respectivement moins de 30 et 13% des personnels considérés peuvent parler très bien (tableau 71, figure 61). Alors que plus de 47 et 56%, de manière respective, pensent qu'ils s'expriment passablement en anglais et en espagnol.

Figure 61



L'évaluation des besoins du Campus Henry Christophe de Limonade a jusqu'ici traité largement de l'orientation des postulants en provenance de Lycées et des Collèges de la région du Grand Nord. L'analyse a également pris en compte la situation des Institutions d'enseignement supérieur de la région. La situation générale telle qu'elle existe en réalité est de nature à inspirer sur plusieurs aspects les responsables décisionnels du Campus qui tireront certainement leçons des avantages et inconvénients de tous genres qui se dégagent du fonctionnement de ces institutions de formation supérieure. L'analyse des besoins s'est également appuyée sur le déficit

des compétences apparus, d'une part entre les compétences requises et, d'autre part, les compétences existantes dans les différents domaines liés à la distribution des connaissances et à l'acquisition des habiletés aussi bien en matière d'enseignement universitaire qu'en celle de la recherche.

De même, les acteurs du secteur des Entreprises aussi bien que ceux des Administrations doivent posséder aujourd'hui une variété de connaissances scientifiques et techniques, de compétences sociales et humaines ainsi que des aptitudes intellectuelles complexes pour s'acquitter efficacement et avec grande efficacité les tâches qui leur sont dévolues.

L'analyse a également mis en évidence le fait que les cadres et agents, comme les professeurs de certaines institutions universitaires enquêtées, ne possèdent malheureusement, pas tous, les niveaux de connaissances, de compétences et d'aptitudes dans un certain nombre de domaines primordiaux de leurs responsabilités respectives. Cette observation suggère toute une série de compétences complémentaires que les universités de la région, y compris le Campus Henry Christophe de Limonade, doivent s'évertuer à faire acquérir afin de jouer avec efficacité le rôle qui est le leur.



Le Camps de Limonade
(Entre cour et jardin)

VOLUME IV

ANNEXES

ANNEXE 1

Tableaux et figures

Tableau 72 : Répartition des options de gouvernance du campus universitaire

Gouvernance du Campus universitaire	Fréquence
Modalités de gouvernance?	211
Niveau d'autonomie et formes de responsabilité décentralisée?	248
Rôle du Gouvernement dans ce processus?	26
Vision du Campus universitaire?	149
Mission du Campus universitaire?	78
Objectifs spécifiques du Campus universitaire?	134
Organe de pilotage?	90
Composition de l'organe de pilotage?	229
Acteurs économiques?	91
Comment assurer l'autonomie et une gestion décentralisée et démocratique?	152
Gouvernance du Campus universitaire	57
Conseil académique?	29
Conseil pédagogique	6
Conseil Scientifique?	25
Conseil de la vie universitaire?	42
Départements?	229
Facultés – Écoles- Instituts	639
Charte éthique et déontologie du Campus?	234
La devise du Campus universitaire?	1
Comment mettre en place la meilleure équipe de direction?	27
Quelle modalité de recrutement pour combler les postes?	189
Comment gérer l'environnement?	42
Comment en faire un campus vert?	76
Comment assurer la fourniture continue de l'électricité?	39
Comment avoir un réseau informatique en fibre optique et une large bande passante?	42
Ensemble	3085

Graphique 1 - . Gouvernance du Campus universitaire

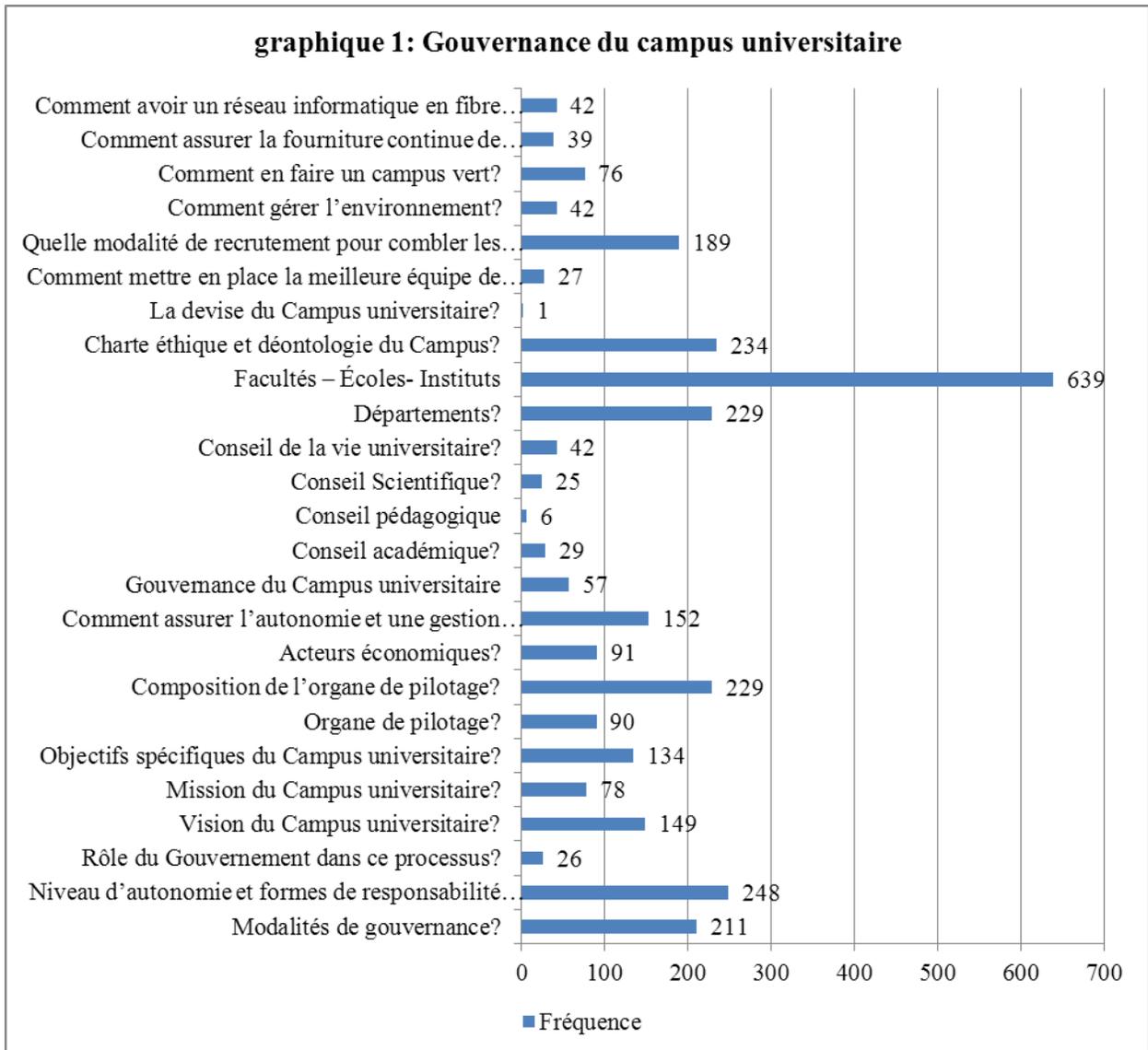
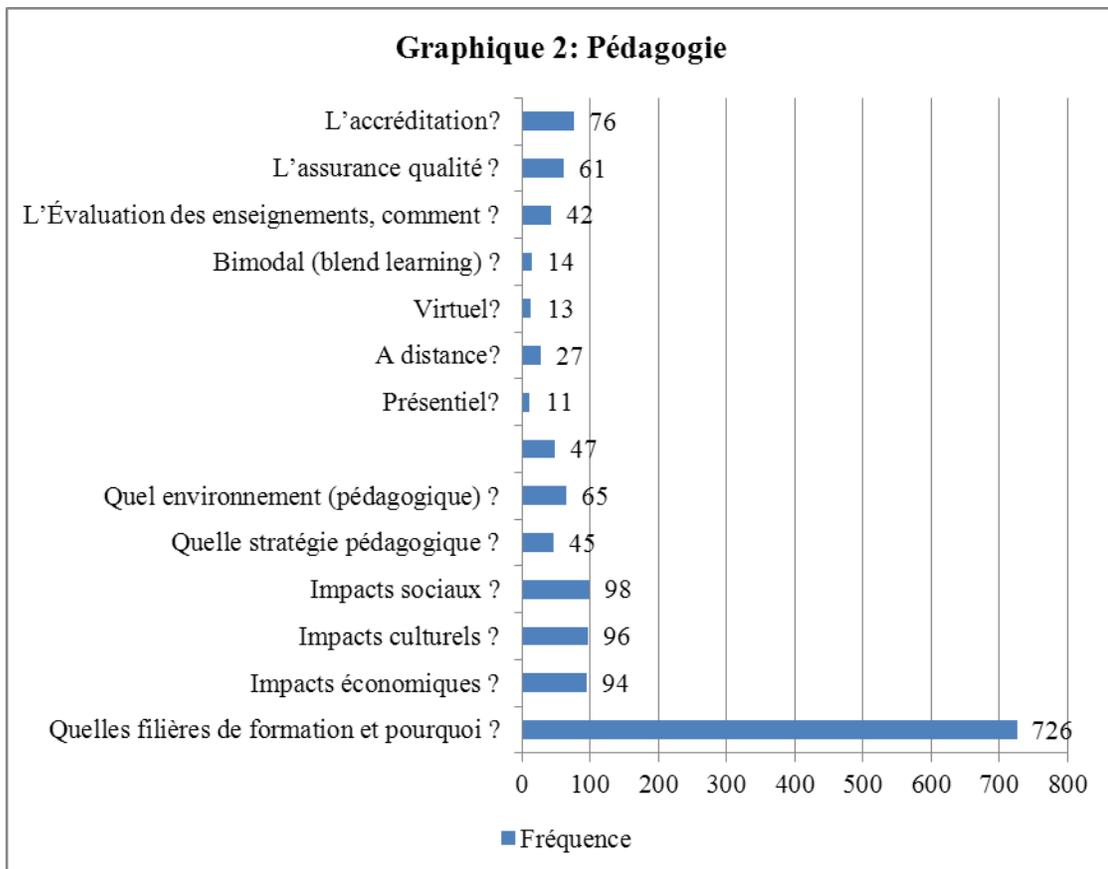


Tableau 73. Pédagogie
(Les filières de formation)

PÉDAGOGIE	Fréquence
Quelles filières de formation et pourquoi ?	726
Impacts économiques ?	94
Impacts culturels ?	96
Impacts sociaux ?	98
Quelle stratégie pédagogique ?	45
Quel environnement (pédagogique) ?	65
Quelles modalités d'enseignement-Apprentissage?	47
Présentiel?	11
A distance?	27
Virtuel?	13
Bimodal (blend learning) ?	14
L'Évaluation des enseignements, comment ?	42
L'assurance qualité ?	61
L'accréditation?	76
Ensemble	595

Graphique 2 - Pédagogie



**Tableau 74 : Pédagogie et offre de formation
(Sciences humaines et sociales)**

Pédagogie et Offre de formation:	Fréquence
Filières traditionnelles	56
Sciences humaines et sociales	331
Sciences sociales	145
Sciences exactes	358
Sciences médicales	247
Sciences de l'éducation	282
Ensemble	1419

**Graphique 3 - Pédagogie
(Offre de formations)**

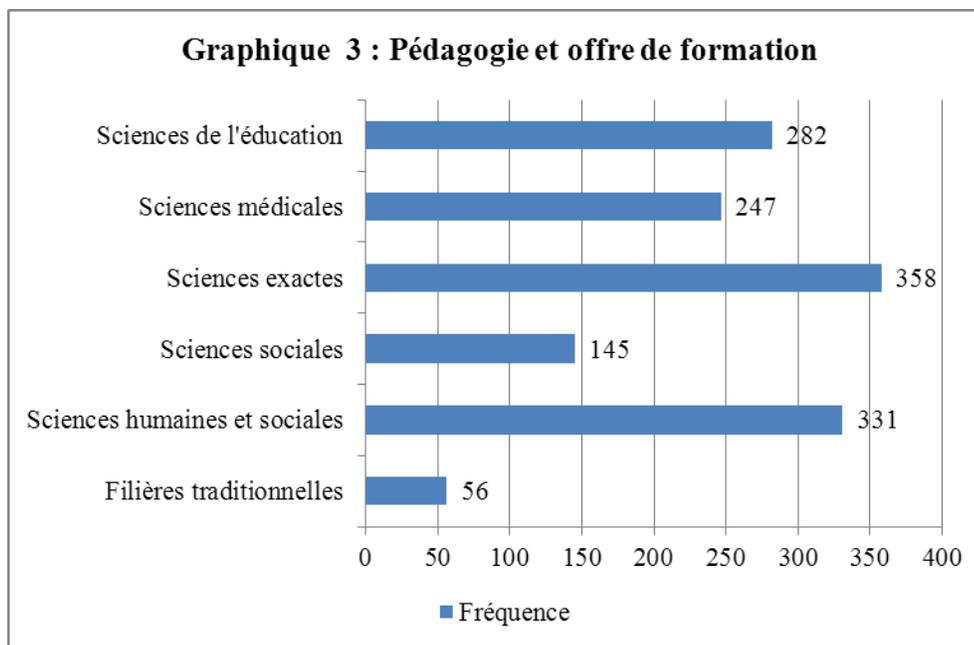


Tableau 75: les enseignants
(Attractivité de l'université)

PÉDAGOGIE :LES ENSEIGNANTS	Fréquence
Comment assurer l'attractivité de l'Université?	59
Comment avoir les meilleurs enseignants possibles?	132
Comment associer des Collègues compétents étrangers à l'Enseignement offert par le Campus Universitaire?	272
Les Professionnels ?	82
La diaspora haïtienne ?	106
Ensemble	651

Graphique 4 - Les enseignants
(Attractivité de l'université)

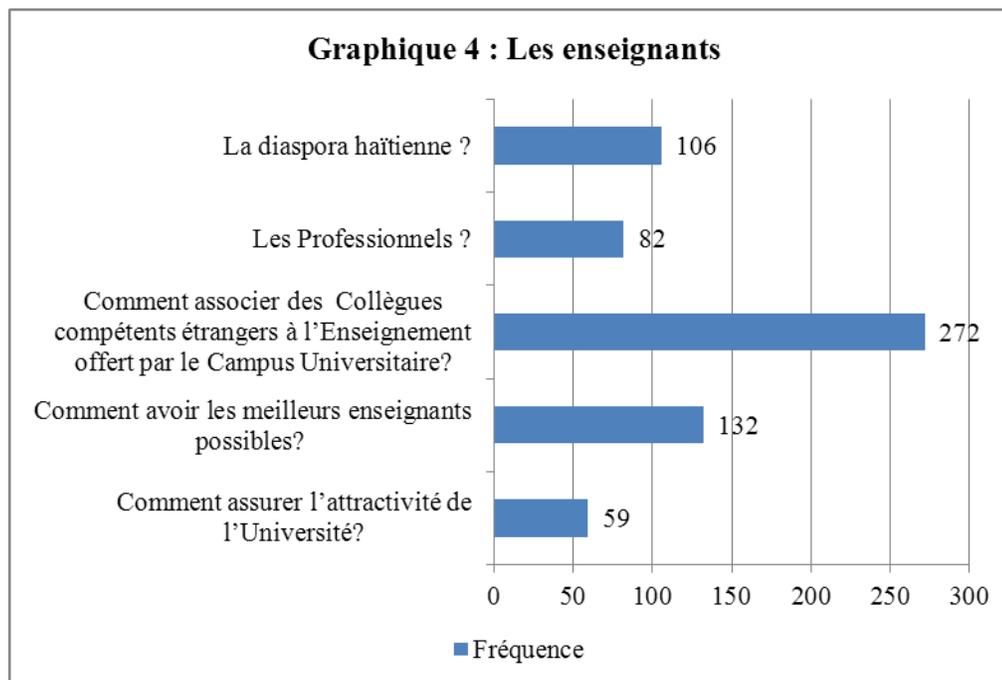


Tableau 76 - Pédagogie (les formations)
(Le public étudiant visé)

PÉDAGOGIE : Les formations	Fréquence
LES ÉTUDIANTS/ÉTUDIANTES APPRENANTS/APPRENANTES	
Quel est le public d'étudiants-apprenants visé?	
Comment assurer l'accès équitable? Quelles modalités d'accès?	176
La formation initiale?	315
La formation continue?	20
L'équité de genre?	125
Ensemble	636

Graphique 5 - Les Formations
(Le public étudiant visé)

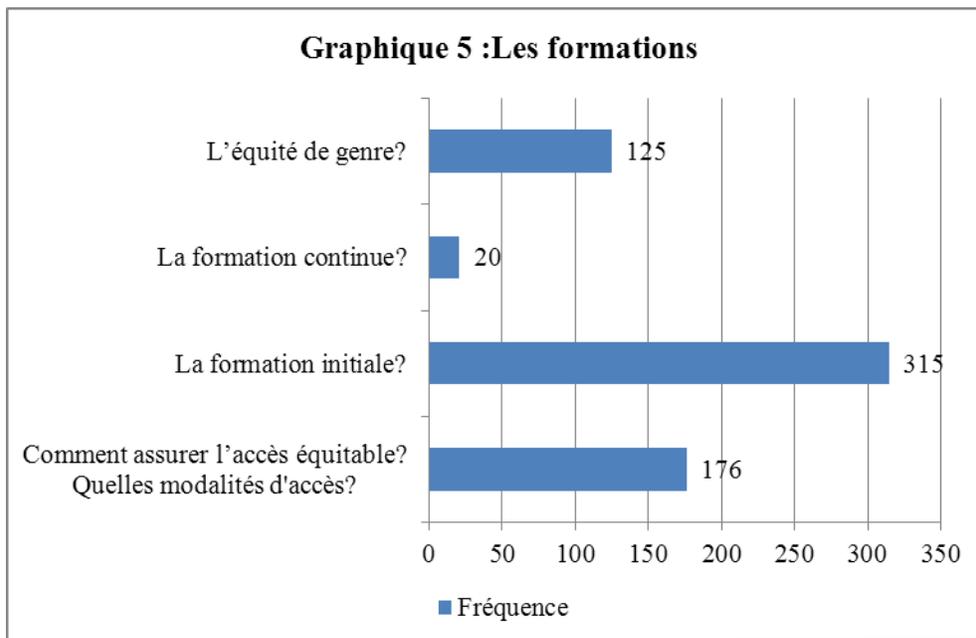


Tableau 77 - La Recherche
Gouvernance de la recherche

RECHERCHÉ	Fréquence
Gouvernance	95
Les équipes de recherché	92
Les thématiques de recherché	107
L'environnement de recherché	93
Le financement de la recherche	180
La valorisation des résultats de recherche et l'innovation	72
Ensemble	639

Graphique 6 - La Recherche
(Gouvernance de la recherche)

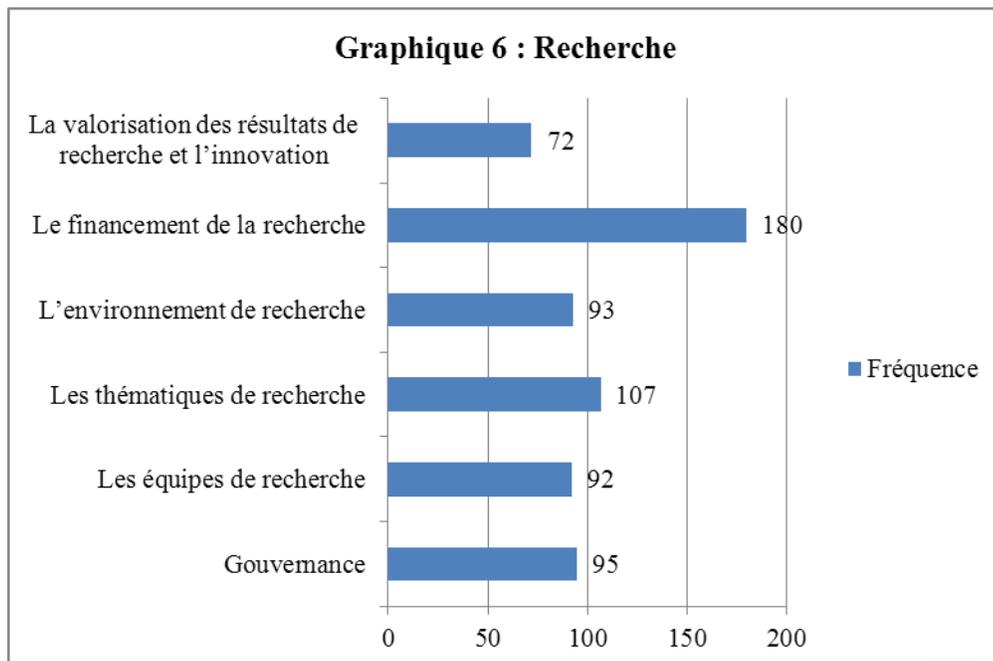


Tableau 78 - Coopération
(Les partenaires de l'université)

LA COOPÉRATION	Fréquence
Quels partenaires	38
Local	25
Régional	0
National	45
Quels liens avec les autres établissements d'enseignement supérieur du pays et de la région?	105
International	93
Ensemble	306

Graphique 7 – Coopération
(Les partenaires de l'université)

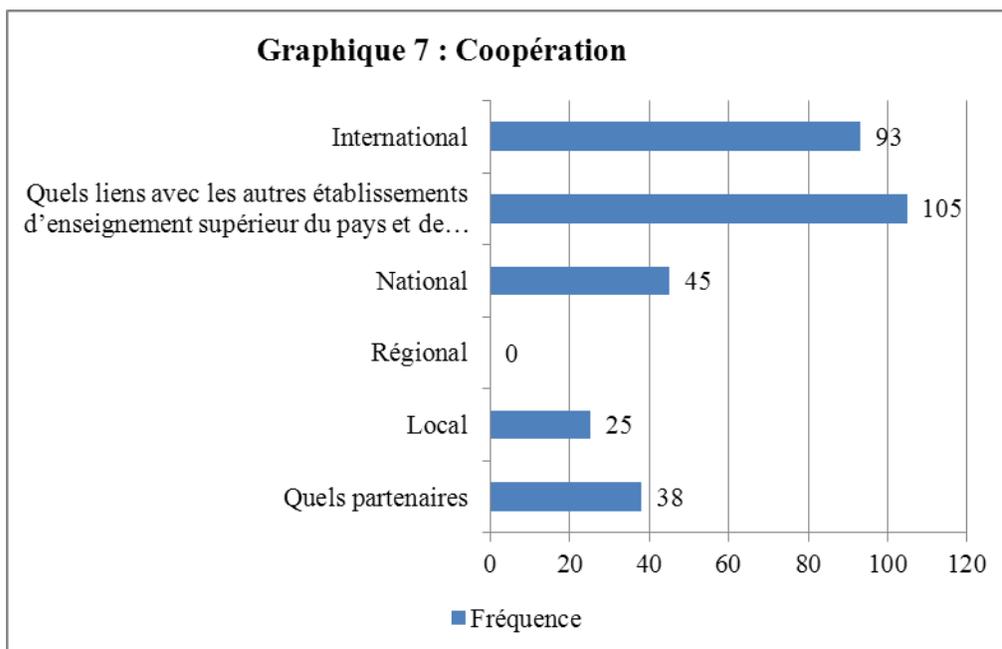


Tableau 79 - Vie étudiante

LA VIE ÉTUDIANTE	Fréquence
SERVICES AUX ÉTUDIANTS (SAE)	87
Quelle gestion des résidences des étudiants	132
Les conditions d'accès	182
La restauration	15
La santé	28
Le sport	44
L'animation culturelle	68
La documentation	96
Le transport	25
Quelles valeurs promouvoir	242
L'éducation citoyenne	91
Le leadership	88
La sécurité	36
Ensemble	1134

Graphique 8 – Vie étudiante

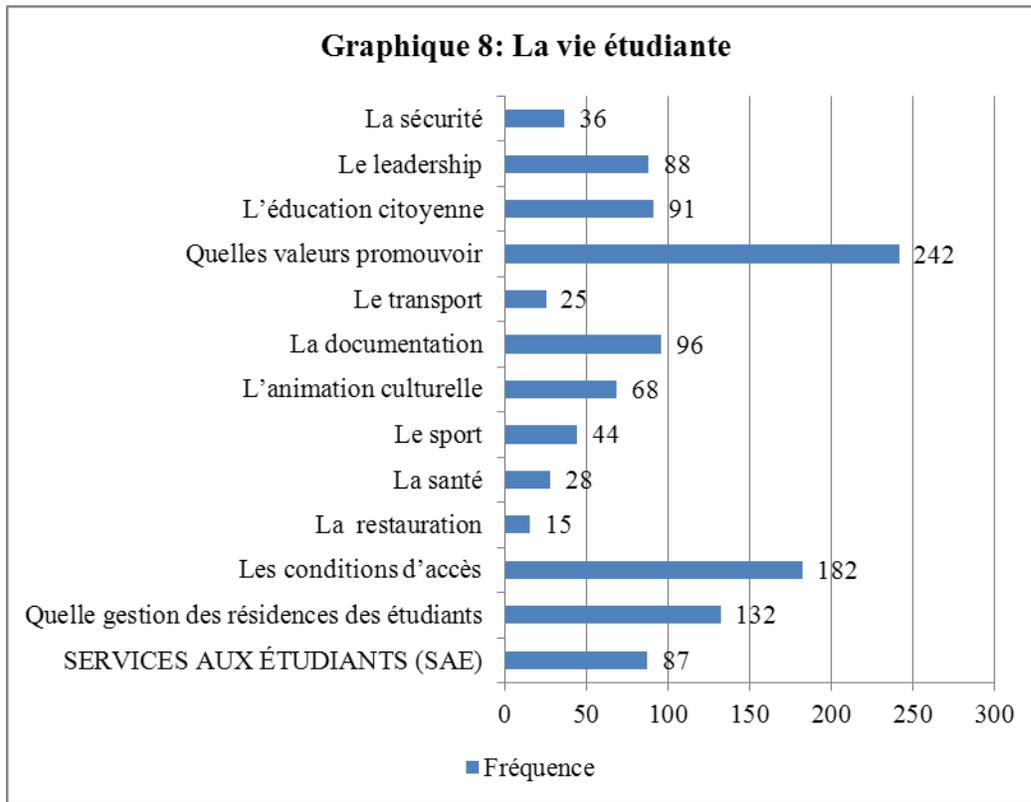


Tableau 80 – Autres intérêts

AUTRES	Fréquence
Services de Maintenance sur le Campus	1
Formation de Techniciens Supérieurs	21
Formation à la Diplomatie	43
Architecture	1
Théologie	3
Une loi Cadre	3
Environnement	1
Logement d'étudiants	5
Gouvernance	1
Profil du Professeur du Campus	14
Équipement de l'Étudiant	3
Financement	38
Curriculum Spécial au depart	0
Ensemble	134

Graphique 9 – Autres intérêts

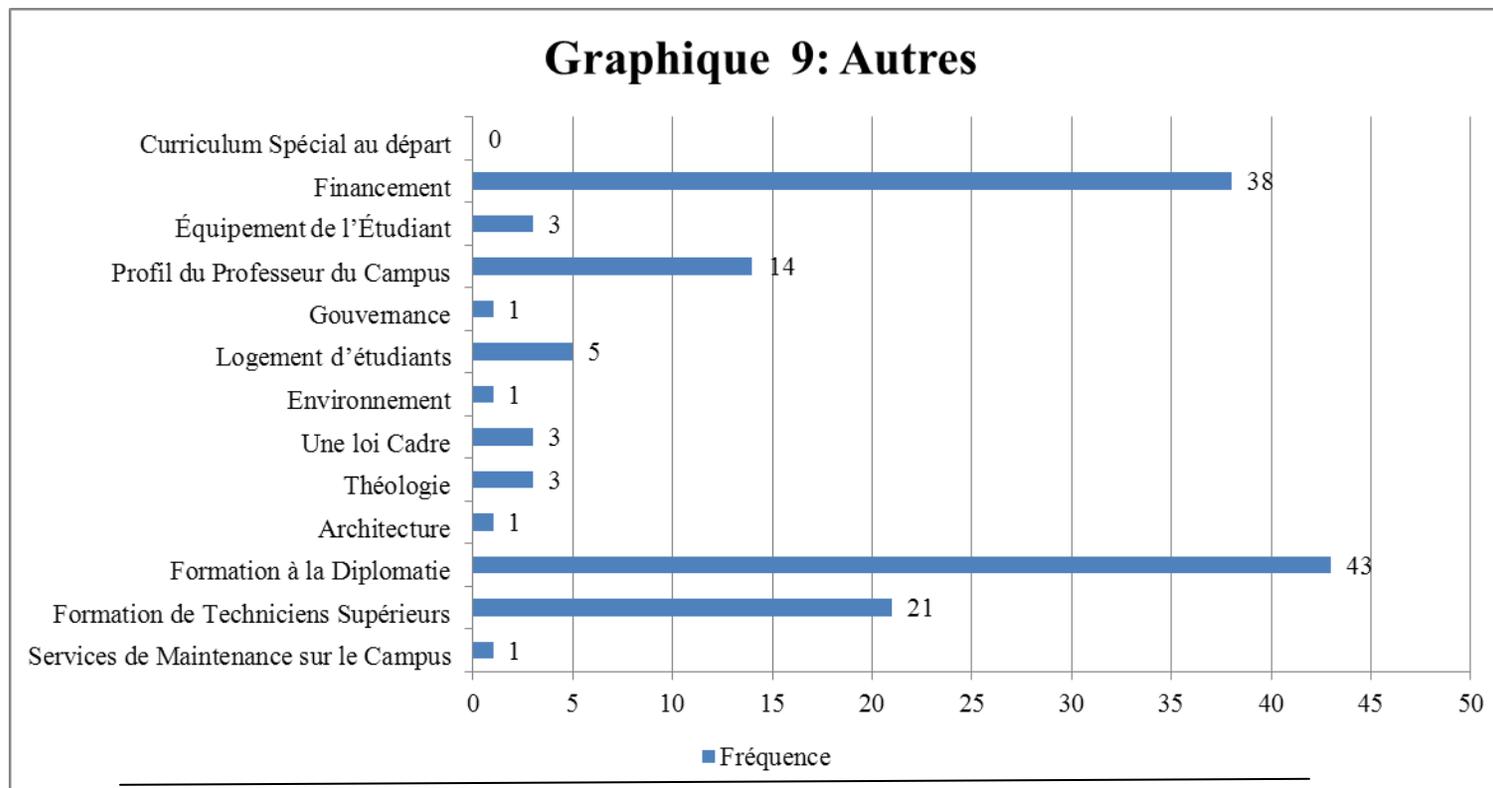
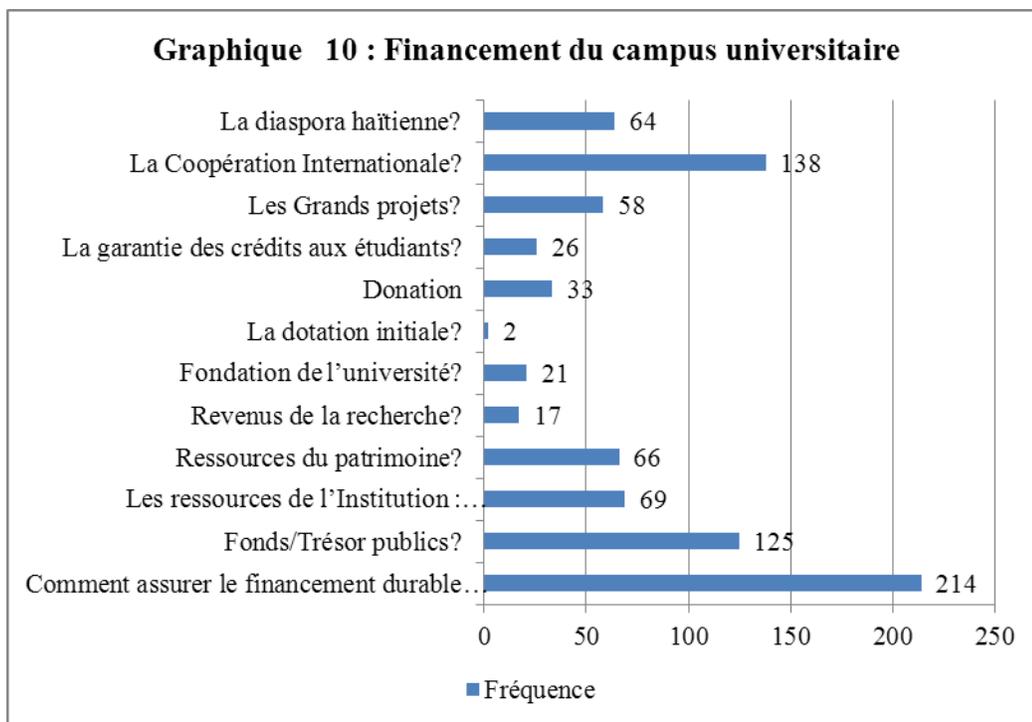


Tableau 81. Financement du campus

Financement du Campus Universitaire	Fréquence
Comment assurer le financement durable du Campus Universitaire?	214
Fonds/Trésor publics?	125
Les ressources de l'Institution : Contribution des étudiants?	69
Ressources du patrimoine?	66
Revenus de la recherche?	17
Fondation de l'université?	21
La dotation initiale?	2
Donation	33
La garantie des crédits aux étudiants?	26
Les Grands projets?	58
La Coopération Internationale?	138
La diaspora haïtienne?	64
Ensemble	833

Graphique 10 – Financement du Campus universitaire



ANNEXE 2

**LETTRE DU RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTAT D'HAÏTI
AUX POPULATIONS DU NORD ET DU NORD'EST**

Objet : Invitation à collaborer à l'enquête sur les besoins du Campus Henry Christophe de Limonade

ANNEXE 3
AVIS DU RECTORAT DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTAT D'HAÏTI
(Relatif au lancement de l'Enquête sur les besoins du Campus Universitaire Henry Christophe de Limonade)

D7	Tes parents te rappellent-tu souvent que tu dois beaucoup étudier ? : 0=Non ; 1 =Oui	_
D8	Quelle est ta réaction quand ils te font ces rappels :	
D9	Est-ce qu'il t'arrive de ressentir le besoin d'une aide dans ton travail scolaire?	_
D10	Si, Oui qui t'aide ? 1=Les amis ; 2= Parents ; 3 =Professeurs ; 4 = Autres ; 5 = Personne	_

D. ORIENTATION D'ETUDES (UNIVERSITAIRE)			
D11	Quel type d'aide désires-tu recevoir dans te études ? 1. _ Aide financière 2. _ Encadrement des professeurs 3. _ Meilleures attentions des parents 4. _ Aide des camarades de classe 5. _ Aucune aide Plus de fois 6. _ Autre.....	D12	Quel type de programme aimes-tu? 1. _ Economie (Math) 2. _ Littérature 3. _ Les langues 4. _ Les sciences 5. _ La technologie 6. _ Autre.....
D13	Penses-tu être influencé (e) dans ton choix d'études ? 0 =Non ; 1 =Oui ; 2= Ne sais pas. Si 0 ou 2, Va à D16		_
D14	Si oui, par qui es-tu influencé (e) 1. _ Par un (e), des ami (e), (s), (es) 2. _ Par un, (des), parent(s) 3. _ Par un(e), (des), professeur (e), (s) 4. _ Par un (e), (des) conseiller (ère), (s) 5. _ Autre.....	D15	Qu'est-ce qui a le plus influencé le choix de tes études ? 1. Désir d'une formation professionnelle 2. Le coût des études 3. L'épanouissement personnel 4. La proximité géographique des institutions de formation 5. Le débouché professionnel 6. Autre :.....
D16	Quelles sont les qualités que tu recherches pour qu'un (e) professeur(e) soit idéal(e) ? 1. _ Sociable 2. _ Patient(e) 3. _ Conscientieux (se) 4. _ Chaleureux (se) 5. _ Éloquent (e) 6. _ Dévoué(e) envers tous les élèves 7. _ Autres :.....	D17	Dans quelle branche professionnelle aimerais-tu gagner ta vie après tes études ? 1. Fonction publique 2. Commerce et service 3. Droit 4. Art et communication 5. Santé et paramédical 6. Industrie 7. Autre :.....

D18	Pour quelle raison choisis-tu cette branche professionnelle ? 1. <input type="checkbox"/> Goût personnel 2. <input type="checkbox"/> Sécurité d'emploi 3. <input type="checkbox"/> Bon revenu 4. <input type="checkbox"/> Difficulté de recrutement dans le secteur privé 5. <input type="checkbox"/> Autre :.....	D19	Par quels moyens t'informes-tu dans tes études ? 1. <input type="checkbox"/> Participation à des conférences et forum 2. <input type="checkbox"/> Grâce à mes relations 3. <input type="checkbox"/> Par la bibliothèque 4. <input type="checkbox"/> Grâce à mes professeurs 5. <input type="checkbox"/> Autres :.....
D20	As-tu l'intention de laisser passer un an ou plus après la fin de ton secondaire, avant d'aller à l'université ? 0 = Non, 1= Oui, 2 = Ne sait pas, 3 = je ne pense pas aller à l'université		<input type="checkbox"/>
D21	Combien d'heures par semaine consacres tu à tes devoirs et études ?		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
D22	As-tu des difficultés à consacrer le temps qu'il faut à tes devoirs à la maison ? 0 = Non, 1= Oui. <u>Si Non, Va à D24</u>		<input type="checkbox"/>
D23	Quelles sont ces difficultés ? 1. <input type="checkbox"/> Trop de travail à la maison après la classe 2. <input type="checkbox"/> Pas ou manque d'électricité	3. <input type="checkbox"/> Manque de confort pour travailler 4. <input type="checkbox"/> Trop de bruit dans le quartier ou à la maison 5. <input type="checkbox"/> Autres :.....	
D24	Voici un certain nombre de raisons (de motifs) qui peuvent pousser à faire des études dans telle ou telle option. Dis, en mettant une croix dans la case qui convient, l'importance de ces différents motifs pour toi ? 1= très important, 2= Important ; 3 = Pas du tout important		
	Degré de difficultés des cours	<input type="checkbox"/>	Conseil de mon enseignante (de mon enseignant)
	Mon intention d'aller à l'université	<input type="checkbox"/>	Conseils de plusieurs autres enseignantes ou enseignants
	Trouver un emploi immédiatement après l'école secondaire	<input type="checkbox"/>	Ami(e) (s) qui suivent les mêmes cours
	Mon intérêt pour les notions théoriques	<input type="checkbox"/>	Coût des études universitaires
	Mon intérêt pour les applications pratiques	<input type="checkbox"/>	Le succès que j'ai obtenu dans les cours que j'ai déjà suivis
Conseil d'un (des) parent(s) ou tuteur(s)	<input type="checkbox"/>	Autres (réponds sur la ligne ci-dessous).....	
D26	Quel genre de travail penses-tu faire une fois tes études terminées ? 1. Secrétariat 2. Commerce/Comptabilité 3. Mécanicienne/Mécanicien auto 4. Enseignante/enseignant 5. Chef de cuisine 6. Infirmière/Infirmier 7. Dentiste 8. Médecin 9. Informaticienne/Informaticien 10. Autres :.....	D27	Lequel des énoncés ci-dessous correspond le mieux à tes projets pour l'avenir? (Coche une seule case) 1. Quitter l'école avant d'obtenir mon diplôme d'études secondaires et de trouver un travail. 2. Obtenir mon diplôme d'études secondaires et te trouver du travail. 3. Obtenir mon travail d'études secondaires et aller à l'université. 4. Autre :..... ... 5. Pas encore décidé (e)

D28	Combien de temps crois-tu qu'il te faudra pour obtenir ton diplôme d'études secondaires : <u>1= Trois ans ou moins ; 2 = Quatre ans ; 3 = Plus de quatre ans ; 4 = Je ne pense pas obtenir mon diplôme ; 5 = Je ne sais pas</u>		 -
	Explication :		
D29	Choisis le secteur et la catégorie de l'école ou établissement où tu désires poursuivre tes études :		
D30	Voici ci-après des raisons qui motivent le choix du type d'établissement pour la poursuite des études. Quelle est l'importance de ces raisons pour toi. <u>1= Très important ; 2 = Assez Important ; 3 = Pas très Important ; 4 = Pas du tout important</u>		
	Les cours offerts	 -	La valeur de ton héritage culturel
	Coût de la scolarité	 -	Ta croyance religieuse
	Autre :.....		 -
D31	Le Campus Universitaire de Limonade fonctionne à partir de 2012, as-tu l'intention de t'y inscrire ? 0= Non ; 1 = Oui		 -
D32	Si oui, dans quel domaine comptes-tu étudier ?		
D33	Pourquoi ? Expliquez :		

B. INFORMATIONS SUR LES ETUDIANTS ET LE PERSONNEL ENSEIGNANT

A10	Adresse				
A11	Statut de l'entreprise		1. Entreprise privée 2. Entreprise para-publique 3. Entreprise publique 4. Autre (précisez :----- -----		
A12	Orientation de l'Institution		1.Local 2.National ;3. Régional ; 4. Autre		
A13	Origine de moyens financiers et matériels de fonctionnement de l'Institution (Cochez les bonnes réponses)		<input type="checkbox"/> Subvention de l'État <input type="checkbox"/> Aide bilatérale <input type="checkbox"/> Aide multilatérale		SVP).....
A14	But et objectifs de l'Institution				
A15	Filières (ou spécialités)	Filière 1 (ou spécialité #1)	Filière 2 (ou spécialité #2)	Filière 3 (ou spécialité #3)	Filière 4 (ou sp
A16	Durée de la formation	_ _	_ _	_ _	_ _
	Nombre d'étudiants inscrits	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
A17	Diplômes obtenus au terme de la formation				

B01	Niveau scolaire requis pour être admis comme étudiant					
B02	Nombre d'étudiants inscrits par filière	Filière 1 (ou spécialité #1)	Filière 2 (ou spécialité #2)	Filière 3 (ou spécialité #3)	Filière 4 (ou spécialité #4)	Filière 5 (ou spécialité #5)
		_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
B03	Nombre d'étudiants, selon leur origine					
B04	Niveau d'études (ou expérience professionnelle) requis pour enseigner dans l'Institution					
B05	Nombre d'enseignants permanents par spécialités	Filière 1 (ou spécialité #1)	Filière 2 (ou spécialité #2)	Filière 3 (ou spécialité #3)	Filière 4 (ou spécialité #4)	Filière 5 (ou spécialité #5)
		_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
B06	Nombre d'enseignants non permanents par domaines	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
B07	L'Institution connaît-il un déficit en enseignants ?					
B08	Si oui, dans quels					
B09	Comment l'Institution compte-t-elle remédier à ce déficit ?					

C : Formation

C01	Quels sont les grands groupes de matières enseignées ?				
C02	Objectifs d'enseignement visés par la formation				
C03	Les cours ont-ils lieu dans un seul site ou dans plusieurs sites ?	1. Dans un site unique		2. Dans plusieurs sites	
C04	Comment se fait la formation dans l'Institution (Cochez la ou les réponse(s) appropriée(s))	<input type="checkbox"/> Cours théoriques	<input type="checkbox"/> TD (Travaux à domicile)	<input type="checkbox"/> TP (Travaux pratiques)	<input type="checkbox"/>
C05	S'il y a des visites ou des stages, où s'effectuent-elles (ils) ? (Cochez la ou les réponse(s) appropriée (s))	<input type="checkbox"/> Dans les entreprises		<input type="checkbox"/> Dans les administrations	
		<input type="checkbox"/> Autres (Précisez SVP) :.....			
C06	Des enseignements spécifiques sur les concepts suivants sont-ils donnés ? (Cochez la réponse appropriée)	<input type="checkbox"/> Économie du développement ou Développement		<input type="checkbox"/> Développement social	
		<input type="checkbox"/> Santé communautaire		<input type="checkbox"/> Développement communautaire	

		<input type="checkbox"/>) Culture et Développement <input type="checkbox"/> Gestion et Gestion des conflits <input type="checkbox"/> Approche participative <input type="checkbox"/> Aménagement du territoire <input type="checkbox"/> Environnement <input type="checkbox"/> Information et communication <input type="checkbox"/> Autres (Précisez SVP).....
--	--	--

D. FORMATION ADDITIONNELLE

D01	Offrez-vous des formations spéciales à des groupes extérieures à votre Institution ?	0= Non 1=Oui	
D02	Si oui, dans quel (s) domaine (s) ?		
D03	Sous quelles formes sont-elles données ?		
D04	Quelle la durée de ces formations ?		
D05	Quelles sont les personnes admises à suivre ces formations ?		
D06	Pourriez-vous offrir une formation limitée à des Spécialistes de la santé, de l'agriculture ou de l'économie, à de jeunes bacheliers ou des fonctionnaires, dans des domaines précis, pour satisfaire leurs besoins ?	0= Non 1=Oui	
D07	Si oui, dans quel (s) domaine (s) ?		
D08	Où cette formation devrait-elle s'effectuer pour obtenir les meilleurs résultats ? (Cochez la réponse appropriée)	<input type="checkbox"/> Dans les entreprises <input type="checkbox"/> Dans les administrations <input type="checkbox"/> Dans les exploitations agricoles <input type="checkbox"/> A l'établissement <input type="checkbox"/> Aux trois endroits susmentionnés <input type="checkbox"/> Autre (Précisez SVP) :.....	

E. LIBRES COMMENTAIRES SUR VOTRE INSTITUTION

Enquête sur les besoins du Campus Roi Henri Christophe de Limonade

Université d'Etat d'Haïti
Nord – Nord-Est

Fiche No 3

Enquête auprès des entreprises

Instructions aux enquêteurs/Interviewers

S'il vous plaît, veuillez remplir en écrivant les informations recueillies à l'endroit réservé en dessous de chaque question. N'oubliez pas d'inscrire ci-dessous la date et les autres informations requises.

Présentez-vous : Bonjour/Bonsoir (selon le cas) ! Mon nom est _____. Je travaille pour BERD S.A.-CONSULTANTS dans le cadre d'une étude commandée par le Rectorat de l'Université d'État d'Haïti sur les besoins du Campus Roi Henri Christophe de Limonade qui s'ouvrira bientôt. En effet, le Grand Nord vient d'être doté d'un nouveau Campus de l'Université d'État d'Haïti. Le Rectorat de cette université, voulant connaître les besoins spécifiques du Campus universitaire, a décidé de réaliser une étude qui nécessite une large consultation des populations, des organisations et des Institutions concernées. Votre Institution et vous-même aviez été sélectionnés pour participer à l'enquête que nous menons à cette fin. Je vous transmets les remerciements du Recteur et du Conseil de l'Université d'État d'Haïti d'avoir bien voulu accepter de collaborer à l'enquête pour la pleine réussite de cette étude. Vous voudrez bien nous permettre d'enregistrer fidèlement les réponses que vous aurez l'amabilité de nous fournir. Je vous en remercie.

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES

A01	Département	1=Nord ; 2=Nord-est
A02	Commune :	
A03	Quel est le sexe de la personne interviewée	1= Homme 2 = Femme
A04	Quel est l'âge de la personne Interviewée ?	00 si ne sait pas , 99 si plus de 99 ans et plus
A05	Date de l'entrevue	Date __ __ / __ __ 2 (jour / mois)
A06	Heure de début de l'entrevue :	Heure de la fin de l'entrevue
A07	Nom de l'enquêteur :	Signature :
A08	Nom du superviseur :	Signature :

Adresse			
Statut de l'entreprise	1.Entreprise privée 2.Entreprise para-publique 3.Entreprise publique 4.Autre (précisez :----- -----		
Date de création de l'entreprise	Date _ _ _ _ / _ _ _ _ / _ _ _ _ (jour / mois / année)		
Activités principales de l'entreprise			
L'entreprise est-elle affiliée à une autre entreprise nationale ou internationale?	0=non, 1=oui		
Si oui, laquelle ?			

B. DOMAINES D'ACTIVITÉS ET NIVEAU DU PERSONNEL

Nombre d'agents permanents dans l'entreprise	Personnel administratif	Personnel d'encadrement	Personnel d'exécution	
		_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _	_ _ _ _ _ _ _ _
Quels sont les grands domaines d'activités au sein de l'entreprise ? (Indiquez les domaines par ordre d'importance dans l'entreprise)	Domaine 1	Domaine 2	Domaine 3	Domaine 4

Nombre d'agents par niveau post-universitaire	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
Nombre d'agents par niveau Ingénieur	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
Nombre d'agents par niveau Technicien supérieur	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
Nombre d'agents par niveau Technicien	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
Nombre d'agents Autre niveau	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
Quels sont les domaines qui manquent de personnel qualifié au sein de l'entreprise ? 0=non, 1=oui	_	_	_	_

C. INFORMATIONS SUR LA FORMATION DU PERSONNEL

Des personnels de votre entreprise ont-ils la possibilité de suivre des formations supplémentaires en dehors de l'entreprise ? Si, Non va à C13

Si oui, comment se réalisent ces formations ? (Cochez la (les) réponse(s) appropriée (s))	<input type="checkbox"/> Dans une faculté <input type="checkbox"/> Dans une École spécialisée <input type="checkbox"/> Par des séminaires/ateliers	
A qui ces formations s'adressent-elles précisément ?		
Quelles sont les conditions pour y participer ?		
Ces formations vous paraissent-elles adaptées à vos besoins ? 1=Oui ; 0=Non Si, Oui va C7	<input type="checkbox"/>	
Si non, quelles formations souhaiteriez-vous pour ces personnels de l'entreprise ?		
D'autres personnels suivent-ils des formations supplémentaires au sein même de l'entreprise ? 1=Oui ; 0=Non Si, Non va à C13		
Si oui, comment se réalisent ces formations ? (Cochez la (les) réponse(s) appropriée(s))	<input type="checkbox"/> Sur le tas <input type="checkbox"/> En cours d'emploi <input type="checkbox"/> Par des séminaires/ateliers	
A qui ces formations s'adressent-elles en priorité ?		
Quelles sont les conditions pour y participer		
Ces formations vous paraissent-elles adaptées à vos besoins ? 1=Oui ; 0=Non Si, Oui va C13	<input type="checkbox"/>	
Si non, quelle formation souhaiteriez-vous pour ces		

personnels de l'entreprise ?	
Quels sont les domaines dans lesquels une formation supplémentaire vous paraît nécessaire pour améliorer les performances de vos personnels ?	

D. COMPÉTENCES INTERNES

Des personnes n'appartenant pas à votre entreprise viennent-elles en formation chez vous ? 1=Oui ; 0=Non Si, Non va à D10	
Si oui, quels types de formations viennent-elles recevoir ?	
Comment se réalisent ces formations ? (Cochez la (les) réponse(s) appropriée(s))	<input type="checkbox"/> Par des stages en entreprise <input type="checkbox"/> Par des visites commentées <input type="checkbox"/> Par des séminaires/ateliers
A qui ces formations s'adressent-elles en priorité ?	
Quelles sont les conditions pour y participer ?	
Pourriez-vous offrir une formation spéciale à des personnels extérieurs à votre entreprise dans les domaines que vous maîtrisez le mieux ? 1=Oui ; 0=Non Si, Non va à D10	
Si oui, dans quel(s) domaine(s) êtes-vous aptes à offrir une formation qui pourrait être utile aux personnels ?	

<p>Sous quelle forme ces formations pourraient-elles être données ? (Cochez la réponse appropriée)</p>	<p><input type="checkbox"/> Par des stages de recyclage</p> <p><input type="checkbox"/> Par des visites commentées</p> <p><input type="checkbox"/> Par des séminaires/ateliers</p> <p><input type="checkbox"/> Par des conférences</p>	<p>.....</p>
<p>Quelle pourrait être la durée de ces formations ?</p>	<p> _ _ _ _ </p>	
<p>Avez-vous des liens avec d'autres institutions de formation ? 1=Oui ; 0=Non</p>		<p> _ </p>
<p>Si oui, lesquelles</p>		

E. VOS COMMENTAIRES SUR LA FORMATION DES PERSONNELS

Enquête sur les besoins du Campus Roi Henri Christophe de Limonade
Université d'Etat d'Haïti
Nord-Nord'Est

Fiche No 4
Enquête auprès des structures d'appui institutionnel
(Projets, ONG, Associations)

Instructions aux enquêteurs/Interviewers

S'il vous plaît, veuillez remplir en écrivant les informations recueillies à l'endroit réservé en dessous de chaque question. N'oubliez pas d'inscrire ci-dessous la date et les autres informations requises.

Présentez-vous : Bonjour/Bonsoir (selon le cas) ! Mon nom est _____. Je travaille pour BERD S.A. CONSULTANTS dans le cadre d'une étude commandée par le Rectorat de l'Université d'État d'Haïti sur les besoins du Campus Henri Christophe de Limonade qui s'ouvrira bientôt. En effet, le Grand Nord vient d'être doté d'un nouveau Campus de l'Université d'État d'Haïti. Le Rectorat de cette université, voulant connaître les besoins spécifiques du Campus universitaire, a décidé de réaliser une étude qui nécessite une large consultation des populations, des organisations et des Institutions concernées. Votre Institution et vous-même aviez été sélectionnés pour participer à l'enquête que nous menons à cette fin. Je vous transmets les remerciements du Recteur et du Conseil de l'Université d'État d'Haïti d'avoir bien voulu accepter de collaborer à l'enquête pour la pleine réussite de cette étude. Vous voudrez bien nous permettre d'enregistrer fidèlement les réponses que vous aurez l'amabilité de nous fournir. Je vous en remercie.

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES			
A1	Département	1=Nord ; 2=Nord-est	_ _
A2	Commune :.....		
A3	Quel est le sexe de la personne interviewée?	1=Homme me	2 = Femme _ _
A4	Quel est l'âge de la personne Interviewée ?	00 si ne sait pas , 99 si 99 ans et plus _ _	
A5	Date de l'entrevue	Date	_ _ _ _ / _ _ _ 2012 (jour / mois)
A6	Heure de début de l'entrevue _ _ _ : _ _ _	Heure de la fin de l'entrevue _ _ _ : _ _ _	
A7	Nom de l'enquêteur :.....	Signature :.....	
A8	Nom du superviseur :.....	Signature :.....	

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES			
A9	Statut de la structure	1. ONG 2. Association	3. Projet 4. Autre (Précisez SVP) :
A10	Nom et adresse de la structure		
A11	Quelle est le niveau d'intervention de la structure ?	1. Niveau local 2. Niveau régional	3. Niveau national 4. Niveau international _ _
A12	Date de création (de lancement ou d'installation) de la structure en Haïti	Date	_ _ _ _ / _ _ _ (jour / mois/ année) _ _ _

A13	Objectif général de la structure	
A14	Objectifs spécifiques	
A15	Actions actuellement menées sur le terrain en Haïti	
A16	Quand ces actions ont-elles été lancées ?	
A17	Quand doivent-elles prendre fin ?	
A18	Où se réalisent-elles ?	
A19	Qui en sont les bénéficiaires ?	

B. DOMAINES DE COMPÉTENCES

B1	Quels sont les grands domaines de compétence au sein de la structure d'appui ?	Domaine 1	Domaine 2	Domaine 3	Domaine 4	D
B2	Nombre d'experts expatriés travaillant pour la structure selon leur domaine de compétence					
B3	Nombre d'experts locaux travaillant pour la structure selon leur domaine de compétence					
B4	Quels sont les domaines de compétences dans lesquels il manque des experts par rapport aux objectifs de la structure ? 1=Oui ; 0 = Non	_	_	_	_	_

C. FORMATION DES PERSONNELS À LA BASE

C1	La structure participe-t-elle à la formation des personnes vivant dans sa zone d'activité ? 0 =Non ; 1= Oui					_
C2	Si oui, quelle formation donne-t-elle ?					
C3	Comment se fait cette formation ?					
C4	A qui cette formation s'adresse-t-elle en priorité ?					
C5	Cette formation vous paraît-elle être adaptée aux besoins locaux,? 0 =Non ; 1= Oui					_
C6	en matière de formation en sciences ? 0 =Non ; 1= Oui					_

C7	En matière de formation en sciences sociales et humaines avec ou sans mathématiques ? 0 =Non ; 1= Oui			_
C8	En matière de formation en sciences de la santé ou médicales? 0 =Non ; 1= Oui			_
C9	En matière d'aménagement et de conservation ? 0 =Non ; 1= Oui			_
C10	Si non, quels sont les domaines dans lesquels une formation supplémentaire vous paraît-elle nécessaire pour améliorer les performances locales ou régionales dans les secteurs liés aux sciences et techniques du développement ?			
D. FORMATION DES PERSONNELS				
D1	La structure participe-t-elle à la formation des personnels travaillant dans sa zone d'activité ? 0 =Non ; 1= Oui			
D2	Si oui, comment se fait cette formation ?	() Dans des écoles spécialisées () Par des Séminaires/ateliers	() Sur le tas () Dans les entreprises	() Autre (Précisez)
D3	Quelles sont les conditions pour y participer ?			
D4	Quels sont les domaines de spécialité enseignés ?			
D5	Si vous ne participez actuellement à aucune formation, pourriez-vous le faire dans les domaines que vous maîtrisez le mieux ? 0 =Non ; 1= Oui			
D6	Si oui, dans quel(s) domaine (s) êtes-vous aptes à offrir une formation qui pourrait être utile aux populations locales ou régionales ?			
D7	Sous quelle forme cette formation pourrait-elle être donnée ?	1, Par des stages de recyclage 2. Par des visites commentées	3. Par des Séminaires/ateliers 4. Par des conférences	5. Par des conférences 6. Autre
D8	Quelle doit être la durée de cette formation ?			
D9	Avez-vous des liens avec des institutions de formation spécialisées en sciences et techniques du développement ? 0 =Non ; 1= Oui			
D10	Si oui, lesquelles ?			
D11	Quels genres de liens avez-vous avec ces institutions ?			
F. LIBRE COMMENTAIRE SUR LES QUESTIONS DE FORMATION DES POPULATIONS LOCALES ET DES PERSONNELS				

Enquête sur les besoins du Campus Roi Henri Christophe
de Limonade
Université d'Etat d'Haïti
Nord-Nord'est

Fiche No 5

Enquête auprès des personnels oeuvrant
dans les structures de management ou de gestions

Instructions aux enquêteurs/Interviewers

S'il vous plaît, veuillez remplir en écrivant les informations recueillies à l'endroit réservé en dessous de chaque question. N'oubliez pas d'inscrire ci-dessous la date et les autres informations requises.

Présentez-vous : Bonjour/Bonsoir (selon le cas) ! Mon nom est _____. Je travaille pour BERD S.A. CONSULTANTS dans le cadre d'une étude commandée par le Rectorat de l'Université d'État d'Haïti sur les besoins du Campus Henri Christophe de Limonade qui s'ouvrira bientôt. En effet, le Grand Nord vient d'être doté d'un nouveau Campus de l'Université d'État d'Haïti. Le Rectorat de cette université, voulant connaître les besoins spécifiques du Campus universitaire, a décidé de réaliser une étude qui nécessite une large consultation des populations, des organisations et des Institutions concernées. Votre Institution et vous-même avez été sélectionnés pour participer à l'enquête que nous menons à cette fin. Je vous transmets les remerciements du Recteur et du Conseil de l'Université d'État d'Haïti d'avoir bien voulu accepter de collaborer à l'enquête pour la pleine réussite de cette étude. Vous voudrez bien nous permettre d'enregistrer fidèlement les réponses que vous aurez l'amabilité de nous fournir. Je vous en remercie.

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES			
A1	Département	1=Nord ; 2=Nord-est	_
A2	Commune :.....		
A3	Quel est le sexe de la personne interviewée?	1=Homme me 2 = Femme	_
A4	Quel est l'âge de la personne Interviewée ?	_ 00 si ne sait pas , 99 si 99 ans et plus	_
A5	Date de l'entrevue	Date _ _ / _ _ 2012 (jour / mois)	_
A6	Heure de début de l'entrevue _ _ : _ _	Heure de la fin de l'entrevue _ _ : _ _	_
A7	Nom de l'enquêteur :.....	Signature :.....	
A8	Nom du superviseur :.....	Signature :.....	

A. identification				
A9	Nom et prénom (facultatif)			
A10	Sexe : 1 = Homme 2=Femme			_
A11	Quel est votre niveau d'études ?	1. Néant 2. Primaire	3. Troisième cycle 4. Secondaire	5. Supérieur _
A12	Quel est le nom de la structure (entreprise, administration, etc.) qui vous emploie aujourd'hui ?		
A13	Année de recrutement dans la structure			
A14	Statut de la structure	1. Structure publique	3. Structure privée	_

	(Cochez la réponse appropriée)	2. Structure para-publique	4. Autre	
A15	Quelles sont les activités de la structure ?	1. Locale 2. Régionale	3. Nationale 4. Autre :.....	_
A16	Orientation des activités de la structure	1. Locale 2. Régionale	3. Nationale 4. Autre	_
A17	Localisation de la structure			
A18	Adresse de la structure	B.P. :.....	Tél. :	E-mail :.....
A19	Quelle est votre fonction actuelle au sein de la structure ?			
A20	Depuis quand exercez-vous cette fonction ?			

B. FORMATION PERSONNELLE

Codes : 1= Licence 2= DEA 3= Maitrise 4= Doctorat							
B1	Quel est votre diplôme le plus élevé ?	_					
B2	Quelle est votre spécialité ?						
B3	Dans quelle école ou dans quel établissement de formation avez-vous reçu ce diplôme ?	Nom de l'Institution :..... Ville :..... Pays :.....					
Code : 1= Moins de 6 mois ; 2 = 6 mois ; 3 = 1 an ; 4 = Deux ans ; 5 = Plus de deux ans							
B4	Quelle a été la durée de la formation pour obtenir ce diplôme ?					_	
B5	Pensez-vous avoir reçu, grâce à cette formation, le savoir (connaissances) nécessaire pour bien exercer aujourd'hui votre métier ? 0=Non ; 1=Oui					_	
B6	Si non, quelles sont les matières qui ont manqué à votre formation pour vous permettre de bien exercer aujourd'hui votre métier ? (Notez les matières par ordre d'importance)	Matière 1	Matière 2	Matière 3	Matière 4	Matière 5	Matière 6
B7	Avec l'expérience que vous avez aujourd'hui, quelles sont les matières qui vous paraissent totalement inutiles dans la formation que vous avez reçue à l'école ou à l'université ? (Notez les matières par ordre d'inutilité)	Codes : 1= Très utile 2= Utile 3= Plus ou moins utile 4= Inutile 5= Totalement inutile					
		_	_	_	_	_	_

C. FORMATION ADDITIONNELLE				
C1	Après votre diplôme, avez-vous effectué des stages ou suivi des séminaires de perfectionnement ? 0=Non ; 1=Oui			__
C2	Si oui, indiquez la nature de ces stages ou séminaires (Notez les stages ou séminaires par ordre chronologique)	1 : _____ 2 : _____ 3 : _____ 4 : _____ 5 : _____ 6 : _____		
C3	Ces stages ou séminaires vous ont-ils permis d'améliorer vos connaissances (votre savoir) dans votre spécialité ? 0=Non ; 1=Oui			__
C4	Ces stages ou séminaires vous ont-ils permis d'améliorer vos aptitudes (votre savoir-faire) à mieux exercer votre profession ? 0=Non ; 1=Oui			__
C5	Ces stages ou séminaires vous ont-ils permis d'améliorer votre comportement (votre savoir-être) dans l'exercice de votre profession ou de votre métier ? 0=Non ; 1=Oui			__
D. SATISFACTION DANS LE TRAVAIL				
D1	Êtes-vous satisfait (e) du travail que vous faites aujourd'hui ? 0=Non ; 1=Oui			__
D2	Si non, pourquoi ?			
D3	Avez-vous besoin d'une formation supplémentaire pour mieux exercer votre travail ? 0=Non ; 1=Oui			__
D4	Si oui, dans quel(s) domaine(s) ?			
D5	Êtes-vous satisfait (e) de votre carrière professionnelle ? 0=Non ; 1=Oui			__
D6	Si non, à quel métier ou à quel poste aspirez-vous ?			
D7	Pensez-vous suivre une formation supplémentaire pour accéder à ce métier ou à ce poste ? 0=Non ; 1=Oui			__
D8	Si vous aviez à retourner aux études ou à participer à des activités de formation, dans quel domaine aimeriez-vous vous perfectionner ?			
D9	Analysez en détail les questions que vous souhaiteriez avoir à ce programme de formation (Donnez des indications précises) (Utilisez une feuille supplémentaire, si nécessaire)			
D10	Quel type de formation souhaiteriez-vous ?	1. Formation longue (plus de 1 an) 2. Formation courte (6 mois à 1 an)	3. Formation modulaire (1-2 semaines) 4. Séminaire/Atelier (2 – 4 jours)	__
E. VOTRE AVIS PERSONNEL SUR LA FORMATION DANS VOTRE DOMAINE/VOTRE SPÉCIALITÉ				

F. COMPÉTENCE LINGUISTIQUE

Veillez indiquer votre compétence linguistique par une croix dans les cases appropriées

Langues	Lisez-vous	Écrivez-vous	Parlez-vous
	Très bien =1 ; 2 = Bien ; 3 =Passable	Très bien =1 ; 2 = Bien ; 3 =Passable	Très bien =1 ; 2 = Bien ; 3 =Passable
F1 Créole	__	__	__
F2 Français	__	__	__
F3 Anglais	__	__	__
F4 Espagnol	__	__	__
F5 Autre	__	__	__

ANNEXE 5

République d'Haïti
UNIVERSITÉ D'ÉTAT D'HAÏTI

BERD S.A. -CONSULTANTS

ENQUÊTE DANS LES DÉPARTEMENTS DU GRAND NORD D'HAÏTI :
Nord – Nord-Est

Enquête sur les besoins du Campus Henri Christophe
de Limonade- Université d'État d'Haïti

Guide de réalisation des Focus group sur les besoins du Campus universitaire Henry Christophe de Limonade - Université d'État d'Haïti

Janvier-février 2012

Le groupe d'enquêteurs a pour objectif de recueillir les opinions des différentes personnalités concernées par la création, la mise en œuvre et le fonctionnement du Campus universitaire Henry Christophe de Limonade-Université d'État d'Haïti. Les discussions porteront principalement sur les thèmes présentés ci-dessous correspondants aux attentes des populations bénéficiaires, des autorités responsables de la mise en œuvre et du fonctionnement du Campus, ainsi que des groupes d'appui au Campus universitaire. Ces thèmes sont, entre autres, les suivants :

Principaux thèmes retenus

- Le financement du Campus universitaire
- La gouvernance du Campus universitaire
- L'organisation pédagogique du Campus universitaire
- Les formations offertes par le Campus universitaire
- La clientèle du Campus universitaire (son public apprenant)
- La recherche au Campus universitaire
- Le partenariat
- L'environnement du Campus universitaire
- La vie étudiante /les conditions étudiantes

Les groupes cibles sont :

- Des recteurs et des vice-Recteurs
- Des représentants de Conseils des universités
- Des doyens et des professeurs d'université
- Des maires concernés par le campus universitaire
- Des parlementaires (Sénateurs et députés concernés)
- Des étudiants des Institutions d'enseignement secondaire et supérieur
- Des partenaires nationaux et internationaux
- Des Experts et professionnels :
 - Des administrations publiques
 - Des institutions privées
 - Des entreprises publiques, para-publiques et privées
 - Des ONG et des Projets

...

NOTEZ BIEN LES CONSEILS CI-DESSOUS !

1. Certaines personnalités seront consultées seules afin de préserver la liberté d'opinion.
2. D'autres seront consultées en groupes de 3 à 6 personnes désignées et invitées à l'avance afin de s'assurer de leur présence.
3. Dans les cas où beaucoup de personnes ciblées sont très motivées par l'enquête, on veillera à les regrouper, autant que possible, en nombre ne dépassant pas 15.

4. **Dans les petits groupes (3-6) comme dans les groupes moyens (ne dépassant pas 15 personnes)**, chaque question s'adressera à l'ensemble des participants ou des instances présents, mais les réponses seront individuelles et soigneusement notées par l'enquêtrice ou l'enquêteur.
5. Dans chaque rencontre, les enquêteurs/enquêtrices seront au moins deux à deux.
6. Pendant que l'un ou l'une questionne, l'autre ou les autres note(nt).
7. Ils peuvent questionner ou noter à tour de rôle.
8. Dans tous les cas, l'enquêteur/ou l'enquêtrice doit se montrer courtois (e) et éviter de discuter ou de contester les réponses obtenues.
9. Il/elle doit avoir un cahier de bord dans lequel il /elle consigne toutes les réponses ou réflexions supplémentaires.
10. Il doit essayer d'y rapporter les attitudes et comportements des groupes et des individus participants à la session de Focus Group (sourires, rigolades, des idées positives et/ou négatives, l'air sérieux, menaces, manifestations de motivation, etc...).

Ci-joint un support suggérant des questions suscitées par les thèmes retenus au début de ce guide.

ANNEXE 6

Personnes rencontrées

1. Monsieur Jean-Vernet HENRY, Recteur de l'Université d'État d'Haïti (UEH).
2. Monsieur Fritz DESOHMMES, Vice-Recteur à la Recherche, Université d'État d'Haïti (UEH).
3. Docteur Samuel Pierre, Professeur, Président du Groupe Actions pour une Haïti Nouvelle (GRAHN).
4. Docteur Harold DURAND, Secrétaire Général, Chambre de Commerce, d'Industrie et des Professions du Nord (CCI-PN).
5. Mademoiselle Colette SEMEXANT, membre de la Société civile de la région du Grand Nord.
6. Monseigneur Louis KÉBREAU, Archevêque du Cap-Haïtien.
7. Me Jusnerd NELSON, Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Économiques du Cap-Haïtien.
8. Docteur Kély BASTIEN, Sénateur de la République (Nord).
9. Monsieur Kenston JEAN-BAPTISTE, Député du Cap-Haïtien.
10. Monsieur Judes Charles FAUSTIN, Député de Borgne-Port-Margot.
11. Monsieur Gluck THÉOPHILE, Député de Limonade.
12. Monsieur Wanique Pierre, Député de Trou-du-Nord/Caracol.
13. Monsieur Nesmy MANIGAT, membre de la Société civile de la région du Grand Nord.
14. Monsieur Malherbe DORVIL, Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et des Professions du Nord (CCI-PN).

-
15. Monsieur Patrick ALMONOR, membre du Centre de Promotion d'Actions citoyennes (CPAC), Cap-Haïtien.
 16. Monsieur Georgemain PROPHÈTE, membre de la Société civile de la Région du Grand Nord.
 17. Ingénieur-Agronome Jean-Mary MICHAUD, Directeur de l'École Moyenne d'Agriculture de Dondon.
 18. Monsieur Jean-Bernard SIMONET, Directeur de l'ATH.
 19. Monsieur Dorvil, Directeur des Finances (DDF-Nord).
 20. Docteur Charles MANIGAT, Ex-Ministre, Cap-Haïtien.
 21. Monsieur Louikange, PRÉVIL, Secrétaire Général de la Délégation du Nord.
 22. Monsieur Roland PROPHÈTE, Directeur du Collège Martin Luther King-Cap-Haïtien.
 23. Docteur Michel PÉAN, Ex-Secrétaire d'État à l'Intégration des Personnes Handicapées (SEIPH).
 24. Mme Marie-Jessie MUSCADIN, Ex-Directrice de Cabinet du Secrétaire d'État à l'Intégration des Personnes handicapées.
 25. Monsieur le Maire du Limbé.
 26. Monsieur Bertrand CHARLOT, Directeur du Collège du Limbé.
 27. Monsieur Hubert APPOLON, Surveillant Général, Collège du Limbé.
 28. Monsieur Penel, AUGUSTE, Econome au Collège du Limbé.
 29. Monsieur Célidor YVES, Agent 4, Commissariat de Police du Limbé.
 30. Me Calixte ROMAIN, Juge de Paix du Limbé.
 31. Me Odin MICHEL, Juge de Paix de Limonade.
 32. Monsieur Jean-Claude PIERRE, Directeur du Collège Mixte de la Ferrière de Milot.
 33. Monsieur John ÉTIENNE, Directeur du Lycée Henry Christophe de Milot.
 34. Monsieur Ulrick THÉOPHILE, Commissaire de Police.
 35. Monsieur Ketter MARCELLIN, Commissaire-Adjoint de Police.
 36. Monsieur John MARCELLUS, Policier-Agent 2.
 37. Monsieur Gary JOSEPH, Policier-Agent 2.
 38. Me Frantz JOSEPH, Juge-Suppléant.
 39. Monsieur Dona DARIUS, Recteur par interim de l'Université Chrétienne du Nord d'Haïti (UCNH).
 40. Madame FERTIL, Directrice BRH, Cap-Haïtien.
 41. Monsieur Gélén LORGAT, Coordonnateur enseignement fondamental, Direction Départementale de l'Éducation (DDE), Nord.
 42. Monsieur Samuel AUGUSTIN, Service d'Appui à l'enseignement fondamental (DDE-NORD).
 43. Monsieur François DUPLEX, Directeur du Lycée de Plaisance.

-
44. Révérend Père BERNARD, Collège Notre-Dame-du-Perpétuel Secours, Cap-Haïtien.
 45. Révérende Sœur Yannick SYLFRADIN, Collège Régina Asumpta, Cap-Haïtien.
 46. Monsieur Kether MARCELLIN, Commissaire de Police, Nord
 47. Monsieur Sergo LOUIS, Secrétaire Général de la Mairie de Limonade.
 48. Mme Élise HILAIRE, Directrice fiscale, Mairie de Limonade.
 49. Mme Huguette PÉTIGNY, Secrétaire à la Mairie de Limonade.
 50. Monsieur Florvil JEAN-BAPTISTE, Directeur du Lycée Érick Lamothe de Ferrier.
 51. Monsieur Romiald MÉSIDOR, Policier Agent 4-commissariat de Police de Ferrier.
 52. Monsieur Jean-Prévil ULSTON, Mairie de Ferrier.
 53. Monsieur Monsieur Louis-Jacques ÉLIE, Juge Suppléant, Tribunal de Paix de Ferrier.
 54. Monsieur Narcès LOUIS, Responsable des Droits Humains, Terrier-Rouge.
 55. Monsieur Jackson SÉJOUR, Juge de Paix titulaire, Tribunal de Paix de Terrier Rouge.
 56. Monsieur Louis Henry ABRAHAM, Directeur du Lycée Toussaint Louverture, Nord.
 57. Mme Toussainette GERVAIS, Surveillante, Lycée Toussaint-Louverture, Nord.
 58. Monsieur Ménès PIERRE, Surveillant, Lycée Toussaint-Louverture, Nord.
 59. Mme Louisa SAINT-FLEUR, Surveillante, Lycée Toussaint-Louverture, Nord.
 60. Monsieur Marton SULLY, Surveillant, Lycée Toussaint-Louverture, Nord.
 61. Monsieur Georges DAMIER, Surveillant, Lycée Toussaint-Louverture, Nord.
 62. Monsieur Exilhomme Junior A., Surveillant, Lycée Toussaint-Louverture, Nord.
 63. Monsieur Frédo JOSEPH, Université Roi Henry Christophe, Cap-Haïtien.
 64. Monsieur Emmanuel TÉLUSMA, Université Roi Henry Christophe, Cap-Haïtien.
 65. Mme Daphney JEAN, Université Roi Henry Christophe, Cap-Haïtien.
 66. Monsieur Jean ISAAC, Université Roi Henry Christophe, Cap-Haïtien.
 67. Honorable Député Pierrogène.
 68. Monsieur Emmanuel PAUL, Assistant Directeur, Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, Fort-Liberté.
 69. Monsieur Kekcher SENAT, Ministère des Affaires Sociales, Fort-Liberté.
 70. Monsieur Kentye MOREAU, Inspecteur, Direction Départementale de l'Éducation (DDE), Nord-Est.
 71. Docteur Antoine SAINT-FLEUR, Directeur Centre de Santé «SAN LI», Terrier-Rouge (Santé Publique).
 72. Monsieur Jean-Louis DAVID, Maire Principal, Terrier-Rouge.
 73. Révérend Père Élius BÉLIZAIRE, Terrier-Rouge.
 74. Monsieur Édric SAINT-HILAIRE, Administrateur, Hôpital Saint-Jean, Trou-du-Nord.

-
75. Monsieur Marie-Eugène TUREL et sa Secrétaire, Collège Baptiste de Terrier-Rouge.
76. Monsieur Selondieu ALFRED, Directeur et 4 autres membres du Personnel, Collège Eben-Ezer de Terrier-Rouge.
77. Monsieur Maurice JEAN-GILLES, Directeur du Lycée Henry Christophe du Trou-du-Nord.
78. Révérende Sœur Marie-Emma SAINT-LOUIS, Directrice, École Sœurs Missionnaires Immaculée Conception, Tou-du-Nord.
79. Monsieur Alain DORSAINT, Responsable du Commissariat du Trou-du-Nord.
80. Monsieur GUINLY, Commissariat de Police du Trou-du-Nord.
81. Me Pierre RENAUD, Juge titulaire du Tribunal de Paix du Trou-du-Nord..

ANNEXE 7

Autres personnalités rencontrées en focus group :

82.	Collège Pratique du Nord	5	personnes
83.	Étudiants Université Roi Henri Christophe du Cap-Haïtien.....	3	personnes
84.	Centre Classique Féminin.....	10	personnes
85.	Étudiants de la Faculté de Droit du Cap-Haïtien.....	6	personnes
86.	Élèves du Collège Adventiste.....	10	personnes
87.	Professeurs du Collège Adventiste.....	10	personnes
88.	Professeurs du Collège Martin Luther King.....	6	personnes
89.	Professeurs de la Faculté de Droit du Cap-Haïtien.....	3	personnes
90.	Étudiants de l'Université Chrétienne du Nord d'Haïti (UCNH).....	6	personnes
91.	Staff Administratif de la Banque de la République d'Haïti au Cap-H.....	5	personnes
92.	Focus group avec les Entreprises Jardinel.....	3	personnes
93.	Monsieur le Doyen de l'Université Roi Henry Christophe du Cap-H.....	1	personne
94.	Professeurs de l'Université Notre-Dame d'Haïti.....	10	personnes
95.	Infirmières Hôpital Justinien.....	5	personnes
96.	Faculté des Sciences-Agronomiques du Limbé.....	3	personnes
97.	Le Vice-Recteur de l'UNRHC du Cap-Haïtien.....	1	personne
98.	Professeurs de l'UNRHC du Cap-Haïtien.....	3	personnes
99.	Professeurs du Lycée PC.....	5	personnes
100.	Professeurs Université Antenor Firmin du Cap-Haïtien.....	4	personnes
101.	Administration Université Antenor Firmin.....	4	personnes

102.	Étudiants 4 ^e Année Université Polyvalente d'Haïti (Nord).....	14	personnes
103.	Inspecteur du Commissariat de Police de l'Acul-du-Nord.....	1	personne
104.	Étudiants Université Antenor Firmin, Cap-Haïtien.....	11	personnes
105.	Ministère des Affaires Sociales, Fort-Liberté.....	4	personnes
106.	Direction Collège Eben Ezer de Terrier-Rouge.....	5	personnes
107.	Lycée Henry Christophe de Trou-du-Nord.....	15	personnes
108.	École Sœurs Missionnaires Immaculée Conception, Trou-du-Nord.....	4	personnes
109.	Commissariat de Police de Trou-du-Nord.....	5	personnes
110.	Tribunal de Paix de Trou-du-Nord.....	5	personnes

ANNEXE 8

Principaux documents consultés

1. Brochure de l'Université d'État d'Haïti – Copie électronique.
2. Université d'État d'Haïti-**Plan Stratégique 2011-2020**-Version préliminaire du 8 juillet 2012. Port-au-Prince, Haïti.
3. GLOBAL (Revue, No 43). Articles de :
 - Jacky LUMARQUE -« L'Université haïtienne : un système à (re) construire»
 - Jean-Marie THÉODAT-«L'Enseignement supérieur et la recherche en Haïti :perspectives caraïbéennes
 - Ronald JEAN-JACQUES- La nécessaire réforme de l'Enseignement supérieur haïtien et de l'Université d'État d'Haïti»
 - Yves VOLTAIRE – «Le Réseau d'Universités publiques régionales haïtiennes : défis et perspectives»

FUNGLODE-FUNDACION GLOBAL-DEMOCRACIA Y DESARROLLO - Janvier 2012
4. PIERRE, Samuel (Dr.), **Construire une Université haïtienne pour une Nation haïtienne de bien-être et de prospérité**. Conférence prononcée le vendredi 13 janvier 2012, dans le cadre du Colloque inaugural du Campus universitaire Henry Christophe de Limonade, Haïti. Publié dans le journal Le Nouvelliste du Vendredi 13 au dimanche 15 janvier 2012, Port-au-Prince, Haïti.
5. Le Nouvelliste. «Position Commune de la Société civile régionale du Nord et du Nord-Est», relative au Campus Universitaire de Limonade. Publié dans le Journal Le Nouvelliste du Jeudi 12 janvier 2012.

6. DESMANGLES, Philippe (Dr.)-«UEH :quel type de professionnels mettons-nous sur le marché du travail?», dans **Le Nouvelliste** du lundi 13 mardi 14 février 2012, Port-au-Prince, Haïti.
7. NOEL, Jean-Marie Raymond- «Haïti : Construire le Système de l'Enseignement Supérieur Haïtien». Dans **Le Nouvelliste**, 13 décembre 2011, Port-au-Prince, Haïti.
8. AIDA E. MONTERO DE JIMÉNEZ- **Université Henry Christophe du Nord-Centre d'Enseignement Supérieur de Limonade**- Cap-Haïtien, République d'Haïti- L'UNIVERSITÉ, LA BIBLIOTHÈQUE ... - 2012..
9. UNESCO. **La gestion institutionnelle de l'enseignement supérieur**. Institut International de Planification de l'Éducation. Coordonnateur du Programme : Bikas C. Sanyal –UNESCO, 1998- Paris, France.
10. FAD, Seydou, Ph.D., Professeur de mathématiques- University of Oulu (Finlande)-**L'Enseignement Supérieur au Mali : Problèmes et perspectives**.
11. Wikipédia, l'encyclopédie libre- **Système éducatif aux États-Unis**. Référence :UNESCO-Recueil de données mondiales sur l'éducation 2007 [archive].
12. AUPETIT, Sylvie Didou; Carmen Garcia Guadilla; Luis Munoz Varela-**Assurance qualité, accréditation de l'enseignement supérieur et certification des compétences en Amérique Latine** . Seconde réunion du Forum mondial sur les dimensions internationales de l'assurance qualité, l'accréditation et la reconnaissance des diplômes. «Élargir l'access à l'enseignement supérieur de qualité»-UNESCO, Paris, 28-29 juin 2004.
13. GROUPE DE TRAVAIL OMD- Objectifs du millénaire pour le développement 2000-2015. Lundi 18 février 2008. Anonyme.
14. UNESCO. **Enseignement supérieur en Europe**. UNESCO-CEPES (Centre Européen Pour l'Enseignement Supérieur) : L'Enseignement supérieur au Vingt- et- unième siècle : un vision pour l'avenir, Vol. XXVIII, No 1, 2003.
15. Wikipédia, l'encyclopédie libre- Études supérieures en France. 2010.
16. Vie Universitaire. Le mensuel professionnel de l'Enseignement supérieur, des universités, des écoles et de la recherche. Réf. www.vieuniversitaire.fr/
17. ULCO-Organisation. Réf. : www.univ-littoral.fr/universite/organisation.htm
18. BLASCHKE-602- A distance Education System – The Learning View. 2003
19. Docteur Eduardo Àvalos Lira, Président du «Consejo de Acreditación para la Enseñanza de la Contaduría y Administración, A.C.MÉXICO»- **Stratégies d'Amélioration continue et d'Accréditation dans les Institutions d'Éducation supérieure au Mexique** – Décembre 2006.

-
20. Université de Lausanne- **Composition des organes de l'Université au 31 décembre 2000**. Rapport d'«Activités 2000.
 21. TAILLEFAIT, Antony (Doyen de la Faculté de droit de l'Université d'Angers)-École Supérieure de l'Éducation nationale (ESÉN)- **Déontologie des fonctionnaires et principes du service public de l'éducation nationale**. Académie de Poitiers, 27 mars 2010.
 22. Wikipédia- **Université en France**.
 23. Wikipédia- **Université**.
 24. Université Laval- **Politique de Gestion des Ressources humaines**. www.ulaval.ca/sg/reg/politiques/grh.html
 25. Université Gamal Abdel Nasser de Conakry- Enseignement Supérieur- 2012.
 26. Centre Culturel canadien-Relations universitaires- **Organisation des études au Canada**. Affaires Étrangères Canada et Commerce International Canada.
 27. **Le Système universitaire du Québec**. www.universitesquebecoises.ca
 28. Ministère de l'Éducation-Québec- **Les mécanismes de Financement de l'Éducation au Québec en 1970/1971**- Document de Travail- Avril 1975.
 29. Wikipédia- **Administration du Patrimoine Immobilier et des Infrastructures**. Wikipédia. L'encyclopédie libre.
 30. Finances Québec- **Un Plan de Financement des Universités Équitable et Équilibré**.
 31. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)- **La Gouvernance en faveur du Développement Humain**. Document de politique générale du PNUD. Janvier 1997.
 32. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche- **Autonomie des Universités**. Actualité. www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
 33. MONTHUBERT, Bertrand- **Les Moyens des Universités et Laboratoires, de la Propagande à la réalité**. www.sauvonsluniversite.com/
 34. CUBA. Présentation de Cuba- **Enseignement supérieur**.
 35. Ministère des Affaires Étrangères et Européennes- **FICHE CUBA-Organisation de l'Enseignement Supérieur**- Ambassade de France à Cuba- République Française. Mise à jour : 11 juin 2009.
 36. Université de Montréal-**Organisation des Études supérieures**. Faculté des Études Supérieures et Postdoctorales. 2009.
 37. Wikipédia-**Budget des Universités Françaises**. http://fr.Wikipedia.org/wiki/Budget_des_universit%...
 38. HANUSHEK, Eric A., **L'Importance de la qualité de l'enseignement**. Finance & Développement, Juin 2005

-
39. UNESCO- **L'Enseignement Supérieur en Europe : France, Pays-Bas et Pologne-** Études et Documents d'Éducation, No 49.
 40. LORENTE, Fabrice (Vice –Président)– **Conseil des Études et de la Vie Universitaire**. UPV-Université de Perpignan.
 41. Maria Isabel da Cunha et Marialva Moog Pinto- **Qualité et Enseignement Supérieur au Brésil**. Revue Internationale d'Éthique Sociétale et Gouvernementale- Vol.12, no 1, 2010 – Zone libre-Qualité et Enseignement Supérieur...
 42. YAOVI TCHITCHI, Toussaint (Dr.). **Mission d'Évaluation des Institutions de Formation des Enseignants en Afrique Subsaharienne : Comment contribuer au Renforcement de leurs Capacités : Le cas de l'École Normale Supérieure de Niamey (Niger), 16 au 21 décembre 2002**- UNESCO- Le Renforcement des Capacités dans les Institutions de Formation des Enseignants en Afrique subsaharienne- 2003.
 43. Conseil Scientifique de l'Agence Universitaire Francophone (AUF). **Les Filières Universitaires francophones soutenues par l'AUF en Asie-Pacifique**.
 44. **PROST, Anne (Dr.) La Gouvernance des Université Britannique**. Inspiré du Rapport de Mademoiselle Céline Compagnon. Actualités scientifiques et technologiques au Royaume-Uni. Dossier : Lagouvernance des universités britanniques.
 45. **Wikipédia. Établissement public**- Wikipédia, l'encyclopédie libre.
 46. Wikipédia. Université du Québec – Wikipédia, l'encyclopédie libre.
 47. Wikipédia. **Université de Montréal**- Wikipédia, l'encyclopédie libre.
 48. Wikipédia. **Université de France**- Wikipédia, l'encyclopédie libre.
 49. Wikipédia. **Gouvernance**. Wikipédia, l'encyclopédie libre.
 50. DESHOMMES, Fritz, **Université et Luttés démocratiques en Haïti**. Deuxième Édition-Édition de l'Université d'État d'Haïti.

ANNEXE 9

FICHE TECHNIQUE DU CAMPUS

Le campus est construit sur une superficie de 144.000 mètres carrés, sur un terrain concédé par le gouvernement haïtien. Le complexe peut accommoder 10.000 étudiants grâce à quatre édifices regroupant 72 salles de classe ayant une capacité d'accueillir chacune 30 étudiants.

Cette infrastructure compte une bibliothèque pouvant servir de centre de documentation, des salles de réunion, des salles de laboratoires scientifiques, des centres numériques, une infirmerie, un auditorium, un pavillon administratif et des installations académiques et sportives.

Le Campus Henry Christophe de Limonade fait partie du réseau de l'Université d'État d'Haïti. Il est composé de sept (7) bâtiments répartis de la manière suivante :

- Quatre édifices représentant un total de 72 salles de classes pouvant accueillir chacune une trentaine d'étudiants ;
- Un bâtiment de laboratoire s'étendant sur trois niveaux :
 - infirmerie,
 - laboratoire de physique, chimie et biologie ;
 - quatre salles virtuelles pouvant accueillir chacune 30 étudiants.
- Un centre de services à un niveau incluant :
 - Direction,
 - Bureau administratif (1),
 - Bureau d'étudiant (1),
 - Stockage de machine (1),
 - Centre de services généraux (1),
 - Centre d'imprimerie et de numérisation à deux (2) espaces équipés d'ordinateurs, scanners et imprimantes pour les besoins des étudiants,
 - Espace pour reliure et copies des plans (1),
 - Centre de photocopie avec quatre (4) multicopteurs et deux (2) espaces de travail pour professeurs et étudiants,
 - Espace café (cafétéria) pour environ soixante-deux (62) personnes,
 - Économat pour la vente de livres et matériels universitaires,
 - Rampes à accès aux handicapés (4),
 - Bains pour filles et garçons (1).
- Un Bâtiment administratif à deux (2) niveaux, servant d'Auditorium disposant d'un salon d'une capacité de réception de 250 personnes ;
- Une zone d'information générale comprenant :
 - 23 bureaux pour les travaux administratifs,
 - 2 salles de réunions pouvant recevoir l'une environ 12 personnes, l'autre plus de 14 personnes
 - 1 salle de bain adaptée aux handicapés ;

-
- Une salle bibliothèque regroupant :
 - Bureau administratif-Bibliothèque,
 - Espace de contrôles techniques,
 - Catalogue d'accès public en ligne (WebPAC),
 - Collection générale,
 - Référence,
 - Hémérothèque,
 - Salle de lecture,
 - Salle d'études en groupes,
 - Salle de base de données,
 - Chambre d'alimentation électrique,
 - Espaces services photocopies.

 - Un Bâtiment de la salle à manger (Restaurant) universitaire ayant :
 - Zone administrative,
 - Espace de maintenance et de propreté,
 - Bains pour les employés,
 - Bains pour les étudiants,
 - Cuisine,
 - Salle à manger (Cafétéria) pouvant accueillir jusqu'à deux cent soixante-dix (270) personnes.

 - Une petite place centrale en toiture ayant une capacité d'accueil de trois mille (3000) personnes ;
 - Un Centre sportif avec gradins, incluant :
 - Terrain de football,
 - Piste d'athlétisme

Le Campus Henry Christophe de Limonade est également équipé de ressources pouvant faire fonctionner les Facultés suivantes :

- Faculté d'agronomie et de Médecine vétérinaire,
- Faculté des Sciences humaines,
- Faculté des Sciences,
- Faculté de Droit et des Sciences Économiques,
- Faculté d'Ethnologie,
- Faculté de Linguistique Appliquée,
- Faculté de Médecine et de Pharmacie,
- Faculté de Médecine Dentaire.

